



La récession américaine se confirme

- Aux Etats-Unis, les derniers indices économiques traduisent une dépression aggravée par les attentats
- PIB en recul pour la première fois depuis 1993, chômage en hausse, moral des consommateurs en baisse
- En Afghanistan, les B-52 pilonnent les talibans ● A New York, une quatrième victime de l'anthrax



SKI Adieu championne !

QUARANTE-HUIT heures après son terrible accident lors d'un entraînement dans les Alpes autrichiennes, Régine Cavagnoud est morte, mercredi 31 octobre, à l'hôpital d'Innsbruck. L'annonce du décès de la championne française a provoqué une énorme émotion. Son village de La Clusaz (Haute-Savoie) est en deuil. Le président de la République, Jacques Chirac, ainsi que Lionel Jospin, le premier ministre, ont exprimé leur tristesse.

Lire page 17

SOMMAIRE

● **Les Etats-Unis dans la crise** : La menace de récession est confirmée par les chiffres du troisième trimestre. Pour la première fois depuis 1993, le PIB recule (-0,4 %). Investissements, exportations et moral des ménages sont en baisse. Arrêtées fin septembre, ces statistiques annoncent une accélération de la dépression économique américaine depuis les attentats du 11 septembre. Les élans de « patriotisme économique » n'enrayent pas les vagues de suppressions d'emplois. Le chômage touche 5,2 % de la population active, contre 4,9 % début septembre. p. 2

● **Alerte à l'anthrax** : Le cas d'une quatrième victime, à New York, déconcerte les enquêteurs. p. 3

● **L'argent du terrorisme** : Le GAFI énonce huit recommandations pour contrôler les flux financiers suspects. p. 3



● **La guerre contre Al-Qaida** : L'aviation américaine a utilisé le bombardier lourd B-52 pour pilonner des positions des talibans au nord de Kaboul. Le Pentagone parle d'un « tapis de bombes ». Notre envoyé spécial auprès des forces de l'Alliance du Nord, Rémy Ourdan, a été témoin de ces raids qui pourraient être le prélude à une offensive terrestre. Discrètement, des conseillers américains épaulent les combattants afghans anti-talibans. Mais, au Pakistan, les tribus du Nord-Ouest se solidarisent avec le régime de Kaboul. En Arabie saoudite, les dirigeants commencent à s'inquiéter des critiques de la presse américaine contre le royaume. p. 4 et 5

● **Horizons-Débats** : « Repenser les services secrets », par Bernard Charles ; « Mines en Afghanistan : la guerre après la guerre », par Philippe Chabasse. p. 12

www.lemonde.fr/dossier-special



AVEC LE « NEW YORK TIMES » Vies de disparus

Depuis le 15 septembre, le *New York Times* publie chaque jour les portraits d'une quinzaine de disparus du World Trade Center. Aucun ne sera oublié : « On continuera jusqu'à ce qu'on ne trouve plus personne. Cela prendra six mois, huit mois, qu'importe », commente le rédacteur en chef responsable. Avec l'aide des proches, chaque vie perdue est ainsi rendue à sa singularité et à ses bonheurs. Extraits. p. 10 et 11

Les « ratés » de la formation à l'euro

LE PERSONNEL de caisse des commerçants et des agences bancaires a beaucoup de mal à s'habituer au changement de monnaie. Des simulations d'utilisation de billets factices, de type Monopoly, chez Carrefour ou chez McDonald's, montrent des taux d'erreur très importants. Alors que la Banque de France n'autorise pas encore l'utilisation des vrais euros, les assureurs envisagent une multitude de risques liés au passage à la monnaie unique tandis que la Commission européenne s'inquiète des très fortes pénalités infligées en Italie ou en Belgique aux commerçants s'ils perdent leurs nouveaux billets.

Lire page 14

www.lemonde.fr/euro

Les avions de ligne dans le ciel de Paris sont surveillés de près par des Mirage

LES PARISIENS regardent vers le ciel... et voient des avions partout depuis le 11 septembre. A la dernière séance du Conseil de Paris, lundi 22 octobre, Yves Pozzo di Borgo, élu UDF du 7^e arrondissement, a relayé cette inquiétude, qui se traduit par de nombreuses plaintes de particuliers. Il a suggéré de « sanctuariser Paris et la banlieue pour éviter une attaque terroriste ». Le préfet de police, Jean-Paul Proust, lui a répondu en affirmant que les procédures actuelles paraissent suffisantes pour assurer la sécurité des Parisiens.

Les avions ne sont autorisés à survoler la capitale, comme toutes les grandes villes et les sites sensibles, qu'à plus de 2 000 mètres d'altitude, et, pour Paris, seulement entre 7 heures et 22 h 30. Selon le préfet de police, plus de 99 % des avions respectent cette réglementation. On n'observe chaque mois au-dessus de Paris que 10 à 15 survols non réglementaires.

Les autorités n'en sont pas moins particulièrement vigilantes depuis plusieurs semaines. Alors que la route des avions au-dessus de 4 000 mètres est surveillée par l'un des cinq centres régionaux de la navigation aérienne,

les contrôleurs d'approche des aéroports parisiens sont chargés des avions qui circulent dans les couloirs entre 2 000 et 4 000 mètres. Ce sont des agents de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), placés sous l'autorité d'Aéroports de Paris (ADP). Ils gèrent les 2 500 mouvements quotidiens qui assurent la desserte des trois aéroports parisiens. Ils interviennent lorsqu'un avion ne respecte pas son plan de vol et l'altitude autorisée.

Si un avion ne répond pas aux injonctions, les contrôleurs alertent le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), qui se trouve à Taverny (Val-d'Oise). Le général de l'armée de l'air, de service dans le poste du CDAOA, peut alors décider d'une interception aérienne. Depuis le 11 septembre, ce dispositif de surveillance militaire a été renforcé et ce ne sont plus 2, mais 12 Mirage qui sont prêts à décoller, alors que les 400 appareils de l'armée de l'air peuvent à tout moment être détournés de leur route.

Dans l'hypothèse où un avion ne répondrait pas aux injonctions, l'appareil militaire se porterait alors à sa gauche, à la hauteur du poste

de pilotage, et se manifesterait d'un battement d'ailes. C'est ce qui s'est passé, lundi 22 octobre, non pas au-dessus de Paris mais non loin de la frontière espagnole, lorsqu'un Boeing 737 de la compagnie britannique Go, qui connaissait des problèmes de radio, a été rejoint par un Mirage F1... à la grande frayeur des 130 passagers.

Quand l'avion militaire se porte à la droite de l'appareil suspect, des menaces réelles existent. Après un coup de semonce de son canon de 30 millimètres, le pilote de l'avion de chasse peut recevoir l'ordre, directement du gouvernement cette fois, de détruire l'appareil civil. Mais dans l'hypothèse du comportement suspect ou anormal d'un avion au-dessus de Paris, une telle interception pourrait ne pas être assez rapide pour empêcher un acte terroriste... « Un avion qui s'apprêterait à se poser sur les pistes d'Orly ne mettrait que quelques instants pour survoler à nouveau Paris, remarque l'armée de l'air. Nous n'aurions pas le temps d'intervenir. »

Christophe de Chenay



SÉCURITÉ ROUTIÈRE La route et l'amnistie

La perspective d'une amnistie accordée à la faveur de l'élection présidentielle de 2002 va-t-elle causer une augmentation du nombre de morts sur les routes ? C'est ce que craignent associations et spécialistes de la lutte contre l'insécurité routière, au vu des campagnes précédentes. *Le Monde* a demandé leur position aux candidats à l'Élysée. p. 7

Un spécialiste à l'Élysée



PHILIPPE MASSONI

EN NOMMANT l'ex-préfet de police de Paris chargé de mission à l'Élysée pour les questions de sécurité et de terrorisme, Jacques Chirac manifeste sa prééminence. Fâcheux précédent sous Mitterrand, la cellule de Christian Prouteau fut un échec.

Lire page 8 et notre éditorial page 13

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.



MENSUEL N° 297 NOVEMBRE 2001

Le Monde de l'éducation

ENTRETIEN
Michel Butor
L'homme aux mille livres

Islam
L'école fait l'impasse

Mondialisation
Les profs à la pointe du combat

ÉLECTIONS 2002
COMMENT LE PSA PERDU LES INTELLECTUELS

PÉDAGOGIE
GÉRER L'APRÈS

innovateurs

Pourquoi l'école ne peut pas se passer d'eux

VIENT DE PARAÎTRE

Sobibor, l'art et le postiche

IL Y A dans le nouveau film de Claude Lanzmann, *Sobibor*, 14 octobre 1943, 16 heures, un plan saisissant, à la fois anodin et terrible, terrible d'être à ce point anodin. Il s'agit de l'image d'un troupeau d'oies qui apparaît, à deux reprises, plein cadre - d'abord hurlantes, puis muettes en raison d'une coupure délibérée du son - au cours de la séquence où le survivant de Sobibor, Yehuda Lerner, explique que les nazis utilisaient ces volatiles pour recouvrir les cris des juifs menés aux chambres à gaz.

Depuis la projection du film au Festival de Cannes, les spectateurs, professionnels ou non, n'ont pas manqué de s'arrêter sur ce plan et d'interroger Claude Lanzmann à son sujet. Celui-ci rappelle l'hésitation qui fut la sienne à l'utiliser, par crainte d'illustrer, de façon obscène, le propos de Lerner. Il ajoute que la raison pour laquelle il l'a conservé est précisément la « lutte » engagée au niveau de la bande-son entre le criaillement des oies et la voix de Lerner, à l'avantage de cette dernière.

L'image même des oies, et c'est ce qui rend ce plan à la fois si effroyable et si juste, évoque une autre image qui la brouille insensiblement : celle de l'absence des juifs anéantis, dont la parole de Lerner porte témoignage. Ainsi, le recouvrement - dans la double acception de ce terme - est-il l'opération fondamentale, « frontale » dirait Lanzmann, par laquelle son œuvre se mesure à l'en-

treprise nazie. Cette dernière, comme le rappelle l'historien Raul Hilberg dans *La Destruction des juifs d'Europe*, est organiquement liée au maintien du secret. Tout le processus de mise à mort des juifs fait l'objet d'un recouvrement de la réalité, depuis les mots détournés par un langage codé (« traitement spécial » pour mise à mort, « douche » pour chambre à gaz, « pièce » pour cadavre...) jusqu'à l'effacement des traces par destruction totale des moyens, des lieux et des victimes du crime.

Tout le travail de Claude Lanzmann, face à cette programmation de l'oubli, consiste à faire advenir l'événement dans le visible, en d'autres termes, à le recouvrir avec cela même qui a permis aux nazis de le recouvrir : l'apparence inchangée du monde, telle qu'ils nous l'ont transmise en héritage. Jean Cayrol ne dit pas autre chose dans l'admirable texte de *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais : « Même un paysage tranquille, même une prairie avec des vols de corbeaux, des moissons et des feux d'herbe, même une route où passent des voitures, des paysans, des couples, même un village pour vacances, avec une foire et un clocher, peuvent conduire tout simplement à un camp de concentration. »

Jacques Mandelbaum

Lire la suite page 13



FUNÉRAILLES Progrès de la crémation

Moins répandue que dans d'autres pays européens, la crémation devrait toutefois concerner bientôt un décès sur cinq en France. Cette coutume suscite des nouveaux débats. La destination des cendres des défunts est parfois l'objet de contentieux, et l'autorisation de déposer l'urne dans une propriété individuelle pourrait ouvrir la porte à la création de columbariums privés. p. 18

International	6	Aujourd'hui	17
France-Société	7	Météorologie	19
Carnet	9	Jeux	19
Abonnements	9	Culture	20
Horizons	10	Guide culturel	22
Entreprises	14	Radio-Télévision	23

CONJONCTURE Le département du commerce a annoncé, mercredi 31 octobre à Washington, que le produit intérieur brut des États-Unis avait reculé de 0,4 % en rythme

annuel au troisième trimestre 2001. ● LA CONTRACTION de l'activité économique est plus faible que prévu mais elle est néanmoins la plus forte depuis la guerre du Golfe, lors de la

dernière récession américaine. Les investissements sont également en recul de 11,9 % et le chômage attendu à la hausse en octobre. ● LE PRÉSIDENT BUSH, qui a rencontré mer-

credi les dirigeants républicains et démocrates du Congrès, a souhaité qu'un plan de stimulation de la croissance lui soit présenté avant la fin du mois de novembre. ● UNE QU-

TRIÈME VICTIME de l'anthrax est décédée à New York mercredi. ● EN AFGHANISTAN, l'aviation américaine continue à bombarder les positions talibanes au nord de Kaboul.

L'économie américaine n'échappera pas à la récession

Selon le département du commerce, le recul du produit intérieur brut (-0,4 %) au troisième trimestre 2001 a été légèrement inférieur aux prévisions (-1 %). Mais les nuages s'accumulent : les investissements sont à la baisse, le chômage annoncé à la hausse et la consommation des ménages ralentit

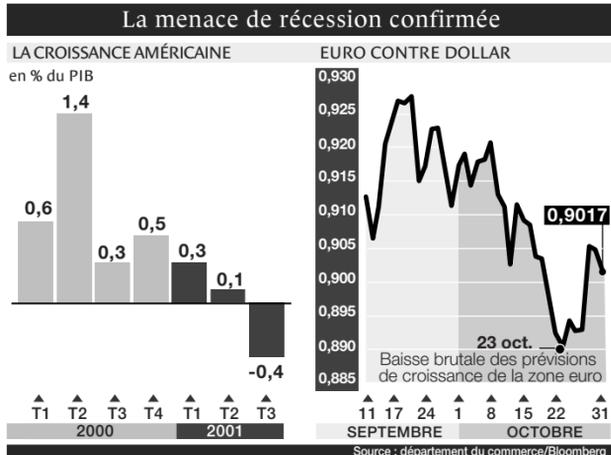
NEW YORK

de notre correspondant

Les bonnes nouvelles se font plutôt rares en ce moment aux États-Unis. Du coup, entre deux alertes aux attentats et à l'anthrax, Wall Street a profité d'un chiffre économique moins mauvais que prévu pour s'orienter résolument à la hausse mercredi 31 octobre en début de journée. Le recul du PIB (produit intérieur brut) américain au troisième trimestre se limite à 0,4 %, selon une première estimation, au lieu du 1 % généralement attendu par les analystes. L'économie semble résister un peu mieux que prévu au choc des attaques du 11 septembre, mais la bouffée d'optimisme à la Bourse a été de courte durée.

L'indice Dow Jones a finalement terminé la séance en baisse de 0,5 %. Les États-Unis n'éviteront pas la récession. Relativement limitée, la baisse du produit intérieur brut est tout de même la première depuis 1993 et la plus importante depuis le premier trimestre 1991, lors de la guerre du Golfe. « La contraction de l'activité a probablement commencé en août, et les attentats ont aggravé les choses en sapant la confiance des consommateurs déjà mise à mal par la remontée du chômage », explique Ken Goldstein, économiste du Conference Board, un cabinet d'études économiques de New York.

Les investissements et les exportations sont en forte baisse aux États-Unis depuis douze mois, depuis l'éclatement de la bulle spéculative autour de la nouvelle économie. Seule la vigueur de la con-



L'économie américaine a enregistré au troisième trimestre sa plus forte contraction depuis plus de dix ans, à 0,4 %, ce qui semble confirmer que les États-Unis ont maintenant basculé dans la récession. Toutefois, l'annonce de cette baisse a été moins forte qu'attendu (-1 %), ce qui a provoqué une chute de l'euro, mercredi 31 octobre.

sommation a permis d'éviter, jusqu'au milieu de cette année, une baisse du PIB. Mais de juillet à septembre la progression des dépenses des ménages a encore ralenti à un rythme annuel de 1,2 %.

HAUSSE DU CHÔMAGE ATTENDUE

La consommation n'a pas pu cette fois compenser le nouveau recul de 11,9 % des investissements. Les événements du 11 septembre « ont étouffé l'économie », a résumé mercredi le président des États-Unis George Bush, appelant le Congrès à adopter avant la fin du mois de novembre un ensemble de mesures de soutien à l'économie.

Il y a urgence si on se fie à l'indi-

ce mensuel de confiance des consommateurs publié, mardi, par le Conference Board. Il est tombé, en octobre, à son plus bas niveau depuis sept ans. « Nous attendions un recul de la confiance des Américains, mais pas d'une telle ampleur », souligne Oscar Gonzalez, économiste de John Hancock Financial Services. La vague de suppressions d'emplois pèse sur le moral des consommateurs. Si elle se poursuit à un tel rythme, les dépenses des ménages vont s'effondrer et même Alan Greenspan [le président de la Réserve fédérale] ne pourra rien y faire », ajoute-t-il.

Les chiffres du chômage pour le mois d'octobre seront annoncés en

fin de semaine. Les économistes prévoient une augmentation de près de 300 000 du nombre des demandeurs d'emploi et un taux de chômage en hausse à 5,2 % de la population active contre 4,9 % en septembre. Il y a un an, l'économie américaine se trouvait encore en situation de plein-emploi, le taux de chômage était descendu à 3,9 %. La plupart des économistes le voient à plus de 6 % au début de 2002. « La consommation va s'infléchir nettement à la fin de l'année. Les ménages sont inquiets pour leur emploi et leurs revenus », estime Dennis Ferro, responsable des investissements de Wachovia. « Nous aurons probablement un recul plus marqué de la croissance au 4^e trimestre, de l'ordre de 1,5 % », prévoit M. Goldstein. Les États-Unis seront alors en récession. Celle-ci se définit techniquement par au moins deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité.

La question aujourd'hui est de savoir quand vont se faire sentir les premiers effets de politiques monétaires et budgétaires devenues très expansionnistes. La Réserve fédérale (banque centrale américaine) a ramené depuis le début de l'année, à un rythme sans précédent, son taux au jour le jour de 6,5 % à 2,5 %. Les analystes attendent une nouvelle baisse du loyer de l'argent le 6 novembre à l'occasion de la réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale américaine. Pour ce qui est du budget fédéral, il est passé en quelques mois d'un excédent équivalent à 3 % du PIB à un déficit attendu pour l'année prochaine

de 0,5 %. George W. Bush presse le Congrès d'adopter un programme de réductions d'impôts de l'ordre de 100 milliards de dollars (110 milliards d'euros).

DÉPENSES DE SÉCURITÉ

L'efficacité de ces mesures dépendra, en grande partie, de la psychologie des consommateurs et des investisseurs. Si la guerre

l'économie américaine depuis le 11 septembre. Les gains de productivité des entreprises – le moteur de la croissance à la fin des années 1990 – sont menacés. La productivité souffre et souffrira de la nécessité pour les entreprises de consacrer une part grandissante de leurs investissements à la protection de leur personnel et de leurs chaînes d'approvisionnement et de distri-

Malgré le krach « lent », Wall Street résiste

Après avoir été fermée pendant six jours au lendemain des attentats-suicides du 11 septembre (du jamais vu depuis la grande dépression des années 1930), Wall Street a rouvert le 17 septembre dans des conditions techniques et morales précaires. Dans la semaine qui a suivi, les principaux indices boursiers ont dégringolé, perdant entre 12 % et 16 %. Un krach « lent » selon les spécialistes. Mais dans un sursaut qualifié de patriotique, soutenu par les baisses de taux répétées de la Réserve fédérale (banque centrale américaine) et les mesures de relance à l'étude à Washington, la Bourse de New York a effacé ses lourdes pertes en moins de trois semaines. Le 11 octobre, Wall Street avait retrouvé ses niveaux du 10 septembre.

Depuis la tendance est devenue plus irrégulière et plutôt orientée à la baisse au rythme des alertes à l'anthrax et des interrogations croissantes sur la stratégie militaire des États-Unis. L'indice Dow Jones a reperdu 5 % depuis le 11 octobre. – (Corresp.)

s'enlise et si les Américains se sentent toujours menacés sur leur propre sol, les baisses d'impôt et les transferts aux ménages se transformeront en épargne de précaution, pas en consommation. Quant aux réductions de taux, elles n'ont pas eu d'effet immédiat. Il leur faut en général dix-huit mois pour avoir un impact sur la conjoncture.

Enfin, il reste une autre inconnue de taille : l'ampleur des changements structurels en cours dans

buton. Les biens, les services et même l'argent circulent aujourd'hui un peu moins rapidement dans un monde où les contrôles se multiplient. Les dépenses supplémentaires de sécurité faites par les entreprises et les États agissent comme une taxe sur l'économie réduisant les bénéfices, les investissements et les excédents budgétaires.

Eric Leser

Divergences sur les dépenses publiques et l'ampleur des baisses d'impôt

WASHINGTON

de notre correspondant

Les citoyens américains, aujourd'hui unis face au terrorisme, redeviendront un jour des électeurs. Certains d'entre eux seront aussi des contributeurs aux fonds de campagne des candidats. Le président George Bush, les sénateurs et les députés n'en doutent pas une seconde, et le soin qu'ils mettent à préparer les élections – les prochaines doivent arriver dans un an – est somme toute rassurant quand se succèdent les alertes générales, quand se multiplient les cas d'anthrax et quand les B-52 reprennent du service en Afghanistan. Les batailles politiques en cours, au sujet de la sécurité aérienne ou des mesures de soutien à l'économie, sont d'autant plus apaisantes que leurs protagonistes s'affrontent sans oublier qu'ils se retrouveront le lendemain, ou deux heures plus tard, pour manifester l'unité de la nation et pour épauler le président.

Mercredi matin, M. Bush a pris son petit-déjeuner avec les chefs du Congrès : les républicains Dennis Hastert, speaker de la Chambre, et Trent Lott, leader de la minorité du Sénat ; les démocrates Tom Daschle, leader de la majorité du Sénat, et Richard Gephardt, chef de file des députés démocrates. Le président a informé ses hôtes des opérations militaires, la discussion portant ensuite sur les textes qui entraînent au Congrès.

« C'est la démocratie », s'est réjoui, au milieu de la journée, le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer. Il aurait pu en donner pour exemple, aussi, le fait qu'au même moment, invité de l'Association des industriels, M. Bush exprimait son impatience devant les lenteurs du Congrès et exigeait d'avoir le plan de stimulation de l'activité économique sur son bureau « avant la fin novembre ». Le ton était vigoureux, mais le délai fixé est tout à fait raisonnable si l'on se souvient que le projet en question est en discussion depuis cinq semaines déjà. Le désaccord porte sur le montant

des dépenses et sur l'ampleur et la nature des baisses d'impôts.

M. Fleischer a donné une nouvelle présentation du point de vue présidentiel. M. Bush, a-t-il expliqué, considère que la dépense publique a déjà augmenté de 55 milliards de dollars avec les 40 milliards de mesures consacrées à réparer les dégâts du 11 septembre et à financer la guerre au terrorisme, plus les 15 milliards d'aides aux compagnies aériennes. Il souhaite à présent un montant équivalent de réductions de taxes en faveur des entreprises et des ménages qui ne paient pas l'impôt sur le revenu mais qui acquittent le prélèvement à la source destiné aux retraites. En outre, il propose d'aider les personnes ayant perdu leur emploi, directement ou indirectement, en raison des attaques terroristes, soit au total un plan de 60 à 75 milliards de dollars.

SOUPÇON DE FAVORITISME

Les démocrates sont d'accord sur ce montant, mais ils veulent moins de baisses d'impôt et davantage de dépenses d'investissement (routes, grands travaux) ou sociales (assurance médicale pour les chômeurs). Les républicains ont voté, à la Chambre, un plan de 100 milliards de dollars, avec des réductions d'impôts plus importantes pour les entreprises, mais ils sont prêts à descendre à 90 milliards.

L'association Citoyens pour la justice fiscale a fait fonctionner ses ordinateurs. Elle s'est aperçue que les bases retenues, dans le projet gouvernemental, pour des remboursements de l'impôt sur les sociétés favorisent plusieurs firmes pétrolières, dont Chevron, Texaco, Enron, Phillips, basées au Texas, Etat dont M. Bush était le gouverneur et où le vice-président, Richard Cheney, dirigeait une entreprise du même secteur. « Le projet vise notamment à soulager des entreprises injustement pénalisées par leurs investissements », a expliqué M. Fleischer.

Patrick Jarreau

Les élans de patriotisme n'enrayent pas les vagues de suppressions d'emplois

NEW YORK

de notre correspondant

Ils étaient plus de dix mille à piétiner dans la rue, le 25 octobre, pour certains depuis le matin à 5 heures, afin d'être sûrs d'entrer à la foire aux emplois (« Job Fair ») organisée pour la deuxième fois au Madison Square Garden de New York. Une manifestation mise sur pied par la municipalité afin d'aider ceux qui ont perdu leur travail à la suite des attaques du 11 septembre. La foire était ouverte à tous, mais les employés licenciés après les attentats avaient la priorité.

Environ deux cent cinquante entreprises étaient venues faire preuve de solidarité et proposer plus de dix mille postes. Un chiffre non négligeable, même s'il s'agit d'intentions et s'il ne se compare pas aux cent quinze mille emplois perdus à New York depuis six semaines. A peu près quatre mille personnes auraient été engagées à la suite de la première foire, organisée le 17 octobre, et plus de six mille ont établi des contacts sérieux le 25 octobre. Une troisième « Job Fair » est prévue le 15 novembre.

Manifestement, les entreprises ont fait des efforts. Des grands groupes comme IBM et AOL Time Warner étaient présents, tout comme des petites sociétés de service de proximité. Duane Reade, la plus grande chaîne de « drugstores » américaine, a recruté quarante-cinq personnes, le double de ce qui était prévu. Diane Dooley, responsable des ressources

humaines du cabinet de conseils Ernst & Young, était venue chercher cinq cadres ; elle a des contacts avancés avec une dizaine de demandeurs d'emplois qualifiés d'« intéressants ». Chris Ferguson, un des directeurs de Kentucky Fried Chicken – un réseau de restauration rapide –, a conservé une centaine de curriculum vitae et pense engager cinquante personnes. Le grand magasin Macy's a convoqué une douzaine de demandeurs d'emploi à des entretiens d'embauche. En revanche, Buck Consultants, une société spécialisée dans les ressources humaines du groupe Mellon Financial, était en quête de trente salariés et n'en a trouvé que trois correspondant à ses besoins.

Le stand qui avait le plus de succès était celui des pompiers de New York. Environ cent personnes se présentaient à l'heure pour obtenir des renseignements sur la façon de devenir un « firefighter », le héros préféré, aujourd'hui, des New-Yorkais. Autre signe des temps, deux recruteurs remontaient les files d'attente en proposant des stages pour devenir agent de sécurité et obtenaient un certain succès.

PRÉCARITÉ AGGRAVÉE

Cette bouffée de patriotisme économique ne doit cependant pas masquer le flot inexorable des suppressions d'emplois depuis le 11 septembre. Il y avait sept millions de chômeurs aux États-Unis à la fin du mois de septembre, contre cinq millions et demi un an auparavant. Selon les économistes, ce nombre va encore

rapidement augmenter, d'au moins un million et demi d'ici au milieu de l'année prochaine. Selon le syndicat AFL-CIO, 574 000 emplois ont été supprimés depuis les attentats du 11 septembre.

Dans certaines villes comme Las Vegas, Washington ou San Francisco, certains hôtels se sont séparés de trente pour cent de leur personnel. A New York, plus de cinq mille personnes travaillant dans l'hôtellerie ont été licenciées depuis les attentats. Trente restaurants à proximité du World Trade Center ont fermé, laissant environ un millier de serveurs et de cuisiniers à la rue. Les onze mille chauffeurs de limousine de la ville ont vu leur activité baisser de quarante pour cent depuis six semaines.

Les premiers touchés par les licenciements sont les salariés les plus vulnérables qui, profitant de la prospérité et du plein-emploi, avaient trouvé au cours des dernières années des « petits boulots ». « Les licenciements après le 11 septembre affectent des personnes et des familles qui souvent se sont déjà trouvées auparavant dans des situations précaires », explique Heather Boushey, du Economic Policy Institute. « Si nous n'y prenons garde, la situation pourra rapidement ressembler à celle du début des années 1980, quand le nombre de sans-abri avait explosé », s'inquiète Donald Witchead, directeur de la coalition nationale pour les sans-domicile fixe.

E. L.

L'AIEA réévalue le « risque terroriste » pour les centrales nucléaires

VIENNE

de notre correspondante

« Le monde a déjà connu deux chocs nucléaires : l'accident de Tchernobyl et la découverte d'un programme clandestin irakien pour développer des armes atomiques. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter un troisième ». Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Égyptien Mohamed El Baradei, ne cherche pas à minimiser « la nouvelle menace mondiale » que le terrorisme fait peser sur les installations nucléaires.

L'AIEA estime urgent de renforcer les systèmes de protection de « toutes les centrales, et pas seulement celles qui sont situées en Europe de l'Est », a déclaré M. El Baradei, lors d'une rencontre avec des

journalistes au siège de l'agence à Vienne, à l'occasion d'un colloque d'experts dont une session sera entièrement consacrée, vendredi 2 novembre, au problème du terrorisme nucléaire. « Tous les pays, a-t-il insisté, doivent démontrer à leur propre population, mais aussi à leurs voisins » l'efficacité des systèmes de protection mis en place autour de leurs installations civiles.

DÉTOURNEMENT DES MATIÈRES

En 2000, l'agence a effectué 2467 inspections des matériaux placés sous garantie dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire. Même s'il faut maintenant inclure des scénarios considérés il y a quelques semaines encore comme hautement improbables, comme l'impact d'un avion de

ligne, les centrales nucléaires ne sont sans doute pas le maillon le plus faible du dispositif. Le risque que des terroristes puissent entrer directement en possession d'une arme nucléaire, ou essayer de la fabriquer, reste également limité.

L'AIEA a ainsi offert ces dernières années des programmes d'encadrement et de soutien aux milliers de scientifiques et de techniciens qui ont travaillé jadis dans les recherches nucléaires soviétiques ou à des « États-voyous » (Rogue States).

L'Agence s'inquiète bien davantage du danger de détournement de matières nucléaires qui pourraient servir à fabriquer une « bombe sale » – susceptible de contaminer un segment limité de la popula-

tion, mais dont l'impact psychologique serait énorme : de faibles quantités de plutonium y suffiraient.

175 cas de trafic de matières nucléaires (dont 18 impliquant de l'uranium enrichi ou du plutonium) ont été recensés depuis 1993, mais les informations données par les États membres de l'AIEA ne sont pas toujours « adéquates », ni le suivi sur place satisfaisant. Or, depuis 1970, les quantités de matières radioactives utilisées dans le nucléaire civil ont été multipliées par six. Les lacunes sont surtout flagrantes dans les 651 réacteurs de recherche (284 sont en activité), dont certains – comme dans l'ex-Zaïre – sont dans un état lamentable.

Joëlle Stolz



■ WASHINGTON. Le président George W. Bush et son conseiller Karl Rove (à gauche), ont rencontré, mercredi 31 octobre, des dirigeants d'entreprise pour s'entretenir sur la situation économique américaine. Le recul de la croissance confirme la menace de récession, alors que les investissements sont en forte baisse depuis douze mois.

Une quatrième victime de l'anthrax, à New York, déconcerte les enquêteurs

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

C'était une petite dame coquette et brune, qui aimait les chapeaux et les foulards, la cuisine et la conversation, et qui pratiquait généreusement l'amitié. Une Vietnamiennne âgée de soixante et un ans, arrivée aux Etats-Unis en 1977, sans argent, et qui, après son divorce et la mort d'un fils dans un accident de la route, s'était construite une vie simple, entre son petit logement dans une banlieue de New York, et son travail modeste, dans la salle des fournitures d'un hôpital de Manhattan, au sous-sol.

Elle travaillait beaucoup, transportant médicaments et instruments réclamés par le personnel médical. On ne lui connaissait pas de famille en Amérique. Et quand elle a commencé la semaine dernière à ressentir des difficultés respiratoires, c'est vers ses voisins qu'elle s'est naturellement tournée. Probablement trop tard. Entrée dimanche 28 octobre à l'hôpital Lenox Hill avec de nombreux symptômes comme un mal de tête et une forte fièvre, et mise aussitôt sous assistance respiratoire, Kathy Nguyen y est décédée, mercredi 31, première victime new-yorkaise de la maladie du charbon sous sa forme respiratoire. Quatrième morte en Amérique, en l'espace de quatre semaines.

Mais le simple décompte des victimes de l'anthrax ne dit pas le choc provoqué par le décès rapide de M^{me} Nguyen, encore moins la consternation des autorités médicales. Car si les autres cas - malades en cours de traitement et décédés - répondaient à une sorte de logique, tant parce que leur appartenance à des médias faisaient d'eux des cibles potentielles, que parce qu'ils manipulaient professionnellement du courrier, ce dernier cas est une énigme totale.

La contamination s'est-elle faite à l'hôpital Eye, Ear and Throat, où travaillait la victime, son bureau étant situé assez près de la salle du courrier ? Les premiers tests d'environnement n'ont relevé aucune trace d'anthrax. Mais l'hôpital a été fermé, son personnel testé et mis sous antibiotiques ainsi que plusieurs centaines de malades et visiteurs ayant fréquenté les lieux depuis le 11 octobre. Il semble qu'une autre employée se plaigne d'une lésion à la main qui pourrait faire penser à la forme plus bénigne de la maladie du charbon. On en attend la confirmation.

Mais se pourrait-il, sinon, que la contamination ait eu lieu à la maison ? Peut-être par un pli ordinaire infecté par d'autres, ou par une machine de tri contaminée, comme on en a trouvé quatre, dans le principal centre postal de Manhattan ? Une quarantaine de tests préliminaires réalisés dans l'appartement se sont révélés négatifs.

Une enquête minutieuse a commencé, à la fois clinique et criminelle. La vie de M^{me} Nguyen est passée

au crible : ses amis, ses relations, ses loisirs, ses commerçants, ses déplacements. Des dizaines de policiers reconstituent son emploi du temps et prennent la ligne de métro numéro 6 qu'elle empruntait chaque jour. Avec cette inévitable question : et si la source d'infection n'était pas le courrier ?

Les enquêteurs ne disposent que d'un seul élément : des spores d'anthrax trouvés sur les vêtements de la victime lorsqu'elle est arrivée à l'hôpital. Elles pourraient y avoir été dispersées au moment de la contamination. On va bien sûr les comparer avec la substance trouvée dans les trois lettres adressées au sénateur Daschle, au journaliste Brokax et au directeur du *New York Post*. Mais le temps presse et les experts, dépassés par les événements, et stupéfaits par le cas de Kathy Nguyen, redoutent que l'offensive bioterroriste ne s'étende dans les prochains jours.

EXTENSION DE LA MENACE ?

Car les rapports du New Jersey font apparaître que deux autres personnes développent la maladie du charbon sous sa forme cutanée. Il s'agit d'une femme, comptable, travaillant près d'un bureau de poste contaminé dans la région de Trenton. Et d'un homme, employé du centre postal de Bellmawr, le plus gros complexe de tri du New Jersey, distribuant le courrier dans cent cinquante bureaux de poste. Une nouvelle inquiétante, non par la gravité de la maladie, soignée à temps, mais par l'étendue nouvelle de la zone infectée.

Les enquêteurs - à la fois sanitaires et policiers - déployés à New York se comptent aujourd'hui par centaines. La Maison Blanche s'est dite « préoccupée » par la mort de l'employée d'hôpital. Et le docteur Anthony Fauci, de l'Institut national de la santé, a jugé qu'il s'agissait de la nouvelle la plus énigmatique de ces dernières semaines : « Toutes les suppositions sont dépassées. » Le ministre de la justice, John Ashcroft, reconnaît avec dépit que l'enquête n'avait pas avancé. Mais les experts n'en sont pas moins de plus en plus inquiets, redoutant l'utilisation de la substance éminemment dangereuse non plus dans du courrier, mais dans un lieu public clos. Par exemple le métro.

A Kansas City (Missouri), des examens étaient en cours mercredi 31 octobre à la suite de la découverte de spores d'anthrax dans un bureau de poste. Quatorze sacs suspects contenaient 7 000 envois postaux du centre de Brentwood à Washington, où deux employés sont morts de la maladie. Dans un atelier de réparation et de nettoyage d'Indianapolis (Indiana), d'autres spores ont été découvertes dans du matériel postal également en provenance de Washington et en cours d'enquête.

Annick Cojean

Les huit recommandations du GAFI pour lutter contre le financement du terrorisme

Le Groupe d'action financière envisage d'établir une liste noire des Etats non coopératifs

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Encouragés successivement par le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, le ministre de la justice, John Ashcroft, et le secrétaire général d'Interpol, Ron Noble, les quelque 300 experts des 29 pays membres du Groupe d'action financière (GAFI) - financiers, policiers, juristes, diplomates, agents de renseignement -, réunis sous haute surveillance policière les 29 et 30 octobre à Washington ont répondu à l'unanimité à la nouvelle mission que leur avait proposée le G 7 au lendemain des attentats du 11 septembre : mettre au service de la lutte contre le financement du terrorisme l'expérience qu'ils ont acquise dans celle contre le blanchiment d'argent sale.

« Aujourd'hui le GAFI a défini de nouveaux standards internationaux pour combattre le terrorisme, que nous demandons à tous les pays du monde d'adopter et de mettre en œuvre », a déclaré la présidente de l'organisation, la Hongkongaise Clarie Lo, à l'issue de cette séance plénière extraordinaire qui s'est terminée tard dans la nuit de mardi à mercredi. « Leur mise en œuvre interdira aux terroristes et à leurs commanditaires tout accès au système financier international. »

Ces recommandations sont au nombre de huit :

● **Ratification de la convention** de l'ONU de décembre 1999 sur la

suppression du financement du terrorisme ;

● **Incrimination pénale** des infractions financières liées aux actes et aux organisations terroristes ;

● **Gel immédiat** de tous les fonds et avoirs des terroristes, de ceux qui les commanditent et des organisations terroristes, conformément à la résolution 1373 des Nations unies. Chaque pays devra adopter des mesures réglementaires et législatives qui permettront aux autorités ad hoc de saisir et de confisquer les actifs liés au financement du terrorisme ;

● **Déclaration de soupçons** des établissements financiers concernant les transactions liées au terrorisme ;

● **Renforcement de la coopération internationale judiciaire** ;

● **Surveillance des systèmes de transfert** de fonds parallèles (type hawala : réseau informel fondé sur la confiance, qui permet de verser de l'argent d'un bout à l'autre du monde sans déplacement physique de capitaux) ;

● **Identification des donneurs d'ordre** (avec leur adresse et leur numéro de compte) pour tous les transferts électroniques de fonds (via le système Swift notamment) et assortir cette obligation de sanctions pénales ;

● **Transparence** des entités non financières comme les organisations caritatives.

Les membres du GAFI se sont engagés à vérifier, d'ici à décembre 2001, si leurs propres législations et réglementations répondaient à ces nouvelles recommandations et, si ce n'est pas le cas, à les mettre en conformité d'ici à juin 2002. Ils invitent l'ensemble des pays non membres à suivre leur exemple. A l'issue de cette période, le GAFI examinera les efforts faits par les Etats en matière de lutte contre le financement du terrorisme et pourra envisager d'établir une liste noire des Etats non coopératifs.

Le GAFI, dont les moyens sont très faibles (un secrétariat de cinq personnes, un budget d'à peine 6 millions de francs) va donc tenter de relever ce défi lancé par le G 7 malgré l'énormité de la tâche. Les circuits financiers empruntés par les groupes terroristes sont la plupart du temps aux antipodes de ceux utilisés par la grande criminalité en raison de l'origine même des fonds : dans un cas, il s'agit d'argent sale, provenant de trafics en tout genre, recyclé dans l'économie légale, dans l'autre, d'argent propre, utilisé pour des activités terroristes.

Les représentants du FBI venus plancher devant le GAFI ont souligné la difficulté de l'exercice : en retraçant le parcours des terroristes liés aux attentats du 11 septembre, ils ont constaté que les transferts de fonds portaient sur de petites sommes - 1 000 dollars en moyenne - inférieures aux montants générale-

ment passés au crible par les banques. Selon M. Ashcroft, le développement de la maladie du charbon, par exemple, ne coûte que 500 000 dollars, qui peuvent facilement être financés en « petites coupures ». Par ailleurs, s'agissant des transferts électroniques, remarque un expert, il sera difficile de trier les opérations criminelles de celles qui ne le sont pas sur les 700 000 transactions électroniques quotidiennes.

Comme l'explique un policier, le « petit terrorisme » (poser une petite bombe par ci par-là), comme le projetait Kelkal, ne demande pas de grosse mise de fonds et fait appel à la petite délinquance : extorsion de fonds, braquage, racket, fraude à la carte bancaire, qui sont des méthodes bien connues. S'il s'agit de gérer des camps d'entraînement, de mobiliser et d'entretenir des équipes et de monter des opérations complexes, les montants sont plus importants et le financement passe par des investissements légaux, des dons versés aux associations caritatives souvent religieuses, des organisations non gouvernementales. Toute une panoplie encore inexplorée par le GAFI, où les agents de renseignement sont peu nombreux.

Les membres du GAFI devraient faire un premier point des recommandations décidées à Washington à l'occasion de leur session annuelle, prévue en février 2002, à Hongkong.

Babette Stern

La leçon d'ingénierie financière du colonel Kadhafi

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Participations minoritaires, sociétés écrans, cascades de holdings : si les organisations terroristes rencontraient encore des difficultés pour financer leurs activités, il leur suffirait de se reporter au témoignage du gérant de portefeuille du colonel Kadhafi pour prendre une leçon d'« ingénierie financière ». Dans un véritable pied de nez à Washington, Mohamed Ali El-Huwej a complaisamment raconté, au cours d'une série d'entretiens accordés au mois de septembre à Tripoli, comment, au nez et à la barbe des Américains, il a fait fructifier le petit capital du colonel, alors que la Libye est au ban des Etats-Unis depuis 1996, ainsi que le rapporte l'*International Herald Tribune*. Et ce grâce à des opérations menées aussi bien en Europe qu'en Afrique ou aux Etats-Unis.

Selon ce petit génie de la finance, le portefeuille d'actions de la Libye, qui s'élève à 8 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros), est réparti dans soixante-douze compagnies de quarante-cinq pays différents. A savoir : 5 % dans Banca di Roma - la quatrième banque italienne -, 45 % dans Oil-Invest Grup, dont la principale participation est la société italienne Tamoil, 6 % de l'ONA - la plus grande compagnie marocaine -, 16 % dans Olcese - une société de coton italienne -, 48 % du Corinthia Palace Hotel de Malte et

1 milliard de dollars dans l'immobilier britannique situé principalement dans la City, mais où ? motus et bouche cousue. La Libye détient également des participations dans plus de cent banques qui disposent de bureaux de New York à Ouagadougou (capitale du Burkina Faso), un réseau de participations monté au cours des quinze dernières années qui montre la compétence des terroristes à faire circuler leur argent dans le monde entier.

L'ELDORADO EUROPEEN

Pourtant la Libye figure en bonne place sur la liste du département d'Etat des pays qui financent le terrorisme. Et les citoyens américains qui se risqueraient à faire des affaires avec ce régime encourraient une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et 250 000 dollars d'amende. Ce qui n'empêche pas M. El-Huwej d'exercer son métier avec succès, jouant au chat et à la souris avec le Trésor américain par le biais de la Libyan Arab Foreign Investment Co, Lafico, et de la Libyan Consulting Board for Foreign Investment dont il est président.

M. El-Huwej, né à Tripoli et doté d'un diplôme de management délivré par Arthur D. Little à Boston, sait parfaitement qu'il figure sur la liste noire des personnes et organisations dressée par l'Office of Foreign Assets Control (Ofac), cet organisme dépendant du Trésor qui a récem-

ment désigné les banques soupçonnées de liens avec le réseau d'Oussama Ben Laden, Al-Qaïda. Mais le monde entier n'est pas l'Amérique et, pour le bonheur de M. El-Huwej, de nombreux pays européens ont été ravis d'accueillir son argent. Il ne cache pas que près de 90 % de ses avoirs liquides (6 milliards de dollars) sont dans des banques européennes, le milliard restant étant placé dans des banques étrangères détenues par la société sœur de Lafico, Libyan Arab Foreign Bank.

M. El-Huwej a pourtant une frustration. Il souhaiterait investir directement aux Etats-Unis où les participations de la Libye - 1 milliard de dollars dont une grande partie des fonds appartenant à la Libyan Arab Foreign Bank - sont gelées depuis 1985. Se sachant sous haute surveillance du Trésor, M. El-Huwej n'entend évidemment pas investir sous le nom de Lafico. Mais il ne cache pas qu'il a d'autres ressources. Dont il ne dira rien, le Trésor américain n'ayant pas besoin d'en savoir plus, estime-t-il. Interrogé sur la prospère entreprise dirigée par M. El-Huwej, le Trésor américain ne dira rien non plus « pour que Tripoli ne sache pas combien il en sait long sur ses investissements ». C'est en tout cas la réponse obtenue d'une porte-parole du Trésor, Tasia Scolinos.

Ba. S.

Riyad Salamé, gouverneur de la Banque centrale du Liban

« Le Liban enquête sur l'éventuelle existence de comptes liés au terrorisme »

« Le Liban, qui n'a toujours pas été rayé de la liste noire des pays soupçonnés de favoriser le blanchiment d'argent établie par le GAFI (Groupe d'action financière), est-il disposé à coopérer dans la lutte contre le financement du terrorisme ?

Le Liban a adopté une loi pour la lutte contre le blanchiment d'argent en avril 2001, et le 4 juillet il a formé une commission chargée de lutter contre le blanchiment d'argent. Cette commission a déjà traité plusieurs dossiers et, après les attentats du 11 septembre, nous avons coopéré pour enquêter sur l'éventuelle existence de comptes reliés aux activités terroristes. Nous procédons à des investigations sur plus de trois cents noms. Ce sont des listes qui nous ont été communiquées sur la base de résolutions prises par l'ONU en 1999 et de listes américaines.

Cela étant dit, le Liban a reçu dès le mois de juillet une lettre de la présidente du GAFI, Clarie Lo, lui indiquant qu'il était sur la bonne voie [pour être rayé de la liste noire]. Nous attendons la visite, qui, je l'espère, se fera le plus rapidement possible, d'une mission du GAFI chargée de s'assurer de l'application des mesures anti-blanchiment. C'est après cette période probatoire que le Liban sera « délisté ». Cela devrait se faire en janvier ou en juin 2002. En attendant, aucune demande de sanction n'a été faite

contre nous, et nos banques opèrent normalement avec toutes les banques du monde sans entrave.

Quelle est ou quelles sont les nationalités qui vous ont été signalées par les listes de noms ?

Il s'agit d'Afghans, de Pakistanais et de ressortissants arabes. Trois Libanais, ceux-là mêmes qui figurent sur la liste américaine des vingt-deux terroristes les plus recherchés, font partie du groupe. Il s'agit des auteurs du détournement en 1985 d'un avion de la TWA. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas trouvé trace de l'un ou l'autre de leurs comptes. Néanmoins, les instances qui ont été données aux banques sont strictes et claires, et la commission spécialisée enquête, étant entendu que si on trouvait trace de l'un ou l'autre de ces comptes, il serait immédiatement gelé.

Avez-vous constaté un quelconque afflux de capitaux libanais et/ou arabes au Liban après les attentats du 11 septembre ?

Le Liban, je vous le rappelle, a officiellement condamné ces attentats. Il est vrai que les Arabes, dont les Libanais, peuvent à l'heure actuelle hésiter à se déplacer à l'étranger, à cause des réactions [anti-arabes] consécutives aux attentats. Cela, couplé à un refus de la mondialisation à outrance, devrait encourager une plus grande régionalisation des économies - et pas uniquement dans le monde arabe

d'ailleurs. Si cette régionalisation se confirme, je pense que le Liban retrouvera un rôle régional important en termes de services, notamment dans le secteur bancaire, qui est un secteur sain et professionnel.

Faute de chiffres, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de dire si ce mouvement est amorcé, mais certaines visites effectuées au Liban et certaines questions qui nous sont posées révèlent qu'il existe un réel intérêt pour refaire de Beyrouth une place pour les transactions ou les services. Le Liban a tous les atouts, législatif, juridique et humain pour cela. Dans le passé, à l'occasion de crises régionales ou mondiales, le Liban a joué un rôle de refuge, de plaque tournante. Une opportunité du même genre s'ouvre aujourd'hui.

Quid de la situation financière, dont les analystes brossaient un tableau plutôt gris ?

Les anticipations pessimistes ne se sont pas concrétisées puisque les marchés, surtout les marchés de change, sont positifs et qu'il existe un regain d'intérêt pour la livre libanaise. C'est un indicateur essentiel, dans la mesure où le niveau de confiance dans l'avenir économique du pays se traduit d'abord sur les marchés des changes et la demande d'acquisition de la monnaie nationale. Depuis plus d'un mois, la tendance à l'offre du dollar s'est accentuée et la Banque centrale intervient

pour acheter des devises. Il y a donc un excédent de devises et un regain d'intérêt pour la livre libanaise. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHEN

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA
Stelner - Coton - Diva - Burnas - Durviter etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 / 7

Les B-52 américains ont pilonné des positions talibanes au nord de Kaboul

Pour la première fois depuis le début de la campagne aérienne contre l'Afghanistan, des bombardiers lourds sont entrés en action, mercredi, sur la ligne de front près de la ville stratégique de Bagram, alors que des dirigeants de l'Alliance du Nord annoncent de nouvelles offensives contre la capitale et Mazar-e-Charif

BAGRAM et DJABAL-UL-SARAJ
(plaine de Shomali)
de notre envoyé spécial

Si l'effet militaire est encore incertain, l'effet psychologique, lui, est

REPORTAGE

Sur le front, les commandants des unités de combat ont reçu l'ordre de se tenir prêts

garanti. Pour la première fois depuis le lancement de raids aériens sur la ligne de front de la plaine de Shomali, au nord de Kaboul, l'aviation américaine a envoyé, mercredi 31 octobre, des bombardiers B-52 pilonner les positions talibanes. Ce tournant intervient au moment où certains chefs de l'opposition afghane annoncent leur intention de lancer une offensive terrestre sur Kaboul.

Comparés aux raids fort limités visant ces positions depuis deux semaines, les opérations des B-52 pourraient se révéler nettement plus destructrices pour les forces talibanes. Venant du nord et volant à haute altitude, les bombardiers ont décrit un arc de cercle au-dessus de la plaine de Shomali, avant de larguer leurs bombes le long des lignes de front, entre Bagram et Karabak. La cible était apparemment une route, partant de Kaboul, utilisée par les talibans pour ravitailler le front. D'autres raids ont suivi le passage des B-52. De Bagram, ville stratégique, en raison de son aéroport très convoité, les champignons de fumée étaient nettement visibles. Certains soldats du Front uni (Alliance du Nord) ne cachaient pas leur enthousiasme devant ce spectacle jusqu'alors inconnu.

Si elle se confirme au cours des prochains jours, cette nouvelle éta-

pe dans l'intensification des raids aériens sur les lignes de front répond aux attentes d'un Front uni qui semble toujours hésitant sur la tactique militaire à adopter. Après l'échec d'une offensive autour de Mazar-e-Charif, les dirigeants de l'opposition ont choisi d'attendre un soutien américain plus appuyé. Peu à peu, à un rythme qui dépend peut-être davantage de contingences politiques que d'un intérêt strictement militaire, Washington paraît répondre à ce souhait, à la fois en bombardant les lignes de front et en envoyant des équipes militaires sur le terrain (*lire ci-dessous*). Avec un effet immédiat : on évoque de nouveau, au sein de la hiérarchie du Front uni, l'éventualité d'offensives en direction de Mazar-e-Charif et de Kaboul.

Ahmed Zia, l'un des frères du défunt commandant Ahmed Chah Massoud, a confié, mercredi 31 octobre, qu'« une décision finale

devrait être prise dans les prochains jours » et qu'« une offensive [sur Kaboul] devrait commencer aussi vite que possible ». Membre influent du Conseil suprême du Front uni, Ahmed Zia a expliqué, dans un entretien à l'agence Reuters, que, puisque « les Américains bombardent chaque jour les lignes de front talibanes, il devient dorénavant possible de passer à l'action ». Il s'est même avancé à estimer que l'attaque pourrait avoir lieu « dans quatre à cinq jours ».

« PAS ASSEZ D'ARMES »

Revenant sur l'échec de la première offensive sur Mazar-e-Charif, Ahmed Zia a reconnu qu'« elle n'a pas fonctionné selon les plans prévus », attribuant cet échec à « une mauvaise préparation » et à un aspect « émotionnel ». Des officiers avouent également que le Front uni s'est précipité trop tôt à l'assaut des lignes talibanes, dont la capacité

défensive n'avait pas encore été perturbée par les opérations américaines. Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle offensive visant Mazar, le général Abdul Rachid Dostom, chef ouzbek du Front uni, joint au téléphone par Reuters sur sa base de Dara-Souf, a déclaré, mercredi : « Nous étudions la situation, mais en ce moment nous n'avons pas assez d'armes et de munitions ».

La question est désormais de savoir quand la résistance talibane pourrait être entamée. En contemplant les raids des B-52, le commandant de Bagram, le général Baba Jan, paraissait encore douter de leur efficacité. « Il n'y a aucun mouvement de retrait des talibans, constatait-il. Des destructions, oui, mais pas de retrait. Peut-être faudrait-il encore dix à vingt jours de tels bombardements pour que les talibans fuient les lignes de front. Jusqu'à présent, ce n'est pas suffisant pour nous

permettre d'avancer. » Il est par ailleurs surprenant que des chefs militaires annoncent à l'avance des offensives, comme des commandants s'y sont risqués cette semaine à propos d'un deuxième assaut, paraît-il imminent, contre Mazar-e-Charif.

Ces incertitudes sont toutefois dorénavant ponctuées, contrairement aux dernières semaines, par des envois de renforts vers les fronts de la plaine de Shomali. Des troupes fraîches sont arrivées du nord du pays, après des séances d'entraînement près de la frontière tadjike. Si leurs armes paraissent toujours aussi vétustes, ces soldats ont reçus des uniformes et des munitions. A leur arrivée, ils sont harangués par des officiers qui évoquent une offensive vers Kaboul mais aussi « la voie tracée par Ahmed Chah Massoud » qui ne souhaitait pas, si tant est qu'il en avait la capacité militaire, attaquer la capitale sans qu'une solution politique permette un retour à la paix.

A la base militaire 508 de Djabal-ul-Saraj, un ancien baraquement de l'ex-armée rouge, des villageois réservistes ont également été appelés à rejoindre leurs unités. Ils sont peu à peu envoyés vers les lignes de front. Ils étaient trois cents, il y a deux jours, à percevoir leur paquetage et leur kalachnikov. Des chars et des canons ont aussi, pour la première fois, été acheminés, mercredi, de la vallée du Panchir vers la plaine de Shomali.

Le Front uni aurait reçu, selon Ahmed Zia, une trentaine de chars supplémentaires, livrés par la Russie. Selon lui, Moscou avait promis au commandant Massoud, avant sa mort, de faire parvenir 70 chars d'assaut cet automne à l'opposition afghane. Si ces mouvements ne signifient pas forcément qu'une offensive d'envergure est imminente, les commandants d'unités de combat ont reçu l'ordre, les raids aériens américains s'intensifiant, de se tenir prêts.

R. O.

Rémy Ourdan

Furtivement, des conseillers américains épaulent les combattants du Front uni

BAGRAM et CHARIKAR
(plaine de Shomali)
de notre envoyé spécial

Officiellement, un mois et demi après les attentats aux Etats-Unis, ils n'existent pas. Pour le D' Abdullah, chef de la diplomatie et porte-parole du Front uni (Alliance du Nord), ils ne sont pas arrivés. Pour Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, il ne s'agit que d'« un effectif très modeste ». Où sont donc les équipes militaires américaines envoyées aux côtés des combattants anti-talibans ?

Certains jours, sur les sentiers qui mènent à l'aéroport de Bagram, on peut voir circuler une colonne de jeeps aux vitres fumées, escortées par des soldats du quartier général de la plaine de Shomali. Les journalistes étrangers sont alors brusquement expulsés de certains secteurs du front. Parfois, exceptionnellement, ayant tardé à plier bagage, un reporter peut voir une équipe d'une dizaine d'hommes vêtus d'habits civils, le cheveu coupé court, s'installer sur le toit d'une maisonnette en ruines servant de poste d'observation aux combattants de l'Alliance du

Nord. Parfois, encore plus exceptionnellement, il est possible d'apercevoir ces mystérieux voyageurs, une fois les raids aériens du jour achevés, rentrer à Charikar, la dernière ville de la plaine de Shomali avant le front.

Le premier à avoir levé un coin du voile à propos d'une présence militaire américaine sur le territoire contrôlé par le Front uni est Younès Kanouni, le ministre de l'intérieur de l'opposition afghane. Il a révélé que « trois équipes de huit à dix hommes » étaient présentes dans le nord du pays. L'unité aperçue autour de l'aéroport de Bagram a été déposée par hélicoptère, il y a deux semaines, dans la vallée du Panchir, avant d'être acheminée à Charikar.

Les premiers soldats et conseillers américains auraient, selon nos informations, été répartis aux trois endroits stratégiques du territoire de l'opposition. A Charikar et Bagram, dans la plaine de Shomali, pour le front de Kaboul ; à Takhar, pour le front de Taloqan ; et à Dara-e-Souf, pour le front de Mazar-e-Charif. Un porte-parole militaire de cette enclave a confirmé, il y a quelques

jours, leur arrivée : « Quinze à vingt Américains sont venus à Dara-e-Souf afin de coordonner les attaques contre les talibans. »

Des envoyés de Washington dans la plaine de Shomali participeraient, par ailleurs, aux travaux de construction de l'aéroport de Goulbahar. D'où la consigne donnée parfois aux gardiens de l'endroit de lâcher une rafale de kalachnikov au-dessus des têtes de journalistes que leur curiosité a conduit à s'aventurer trop près des bulldozers.

« MISSIONS DE LIAISON »

Située juste au sud de la vallée du Panchir, hors de portée des tirs talibans, cette piste d'atterrissage devrait être ouverte durant le mois de novembre. Si le D' Abdullah affirme qu'elle accueillera des vols humanitaires, des officiers confirment que la principale fonction de l'aérodrome de Goulbahar sera de servir de base logistique militaire. La principale route du nord est désormais coupée par la neige, pour les huit prochains mois. Et les rares vols en hélicoptère ne permettent pas au Front uni d'être ravitaillé autant que le nécessiteraient les offensives prévues,

qu'elles se déroulent avant ou après la période la plus rude de l'hiver.

Donald Rumsfeld, en confirmant la présence d'équipes américaines aux côtés de l'Alliance du Nord – de nature différente que les commandos opérant en secret en territoire taliban – a énuméré leurs premiers objectifs : « Missions de liaison » avec les combattants de l'opposition, « coordination du ravitaillement » du Front uni et « ciblage » des positions talibanes visibles depuis le front et bombardées par l'aviation américaine.

Ils n'existaient pas, jusqu'à cette déclaration de M. Rumsfeld, et pourtant ils étaient bien là, près des lignes de front. La perspective d'opérations militaires accrues devrait inciter Washington à augmenter encore sa présence aux côtés des moudjahidins, sans que l'on sache dans quelle mesure des officiers américains participent à l'état-major du Front uni et à l'élaboration des plans de bataille. Ces conseillers-là, officiellement, n'existent toujours pas.

Au Pakistan, les tribus du Nord-Ouest soutiennent le mollah Omar

MINGAORA (province du Nord-Ouest, Pakistan)
de notre envoyé spécial

Depuis six ans déjà, le maulana Fazul Haq fait un rêve, toujours le même. Le Pakistan n'existe plus, les talibans afghans l'ont conquis. La

REPORTAGE

« Que le gouvernement change de politique, ou nous allons changer le gouvernement »

télévision et les caméras sont interdites, la musique et la vidéo prohibées, on coupe les mains des voleurs, on tranche la gorge des traîtres, on pend les violeurs, on lapide les femmes adultères à mort. « Ah, ce serait vraiment idéal », sourit-il dans sa longue et réglementaire barbe de jais. Vous avez des enfants : c'est vraiment ce que vous voulez pour eux ? L'homme ne comprend pas la question. Problème de traduction ? Mais il est inutile de répéter. Fazul Haq veut vraiment la « talibanisation » du Pakistan. Et il n'est pas le seul.

Sur les contreforts de l'Hindou Kouch, du Kohistan au nord jusqu'au Balouchistan au sud, sur plus de 1 500 kilomètres de long et 150 à 200 kilomètres de large, les zones tribales du Pakistan bouillonnent de colère contre « ce gouvernement de kafirs [infidèles] » qui a osé prêter le territoire national et quelques bases aériennes « aux croisés qui veulent détruire l'islam en commençant par l'Afghanistan ». Mardi, on a frôlé le massacre. Cinq jours durant, à l'instigation des formations religieuses fondamentalistes comme le Jamiat Ulema-e-Islami (Rassemblement des oulémas de l'islam, JUI), la plus puissante de toutes, des milliers de guerriers tribaux, armés notamment de mitrailleuses lourdes et de lance-grenades, ont bloqué en plusieurs endroits toute circulation sur l'ancienne Route de la soie, qui relie la

Chine au « pays des Purs ». Cinq jours et cinq nuits durant, assiégé par les notables des localités privées d'approvisionnement par le blocus et par plusieurs de ses ministres et homologues généraux tout aussi mécontents de la politique suivie depuis le 11 septembre, le gouvernement militaire du président Pervez Moucharraf s'est demandé quoi faire. Tirer, c'était risquer une véritable guerre civile dans des zones stratégiquement capitales puisqu'elles longent l'Afghanistan. Bien organisés, les mutins n'avaient qu'une seule revendication : « Que le gouvernement change immédiatement sa politique vis-à-vis des Américains, ou bien c'est nous qui allons changer le gouvernement. »

Des appels à l'armée pour qu'elle se débarrasse du général Moucharraf sont régulièrement lancés. Pour

Soufi Mohammed et ses bataillons de fidèles

A la tête du Tariki Nefazi Sharia Mohammedi (TNSM, Mouvement pour l'imposition de la charia de Mohammed-que-la-paix-soit-avec-Lui), le maulana Soufi Mohammed disposerait aujourd'hui de plusieurs centaines de milliers de sympathisants. Dans les zones tribales sous son influence, les filles vont encore moins à l'école qu'ailleurs, les barbes doivent être réglementaires et la justice, islamique comme il se doit, est parfois expéditive. Les élections ? « Une invention occidentale et anti-islamique », répond son lieutenant, le maulana Fazul Haq. En 1994, ses partisans ont bloqué pendant seize jours la route de Peshawar à Mingaora. Durant près d'une semaine, ils ont occupé cette ville d'un million d'habitants, aéroport compris, assassiné quelques notables et fonctionnaires, s'en prenant notamment à la minorité chiite, jugée « hérétique ». Finalement, l'armée a pu déloger les partisans de Soufi Mohammed, au prix d'une douzaine de morts.

éviter le pire, celui-ci a dû accepter une médiation dont il se serait sans doute bien passé, celle d'un « saint homme » unanimement respecté par les « djihadis », comme on nomme ici les partis religieux extrémistes : le mufti Shamazaï, de Karachi. Naguère reçu à Kandahar par le mollah Omar, chef suprême des talibans, le mufti juge lui aussi « criminelle » l'alliance du Pakistan avec les Etats-Unis. Il a pu toutefois convaincre les guerriers de lever le

siège. « Mais si rien n'a changé d'ici une semaine, nous reviendrons », ont averti les chefs.

C'est une région montagneuse d'une beauté à couper le souffle des plus blâsés. Ce sont des champs de blé et des rizières, de hauts pins, d'immenses eucalyptus, des paysans courbés sur la besogne, ahant derrière des houes tirées par d'énormes et majestueux buffles noirs. Ce sont des régions où l'on se déplace souvent à cheval et où l'on croise encore des caravanes de chameaux chargés de ballots.

Ce sont les zones tribales du Nord pakistanais. Au sud, c'est plus sec, plus poussiéreux, plus pauvre encore. Et pourtant, pas une localité, pas une ville, pas un bourg de ces régions semi-autonomes n'y échappe : chaque jour, sur les marchés encombrés et les places publi-

hommes, 1 % pour les femmes –, les candidats se bousculent littéralement. Parfois, il s'agit simplement de mettre la main sur une arme – « le bijou du Pachoune », prétend la coutume –, mais le plus souvent il y a, derrière le désir de combattre, une vraie foi, une véritable impossibilité à comprendre comment un Etat, le leur, qui a soutenu le phénomène taliban depuis sa naissance, en 1994, choisit de l'abandonner et même de le combattre pour le compte des « kafirs ».

AIDE FRATERNELLE

C'est sur cette incompréhension, qui les rend furieux, que jouent les fondamentalistes. Parmi les plus dangereux, le maulana Soufi Mohammed, deux épouses, treize enfants et bientôt soixante-dix ans (*lire ci-contre*). Ancien du JUI, Soufi Mohammed a créé son propre parti dans la région, à Maidan, il y a quinze ans, le Tariki Nefazi Sharia Mohammedi (TNSM). Depuis que la campagne américaine fait rage en Afghanistan, le septuagénaire prépare ses troupes à prendre les armes.

A Kandahar, ces dernières quarante-huit heures, l'homme fort du Malakand et des vallées de Swat a proposé son aide fraternelle au mollah Omar. « Il lui a dit : "J'ai neuf mille guerriers prêts au djihad contre les infidèles" », nous rapporte Fazelullah, son fils aîné. Pour les tribus pakistano-afghanes, la frontière n'existe pas et, de toute façon, ce sont elles qui la contrôlent. Le « commandeur des croyants » d'Afghanistan a réfléchi : « Envoyez-moi ceux qui ont vingt-cinq ans au moins, cinquante au plus. Envoyez-nous ceux qui sont entraînés au combat, surtout ceux qui savent manier les armes lourdes », a répondu le mollah Omar, toujours selon Fazelullah. « Les autres pourront venir lorsque la guerre commencera vraiment, c'est-à-dire lorsque les Américains nous envieront leurs troupes terrestres. »

Patrice Claude

Sur le front de l'information, avec le boucher de Kaboul...

LE CORRESPONDANT d'Al-Jazira à Kaboul, Teyssir Allouni, est un reporter de guerre toujours impeccablement habillé : mercredi 31 octobre, pour la première fois depuis le début des frappes, il porte une veste en laine. Le ciel est bleu à Kaboul, mais il fait déjà

froid. « Et il n'y a pas assez de bois acheminé pour chauffer tout le monde. »

Dans un marché de la capitale afghane, Teyssir Allouni note un changement dans le comportement des Kabouliis : « Au début des frappes, et les quelques jours qui précédaient, les gens de la rue étaient quelque peu partagés sur la position à adopter vis-à-vis des talibans. Fallait-il ou non livrer Oussama Ben Laden aux Américains ? Aujourd'hui, avec la multiplication des erreurs de frappes et le nombre de civils touchés, il semblerait que les gens du peuple soient soudés avec les talibans. »

Teyssir Allouni nous apprend qu'au début, des Kabouliis se posaient des questions. Ceux-là, on ne se souvient pas les avoir vus un jour sur l'antenne d'Al-Jazira. Aujourd'hui un boucher afghan peut confier à Teyssir Allouni que « cette guerre n'est pas contre Oussama Ben Laden, qui n'est qu'un étranger réfugié en Afghanistan, mais contre le peuple afghan musulman ».

Nullement gêné par les mouches attirées par la viande exposée, Teyssir Allouni profite de la disponibilité du boucher pour aborder avec lui le reportage de la journée : comment, en temps de guerre, les Afghans font-ils pour se tenir informés ? Charia, la seule radio (étatique) de la ville, a été détruite par les bombardements, la presse, « qui d'origine n'était pas très prise », ne paraît plus, et les enfants du marché

ont beau triturer un petit poste de radio, aucune voix ne semble leur parvenir du ciel. Kaboul, ville coupée du reste du monde. La question du reporter semble étonner le boucher : « Qui me donne les nouvelles de ce qui se passe ? Les gens. » C'est dans les mosquées que les Afghans « apprennent » ce qui se passe chez eux et ailleurs, nous suggère le reportage de Teyssir Allouni. « Les mosquées ont toujours été avec le régime des talibans », affirme fièrement un imam interviewé.

A Kandahar, l'envoyé spécial Youssef Echoulli annonce le bilan des frappes de la journée : 15 morts et 11 blessés. Observateur attentif, il tient à préciser que « les frappes étaient moins intenses que celles d'hier ». Une clinique en ruine, trois ambulances détruites, et il ne reste plus que des poussières du siège de l'association Wafa, qui figurait dans la liste des organisations islamiques à caractère caritatif soupçonnées de financer des réseaux d'islamistes armés.

MARCHES DE PROTESTATION

Des dizaines d'Afghans en colère improvisent des marches de protestation : « Contre l'Amérique, la Grande-Bretagne et Pervez Moucharraf », traduit Youssef Echoulli. Dans cette ville où les talibans armés se laissent capter par la caméra numérique de l'envoyé spécial d'Al-Jazira, d'autres observateurs sont arrivés hier. Une délégation de « journalistes occidentaux » que Youssef Echoulli filme tout en rassurant son siège à Doha : « Encadrés par les talibans, ils ne doivent rester que quelques jours, principalement pour des raisons de sécurité. Ici, les Afghans sont tellement furieux qu'ils n'accepteront pas de les voir se balader dans leurs ruines. D'ailleurs les Afghans n'acceptent pas les gens qui ne portent pas leurs tenues. » Encore une information qui nous avait échappé...

Tewfik Hakem



BANARAS KHAN/AP

■ **KANDAHAR (AFGHANISTAN).** Dans un quartier résidentiel de Kandahar, des miliciens talibans contemplant, mercredi 31 octobre, les débris d'un cantonnement abandonné, détruit par l'aviation américaine il y a une dizaine de jours au cours d'un bombardement qui a fait deux morts. Washington a averti le régime de Kaboul que l'offensive aérienne américaine contre l'Afghanistan, commencée il y a 26 jours, allait maintenant se concentrer et s'intensifier sur les positions talibanes à travers tout le pays.

Les dirigeants saoudiens s'irritent des critiques de la presse américaine contre le royaume

LES DIRIGEANTS des deux pays ont beau affirmer qu'il n'en est rien : à aucun moment de leur histoire septuagénnaire, les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite n'ont été aussi malmenées. Ce sont les attentats anti-américains du 11 septembre qui ont déclenché la crise. La presse américaine a été la première à ouvrir le feu, accablant le royaume d'accusations, mais semblant aussi découvrir certaines vieilles évidences, telles le fait que le régime saoudien n'est pas un exemple de démocratie, que la richesse pétrolière occulte des réalités économiques et sociales moins reluisantes, que l'« amitié » saoudo-américaine est une question d'intérêts réciproques — le pétrole en échange de la sécurité —, que le wahhabisme est l'une des formes les plus rigoristes de l'islam et que la famille royale fait face à une surenchère intégriste. De « modéré » avant le 11 septembre, le royaume est soudain devenu un suppôt de l'extrémisme.

Chose rarissime dans le royaume, dont les dirigeants ne réagissent généralement pas aux commentaires de presse, laissant aux éditorialistes le soin de dire ce qu'ils pensent eux-mêmes, le prince héritier Abdallah ben Abdel-Aziz, qui assure la gestion du royaume à cause de la maladie du roi, est lui-même monté au créneau pour réfuter ces accusations. « Les attaques virulentes des médias occidentaux contre le royaume relèvent d'une vieille rancune contre l'islam et contre l'attachement de l'Arabie saoudite à l'islam. Nous n'acceptons aucun chantage lorsqu'il s'agit de défendre notre religion et notre nation », a dit le prince. Le royaume « n'entreprendra aucune action qui ne soit au service de l'islam et des musulmans. L'islam est une religion d'amour, de fraternité, de dévotion et de paix ».

Le vice-ministre de l'intérieur, Ahmed ben Abdel-Aziz, a réfuté les accusations de tiédeur, mettant au défi de prouver que le royaume ait jamais refusé de coopérer en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Si la quasi-chasse aux Saoudiens continue aux Etats-Unis, le royaume

demandera à ses ressortissants de rentrer ou de partir ailleurs, a prévenu de son côté le ministre de l'intérieur, Nayef ben Abdel-Aziz.

A en croire la presse saoudienne, des milliers de Saoudiens ont été victimes de vexations aux Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre. Une centaine ont été interrogés et une douzaine seraient encore aux mains des enquêteurs. Un journaliste saoudien affirme que ces interpellations ont profondément choqué les Saoudiens, car elles ternissent des réputations, malgré les élargissements ultérieurs. Plus généralement, on estime en Arabie saoudite, que l'affaire afghane a servi de détonateur à

« Les attaques des médias occidentaux contre le royaume relèvent d'une vieille rancune contre l'attachement de l'Arabie saoudite à l'islam »

Abdallah ben Abdel-Aziz, prince héritier

des rancunes injustement accumulées. Le royaume paierait le prix de sa distanciation de la politique américaine, en particulier sur la crise israélo-palestinienne. C'est d'ailleurs l'un des griefs qui ont été retenus aux Etats-Unis contre Riyad — et Le Caire —, certains se disant indignés de ce que le sénateur John McCain a qualifié de « double jeu » de l'Arabie saoudite, qui couple son engagement dans la lutte contre le terrorisme et son exigence de voir régler le problème palestinien.

Ce n'est pas le seul reproche. Mardi 30 octobre encore, dans le *New York Times*, Thomas Fried-

man est revenu à la charge pour la troisième fois en dix jours. Le 11 septembre, affirmait-il, « nous avons appris ce que nous ne savions pas à propos de l'Arabie saoudite : qu'elle était le premier financier des talibans, que quinze des auteurs des attentats étaient de jeunes Saoudiens mécontents et que l'Arabie saoudite autorisait des collectes de fonds pour Oussama Ben Laden — aussi longtemps qu'il n'utilisait pas l'argent pour attaquer le régime ». Thomas Friedman s'en prend aussi au système éducatif qui, dit-il, relayé par la télévision et sur Interne, demande aux musulmans de considérer « les infidèles (les non-musulmans) comme des ennemis ».

A la mi-octobre déjà, le *New York Times* accusait le royaume d'avoir fourni « l'argent, l'enseignement religieux et les diplomates » qui ont « aidé les talibans à assurer leur mainmise sur l'Afghanistan », d'avoir couvé les écoles fondamentalistes au Pakistan, vivier des partisans d'Al-Qaïda, et autorisé des organisations caritatives à financer ce réseau terroriste. Riyad, écrivait encore le journal, refuse de geler les avoirs de Ben Laden et de ses associés et de coopérer à l'enquête sur les Saoudiens impliqués dans les attentats. *Last but not least*, l'Arabie saoudite interdit aux Américains l'utilisation de ses bases aériennes pour lancer des attaques contre l'Afghanistan.

Le magazine *The New Yorker* n'est pas en reste, affirmant, dans sa dernière livraison, que depuis... 1994, les écoutes effectuées par l'Agence nationale de sécurité ont révélé que le régime saoudien était « de plus en plus corrompu », coupé de la population et « si affaibli et effrayé » qu'il paye sa survie à coups de centaines de millions de dollars versés aux groupes fondamentalistes qui le menacent. Dès 1996, ajoute le magazine, l'argent aurait servi à aider l'organisation Al-Qaïda et d'autres groupes extrémistes en Afghanistan.

Reste à savoir pourquoi, si certains de ces accusations sont avérées depuis des années, elles n'ont en rien altéré, jusqu'au 11 septembre, les liens saoudo-américains...

Mouna Naïm

M. Jospin confirme l'engagement de nouveaux moyens français

« LE DIALOGUE franco-américain se poursuit sur d'autres contributions » de la France à l'opération militaire engagée par les Etats-Unis contre le régime taliban en Afghanistan, a fait savoir un communiqué de l'Hôtel Matignon diffusé mercredi 31 octobre à l'issue d'une réunion entre le premier ministre, Lionel Jospin, et des parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le gouvernement y réaffirme que cette participation « implique que nous soyons pleinement associés à la définition des objectifs et à la planification des opérations ».

Dans le but d'informer le Parlement, M. Jospin a pris l'initiative de réunir régulièrement les présidents de groupes et des commissions de la défense et des affaires étrangères des deux chambres. Une première

réunion avait eu lieu le 10 octobre. Celle de mercredi, qui a duré une heure et demie, a été l'occasion de « réaffirmer la solidarité française dans la lutte antiterroriste que mènent les Etats-Unis en Afghanistan contre l'organisation Al-Qaïda », a indiqué Matignon. Participaient à cette réunion les ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine, de la défense, Alain Richard, des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, et le chef d'état-major des armées, Jean-Pierre Kelche.

Le premier ministre a confirmé les capacités militaires engagées depuis le début des frappes, le 7 octobre. « Il s'agit, selon le communiqué, du déploiement de Mirage-IV de reconnaissance et d'observation, d'un avion Transall-Gabriel de

recueil de renseignement électromagnétique et d'un groupe naval de planification des opérations. »

Jacques Chirac avait annoncé, le 25 octobre à la base d'Istres, le déploiement de nouveaux moyens des fins de renseignement. Le sieu l'Iran, en particulier, a tenté ministère de la défense avait alors de s'imposer pendant la guerre, précisé qu'« un ou deux Mirage-IV-P », selon les circonstances, participaient aux missions. En matière maritime, la France avait jusque-là dans la zone des bâtiments, la frégate *Courbet* et le pétrolier-ravitailleur *Var*. Elle y a ajouté le *Bougainville*, bâtiment d'écoutes effectuant du renseignement électromagnétique, qui relève de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et de la direction du renseignement militaire (DRM). — (AFP, Reuters.)

L'Arabie saoudite ne ménage pas son aide à la Bosnie

Une influence au service d'un islam plus rigoureux

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Dans l'entrée exigüe de l'ambassade d'Arabie saoudite à Sarajevo, une vingtaine de cartons remplis

REPORTAGE

Cinq cent cinquante mosquées construites ou restaurées dans le pays

d'exemplaires du Coran encombrant le passage. Contenant cinquante-six livres chacun, ils ont été expédiés, d'après les inscriptions imprimées sur les côtés, par le King Fahd Complex — du nom du monarque saoudien — de la ville sainte de Médine. « Excusez-nous, on vient juste de les recevoir », bredouille un garde derrière une vitre épaisse. Ce bon millier d'ouvrages est-il destiné au personnel de l'ambassade ? Il paraît nettement plus probable qu'au moins une partie des livres verts iront rejoindre une des bibliothèques ou des écoles coraniques financées par le royaume. Depuis la fin de la guerre, en décembre 1995, l'Arabie saoudite est sans conteste un des tout premiers pays donateurs d'aide en Bosnie-Herzégovine. Une générosité qui, si elle suscite la reconnaissance des bénéficiaires, déplaît à certains Bosniaques et responsables occidentaux, soucieux de contenir l'influence saoudienne.

Au premier étage de l'ambassade, qui fait face à celle des Etats-Unis, Fawaz Al-Shbaïli, jeune diplomate chargé des relations avec la presse, énumère fièrement les réalisations accomplies par son pays dans l'ex-république yougoslave, au nom de la « solidarité entre frères musulmans ». Montant des donations effectuées : plus de 560 millions de dollars (624 millions d'euros), soit plus d'un dixième de l'assistance internationale accordée au pays depuis le retour à la paix. La très grande majorité de ces donations passe par le canal du Haut-Comité saoudien pour l'aide aux Musulmans de Bosnie, une organisation gouvernementale présidée par le prince Salman ben Abdel-Aziz, frère du roi Fahd et gouverneur de la région de Riyad. Cette structure collecte les fonds en Arabie saoudite et décide des projets à financer en Bosnie. Après s'être concentré sur l'aide humanitaire pendant le conflit, « le Haut-Comité privilégie aujourd'hui les projets éducatifs, sanitaires et de reconstruction », explique son directeur adjoint, Fahd Al-Zakari.

A en croire ses détracteurs en Bosnie, l'Arabie saoudite cherche en réalité, grâce à cette manne financière, à imposer sa conception de l'islam, qui est beaucoup plus rigoureuse que celle en vigueur chez les musulmans locaux. Le Haut-Comité saoudien s'est installé dans un de ces lieux parsemés d'immeubles mal rafistolés dont les habitants vivent au rythme des appels à la prière, lancés cinq fois par jour du haut du minaret de la toute nouvelle mosquée du roi Fahd, une des plus grandes des Balkans avec ses cinq mille places disponibles. « Nous n'avons jamais imposé quoi que ce soit aux gens que nous aidons, rétorque M. Al-Zakari. Mais il y a des Bosniaques qui, parce qu'ils nous respectent, portent certains vêtements lorsqu'ils viennent nous rendre visite. » Quant aux quelque cinq cent cinquante mosquées construites ou restaurées dans le pays, insiste-t-il, elles ne représentent que 2 % à 3 % des activités du comité, « même si les gens, souvent, ne voient qu'elles et pas nos autres réalisations ».

L'Arabie saoudite n'est pas le seul pays musulman actif en Bosnie. L'Iran, en particulier, a tenté de s'imposer pendant la guerre, avant d'être évincé après les accords de paix de Dayton, avec le soutien des Etats-Unis. « Nous laissons aux autres le soin de construire des mosquées pour nous concentrer sur des projets destinés à améliorer le niveau de vie des gens », élude l'ambassadeur d'Iran, Homayoun Amirkhalili. L'Egypte, la Turquie et la Malaisie y vont également de leurs projets d'assistance. Mais c'est indéniablement Riyad qui détient la palme, ayant longtemps profité de ses liens privilégiés avec

le Parti de l'action démocratique (SDA) d'Alija Izetbegovic, l'ancien leader musulman. Le Haut-Comité saoudien servait alors souvent de courroie de transmission directe entre les deux capitales, à tel point que son directeur, cheikh Nasr Al-Saïd, faisait office d'ambassadeur *de facto*, raconte un diplomate occidental.

Les liens se sont toutefois distendus entre Riyad et Sarajevo au cours des derniers mois. Le SDA n'est plus au pouvoir dans la Fédération croato-musulmane, l'une des deux entités de la Bosnie, ayant dû céder la place à une coalition moins nationaliste, conduite par le Parti social-démocrate. L'actuel premier ministre, Zlatko Lagumdjiza, est, selon le même diplomate, en mauvais termes avec l'ambassadeur saoudien. Certains responsables religieux musulmans bosniaques, jaloux de leurs prérogatives, tentent, de leur côté, de préserver leur communauté de l'influence du généreux « pays frère ». En outre, depuis les attentats anti-américains du 11 septembre, des liens sont apparus entre certaines personnes arrêtées en Bosnie, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et des organisations humanitaires dépendant de pays

Plaintes contre les conditions

de l'assistance de Riyad

Il n'est pas rare d'entendre, à Sarajevo, des gens protester contre « les conditions imposées par les Saoudiens » en échange de leur aide. « Une de mes collègues, qui est veuve de guerre, s'est vu proposer par le Haut-Comité saoudien une somme de 100 marks convertibles (51 euros) par mois, si elle s'habille d'une façon islamique », avec notamment un foulard sur les cheveux, affirme Senad Pecanin, l'un des responsables de l'hebdomadaire *Dani*, lui-même musulman. « Elle a refusé parce qu'elle a un travail, ajoute-t-il, mais 99 % des veuves de guerre n'ont pas les moyens de dire non. » Le salaire moyen réel en Bosnie est d'à peine 300 marks (153 euros) par mois. De fait, une bonne partie de l'aide saoudienne se concentre, logiquement, sur les personnes les plus défavorisées. C'est le cas notamment des réfugiés, qui habitent dans des conditions précaires dans certains quartiers de Sarajevo. — (Corresp.)

musulmans. Le nom du Haut-Comité saoudien, notamment, a été évoqué à plusieurs reprises.

Un de ses anciens employés — « jusqu'en 1997 », assure M. Al-Zakari — est actuellement détenu pour ses liens présumés avec des activités terroristes. La SFOR, la force internationale stationnée dans le pays, a même effectué une descente, le 25 septembre, dans un local du Haut-Comité situé à Ilija, un quartier de Sarajevo. Deux Bosniaques ont été détenus pendant quelques jours, tandis que du matériel informatique et des sommes d'argent, 120 000 marks (61 355 euros) « destinés aux orphelins », selon les Saoudiens, étaient momentanément saisis. Se disant « terrorisé par les accusations » pesant sur le Haut-Comité, M. Al-Shbaïli dénonce la « campagne anti-islamique » qui, selon lui, est en cours en Bosnie. L'ambassade saoudienne a protesté auprès du ministère bosniaque des affaires étrangères.

Antoine Jacob

DÉPÊCHES

● **Afghanistan** : le principal barrage du pays a été gravement endommagé, mercredi 31 octobre à Kajakai (province de Helmand, sud), par des bombardements américains qui ont détruit sa centrale électrique, selon l'agence AIP, proche des talibans.

● **Union européenne** : les responsables des services de police des Quinze, réunis à Bruxelles, ont jeté les bases d'un accord sur l'établissement d'une liste commune européenne des mouvements terroristes, qui comprendra notamment le mouvement séparatiste basque ETA et le groupe d'extrême gauche grec du 17-Novembre, a-t-on appris mercredi 31 octobre. Ils se sont également engagés à mettre sur pied un centre d'information sur les explosifs placé sous l'autorité d'Europol. — (Reuters)

● **Bayer** : le géant chimique et pharmaceutique allemand a conclu un accord avec les gouvernements britannique et français pour fournir le Cipro, l'antibiotique utilisé pour le traitement de l'anthrax, en Grande-Bretagne et en France. Aux Etats-Unis, Bayer a accepté récemment de réduire le prix de ce médicament.

● **Le Conseil œcuménique des Eglises (Genève) et la Fédération protestante de France se sont adressés aux autorités pakistanaises** au lendemain du massacre qui, dimanche 27 octobre, a fait dix-sept morts et de nombreux blessés dans l'église protestante Saint-Dominique de Bahawalpur.

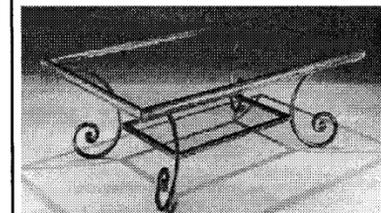
Le COE demande au président Musharraf d'« assurer la sécurité de la minorité chrétienne du pays » et de diligenter une enquête judiciaire sur cette tuerie. Le secrétaire général du COE, le pasteur Konrad Raiser, a indiqué que, depuis les frappes en Afghanistan, « la situation des minorités chrétiennes s'était radicalement aggravée » dans plusieurs pays musulmans. Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, écrit : « Dans de nombreux pays musulmans, au nom de l'islam, on brûle des églises ou on interdit la lecture de la Bible. Mais nous sommes convaincus que tel n'est pas le vrai visage de l'islam. »

● **Pakistan** : quatre organisations non gouvernementales d'origine américaine ont été victimes de dégradations, au cours du mois d'octobre, de la part de militants fondamentalistes. Des bureaux de l'organisation Women and Children Welfare ont été pillés et détruits à Takhat Bai, près de la frontière avec l'Afghanistan. Dans la même ville, le siège d'une fondation de développement rural (Salik) a été attaqué, le 8 octobre, par des membres de la *Jamiat Ulma-e-Islam* (JUI, association de docteurs islamiques). Cinq bureaux de cette même organisation ont été détruits à Sawabi. D'autres incidents ont eu lieu dans les locaux de Human Survival Development, à Bajor, attaqués par des manifestants du JUI armés de bâtons et de barres de fer, qui ont accusé les employés d'être « des espions américains et juifs ». Selon l'agence de presse officielle (Fides) du Vatican, qui rapporte ces plaintes, la police et l'armée seraient restées inactives.

● **New York** : les lingots d'or de la Scotiabank, d'une valeur de 240 millions de dollars, qui étaient ensevelis sous les débris du World Trade Center depuis l'effondrement de l'immeuble, voisin des tours, où se trouvaient les locaux de cette banque canadienne de Nouvelle-Ecosse, ont été pour la plupart retrouvés, mercredi 31 octobre, et mis en lieu sûr, a annoncé le maire, Rudolph Giuliani. — (AFP.)

La boutique aux 1000 tables

la seule boutique parisienne consacrée à la table basse



Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-Fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage.

Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES

Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M° Mouton - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

LE MONDE

diplomatique

Les vrais dossiers

de l'après-11 septembre

- Buts de guerre
- Controverses stratégiques à Washington
- La Russie saisit la balle au bond
- Vers la guerre bactériologique ?
- Visages changeants de l'islam politique
- L'Afrique laissée pour compte
- Démission du conseil de sécurité
- Les libertés américaines sacrifiées sur l'autel de la guerre
- Alibi terroriste pour racisme antimaghrébin
- Islamophobie
- Les antécédents de M. Ariel Sharon
- Dommages boursiers collatéraux
- La culture, facteur de la Realpolitik
- La nouvelle géopolitique de l'Asie (cartographie commentée)

Par Ignacio Ramonet, Susan Wright, Alain Gresh, Eric Rouleau, Paul-Marie de La Gorce, Amnon Kapeliouk, Ibrahim Warde, Constantin von Barloewen, Nasser Negrouche, Nicky Hager, Nina Bachkatov, Philippe Leymarie, Monique Chemillier-Gendreau, Philippe Rekacewicz, Vicken Cheterian et Michael Ratner

Violences policières impunies

Ces prostituées venues de l'Est
Colonisation : les leçons de morale
de l'histoire

Malaise dans l'éducation

Schizophrénie des Nations unies
dans la lutte contre la faim

NUMÉRO DE NOVEMBRE 2001

En vente chez
votre marchand de journaux

25 F - 3,81€

En Espagne, le climat antiterroriste favorise la lutte contre l'ETA

Vague d'arrestations dans les milieux proches des séparatistes basques

La police espagnole a arrêté, mercredi 31 octobre, treize responsables de l'association Gestoras Pro Amnistia, proche du mouvement séparatiste basque ETA. Le gouver-

nement de José Maria Aznar met à profit la lutte internationale contre le terrorisme pour porter des coups aux organisations qu'il considère comme intégrées à l'ETA.

MADRID

de notre correspondante

La justice espagnole resserre chaque fois plus le cercle de la lutte antiterroriste autour de l'organisation séparatiste basque armée ETA. Ainsi, mercredi 31 octobre à l'aube, au cours d'une opération, baptisée « Udazken » (« Automne » en euskera), dirigée en personne par le juge madrilène Baltasar Garzon et qui a mobilisé deux cents policiers, ont été arrêtés treize responsables de l'association, proche de l'ETA, Gestoras Pro Amnistia, dans une dizaine de villes du Pays basque et de Navarre, dont Bilbao, Saint-Sébastien et Pampelune. Ils devront répondre de l'accusation d'« appartenance à bande armée ».

Gestoras Pro Amnistia, qui existe depuis la fin des années 1970, milite activement en faveur du rapprochement et du regroupement au Pays basque de tous les prisonniers etarras, actuellement encore dispersés dans des prisons un peu partout dans l'Etat espagnol. Son siège principal, situé à Bilbao, a été passé au peigne fin par la police pendant plus de cinq heures et un important matériel informatique a été saisi. Cette opération a suscité les protestations du porte-parole de l'association, Gorka Lopez, qui a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « Nos activités n'ont d'autre but que de

travailler pour mettre un terme à la torture et à la persécution des idées. »

En revanche, pour le ministre de l'intérieur, Mariano Rajoy, qui s'est félicité de cette nouvelle action policière, « l'enquête a montré que Gestoras Pro Amnistia n'est pas seulement une organisation proche de l'ETA, mais qu'elle fait partie intégrante, comme bien d'autres, de l'organisation même de l'ETA ». Et le ministre de préciser que Gestoras Pro Amnistia, qui aide déjà financièrement les détenus basques, est soupçonnée de servir d'intermédiaire et de transmettre les consignes de l'ETA à ses membres emprisonnés.

ASSÉCHER LES AIDES

Pour le gouvernement espagnol, qui, depuis les événements du 11 septembre, a trouvé auprès de ses partenaires européens, et notamment français, une oreille plus attentive contre le terrorisme, il s'agit de battre le fer tant qu'il est chaud. En l'occurrence, l'accent est mis sur la nébuleuse d'organisations qui gravitent autour de l'ETA. Les enquêteurs tentent de démontrer qu'elles constituent en elles-mêmes un large pan de l'organisation séparatiste armée. Le gouvernement n'en fait pas mystère, même si la tâche paraît aussi difficile que sujette à polémiques. Il est aussi décidé à faire tout

ce qui est en son pouvoir pour tenter de faire inscrire Herri Batasuna, la coalition politique considérée comme la « vitrine politique » de l'ETA, dans les listes des mouvements terroristes en Europe établies par l'Union européenne. En attendant se poursuit la tâche à laquelle le juge Garzon a commencé à s'attaquer il y a trois ans, faisant fermer le journal radical Egin, considéré comme la « boîte aux lettres » de l'ETA, et décrétant illégal, au printemps, le mouvement des jeunes radicaux basques Haika, qui, selon la police, a servi de « vivier » de jeunes recrues pour les commandos de l'ETA.

La vague de détentions déclenchée mercredi – parmi lesquelles celle du porte-parole en Biscaye du mouvement des familles de prisonniers Senideak – a aussi été l'occasion pour José Maria Aznar de s'en prendre au gouvernement autonome basque, dirigé par les nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV). Ouvrant une nouvelle polémique, M. Aznar les a accusés de subventionner les « collaborateurs du terrorisme » en dénonçant les aides fournies par le gouvernement de Vitoria à plusieurs organisations, dont Senideak, qui aurait touché environ 360 000 francs cette année.

Marie-Claude Decamps

Les communistes sont écartés de la gestion de Berlin

BERLIN

de notre correspondant

Dans le salon d'un grand hôtel parisien où il répondait aux questions du Monde, le chancelier Gerhard Schröder n'avait évoqué la question des élections berlinoises qu'en quelques mots. « Je suis intervenu d'une façon très retenue, expliquait-il en fin d'entretien, d'un air presque détaché. J'espère que les sociaux-démocrates suivront mes conseils pour la formation du Sénat berlinois sans intégrer ce parti dans une coalition. » Le peu d'empressément que mettaient les communistes à soutenir les frappes américaines en Afghanistan expliquait ses préventions. Il est des espoirs qui ont valeur d'ordre. Ceux de M. Schröder étaient à peine imprimés (*Le Monde* du 30 octobre) que la direction des socialistes berlinois, par dix-sept voix contre huit et trois abstentions, décidait de tourner le dos aux communistes réformateurs du PDS, dirigés par le populaire Gregor Gisy, et de diriger la capitale allemande en s'alliant aux Verts et aux libéraux du FDP.

Mercredi 31 octobre, alors que le chancelier Schröder voyageait en Asie, une caricature du *Berliner Zeitung* résumait féroce la situation. On y voyait le bourgmestre socialiste de Berlin, Klaus Wowereit, expliquer la mondialisation. « C'est, disait-il, quand le chancelier, en voyage en Inde, me fait savoir par l'entremise d'un journal français que je dois monter à Berlin la coalition politique qui lui permettra de dormir tranquillement en Chine. »

Avant les élections régionales du 21 octobre, M. Wowereit s'était prononcé en faveur d'une alliance « rouge-verte », mais le bon score des communistes et des libéraux ne lui permettait pas de constituer avec les seuls écologistes une majorité pour diriger la ville-Etat. Le bourgmestre a alors envisagé une combinaison « rouge-rouge » regroupant socialistes et communistes. Cette configuration, indiquait-on dans son entourage, permettrait de bâtir une majorité plus stable que celle issue d'une coalition où socialistes et écologistes gouverneraient avec l'aide des libéraux. « Nous avons besoin de voir à long terme », expliquait alors le Sénat, les yeux fixés sur le déficit abyssal du budget municipal comme sur le score communiste,

qui, dans l'est de la ville, a représenté près d'une voix sur deux.

C'est pourtant la coalition tricolore, mathématiquement moins stable, qui a finalement été retenue. Ce brutal retournement de situation a suscité la colère des communistes, qui n'avaient ménagé aucun effort pour pouvoir revenir aux affaires berlinoises.

RISQUES DE CLIVAGES

Avec 22,6 % des voix sur l'ensemble de la ville, à 1,1 point seulement des chrétiens-démocrates qui avaient si longtemps régné sur Berlin, les communistes pouvaient légitimement penser avoir réalisé un score qui leur permettait de jouer à leur tour un rôle important. Aux cours des discussions exploratoires qui suivirent l'élection, ils firent d'ailleurs preuve d'une souplesse remarquable, se montrant prêts à de réels compromis pour entrer à l'hôtel de ville. Maintenant qu'ils en sont écartés, ils assurent, avec une ironie involontaire, que leur absence dans l'exécutif de la capitale va accentuer la division d'une ville qui n'a pas encore surmonté les clivages de toutes sortes suscités par le mur. Leur mise à l'écart constitue une décision « qui va à l'encontre de l'avenir de la ville tout entière et de Berlin-Est en particulier », a déclaré la présidente du PDS, Gabi Zimmer, jouant délibérément la carte du particularisme oriental.

Toutefois, en dépit du nombre de leurs électeurs, les communistes ne font pas le poids face aux pressions de M. Schröder, qui, lui, pense surtout aux élections générales de l'automne 2002 et au désaveu que risquait de lui attirer, parmi le puissant électoral anti-communiste de l'ouest du pays, une capitale allemande dirigée par une alliance socialo-communiste. Alors que les négociations en coulisse allaient bon train, on apprenait fort opportunément que le déficit budgétaire de Berlin serait, cette année, encore plus important que prévu. Sans une aide généreuse du gouvernement, assurait-on, la capitale serait rapidement en faillite, soumise à la tutelle de l'Etat central et des autres Länder.

Georges Marion

Six Palestiniens tués en vingt-quatre heures, dont un par « assassinat ciblé »

LE PRÉSIDENT de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a réclamé, mercredi 31 octobre à Oslo, l'aide de la communauté internationale, pour obtenir l'évacuation des territoires palestiniens encore sous occupation israélienne. Lors d'entretiens avec les ministres des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, et norvégien, Jan Petersen, M. Arafat a remercié la communauté internationale pour la « pression » exercée sur Israël, qui a permis le retrait des troupes israéliennes des secteurs de la zone « A », c'est-à-dire entièrement autonome palestinienne, dans la région de Bethléem-Beit Jala.

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a affirmé, jeudi, qu'il allait présenter au

Parti travailliste un plan de paix avec les Palestiniens « d'ici une semaine ou deux ». Il a refusé de dévoiler les grandes lignes de ce plan, se bornant à dire que, s'il était premier ministre, « il y aurait des négociations avec Yasser Arafat ». « Il faut négocier, même sous le feu et c'est ce qui constitue une de mes principales divergences de fond avec le Likoud [droite] d'Ariel Sharon [le premier ministre] », a ajouté M. Pérès. M. Sharon a exigé à de multiples reprises un « arrêt total de la violence et du terrorisme » avant toute négociation avec les Palestiniens.

Selon la radio israélienne, un commando israélien a enlevé, jeudi matin, un responsable du Mouvement de la résistance islamique

Hamas, Omar Jabarin, près de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, dans un secteur sous contrôle total de l'Autorité palestinienne. La veille, dans des incidents séparés, six Palestiniens, dont un activiste islamiste, Djamel Djadallah, membre du Hamas, avaient été tués. Djadallah, qu'Israël tient pour responsable du meurtre de deux colons, a été victime de la politique d'« assassinats ciblés » de l'Etat juif. Le Hamas, dont un responsable politique, Abdallah Djarouchi, a été tué dans une autre action militaire, a juré de se venger. Ces six morts portent à 944 – dont 739 Palestiniens et 183 Israéliens –, le nombre des victimes depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000. – (AFP, Reuters.)

Guy Verhofstadt plaide pour un « forum politique mondial »

BRUXELLES. Guy Verhofstadt, président en exercice de l'Union européenne, a réclamé, mercredi 31 octobre, à Gand, la création d'un forum mondial qui serait, selon lui, le pendant politique du grand marché. Ce forum devrait, estime le premier ministre belge, réunir « toutes les grandes organisations politiques et économiques de la planète ». M. Verhofstadt avait réuni pour un débat quelque trois cents personnalités du Mouvement pour une autre mondialisation. Il a plaidé pour « une globalisation éthique » et critiqué l'« hypocrisie » des pays occidentaux, « qui n'ouvrent pas véritablement leurs frontières commerciales ». Présent à Gand, l'ancien président américain Bill Clinton a indiqué, pour sa part, qu'il convenait de lutter réellement contre la pauvreté et d'étendre « les bienfaits de la mondialisation, qui ne profitent à l'heure actuelle qu'aux pays riches de l'Ouest », à l'ensemble de la planète. – (Corresp.)

Timor-Oriental : l'ONU fixe l'indépendance au 20 mai

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé, mercredi 31 octobre, le choix du 20 mai pour l'accession à l'indépendance du Timor-Oriental, ancien territoire indonésien. Dans une déclaration officielle, le Conseil a également accepté de maintenir une présence militaire et civile ainsi que des instructeurs de police pour une période de six mois à deux ans après l'indépendance. Quant aux 5 000 casques bleus et membres du personnel de la mission de l'ONU, ils resteront dans le territoire, vieille colonie portugaise, jusqu'au 20 mai. Le Timor-Oriental est placé sous administration provisoire de l'ONU depuis la fin 1999, au terme de vingt-quatre ans d'une occupation, souvent brutale, de l'armée indonésienne. L'administrateur de l'ONU pour le Timor-Oriental, le Brésilien Sergio Vieira de Mello, a adjuré le Conseil de prolonger une présence onusienne après l'indépendance. Des élections présidentielles sont prévues en mars ou avril. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ DANEMARK : des élections législatives anticipées auront lieu le 20 novembre, à l'initiative du premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. La législature actuelle devait s'achever en mars 2002. Arrivé à la tête du gouvernement en 1993, M. Rasmussen dirige depuis mars 1998 une coalition minoritaire comprenant les sociaux-démocrates et les radicaux de gauche, qui a connu une remontée dans les sondages après les attentats du 11 septembre. Cette décision, annoncée mercredi 31 octobre, a pris de court l'opposition conservatrice. M. Rasmussen a affirmé vouloir donner au futur gouvernement le temps de préparer la présidence de l'Union européenne, que Copenhague doit assumer au second semestre 2002.

■ SYRIE : le député et opposant syrien Riad Seif, accusé notamment de « vouloir changer la Constitution », a plaidé non coupable, mercredi 31 octobre, à l'ouverture de son procès au tribunal pénal de Damas, selon son avocat. « Il a rejeté les accusations formulées par le juge et affirmé que c'est l'Etat qui a violé la Constitution en l'arrêtant », le 6 septembre, a indiqué M^e Anouar Bounni. M. Seif organisait à son domicile des débats sur des sujets politiques. Il avait notamment critiqué un contrat de téléphonie mobile conclu par l'Etat et des compagnies privées. L'audience, à laquelle ont assisté quinze avocats et sept diplomates occidentaux, a été reportée au 14 novembre. – (AFP.)

SANTÉ PUBLIQUE La perspective d'une amnistie accordée à la faveur de l'élection présidentielle va-t-elle causer une augmentation du nombre de morts sur les routes ?

● LES ASSOCIATIONS et les spécialistes engagés dans la lutte contre l'insécurité routière le redoutent : ils font valoir que les deux précédentes campagnes pour les élections de

1988 et 1995 ont été marquées par une augmentation sensible du nombre d'accidents, qu'ils expliquent par un sentiment accru d'impunité chez les conducteurs. ● LE NOUVEAU

Conseil national de la sécurité routière vient ainsi de se prononcer contre « toute amnistie pour les infractions au code de la route ». ● LE MONDE a interrogé les candidats à l'élection

présidentielle de 2002. A l'exception de ceux de l'extrême droite, tous se déclarent défavorables à une amnistie des infractions qui mettent en cause la sécurité.

Sécurité routière : les candidats interpellés sur l'amnistie présidentielle

Les associations et les professionnels engagés dans la lutte contre les accidents de la route multiplient les démarches auprès des candidats à l'Elysée, afin de dénoncer la surmortalité observée dans les périodes pré-électorales, qu'ils attribuent au sentiment d'impunité ressenti par certains conducteurs

LE RITUEL de l'amnistie accordée par le Parlement à la faveur de l'élection présidentielle, véritable spécificité française, vacillera-t-il sous les demandes répétées de ceux qui ont en charge la sécurité routière ? A peine installé officiellement, le tout nouveau Conseil national de la sécurité routière, composé d'élus, de représentants d'associations, de l'administration, d'entreprises et d'institutions s'est en effet clairement prononcé « contre toute amnistie pour les infractions au code de la route ».

Réunie pour la première fois vendredi 26 octobre, cette instance, créée en octobre 2000 et présidée par le député (PS) René Dosière, a nourri une première résolution extrêmement symbolique : « [Le Conseil] demande avec insistance aux pouvoirs publics, aux candidats, aux formations politiques, l'engagement public de renoncer à toute décision de cette nature afin d'enrayer le relâchement des automobilistes que l'on constate à l'approche de cette échéance et d'éviter ainsi le décès de plusieurs centaines de personnes et de faire des milliers de personnes handicapées. » « Il faut qu'il y ait une tolérance zéro », a indiqué pour sa part M. Dosière.

Interrogée à son tour, Isabelle Massin, déléguée interministérielle à la sécurité routière, a fait sien cette volonté de tendre vers une « tolérance zéro ». « Beaucoup de concitoyens demandent qu'il y ait plus de répression. Nous ferons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il n'y ait pas d'amnistie en 2002 », a-t-elle déclaré lors d'un déplacement effectué dans le cadre de la semaine de la Prévention routière, qui a eu lieu du 20 au 28 octobre. Et alors qu'était enregistrée pour le mois de septembre une hausse de 6,5 % des tués sur les routes et de 15 % pour les blessés.

Déjà, en 1994, les responsables de la sécurité routière s'inquié-



taient du « syndrome de l'amnistie présidentielle ». Alors que, cette année-là, le bilan des accidents de la route était le plus favorable depuis 1957, une augmentation continue avait été observée au cours de l'automne : +3,8 % en octobre, +6,5 % en novembre, +8 % en décembre. Comme aujourd'hui, la France était en pré-campagne électorale. Et des phénomènes comparables avaient été observés en 1988 et en 1995 (lire ci-contre).

TRAVAIL DE LOBBYING

Les associations et les professionnels engagés dans la lutte contre les accidents de la route ont donc repris leur travail de lobbying, en demandant aux candidats, déclarés ou non, de s'engager à repousser toute idée d'amnistie. Le 9 octobre, la présidente de la Ligue contre la violence routière, Geneviève Jurgensen, n'a pas caché sa déception après une rencontre avec Jacques Chirac. « J'ai

demandé au président de la République qu'il s'engage à n'amnistier aucune infraction au code de la route, quelle qu'elle soit, afin que le message soit clair (...) Le président de la République ne s'y est pas engagé et nous en concluons donc qu'il ne s'intéresse pas véritablement à la sécurité routière », a affirmé M^{me} Jurgensen.

Outre les réductions de peine d'emprisonnement, la loi du 3 août 1995 avait amnistié l'ensemble des contraventions de police. Toutefois certaines infractions avaient été exclues du champ de l'amnistie : les délits de conduite en état d'ivresse, les délits de fuite, d'homicide ou de blessures involontaires commis au volant et les contraventions sanctionnées par un retrait de plus de trois points du permis de conduire. Ce seuil avait d'ailleurs été relevé par une majorité de députés par rapport au projet de loi présenté par Jacques Toubon, qui le limitait à deux points.

En réponse aux propos de la présidente de la Ligue contre la violence routière, l'entourage du président de la République fait donc valoir que la précédente amnistie avait été « extrêmement limitée » et qu'elle avait surtout profité aux contrevenants aux règles du stationnement et aux auteurs d'infractions mineures. M. Chirac, précise-t-on, « estime que toute infraction susceptible de mettre en danger la vie d'autrui doit être formellement exclue de l'amnistie ».

Au cabinet du premier ministre, on renvoie aux propos tenus par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, lors de l'installation du Conseil national de sécurité routière. M. Gayssot s'est dit « favorable à ce que le champ d'une éventuelle loi d'amnistie exclue toutes les infractions au code de la route qui mettent en cause la sécurité de tous, en particulier des plus fragiles ». Il a précisé que « le stationnement dangereux ou sur des emplacements réservés aux handicapés devrait également être exclu de toute amnistie ». Il a entendu enfin « favoriser les sanctions immédiates, par nature non amnistiables ».

La plupart des autres candidats à l'élection présidentielle, Noël Mamère pour les Verts, le président du Mouvement écologiste indépendant, Antoine Waechter, mais aussi la députée (app. UDF) Christine Boutin se disent opposés à toute amnistie sur les infractions routières. François Bayrou estime qu'il faut faire preuve de « rigueur, notamment en matière d'infractions routières ayant pu mettre en danger la vie des automobilistes ou des piétons ». « Les PV sur le stationnement, honnêtement, je m'en fiche », lance le président de l'UDF.

Pareillement indulgent pour ce qui concerne le stationnement des véhicules, Alain Madelin se montre hostile à toute promesse d'amnistie, « qui, si elle devait être faite, entraînerait des comportements inci-

viés ». Les écologistes Brice Lalonde et Corinne Lepage, de même que Charles Pasqua, limiteraient eux aussi l'amnistie aux infractions sur le stationnement. « Pour les procès-verbaux de stationnement, nous sommes sans scrupule pour l'amnistie, en raison du coût de l'amende pour les revenus modestes », précise Arlette Laguiller. Le Parti communiste pose, lui, comme « condition impérative » à une éventuelle amnistie « qu'en soient exclues toutes les conduites dangereuses, en particulier quand elles ont entraîné des dommages ».

« CE PETIT GESTE AMICAL »

Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole de campagne de Jean-Pierre Chevènement, Michel Suchod, a affirmé que devrait être exclus du champ de l'amnistie « les comportements délictueux ayant, volontairement ou involontairement, mis en danger la vie humaine ». Mais surtout, a-t-il précisé, M. Chevènement prépare « une initiative » dans le domaine de la sécurité routière – exercice décidément incontournable du débat électoral –, mais qui ne sera pas rendue publique avant la mi-novembre.

Seuls, finalement, les candidats d'extrême droite campent sur l'idée selon laquelle l'effacement des PV serait quasiment un dû pour l'automobiliste-électeur. Pour Jean-Marie Le Pen, « les automobilistes sont les bêtes noires du fisc et de la répression, et ils méritent bien ce petit geste amical ». Quant à Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain, il estime que « contrairement aux délinquants de droit commun, les automobilistes (...) sont soumis à une répression très vigoureuse, et il est donc légitime qu'ils bénéficient en contrepartie d'une large mansuétude à l'occasion de l'amnistie présidentielle ».

Jean-Michel Dumay et Jean-Louis Saux

Les candidats de 1995

Cinq spécialistes de santé publique avaient, avant la présidentielle de 1995, interrogé les candidats : « Pour éviter que l'anticipation de l'amnistie provoque plusieurs centaines de morts supplémentaires sur nos routes, êtes-vous décidé à ne pas demander l'amnistie des délits routiers mettant en cause la sécurité ? » Réponses.

● **Edouard Balladur** : « Oui, sans hésitation. Toutefois, dans le domaine complexe de la lutte contre les comportements à risques, les mesures coercitives n'ont d'effet bénéfique et durable qu'à condition d'être accompagnées d'un véritable programme d'éducation à la santé. »

● **Jacques Chirac** : « L'amnistie présidentielle en matière de contraventions répond à une tradition républicaine constante et au souci d'apaisement qui accompagne la prise de fonctions d'un nouveau président. Toutefois, j'ai indiqué qu'il ne pouvait être question d'étendre cette amnistie aux récidivistes de contraventions routières. »

● **Robert Hue** : « Les précédentes lois d'amnistie excluaient la conduite en état d'ivresse et les délits de fuite. Je suis partisan du maintien de ces restrictions. »

● **Lionel Jospin** : « En matière d'amnistie, je m'en tiendrai à la tradition républicaine, ce qui exclut tout laxisme sur les comportements mettant en péril la vie d'autrui. »

● **Jean-Marie Le Pen** : « Il faut cesser de considérer les automobilistes comme des irresponsables. L'amnistie des contraventions fait partie de la tradition républicaine et je n'entends pas m'y soustraire. Seules en seront exclues les contraventions faisant suite à des accidents graves provoqués par des conducteurs sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool. »

Les médecins spécialistes en accidentologie dénoncent les conséquences de la « tradition républicaine »

C'EST la première fois que la question de l'amnistie des infractions concernant la sécurité routière prend, six mois avant l'élection présidentielle, une telle place dans le débat public national. On découvre ainsi à la fois l'importance de ce sujet en termes de santé publique et l'embarras de la majorité des candidats à l'élection présidentielle craignant que le fait d'annoncer qu'ils ne sont pas favorables à une telle mesure conduirait inévitablement à leur faire perdre une partie des suffrages.

« Tout, pour moi, a commencé durant l'été 1988 lorsque j'ai observé une remontée brutale du nombre des morts dus à des accidents de la circulation durant les mois qui avaient précédé la réélection de François Mitterrand », précise le professeur Claude Got, spécialiste d'accidentologie et de sécurité routière. Ce phénomène était d'autant plus étonnant que nous étions alors sur une pente assez régulièrement descendante s'inscrivant dans la tendance générale de réduction de la mortalité routière depuis 1972. J'ai alors commencé à analyser les données disponibles et je suis vite arrivé à la conclusion que seule l'annonce faite dans les médias, à la fin de 1987, de l'amnistie à venir pouvait expliquer ce qui, sinon demeurerait incompréhensible. »

SURMORTALITÉ OBSERVÉE

En d'autres termes, c'est la modification du comportement d'un nombre élevé de conducteurs sachant que leur infraction resterait impunie qui expliquait ce phénomène. Concrètement c'est surtout à partir de janvier 1988 que l'augmentation du nombre des morts a commencé à devenir statistiquement significative. « Le bilan

était effrayant, précise le professeur Got. Alors que la mortalité, calculée en valeur glissante sur l'année, s'était réduite de 10 801 tués à 9 939 en octobre, il y eut une stagnation en novembre et en décembre puis nous sommes – en rythme annuel – passés au-dessus des 10 000 en janvier pour atteindre un point culminant à 10 702 en juillet, comme s'il y avait une forme d'inertie de la dérive comportementale qui s'étend deux mois au-delà de la promulgation de la loi d'amnistie. » Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le professeur Got et ses quatre confrères militant au nom de la santé publique (professeurs Albert Hirsch, François Gremy, Maurice Tubiana et Gérard Dubois) tentèrent, dès la fin de 1994, de prévenir les candidats à la prochaine élection présidentielle de la responsabilité qui était la leur dans ce domaine.

La surmortalité observée en 1995 a été plus faible qu'en 1988, bien que la presse ait évoqué plus précocement la très forte probabilité d'une loi d'amnistie. Or tant les associations que les spécialistes d'accidentologie s'opposent d'emblée à une telle logique.

« Nous avons expliqué au chef de l'Etat que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières et qu'en l'espèce, plus que les quelques cas de grands excès, c'est bien la multiplication des infractions jugées mineures qui, au total, conduit à une insupportable mortalité », souligne le professeur Got. Au-delà des engagements que prendra ici le candidat socialiste à l'élection présidentielle, il restera à comprendre comment on a pu collectivement transformer en « tradition républicaine » une mesure qui n'est en réalité qu'une programmation du pardon faite à des fins électorales.

Jean-Yves Nau

Les communes entre actions-chocs et équipements à long terme

DES EFFIGIES en bois de policiers, postées le long des autoroutes : la campagne de la sécurité routière qui a eu lieu du 20 au 28 octobre n'est pas passée inaperçue. Communes et départements ont mis à profit cette opération pour lancer des actions dont certaines vont être prolongées pendant plusieurs mois, voire des années.

A l'instar de ce qu'avait inauguré l'Hérault en 1998, une dizaine de conseils généraux ont placé, avec le concours des directions départementales de l'équipement (DDE), des silhouettes de personnes en contre-plaqué noir, portant sur la tête un filet rouge couleur sang, sur les sites où se sont produits des accidents mortels. Ainsi, les responsables des Alpes-de-Haute-Provence ont disposé 45 mannequins sur une soixantaine de kilomètres sur la voie Napoléon et la nationale 96. Le dispositif a eu des effets contrastés. Des parents de victime ont protesté contre ce rappel du malheur qui les a frappés. En outre, l'effet dissuasif s'est vite dissipé au fil des jours. « Alors que la vitesse moyenne a baissé dans les premiers jours, elle a tendance à grimper de nouveau », constate-t-on à la DDE de Digne-les-Bains. Malgré tout, l'opération va se poursuivre dans le département encore plusieurs mois.

La ville d'Evreux (Eure), elle aussi, a choisi de rappeler l'hécatombe qui touche les automobilistes. A côté du cimetière américain, 99 croix blanches ont été plantées pour symboliser le nombre de tués pendant l'année 2000 dans le département. L'initiative a été, dans ce cas, mieux acceptée. Le dépôt de carcasses de voitures aux ronds-points d'accès à la commune a, lui aussi, été bien accueilli.

Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), elle, a choisi de faire appel au réflexe de la peur du gendarme. Comme l'Etat n'a apparemment

pas les crédits pour fournir un nombre de radars suffisants, la municipalité a acheté elle-même un appareil perfectionné coûtant 58 000 francs, qu'elle a mis à la disposition de la police nationale. Vaison-la-Romaine (Vaucluse) veut faire de même pour confier le radar à la gendarmerie mais, faute de moyens, elle a demandé une subvention au conseil général pour réunir la somme nécessaire.

conscience que les actions ponctuelles, aussi spectaculaires soient-elles, ne sont pas suffisantes pour freiner la vitesse dans les agglomérations. Aussi, aménagent-elles leur voirie de sorte à décourager les chauffards. Elles sont unanimes pour dire que les ronds-points, à la condition qu'ils soient bien éclairés, sont efficaces. Beaucoup de responsables locaux mettent également en avant la création de pistes

Elargir et renforcer la prévention auprès des jeunes

L'éducation à la sécurité routière est obligatoire à l'école et au collège depuis 1993. Mais selon l'association La Prévention routière, un jeune sur deux n'a jamais suivi un tel enseignement (*Le Monde* du 23 juillet). Le gouvernement a donc voulu « accentuer considérablement cette éducation » et rendre, à terme, incontournables les attestations de sécurité routière délivrées en fin de cinquième (niveau 1) et de troisième (niveau 2). Depuis 1997 déjà, le brevet de sécurité routière (attestation de niveau 1 complétée par trois heures de pratique) est nécessaire pour conduire un cyclomoteur entre 14 et 16 ans. A partir du 1^{er} janvier 2003, cette mesure sera étendue aux plus de 16 ans ; en outre, l'attestation de niveau 2 sera exigée pour se présenter au « code », l'épreuve théorique du permis du conduire.

Des réunions sont prévues en novembre au ministère de l'éducation nationale afin d'élaborer un dispositif pour les jeunes ayant quitté le système scolaire sans obtenir leur attestation.

La cité vaclusienne veut aussi jouer la carte de la prévention. Elle vient de monter l'opération « Capitaines de route », destinée à se répéter quatre à cinq fois par an, qui consiste à proposer aux habitués des boîtes de nuit de désigner une personne qui accepte de ne pas consommer d'alcool pendant la nuit (*Le Monde* du 23 juillet). Le samedi 6 octobre, 185 conducteurs se sont portés volontaires pour les trois établissements situés à la périphérie de Vaison-la-Romaine et ont accepté de subir l'épreuve de l'alcooltest. Mais seuls 122 chauffeurs ayant soufflé dans le ballon respectaient le taux d'alcoolémie autorisé. Les municipalités ont néanmoins

cyclables, la meilleure protection, selon eux, que l'on puisse offrir aux cyclistes. Mais la réglementation nationale vient au contraire, parfois, les efforts des villes. Depuis 1994, les ralentisseurs ne doivent pas dépasser 10 centimètres de hauteur et ne peuvent être installés sur des voies absorbant un trafic de plus de 3 000 véhicules par jour. Dans ces conditions, les administrations communales doivent imaginer d'autres systèmes pour « casser » la vitesse. C'est ce qui explique la multiplication des chicanes et des revêtements en pavés, moins roulants que le simple macadam.

Marcel Scotto

L'Elysée veut faire de Philippe Massoni son « Monsieur Sécurité »

Cette nomination intervient au moment où le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, apparaît affaibli

M. Massoni a été nommé, mercredi 31 octobre, chargé de mission auprès de l'Elysée pour les questions de sécurité et de terrorisme. Le secret

avait été soigneusement gardé, même si, depuis quelques temps, on prêtait à l'ancien préfet de police une influence auprès de M. Chirac sur les

sujets dont il sera chargé. M. Massoni pourrait ainsi faire office de « conseiller de campagne » du chef de l'Etat (*Lire aussi notre éditorial page 13*).

LE PRÉFET Massoni est de retour. Quelques mois après son départ de la préfecture de police de Paris, le conseiller d'Etat Philippe Massoni a été nommé, mercredi 31 octobre, chargé de mission auprès du président de la République pour les questions liées à la sécurité et au terrorisme. L'étendue de ses attributions n'a pas été précisée par l'Elysée, mais elle devrait être arrêtée au cours d'un entretien à venir avec Jacques Chirac dans les prochains jours. La préparation de cette nomination avait été maintenue dans la confidentialité : ni le cabinet du premier ministre ni celui du ministre de l'intérieur n'en avaient été officiellement informés par la présidence. L'annonce de l'arrivée de M. Massoni auprès du chef de l'Etat a été interprétée, au sein du gouvernement, comme un signe supplémentaire de la volonté de M. Chirac de placer le thème de la sécurité au cœur de la campagne présidentielle.

Agé de 65 ans, l'ancien préfet de police avait déjà travaillé au côté de M. Chirac il y a vingt-cinq ans, lorsque celui-ci était le premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. L'éven-

tualité d'un rappel de M. Massoni avait déjà été évoquée, lors de son départ à la retraite, au mois de mars dernier. Depuis environ un mois, son apparition dans l'entourage du président de la République avait été remarquée. On lui prêtait une influence dans certaines interventions récentes de M. Chirac sur la sécurité. Selon des proches de M. Massoni, la proposition formelle d'intégrer le cabinet du chef de l'Etat ne serait toutefois intervenue que mercredi - suscitant une réponse positive immédiate de l'intéressé.

« COUP » POLITIQUE

Au moment où le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, apparaît fortement affaibli après avoir été désavoué par le premier ministre sur la question du réaménagement de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse), la désignation de M. Massoni a aussi fait naître le soupçon d'un « coup » politique. La sécurité et la lutte contre le terrorisme relèvent en effet de la compétence du gouvernement, soulignait-on à l'Hôtel Matignon, quelques heures après l'annonce de l'Elysée. Au ministère de l'intérieur, l'expérience et la lon-

gue carrière du nouveau collaborateur du président accrédiétaient en outre l'idée selon laquelle il ferait d'abord office de « conseiller de campagne » du chef de l'Etat, contribuant à fournir des idées et à apporter des réponses précises sur les questions liées à la sécurité. Dans ses nouvelles fonctions, M. Massoni pourrait également assister aux réunions du comité interministériel de lutte antiterroriste (CILAT). L'arrestation des dirigeants du groupe terroriste Action directe, en février 1987, est l'une des plus belles réussites de M. Massoni, qui était alors directeur central des renseignements généraux.

Certaines sources policières ont comparé l'arrivée de l'ancien préfet de police à celle de Christian Prouteau, qui avait joué le même rôle auprès de François Mitterrand. La désignation de M. Massoni pourrait ainsi traduire la volonté de la présidence de la République de capter à son bénéfice certains pouvoirs de police. Les mêmes sources définissent cependant Philippe Massoni comme « l'anti-Prouteau ». Alors que l'officier de gendarmerie n'était qu'un pur homme d'action, M. Mas-

soni est d'abord connu comme un homme de réseau qui a cultivé de multiples contacts politiques et policiers.

Il a su se bâtir un profil de parfait cohabitant, sachant dans ses relations avec les pouvoirs mettre en avant le service de l'Etat plus que les amitiés politiques. En 1993, François Mitterrand avait immédiatement donné son accord à la nomination par le premier ministre, Edouard Balladur, de M. Massoni à la préfecture de police de Paris. Le président de la République avait suivi en cela la recommandation de son conseiller Michel Charasse. En janvier dernier, après avoir été pendant huit ans préfet de police, sous deux présidents de la République, trois premiers ministres et quatre ministres de l'intérieur, M. Massoni, atteint par la limite d'âge, devait partir à la retraite. Le gouvernement de Lionel Jospin avait alors trouvé une formule permettant la prolongation de quelques mois des attributions du haut fonctionnaire. Et le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'était très clairement prononcé en faveur de cette décision, en dépit des réserves affichées par le Conseil d'Etat. La haute juridiction administrative avait en effet estimé qu'aucune loi ou disposition n'autorisait le maintien en fonctions de M. Massoni au-delà de l'âge légal de la retraite.

Le jeune commissaire Massoni avait fait le choix d'être un policier spécialisé dans le renseignement. Jusqu'à sa nomination comme préfet de police, sa carrière avait étroitement mêlé cet aspect, le plus politique de la police, et le passage dans les cabinets ministériels de droite, avec Jacques Chirac, puis Raymond Barre à Matignon (1976-1980), avec Robert Pandraud à la sécurité (1987), puis avec Charles Pasqua au ministère de l'intérieur (1993). Ce parcours devait s'achever sous les ors réputés tranquilles du Conseil d'Etat. M. Chirac en a décidé autrement.

Pascal Ceaux
et Hervé Gattegno

François Mitterrand avait créé la cellule Prouteau

LE CONTEXTE n'était pas identique, mais il était particulièrement tendu. Au mois d'août 1982, la menace terroriste avait pris corps en plein Paris : rue des Rosiers, un commando en armes avait mitraillé la foule et tué six personnes. Pour la première fois, la présidence de la République décréta alors que les questions de sécurité devaient être traitées en son sein, par un collaborateur direct du chef de l'Etat. Ce fut Christian Prouteau, chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), qui fut aussitôt nommé « conseiller technique » à l'Elysée chargé des questions de sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Sa nomination par François Mitterrand précéda la constitution de la fameuse « cellule antiterroriste » de l'Elysée, qui fut à l'origine de nombreuses dérives.

Officiellement, la « cellule » n'existait pas. Derrière le « conseiller technique » - que François Mitterrand devait par la suite nommer préfet - évoluait une escouade de gendarmes et de policiers mis à la disposition de la présidence par leurs services respectifs. Cer-

tains étaient affectés au groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), fondé en 1983 pour assurer la protection du chef de l'Etat (et essentiellement composé d'hommes du GIGN) ; les autres formaient « l'équipe » de M. Prouteau - selon le terme qu'ils utilisaient eux-mêmes -, dont les attributions ne furent jamais précisées par aucun décret ni aucune directive, mais qui disposaient, dans l'accomplissement des « missions » qu'ils s'attribuaient, de tous les moyens matériels, techniques et humains, offerts par la présidence.

L'ex-capitaine Paul Barril s'y fit connaître, dès 1982, par le montage organisé pour permettre l'interpellation d'activistes irlandais dans un appartement de Vincennes, une décennie avant que les indicibles secrets de la « cellule » ne fussent révélés, en 1993, à la faveur de l'enquête sur les écoutes téléphoniques posées, sous l'autorité de M. Prouteau, sur des journalistes - dont notre collaborateur Edwy Plenel -, des politiques et de nombreuses personnalités.

Les députés ont approuvé le nouveau dispositif antiterroriste

Les inquiétudes exprimées par les associations de défense des libertés publiques n'ont pas été entendues

L'ASSEMBLÉE nationale, qui examinait, en lecture définitive, mercredi 31 octobre, le projet de loi sur la sécurité quotidienne est restée sourde aux inquiétudes exprimées par plusieurs associations, au premier rang desquelles la Ligue des droits de l'Homme (LDH), le Syndicat de la magistrature ou celui des Avocats de France, à propos du nouveau dispositif antiterroriste déjà adopté par le Sénat, le 17 octobre.

Les députés PS, MDC et radicaux de gauche, tout comme ceux de droite, ont en effet voté des mesures applicables jusqu'à la fin 2003 et autorisant notamment, sous certaines conditions, la fouille des véhicu-

les et des domiciles, les palpations de personnes par les agents de sécurité privés, ou encore l'accès aux communications téléphoniques et Internet, y compris lorsqu'elles sont cryptées.

Lors de la discussion générale, mercredi matin, seul le candidat des Verts à la présidentielle, Noël Mamère, avait fait part de son opposition vigoureuse à « une loi de circonstance inspirée par une conception politique et médiatique de la lutte antiterroriste » en jugeant que le texte n'évitait pas forcément les risques de « bavures » et de « dérapages » suscités par « un amalgame entre terrorisme, immigration, contestation civi-

le, opposition politique ou petite délinquance ». Dénonçant une « course à l'écholote » entre droite et gauche sur le terrain de la sécurité, soulignant que « les lois de circonstance ne sont jamais de bonnes lois », le député et maire de Bègles redisait son indignation devant les caméras. Les Verts entendent voter contre le nouvel arsenal antiterroriste, ainsi que contre l'ensemble d'un projet de loi qui « risque de mettre à mal la cohésion sociale du pays », expliquait-il. Las, quelques heures plus tard, au moment de l'examen en détail de ces dispositions, le chef de file des Verts avait quitté l'Hémicycle. Aucun élu de sa formation ne l'ayant remplacé en séance, les députés écologistes n'ont pas pris part au vote.

MISSION PARLEMENTAIRE

Représenté par Alain Clary, élu du Gard, le PCF s'est, pour sa part, abstenu, estimant n'avoir pas obtenu de « garanties suffisantes ». « Nous avons de vives interrogations sur le recours à des vigiles pour procéder à des palpations », a souligné M. Clary. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'est engagé à ce qu'un « premier rapport d'évaluation » du dispositif soit soumis au Parlement fin 2002, tout en soulignant « qu'il n'est pas attentatoire aux libertés que de lutter contre le terrorisme ». La sécurité collective, a-t-il expliqué, « n'est pas l'ennemie de la liberté individuelle. Elle en est une des conditions d'exercice ». De son côté, le président de la commission des lois, Bernard Roman (PS, Nord) a proposé la création, dès la semaine prochaine, d'une mission parlementaire d'évaluation du dispositif, une mission qui interviendra, a-t-il précisé, « dès qu'elle le jugera nécessaire ».

Le reste du débat a été marqué par une offensive en règle de l'opposition, qui n'a eu de cesse de contes-

ter la « crédibilité politique et culturelle » du gouvernement sur le terrain de la sécurité. La droite a ainsi saisi l'occasion qui lui était fournie par ce projet de loi pour roder ses arguments sur ce qui s'annonce d'ores et déjà comme un thème majeur de la campagne présidentielle. « Je préfère appartenir à la droite barbelée qu'à la gauche débordée », a ainsi affirmé Claude Goasguen (DL, Paris). « Depuis Vigipirate, il n'y a jamais eu autant de crimes odieux dans ce pays », a lancé pour sa part Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes). Huit heures durant, « pour le compte-rendu au journal officiel » comme l'a indiqué M. Goasguen, l'opposition a multiplié les amendements réclamant davantage de pouvoirs de police aux maires, la révision de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance juvénile ou la saisie des prestations familiales des parents « défaillants ». Le MDC a rejoint la droite sur le constat que « le texte n'allait parfois pas assez loin ». Jacques Desallangre, député chevènementiste de l'Aisne, a déploré « qu'une certaine gauche reste empreinte d'idéologie libérale-libertaire post-soixante-huitarde ». Réclamant l'abrogation de la loi sur la présomption d'innocence, il s'est félicité de l'« évolution des esprits » au gouvernement sur les rave parties. La droite, ainsi qu'une partie des députés socialistes, ont décidé de soumettre ces rassemblements à une déclaration préalable dont le non-respect entraînera la saisie du matériel. Le rapporteur du texte, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) ainsi que Bernard Roman (PS, Nord) se sont abstenus. Au final, l'ensemble du texte a été adopté sans difficulté, le PS, le PRG et le MDC votant pour, la droite et les Verts contre, le PCF s'abstenant.

Caroline Monnot

Le parquet général se prononce pour le dépaysement du procès Bonnet

LE PROCUREUR général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, a requis mercredi 31 octobre le dépaysement du procès des paillotes incendiées en Corse - réclamé par l'ancien préfet Bernard Bonnet et les sept autres prévenus - en invoquant le climat de violence dans l'île et les « appréhensions objectivement justifiées [de Bernard Bonnet] à être jugé dans le département dont il fut le préfet ». La chambre criminelle de la Cour de cassation devrait annoncer le 7 novembre si le procès, actuellement audiené devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio du 19 novembre au 7 décembre, aura bien lieu en Corse.

Poursuivis pour l'incendie des paillotes Aria Marina, le 7 mars 1999, et Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril 1999, les prévenus ont tous réclamé que le procès se déroule ailleurs que sur l'île, le parquet général de Bastia (Haute-Corse) ayant jusqu'à présent rejeté toutes les requêtes en dépaysement de la défense.

Corse : Lionel Jospin s'explique sur la prison de Borgo

LIONEL JOSPIN a précisé, mercredi 31 octobre, à l'Assemblée nationale qu'un centre de détention pour les longues peines serait créé en Corse « à terme de plusieurs années », parce qu'il « n'existe pas dans cette région » et que cela constitue une « discrimination à l'égard des Corses ». Interpellé sur sa déclaration du 3 octobre 2000, selon laquelle un regroupement des détenus nationalistes à la prison de Borgo n'était « ni possible ni souhaitable », le premier ministre a assuré : « Je m'en tiens à cette décision ».

« Je doute que Daniel Vaillant ait fait ses déclarations sans l'accord du premier ministre. Lionel Jospin vient de le couvrir, c'est humain », a pour sa part déclaré Jean-Pierre Chevènement dans les couloirs de l'Assemblée, après que M. Jospin venait de féliciter publiquement M. Vaillant « pour le travail qu'il accomplit sur la Corse ».

Un projet de loi en préparation sur l'économie solidaire

GUY HASCOËT, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, a présenté, mardi 30 octobre lors d'une conférence de presse, les grandes lignes d'un projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire. Ce texte vise à définir les contours de ce secteur qui promet « une autre façon de faire de l'économie », respectueuse de grands principes tels que la « cohésion sociale », le « développement durable » et « la primauté de l'homme sur le capital ».

Un « label d'utilité sociale » sera délivré aux associations, mutuelles, coopératives, entreprises qui respectent ce cahier des charges ; il donnera droit à un certain nombre d'avantages fiscaux. Un « fonds mutual solidaire » sera créé pour favoriser le développement de ce type d'activités. Le projet de loi devrait être présenté d'ici à la fin de l'année en conseil des ministres. M. Hascoët espère qu'il sera examiné au moins une fois par les deux chambres du Parlement avant les élections législatives.

Vives réactions en Bretagne après la suspension du protocole Diwan

LES RÉACTIONS verbales n'ont pas manqué en Bretagne, mercredi 31 octobre, au lendemain de la décision du Conseil d'Etat de suspendre le protocole signé en mai par Jack Lang visant à donner un statut public aux établissements Diwan, qui font du breton la première langue d'apprentissage à l'école (*Le Monde* du 1^{er} novembre). Le mouvement Frankiz Breizh a dénoncé une « décision inadmissible », qui « cède à une minorité procédurière et figée une centralisme d'un autre siècle ». L'Union démocratique bretonne (UDB), évoquant « l'insondable mauvaise foi » du Conseil d'Etat, a constaté que « les démocrates de Bretagne [allaient] devoir réinvestir la rue ». Le maire (divers gauche) de Carhaix, Christian Troadec, a estimé que « l'avenir du breton [passait] par une modification de la Constitution ».

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ** : le principal syndicat de magistrats et deux syndicats de policiers ont annoncé, mercredi 31 octobre à Paris, la constitution d'un « front commun » pour demander davantage de moyens et une réforme du système afin d'améliorer la lutte contre l'insécurité. Dans une initiative sans précédent, les responsables de l'Union syndicale des magistrats (USM), de Synergie-officiers et d'Alliance-police nationale ont annoncé leur intention de former un « groupe de travail » commun qui présentera des propositions d'ici la fin de l'année aux partis politiques.

■ **CULTURE** : les négociations entre l'intersyndicale de la culture (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA) et le cabinet de la ministre Catherine Tasca, réouvertes le 23 octobre en vue de trouver une issue au conflit social en cours, se sont soldées par un échec, mercredi 31 octobre. Le ministère s'est dit « déçu », « regrettant vivement » que les syndicats aient refusé d'examiner le nouveau projet de circulaire sur la mise en place des 35 heures qui leur avait été communiqué la veille. Celui-ci proposait de relever les primes pour les personnels d'accueil et de surveillance travaillant le dimanche, de mieux prendre en compte certaines sujétions et pénibilités particulières, et d'offrir aux services une souplesse accrue dans l'organisation des rythmes de travail. Dénonçant « l'inexistence du dialogue social », l'intersyndicale a qualifié ce texte de « nouvelle provocation ». Elle a suspendu son appel à la grève pour la semaine de la Toussaint, mais a promis de « durcir le mouvement » la semaine prochaine.

■ **TUERIE** : Jean-Pierre Roux-Duraffourt, le cheminot qui a tué quatre personnes et en a blessé onze, lundi 29 octobre à Tours (Indre-et-Loire), a été mis en examen mercredi pour « assassinats, tentatives d'assassinats et tentatives d'homicide volontaire sur un militaire de la gendarmerie et des fonctionnaires de la police nationale ». Transporté à l'hôpital après son interpellation, le tireur, blessé au thorax, a été placé sous mandat de dépôt et devait être conduit mercredi à la maison d'arrêt de Tours. Il n'a fait aucune déclaration de nature à expliquer son acte.

■ **JUSTICE** : la Cour de cassation a jugé, le 17 octobre, qu'envoyer un enfant de six ans en Inde pour y recevoir l'enseignement de la secte Sahaja Yogad, d'obédience hindouiste, ne constituait pas un délit pour les parents, contrairement à ce qu'affirmait le parquet de Montpellier. La Cour a estimé qu'une telle démarche pouvait ne pas compromettre gravement la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de l'enfant.

■ **La juge d'instruction Laurence Vichnievsky, qui a demandé au président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie, à être dessaisie de l'affaire Elf**, a précisé dans un courrier au *Monde* que, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 26 octobre, cette décision n'était motivée ni par sa « lassitude » ni par le sentiment d'avoir « assez contribué à la conduite des investigations », qui sont autant de « considérations étrangères » à sa demande.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de novembre

13 F / 1,98 €

Les dérives du climat

- Le changement climatique est devenu un des défis majeurs de l'humanité.
- A la clé : une transformation de l'économie pour parer à une menace qui reste cependant encore hypothétique.
- Origines, conséquences et remèdes : un problème planétaire.

Et les Clés de l'info :

- La traque de Ben Laden
- Anthrax : un germe contre l'Amérique

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

DISPARITION

■ **RÉGINE CAVAGNOUD**, skieuse française, est morte mercredi 31 octobre des suites de ses blessures survenues lundi 29 octobre lors d'un entraînement de descente sur le glacier de Pitztal dans les Alpes autrichiennes (*lire page 17 et Le Monde du 31 octobre*).

NOMINATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 31 octobre, sont nommés chevaliers :

Julien Billen (de nationalité belge), Philipp Brendel (de nationalité allemande), Lahsen El-Ghazi (de nationalité marocaine), Max Guttenberger (de nationalité allemande).

DIPLOMATIE

Hervé Ladsous a été nommé ambassadeur en Indonésie par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 31 octobre en remplacement de Gérard Cros, appelé à d'autres fonctions.

[Né le 12 avril 1950, licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, Hervé Ladsous a été admis au concours pour le recrutement de secrétaires des affaires étrangères en 1971. Il a été notamment en poste à Hongkong (1972-1973 et 1975-1976), à l'administration centrale du Quai d'Orsay (1976-1981), à Canberra (1981-1983), à Pékin (1983-1986), à la mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève (1986-1991). Directeur adjoint d'Amérique au ministère des affaires étrangères (1991-1992), il est ensuite représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Organisation des Nations unies à New York (1992-1997), représentant permanent de la France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne (1997-2001). Hervé Ladsous était en mission à l'administration centrale du ministère depuis juin 2001.]

DÉFENSE

Luc Vigneron a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 31 octobre, président-directeur général du groupe d'armement terrestre GIAT Industries. Il succède à Jacques Loppion, qui est devenu PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE).

[Né le 11 octobre 1954 à Kaolack (Sénégal), Luc Vigneron, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, a servi au ministère de l'équipement, puis au ministère des finances, avant d'entrer à la direction financière de la Compagnie générale d'électricité (CGE). En 1986, il est à Alcatel Telspace et à Alcatel CIT. Nommé en 1991 directeur général d'Alcatel Radiotéléphonie et, trois ans plus tard, vice-président d'Alcatel Mobile Communication, il devient, en 1995, directeur de la stratégie d'Alcatel Alstom. C'est en janvier 1998 que Luc Vigneron est appelé, par Jacques Loppion, au poste de directeur général de GIAT Industries, qui produit notamment le char de combat Leclerc.]

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.

BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Clara et Guy WISMER
ont la joie d'annoncer la naissance à Bâle, le 11 octobre 2001, de leur petite-fille

Léa Maléna,

au foyer de

Nathalie et Marc WELKER.

7, rue des Sarrazins,
42600 Montbrison.
Göttsbodenweg 20,
CH 4133 Pratteln.

Myriam CAUSSÉ

et

Dominique LEROY

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Olivier,

le 6 septembre 2001.

10, rue Yves-de-Kerguelen,
78200 Mantes-la-Jolie.

Anniversaires de naissance

– Versailles, le 2 novembre 1991.
Villepreux, le 2 novembre 2001.

Adeline

fête ses dix ans.

Joyeux anniversaire, petite princesse.

Michel.

Décès

– Vincent Atger,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Philippe ATGER,

survenu le 31 octobre 2001, à l'âge de cinquante ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 3 novembre, à 11 heures, au cimetière protestant, route d'Alès, à Nîmes (Gard).

« *Le vin excellent pleure, la vigne languit, tous ceux qui avaient le cœur joyeux soupirent* ».
Esaïe XXIV, verset 7.

– A l'occasion du décès de leur collègue et ami

Jean-Philippe ATGER,

le directeur général et l'ensemble du personnel de l'Office national des forêts s'associent à la douleur de ses proches.

– Paul-Yvon Mamy,
son mari,
Julien Mamy,
Hortense Mamy,
ses enfants,
Martine Brandon,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Nadine BRANDON,

survenu le 29 octobre 2001.

Nous lui dirons adieu le vendredi 2 novembre, au crématorium des Joncherolles, à Villetteuse (Seine-Saint-Denis), à 13 h 30.

– Anne, Céline et Thomas Gleize ont la profonde tristesse d'annoncer la mort de

Claire PASSIGNAT GLEIZE,

emportée par une tumeur filante le 29 octobre 2001.

La cérémonie aura lieu le 5 novembre, à 17 heures, au Père-Lachaise.

– Mme Francis Cambou,
son épouse,
Bertrand, Sylvie et Elaine,
ses enfants,
Jean-René et Annie Cambou,
Anne, Xavier et Félix,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

professeur Francis CAMBOU,

à l'âge de soixante et onze ans, des suites d'un accident de voiture.

Francis Cambou était professeur émérite à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

Il avait exercé les fonctions de directeur fondateur du Centre d'étude spatiale des rayonnements (CESR), directeur de l'Institut universitaire de Toulouse (IUT), directeur du Conservatoire national des arts et métiers, Paris (CNAM).

Il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Sa famille recevra les condoléances à Cornebarrieu - Toulouse, le vendredi 2 novembre 2001, à 16 h 30, lieu de son incinération.

13, avenue de la Roseraie,
31500 Toulouse.

– Le président de l'université Paul-Sabatier, Raymond Bastide,
Le directeur du département des sciences de l'Univers du CNRS, Philippe Gillet,

La déléguée régionale du CNRS, Katherine Piquet-Gauthier,
Le directeur du Centre d'étude spatiale des rayonnements, Dominique Le Queau,
Le personnel du CESR,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis CAMBOU,

professeur émérite à l'université Paul-Sabatier, fondateur du Centre d'étude spatiale des rayonnements, ancien directeur du Conservatoire national des arts et métiers,

décédé le 29 octobre 2001, à l'âge de soixante et onze ans.

Son incinération aura lieu le vendredi 2 novembre, à 16 h 30, au crématorium de Cornebarrieu.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Elisabeth FRIEDEL,
née **BLACHÉ,**

dans sa soixante-dix-septième année.

Elle a été inhumée près de son mari,

Pierre FRIEDEL,

au cimetière de Rouen.

55, rue de Dantzig,
75015 Paris.

– Simone Grauvogel,
son épouse,
Anne Grauvogel,
Catherine Grauvogel,
Philippe et Sophie Grauvogel,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine GRAUVOGEL,

chevalier national de l'ordre du Mérite,

survenu le 30 octobre 2001, dans sa soixante-huitième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Eustache, à Paris, le samedi 3 novembre, à 11 heures.

– Les membres de la Fédération nationale du Mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins ont le regret de faire part du décès de leur président

André HELBERT,

capitaine au long cours, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur du Mérite maritime,

survenu à Marseille, le 27 octobre 2001.

Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans la stricte intimité familiale.

– Le président,
Et les membres de l'Association universitaire René-Cassin ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, membre fondateur de l'Association,

Daniel LANDRAUD,

professeur à l'université Jean-Moulin - Lyon-III.

Université Jean-Moulin - Lyon-III,
15, quai Claude-Bernard,
69007 Lyon.

– Mme Claude Mont,
son épouse,
M. et Mme Gérard Seve,
M. et Mme François-Xavier Mont,
ses enfants,

M. et Mme Henri-Xavier Mont et Marie-Clotilde,

M. Olivier Mont,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Mont,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Claude MONT,

chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Noirétable, ancien conseiller général, ancien vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, ancien député de la Loire, ancien sénateur de la Loire, membre honoraire du Parlement européen,

rappelé à Dieu, le 30 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses funérailles auront lieu le vendredi 2 novembre, à 15 heures, en l'église de Noirétable (Loire).

Le Rivet,
42440 Noirétable.

– Philippe Magnet,
son fils,
Laurence Fradin,
Andrée et Alain Billières,
ses sœur et beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
Renée Bonnet
et sa fille Françoise,
Jean Magnet,
son fils François et son petit-fils Erik,
Simone et Monique Moignoux,
Raymond, Dominique et Laurence Wolff
et leurs enfants,
Les familles Besacier, Buchet, Descoret, Dubreuil, Lacolonge, Laffay,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MAGNET,

président de chambre honoraire à la Cour des comptes,

survenu le mercredi 24 octobre 2001, à Paris.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 29 octobre, à Renaison (Loire).

9, rue Saint-Romain,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

– 1^{er} mai - 1^{er} novembre 2001.

Marie-Claude GRUMBACH

s'en est allée il y a six mois.

Pas un instant sans souffrir de ne pouvoir partager désormais la beauté des saisons et les terreurs du monde.

Pas une journée sans rendre grâce pour trente et un ans d'amour, de création, d'histoire, ensemble.

Pour les pensées innombrables de sympathie, d'amitié, d'affection,

Merci.

Antoinette Fouque - Des femmes,
Alliance des femmes pour la démocratie.

– Il y a trois ans, le 2 novembre 1998, disparaissait

M. Lionel PREJGER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent et pensent à lui.

Noëlle Prejger,
sa femme.

– Le 2 novembre 1999,

**Lucie RADAODY
RAZANAMALALA**

nous était arrachée.

Nous pensons à elle.

Pierre SORIA

nous quittait le 2 novembre 1998.

Sa présence habite toujours ceux qui l'aiment.

Colloques

– L'Association des Amis de *Passages* - ADAPes et la revue *Passages*, avec le concours du Centre d'études et de prévision du ministère de l'intérieur, organisent le jeudi 8 novembre 2001, au Sénat, un colloque intitulé :

Citoyenneté élatée ou citoyenneté civilisée ?

Intervenants : Paul-Laurent Assoun, Philippe Barret, Esther Benbassa, Nadir Boumazza, Mohamed Ghoulami, Henri Guaino, Blandine Kriegel, Philippe Lazar, Hervé Le Bras, Gérard Le Gall, Corinne Lepage, Emile Malet, Bertrand Marechaux, Jacques Reiller, François Scheer, Catherine Wihot de Wenden et Michel Yahiel.

Informations et inscriptions :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
E.mail : passages@club-internet.fr

Conférences

Vendredi 2 novembre 2001,

de 20 h 15 à 21 h 30,

« **Peut-on communiquer avec les morts ?** »

Dimanche 4 novembre,

de 17 h 30 à 19 h 30,

« **Réincarnation et résurrection** »

Tous les mercredis,

de 19 heures à 20 heures,

étude de *La Bhagavad-Gîtâ*.

Loge unie des théosophes,

11 bis, rue Kepler, Paris-16^e,

entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87

www.theosophie.asso.fr

Communications diverses

Cercle Amical - Centre V. Medem

Samedi 3 novembre 2001, à 16 heures,

Claude Bochberg

présentera son film :

Les Halaubrenner

Une famille en héritage.

52, rue René-Boulangier, Paris-10^e.

NOVEMBRE 2001

CAHIERS DU CINEMA

CAHIER CRITIQUE
L'Emploi du temps
le roman vrai de Laurent Cantet

ENTRETIEN
La peur selon John Carpenter

DAVID LYNCH
du côté des femmes

ÉVÈNEMENT Mulholland Drive et Millennium Mamba

NUMÉRO DE NOVEMBRE
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnez-vous au **Monde** pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTT}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Depuis le 15 septembre, le « New York Times » publie chaque jour le portrait d'une quinzaine de disparus du World Trade Center. « On continuera jusqu'à ce qu'on ne trouve plus personne. Cela prendra six mois, huit mois, qu'importe ! » précise Wendell Jamieson, responsable de l'opération



STEPHEN J. CANGIALOSI
On l'appelait « La Chemise »

Stephen J. Cangialosi, 40 ans, de Middletown dans le New Jersey, était un père et un mari dévoué, un ami fidèle, un excellent courtier en obligations chez Cantor Fitzgerald et un inconditionnel de la célèbre équipe de baseball Les Yankees. Mais il était aussi « La Chemise ». Des années durant, il s'était moqué, à l'université de Georgetown, de son petit camarade Andy Stearns qui portait une chemise à larges revers, en tissu écossais, style fin des années 1970, tachée. Pour lui rendre la monnaie de sa pièce, Mr. Stearns fit un jour un paquet, noua un ruban autour, et lui fit cadeau de la chemise. Afin de ne pas être en reste, Mr. Cangialosi refit un paquet, noua un ruban autour, et la lui rendit. Cela dura dix-sept ans. « Elle était vraiment très laide », reconnaît Stearns, un sourire aux lèvres. Cangialosi fut aussi la vedette d'un film d'horreur, *Histoire de fantômes*, réalisé par un autre de ses camarades d'université, qu'il adorait revoir avec Andy Stearns, en riant aux éclats. Andy Stearns s'est souvenu que son ami lui avait offert « La Chemise » pour son anniversaire, assez récemment. Il a décidé de la donner définitivement à Karen, la femme de Stephen J. Cangialosi.



JENNIFER FIALKO
Un voyage spirituel

A 24 ans, quand la plupart des jeunes sont à la recherche d'un pre-

Pour qu'aucun ne soit oublié

PARCE QUE chaque vie est intéressante, précieuse et particulière. Parce que chaque individu mérite attention, respect, compassion. Parce que l'énormité de ce qui s'est passé le 11 septembre 2001 – le coup infligé à l'Amérique tout entière et l'impact sur l'équilibre du monde – a pu masquer la réalité de ce qui, ce jour-là, fut perdu pour toujours. Et surtout parce que les hommes et les femmes disparus dans les tours poignardées méritaient autre chose que d'être

comprimés en un nombre gigantesque, imprécis, irréel, et rendus à leurs proches dans une urne de poussière et de cendres, le *New York Times* a décidé d'en faire le portrait. Et de n'en oublier aucun.

Parce que dans l'Histoire avec une majuscule se côtoient des millions de petites histoires, et qu'on ne saurait prétendre raconter la première, témoigner d'une époque, sans évoquer les autres. Parce que la spécificité du World Trade Center venait de ce brassage inouï de cultures, de langues, de religions, de richesses différentes. Qu'y travaillaient des Américains de racines européennes, africaines,

arabes et asiatiques, et des centaines d'étrangers ; des financiers, des cuisiniers, des garçons d'ascenseur, des informaticiens, des laveurs de carreaux, des pompiers et des femmes de ménage. Et parce que c'était une tranche d'Amérique, et un morceau du monde, le *New York Times* a pris l'engagement d'en reconstruire la mosaïque. De reconstituer le puzzle.

Chaque jour, depuis le 15 septembre, le journal new-yorkais raconte les histoires des disparus des tours. « L'idée s'est imposée d'elle-même », explique Wendell Jamieson, le rédacteur en chef de cette page quotidienne publiée dans le supplé-

ment « Une nation au défi ». Certains d'entre nous pensaient écrire quelques portraits de victimes, d'autres suggéraient d'en rédiger beaucoup. Nous avons finalement choisi de les publier tous. Tous ceux dont on pourra retrouver la trace, dont on pourra joindre un proche. Et l'on continuera jusqu'à ce qu'on ne trouve plus personne. Cela prendra six mois, huit mois, qu'importe ! Tous devraient être là. »

Le journal a constitué un pôle d'enquêteurs et de journalistes pour établir un relevé des victimes à partir des listes publiées par les sociétés installées dans les tours, les agences de presse, les écoles, les consulats, les postes de police et les casernes de pompiers. Pour trouver adresses et numéros de téléphone. Et puis téléphoner. Appeler à la maison. Appeler la femme, le mari, les parents, les frères et sœurs, les oncles. Appeler pour grappiller quelques miettes de ce qui furent les vies interrompues ce matin de septembre.

« Certains, trop bouleversés, nous renvoient sur un collègue, un cousin, un meilleur ami. D'autres, effondrés, nous proposent de rappeler dans six mois, ce qu'on fera. Certains s'accrochent au téléphone, d'autres veulent qu'on vienne les voir ou se rendent au journal. Parfois, il suffit de quelques minutes pour tenir un petit portrait, parfois il faut des heures. Un petit nombre refuse, arguant de l'extrême discrétion de la victime. La plupart, au contraire, sont heureux de qu'on parle d'elle. » Heureux de

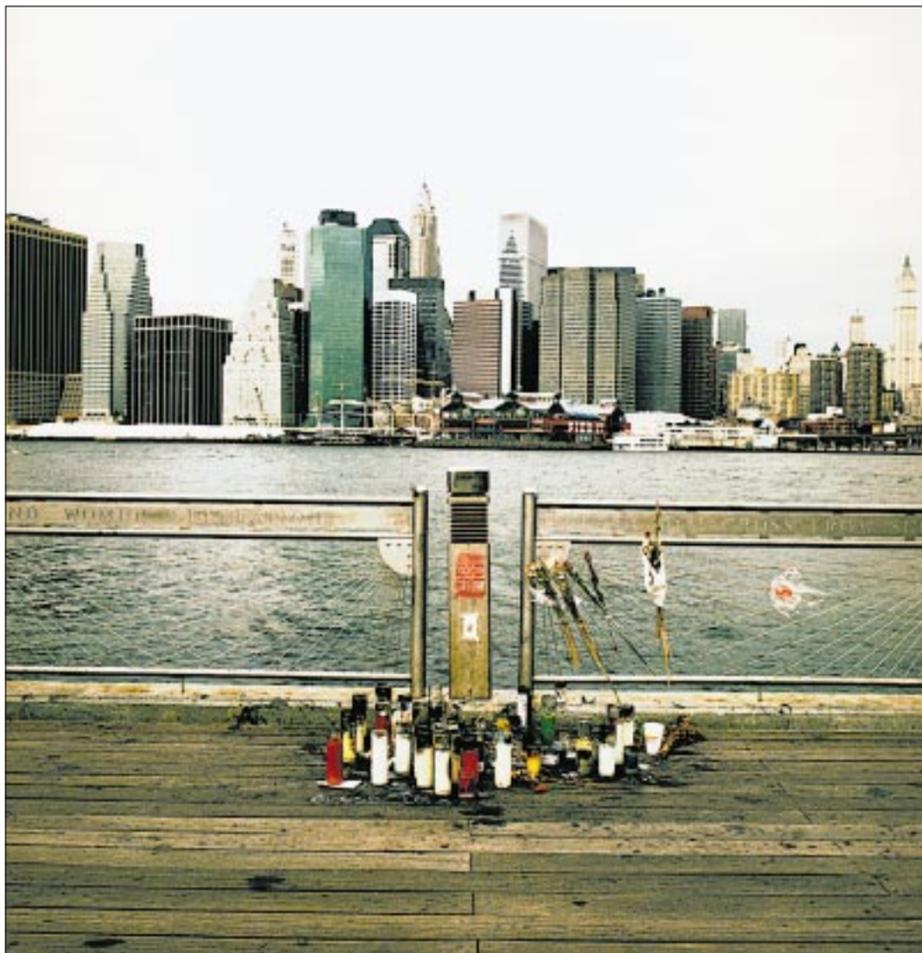
voir publier un nom, une photo, une histoire, si courte, partielle, anecdotique soit-elle. « Il en est qui protestent après coup, parce qu'on n'a pas cité tous les prénoms d'enfants, ou parce que c'est trop bref. Difficile, en quelques lignes, de saisir la formidable complexité et richesse d'une existence. Cent cinquante mots, c'est en effet trop court. On doit se limiter à un fait saillant, un trait de caractère, une anecdote. Car c'est une page sur la vie des personnes disparues. Pas sur leur mort ! Ce sont de vrais articles, en aucun cas des hommages ou des nécrologies ! »

Une cinquantaine de journalistes ont déjà travaillé ardemment sur la page, un socle d'une vingtaine est mobilisé en permanence. D'autres y contribuent ponctuellement. Mais Wendell Jamieson juge souhaitable qu'il y ait des rotations. « Il ne faut pas le faire plus de deux semaines de rang. C'est sans doute satisfaisant, mais c'est aussi très éprouvant. Il y en a souvent qui pleurent au téléphone. Remarquez, j'en entends rire aussi. Car les histoires sont drôles. Et le sujet est la vie. Ne croyez-vous pas que, avec l'antrax et la guerre, la mort a suffisamment envahi nos journaux ? »

Aucun quotidien n'avait entrepris pareille tâche. Du moins à cette échelle. Trois mille petits portraits, peut-être davantage. « N'est-ce pas le travail d'un journal de s'intéresser aux victimes ? Un policier mort dans une agression, les soldats tués dans une bataille, peut-être aurait-on pu faire les naufragés du Titanic. C'est vrai, l'échelle, sans doute, est sans précédent. Mais alors que le calendrier nous éloignera du 11 septembre, cette page quotidienne interdira qu'on oublie ce qui s'est réellement passé ce jour-là. La perte irrémédiable. Un chiffre, si énorme soit-il, ne parle pas. »

A l'heure où New York panse ses plaies, craint d'autres attentats et tente, dans un brouillard épais, d'imaginer l'avenir, les histoires du *New York Times* sont légères et nous décrivent des vies remplies de sentiments, d'engagements, de solidarités, de promesses, et d'énergie. D'optimisme aussi. Comme ce mot est étrange dans cette ville meurtrie.

Annick Cojean



Photographies
Julien Daniel / L'œil public

Ci-contre, Manhattan vu de Brooklyn le 27 septembre. Page de droite, New York : lieu de recueillement à Washington Square Garden, le 26 septembre.

mier emploi et d'un appartement, Jennifer Fialko a appris qu'elle avait la maladie de Hodgkin. A 29 ans, complètement guérie, elle a considéré que son cancer avait été une chance. « Un voyage spirituel », dit Bob Fialko, son père. Affaibli par dix-huit mois de chimiothérapie, Jennifer s'est tout entière mobilisée pour recouvrer la santé, grâce à une alimentation biologique et des traitements alternatifs. Six ans plus tard, non seulement elle était guérie, dit sa mère, Evelyn Fialko, mais elle se sentait « une force et une énergie » incroyables. Elle s'était assigné pour mission d'aider d'autres malades à revenir à la vie. Elle avait rencontré « l'âme sœur », dit Mr. Fialko. Et en septembre, elle débutait à Aon Corporation. Après des années passées à Teaneck dans le New Jersey, travailler à Manhattan l'enchantait. Sa victoire sur le cancer la faisait rayonner, explique Mr. Fialko. Elle aurait déplacé les montagnes. « Elle était convaincue qu'elle allait vivre à présent jusqu'à 120 ans », se souvient son frère, Andrew. Et on la croyait.

ANGEL JUARBE
Beau gosse et fin limier

Tout semblait réussir à Angel Juarbe, pompier à Chelsea. Il aimait les bêtes et avait recueilli huit chiens perdus. En 1998, il était allé voir les lions et les zèbres en Tanzanie, qu'il avait quittée deux jours avant l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis. Bel homme et célibataire, il faisait partie des douze qui avaient été choisis pour figurer sur la photo du calendrier 2002. Une semaine avant la tragédie du 11 septembre, Angel, 35 ans, avait triomphé dans un jeu télévisé, *Meurtre dans la petite ville de X*, de la chaîne Fox. Dix concurrents, sélectionnés parmi 3 000 candidats, devaient résoudre

une énigme policière. Angel Juarbe avait découvert le coupable et gagné une Jeep et 250 000 dollars. Il n'avait rien dit à sa famille jusqu'au 4 septembre, dernier jour de la compétition. Après les attentats, tous les participants à l'émission ont rendu visite à sa famille. Sa mère, Miriam, se souvient de ses amis qui lui disaient avec regret : « Si je pouvais vivre, ne serait-ce qu'un jour, qu'une heure de ta vie ! » A quoi elle ajoute : « Forcément, ils étaient tous, pour la plupart, mariés. »



YVETTE ANDERSON
Les festins d'Yvette

Voici les plats qu'Yvette Anderson aurait pu, un jour, servir dans le restaurant de ses rêves : gâteau de maïs, poulet au barbecue, poulet frit, ailes de dinde, roulade de légumes accompagnée de chou frisé et de navets, délice à la banane, tarte au citron meringuée, tourte aux pêches. Et le plat préféré de sa fille, Rasha McMillon : les courgettes aux oignons. Pendant des années, à l'église baptiste de White Rock, à Harlem, où Mrs. Anderson priait, chantait et s'occupait des personnes âgées, on s'était régalé de ses festins. A 53 ans, Mrs. Anderson espérait donner à tous un nouvel aperçu de ses talents une fois décroché son diplôme de restauration au mois de mai

prochain. En attendant, elle économisait sur son double salaire : celui de serveuse dans un restaurant de cuisine traditionnelle du Sud, le week-end ; et en semaine, celui d'opératrice de saisie dans les services financiers du Département d'Etat de New York, au World Trade Center. Orpheline à 15 ans, Mrs. Anderson avait appris à ses enfants qu'il fallait ne compter que sur soi et travailler dur. Mais c'était une femme joyeuse et généreuse, que la foi animait. Le 10 septembre, tressant les cheveux de sa fille, elle a dit : « Je me sens nerveuse, je ne sais pas pourquoi. » Puis, se souvient Rasha, « elle a appelé une amie de l'église et elle a parlé de l'amour de Dieu. »



DAVID H. WINTON
Un soutien loyal

Pour beaucoup, la banque d'investissement est surtout un métier dans lequel on gagne beaucoup d'argent. Pour David Winton, la banque c'était presque une vocation. A la business school de l'université Fordham, il s'occupe du Crédit fédéral de l'Association des étudiants. Il recrute au poste de directeur général son camarade de chambre, Gregory Moundas. Bénévoles trente heures par semaine, ils relèvent à eux deux une institution en perte de vue, dont ils doublent le capital en deux ans. Deve-

nu vice-président de Keefe, Bruyette & Woods, comme analyste financier, il est souvent retourné à Fordham pour assister aux assemblées de la banque des étudiants dont il était membre du conseil de surveillance. David Winton, 29 ans, tenait de sa mère ses dons pour la finance. Elle avait été directrice de banque. Mais à en croire Gregory Moundas, la passion de son ami pour ce métier lui venait avant tout de l'amour protecteur qu'il portait aux siens. « Ayant perdu son père alors qu'il était au lycée, il voulait subvenir aux besoins de sa mère et de sa sœur. Il n'en a jamais vraiment parlé, mais cela l'a vraiment motivé », déclare Gregory Moundas. Le week-end, David Winton faisait souvent le trajet de deux heures qui sépare Brooklyn Heights de la maison de sa mère, près de Hartford. En général, sa fiancée l'accompagnait (ils devaient se marier le 17 novembre). « Après la mort de son père, se souvient Joan Winton, il me disait : "Maman, je ne t'abandonnerai jamais." Et jamais il ne m'a abandonnée. »



DIARELIA MENA
Une lignée de femmes

Les femmes sont fortes dans la famille de Diarelia Mena, de vrais chefs de famille, et nombreuses : six sœurs pour la génération de sa

mère ! Sans compter les cousines qui, entre ici et Panama City, maintiennent le contact par e-mail. Diarelia Mena était la plus jeune, le bébé, la petite princesse dont tout le monde est fou. Et elle le savait, avec son sourire conquérant et ses virées sur un coup de tête pour trois jours aux Bahamas. A son tour, elle est devenue mère (sa fille, Karelia, a 2 ans) et elle a épousé le père de l'enfant, Victor Barahona, qu'elle connaissait depuis toujours : toute petite, elle allait et venait entre Brooklyn et Panama. Mais, comme d'autres mères dans sa famille, Diarelia, 30 ans, travaillait aussi au dehors : programmatrice chez Cantor Fitzgerald, elle arrivait en général vers 10 heures le matin, une fois les corvées ménagères achevées, et elle restait tard. Le 11 septembre, elle est allée travailler à 9 heures, afin de rentrer tôt, car elle commençait des cours de licence à Columbia. Elle avait besoin de gagner davantage afin de pouvoir, entre autres choses essentielles, s'acheter des chaussures. Grande, elle avait la passion des talons aiguilles, des semelles compensées, des sandales, des bottines. Plus elle en avait, mieux elle se sentait. Plus elles étaient hautes, plus elle adorait. Sa mère se souvient que la nuit de Noël, partie voir la famille à Panama City, ses longs cheveux lâchés, elle allait de maison en maison, grignotant des tamales ; elle a dansé la merengue jusqu'au matin, tanguant avec aplomb, perchée sur ses talons.

DEREK SWORD
Un new-yorkais de cœur

Adolescent, Derek Sword jouait au tennis pour l'équipe écossaise. Plus tard, c'est par le squash qu'il avait rencontré sa fiancée, Maureen Sullivan. Ils se sont connus à un dîner du New York Athletic Club,

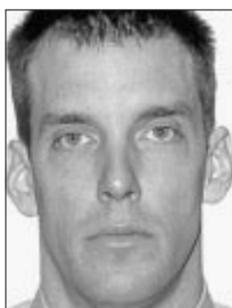


qu'il fréquentait trois fois par semaine. Ils devaient se marier l'an prochain. Derek, 29 ans, était arrivé d'Écosse il y a six ans. Il s'était installé à New York où il travaillait comme analyste financier chez Keefe Bruyette & Woods, une société de Bourse. Il se rendait toutes les six semaines en Grande-Bretagne pour son travail. Ce qui lui permettait de voir sa famille souvent, mais il adorait New York, et il n'aurait vécu nulle part ailleurs. « Il a très vite pris le pli, raconte Maureen Sullivan, il aimait cette agitation, les restaurants, les sorties. » Le matin des attentats, Derek, qui travaillait au 89^e étage de la Tour 2, a passé trois coups de téléphone à sa fiancée et un à ses parents en Écosse, pour les rassurer.



CASEY CHO Veiller sur la mère

Dans cette famille américano-coréenne très unie, les trois sœurs se sont un jour dit qu'aucune d'entre elles n'avait le droit de mourir avant leur mère, à cause du chagrin qu'elle en aurait. Mais voilà : Casey Cho, la seconde, a disparu au 99^e étage du World Trade Center. Sa jeune sœur essaie aujourd'hui de faire face. « Il faut que je sois forte, dit Melissa Cho, Casey aurait tout fait pour que notre mère surmonte sa douleur. » Casey Cho, 30 ans, aimait le shopping et les voyages. Elle écrivait des nouvelles et des poèmes, et projetait d'épouser un graphiste l'an prochain. Mais elle avait aussi un sens très aigu de la famille et soutenait sa mère, qui avait perdu son mari sept ans plus tôt, ainsi que sa sœur aînée, qui avait quitté son travail quand elle avait été enceinte. Ces trois femmes et le neveu de Mrs. Cho, âgé de 1 an, vivaient ensemble dans le New Jersey. Il y a deux mois, Casey Cho avait obtenu un emploi sur les questions d'environnement chez Marsh & McLennan. « Elle était vraiment heureuse, dit Melissa Cho, 24 ans. Pas une fois dans sa vie elle n'avait eu un regret. »



GARY BOX Le coiffeur de la caserne

Gary Box était un drôle de bonhomme, un grand enfant, un chahuteur. Il aimait rire et faire des blagues. Quand il était entré à la caserne de pompiers n° 1 de Park Slope, à Brooklyn, l'an dernier, il avait raconté à tout le monde qu'il était, avant, coiffeur au funérarium. On l'a cru, et à la caserne, Mr. Box, 37 ans, a réussi à saboter plus d'une coupe de cheveux. « Si on lui demandait une brosse, il vous faisait une tête de patrouilleur », dit son ami, Steve Iola. Gary Box a fini par apprendre à manier les ciseaux, et ses camarades lui ont acheté un fauteuil de coiffeur. Mais quand les autres plaisantaient sur leur femme, lui se taisait : « Que vous dire, les gars, si ce n'est que je l'aime. » Elle s'appelle Kathleen ; et leurs enfants, Dalton et Bridget. « Pendant qu'ils montent au Paradis, dit le lieutenant Dennis Farrel, Gary Box leur verse à tous des seaux d'eau sur la tête. »



DAPHNE POULETSOS Reine des fêtes

En vacances, on s'amusaient toujours dans la maison de Daphne Pouletsos, à Westwood, dans le New Jersey. Pour la fête des mères, elle décorait de flamants roses son trois-pièces coquet et invitait toute la famille, les mères et celles qui ne l'étaient pas. Pour Noël, elle ornait la maison de guirlandes. Le 25 était réservé aux proches ; le lendemain, aux amis

et collègues d'Aon Corporation. Pour son beau-frère, John Krachus, « elle était notre ambassadrice à tous ». Mais la spécialité de Ms. Pouletsos, 47 ans, célibataire, c'était Halloween. Alors, elle se déchaînait. Il y avait des sorcières partout dans les arbres, des tombes sur la pelouse et des effets sonores à chaque porte. Tout le monde était convié. On voyait parfois deux cents personnes défilier. Elle préparait cela des semaines à l'avance. Avant le 11 septembre, Daphne Pouletsos commençait déjà de sortir le matériel.

ENRIQUE ET JOSE GOMEZ Ensemble dans la vie et la mort

Enrique et Jose Gomez étaient frères, et déterminés à tout partager. Ils travaillaient ensemble : ils épluchaient les légumes et nettoyaient les crustacés dans les cuisines du restaurant Windows on the World, au World Trade Center. Parfois, ils habitaient ensemble aussi. Mais même quand ce n'était pas le cas, Enrique, 42 ans, et José, 44 ans, qui étaient à la fois pères et adolescents, prenaient toujours, ensemble, le temps de rêver. Ils s'imaginaient dans les tribunes du Yankee Stadium, comme on les voit à la télé, partageant les mêmes bières, encourageant les joueurs en maillot rayé. Dans la famille Gomez, on se sent presque apaisé que les deux frères aient disparu comme ils ont vécu. « Il y a tant de gens qui n'ont personne, dit une de leurs nièces, Maglais Gomez, eux, au moins, se soutenaient. » Et puis, il y a cela : le 11 septembre, Miguel et Ramone Gomez, qui travaillaient en cuisines au Windows avec leurs frères aînés, Enrique et José, auraient dû être là, eux aussi. Mais ils étaient absents quand les avions ont frappé.



LISA L. TREROTOLA Vaincre le mal

Après son rendez-vous chez le cancérologue, Lisa L. Trerotola est allée chez sa mère et a fondu en larmes. Lisa n'était pas du genre à

se plaindre. Son traitement lui imposait l'isolement. « Ce n'est pas possible !, sanglotait-elle, je ne vais pas devoir laisser mes tout petits deux semaines entières ! » Son cancer avait secoué la famille. Elle avait suivi son traitement, un œil sur ses deux merveilleuses : ses jumeaux de trois ans et demi aujourd'hui, qu'elle s'était tant battue pour avoir avec Michael, son mari. La vie avait été pour elle une longue suite d'épreuves. Outre le cancer et la stérilité, Mrs. Trerotola, 36 ans, de Hazlet dans le New Jersey, avait dû vaincre d'autres problèmes de santé, dont une bronchite chronique dont elle pensait qu'elle lui venait des fumées inhalées lors de l'incendie provoqué par l'attentat de 1993 contre le World Trade Center, où elle travaillait comme assistante à l'administration des Autorités portuaires. « Vous savez, ma sœur préparait une surprise pour mon beau-frère, dit Paul Spina, Elle voulait organiser une fête le 6 octobre, pour ses 40 ans. Elle s'était occupée des invitations et tout. Lui ne se doutait de rien. Vous écririez ça dans le journal ? Je n'ai pas le courage de le lui dire. »



FRANK J. SPINELLI La famille avant tout

Le plus souvent, il faisait encore nuit quand Frank J. Spinelli, 44 ans, prenait son train à Short Hills dans le New Jersey, puis la navette pour Manhattan. Courtier en devises, il observait les marchés étrangers dès 6 heures du matin. Sa journée de travail finissait rarement à 5 heures du soir. Il y avait aussi les dîners avec les clients. Il travaillait à Wall Street depuis vingt ans. Et depuis sept mois seulement chez Cantor Fitzgerald, au 105^e étage de la Tour 1. Le week-end, sa femme et lui levaient le pied. Ils allaient encourager leurs trois enfants, Nicole, 17 ans, Christophe, 14 ans, et Danielle, 8 ans, qui disputaient des matches de foot, de jeu de la crosse ou de football américain. « Sa famille, ses enfants, c'était tout

pour lui, dit Mrs. Spinelli, beaucoup de lettres que nous avons reçues de ses collègues de travail le disaient aussi. » Le 11 septembre, Mr. Spinelli a appelé chez lui et laissé un message. Il savait qu'un avion avait heurté la tour, il allait tenter de sortir, disait-il. Et il a ajouté : « Je vous aime. A tout à l'heure. » Il n'y avait pas de panique dans sa voix ; il avait été cinq ans bénévole aux urgences médicales. Son corps a été retrouvé deux semaines plus tard.



FELICIA TRAYLOR-BASS L'amie des enfants

Felicia Traylor-Bass, qui était fille unique, avait trouvé le moyen d'être une « tata gâteau ». Elle s'occupait avec zèle des enfants de ses cinq cousins. « Elle adorait la musique et la danse », raconte La-Ræ Shelton, qui se souvient de la rose tatouée sur l'épaule gauche de sa cousine, de sa coupe de cheveux très courte, très mode. « Elle aimait vraiment les enfants, mais elle voulait démarrer sa carrière avant d'en avoir un. » Et c'est ce qu'elle a fait. Après six ans de mariage et un poste à Alliance Consulting, au 102^e étage du World Trade Center, Tour 2, elle a eu avec Andrew Bass un fils, Sebastian, qui a aujourd'hui presque 2 ans. « Elle aimait ce rôle de mère », dit La-Ræ Shelton. Ses collègues de travail, son coiffeur, tout le monde entendait parler de son petit garçon. Felicia Traylor-Bass, 38 ans, prenait pourtant le temps d'aller danser, son travail fini, avant de rentrer à Brooklyn où elle habitait. Elle suivait des cours à Dance Space, sur Broadway et Canal Street. « Ils ont dansé en souvenir d'elle », dit La-Ræ Shelton.

éclairée. Les cendres de Mr. Yambem ont été dispersées sur un lac du Manipur.



JOHN RESTA et SYLVIA SAN PIO RESTA Une déclaration peu ordinaire

L'anecdote est restée dans la famille Resta. John Resta a toujours été, selon ses proches, un grand sentimental. Mais là, vraiment, il s'était surpassé. Sylvia et lui étaient allés plusieurs fois en Floride. Ils y avaient découvert un restaurant de fruits de mer que Sylvia adorait. Le jour où il décida de la demander en mariage, il prit sa journée, se fit livrer à New-York, de là-bas, un repas de homard et autres mets de choix, loua un smoking, un haut-de-forme et une canne, et passa la journée à apprêter leur appartement de Bayside dans le Queens - chandeliers, nappe brodée, fleurs. Inutile de dire que la réponse fut oui. Ils se marièrent pendant l'été 2000. Lorsque, courtiers tous deux chez Carr Futures, ils furent tués dans l'attentat du 11 septembre, elle était enceinte de sept mois. Il avait 40 ans, elle 26 ans.



JUPITER YAMBEM Fidèle à l'Inde

Jupiter Yambem est né et a grandi à l'autre bout du monde, dans le lointain Etat de Manipur, au nord-est de l'Inde. Arrivé aux Etats-Unis à 21 ans, il a très vite enchaîné les emplois dans quelques-uns des restaurants les plus prestigieux de New York, dont le Rainbow Room, puis Windows au World Trade Center, où il était responsable des dîners de gala. Mais s'il s'était enraciné ici, en épousant une native de Syracuse, dans l'Etat de New York, en s'installant à Beacon, dans ce même Etat, en étant membre d'une association de protection de l'environnement pour l'Hudson River, en devenant l'ami de Pete Seeger, en acceptant d'aider l'entraîneur de l'équipe de football de son fils de 5 ans, Santi, Mr. Yambem, 41 ans, restait attaché à ses origines. Il avait conservé la nationalité indienne et fondé avec d'autres la North American Manipur Association, qui regroupe des familles de cette région et cherche à promouvoir et à conserver sa culture aux Etats-Unis. Mr. Yambem avait deux objectifs, dit sa femme, Nancy. Il voulait que son fils sache d'où il venait, qu'il voie les danses, entende la musique, goûte à la cuisine de là-bas. Mais il voulait aussi construire un pont, même modeste, entre deux univers on ne peut plus différents. Pour lui rendre hommage, ses amis se sont retrouvés à Beacon Riverfront Park, sur les bords de l'Hudson. Il y a eu un dîner improvisé, au cours duquel Mr. Seeger a chanté Turn, Turn, Turn. Plus tard, on a mis à l'eau des centaines de petits bateaux en papier portant chacun une bougie



STEVEN JACOBSON Une merveille d'émetteur

Il était tout là-haut, Steven Jacobson. Il aimait ces sommets et cet émetteur dont il était chargé de l'entretien. Ingénieur chez WPLX-TV, il travaillait dans une pièce au 110^e étage de la Tour 1, tout seul le plus souvent. A 53 ans, il avait une grande tendresse pour son émetteur. Il le soignait comme un enfant malade si celui-ci venait à lâcher. Un jour, il utilisa ses lacets pour le faire fonctionner. Lors de l'attentat de 1993, il était resté jusqu'à minuit pour s'assurer que le système s'était correctement remis en marche, une fois le courant rétabli. Victor Arnone, également ingénieur chez WPXI et ami très proche, devait ce jour-là lui apporter son déjeuner. Il appela Mr. Jacobson au téléphone et hurla : « Steve ! Il y a eu une explosion ! C'est plein de fumée ! Les gens s'enfuient ! » Alors Mr. Jacobson demanda : « Cela voudrait-il dire que je n'aurai pas ma cuisse de poulet ? » Mr. Jacobson avait un humour décapant. Il invitait toujours, chez lui à Manhattan, des amis juifs à déjeuner pour Yom Kippour, quand ils jeûnaient bien sûr. Il adorait flâner sur les marchés aux puces des radio-amateurs. Immanquablement, il demandait alors à un vendeur : « Avez-vous un carnet d'écoute usagé et une grosse gomme ? » Lorsqu'il conduisait sa voiture, jamais il ne mettait le cli-gnotant pour changer de direction. Si on lui demandait pourquoi, il répondait : « Cela ne regarde personne, de quel côté je tourne. »

Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Sylvette Gleize.
© New York Times.

Le sens des autres

par Jean Decety

L'ESPRIT humain est un produit de l'évolution biologique. Il est composé d'un ensemble de mécanismes qui se sont construits et adaptés en réponse aux contraintes évolutives auxquelles notre espèce a été confrontée au cours de son histoire naturelle. En particulier au cours des millions d'années durant lesquelles nos ancêtres vivaient comme chasseurs-cueilleurs dans l'environnement du pléistocène.

Il n'y a pas si longtemps que, à l'échelle de l'évolution, notre style de vie a radicalement changé. Cela s'est produit au cours du néolithique, avec l'invention de l'agriculture et de la sédentarisation. Or l'une des contraintes à laquelle nous sommes adaptés depuis des millions d'années est la vie dans des groupes sociaux complexes. Lorsque des individus vivent en groupe et entrent dans des relations mutuelles de coopération ou de coopération, ceux qui possèdent la capacité à prédire le comportement des autres créatures ont plus de chances de survivre et de se reproduire.

En d'autres termes, des pressions sélectives ont favorisé au cours de l'évolution notre capacité à lire les intentions des autres, à ressentir et à partager leur état subjectif, à développer notre sens des autres. Ces pressions se sont exercées sur la boucle perception-action qui est la logique fondatrice du système neuronal. Le fait que le système nerveux, par ses propriétés physiologiques, permette de rentrer en résonance affective et motrice avec les autres, et ce dès la naissance, offre les conditions nécessaires au développement du sens des autres.

Contrairement à ce qu'affirmait Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), il n'y a jamais eu de « bon sauvage » à l'état originel (ni de mauvais, du reste), non encore corrompu par la vie en société. Car nous, comme nos ancêtres hominidés ainsi que nos lointains cousins, les singes anthropoïdes, sommes fondamentalement et naturellement des êtres sociaux, pour le meilleur comme pour le pire.

Nous naissons avec une motivation spéciale pour les interactions sociales et sommes irrésistiblement attirés par nos semblables. Cela n'est pas seulement nécessaire à notre survie immédiate, mais aussi à notre équilibre psychologique tout au long de la vie. C'est ce que montre si bien Michel Tournier dans *Vendredi ou les limbes du Pacifique*: « Autrui éveille, assure et maintient notre

conscience de nous-même. Je ne peux exister sans autrui, qui est une pièce maîtresse de mon univers. » La connaissance d'autrui éclaire la connaissance de soi parce que nous partageons des représentations sous-tendues par des mécanismes neurologiques communs.

Il ne faut pas très longtemps – et aucun apprentissage scolaire – pour qu'un enfant comprenne que les autres personnes ont des croyances et des désirs, et que ceux-ci ont un rôle causal sur leurs comportements. Et pourtant, quoi de plus complexe ! Aucune machine n'est aujourd'hui capable de réaliser ce type d'inférences à partir de la seule information de surface, celle véhiculée par nos mouvements, nos expressions émotionnelles et nos gestes. Cette conception implicite que nous avons des autres dérive d'un système inné qui nous permet de ressentir que les autres personnes sont comme nous. Ce sens des autres s'exprime à travers différents phénomènes psychologiques, comme la projec-

De nombreuses recherches ont montré que les bébés manifestent une sensibilité particulière aux actions humaines, et ils ont une aptitude innée à établir des équivalences entre soi et l'autre, comme cela a été montré en outre par la découverte de l'imitation néonatale. Dès la naissance, les bébés ont la capacité à sélectionner dans leur répertoire comportemental et de manière appropriée, c'est-à-dire liée au modèle humain à imiter, des mouvements des lèvres et de la langue, de la main, de la tête mais aussi trois expressions émotionnelles (surprise, peur et joie). Il ne s'agit pas d'un réflexe, comme on l'a longtemps cru, mais d'un comportement intentionnel.

L'imitation est importante et même essentielle pour le développement de l'intersubjectivité parce que c'est la première opportunité pour les bébés d'établir un lien entre les autres (qu'ils perçoivent) et leurs propres états internes (qu'ils ressentent). L'imitation servirait de « procédure de découverte » pour développer des con-

Les enfants, dès la naissance, ont une vie subjective et un sens de soi, bien avant l'apparition du langage et de la conscience réflexive

tion, l'identification, l'empathie ou encore l'altruisme, qui sont tous des facettes essentielles de notre vie psychique (...).

La plupart des théories du développement humain ont présenté le nouveau-né comme des isolats sociaux, dénués d'un lien intersubjectif entre soi et l'autre. Or les deux dernières décennies de recherche en psychologie du développement bouleversent totalement ces théories. Nous savons maintenant que les bébés sont dès la naissance attirés par les stimuli sociaux (visage, odeur, voix de leur mère en particulier). Cette orientation privilégiée vers les autres leur permet de s'engager dès la naissance dans des interactions sociales rythmées par les cycles veille-sommeil qui leur sont propres. En outre, les comportements des bébés sont interprétés par les adultes comme significatifs. Les interactions sociales du bébé se font avec des adultes qui guident et coordonnent ses intérêts vers certains objets ou événements. Ainsi, dès la naissance, la culture entre en interaction avec le nouveau-né et, avant que les enfants parlent, ils en sont déjà imprégnés. Il n'y a donc pas lieu d'opposer nature et culture, mais plutôt rechercher quelles sont leurs contributions respectives (...).

cepts à propos des autres individus et des objets. Elle servirait à construire une théorie de l'esprit, fondée sur les équivalences et les similitudes initiales entre le soi et l'autre.

Les bébés ont des attentes envers les autres personnes, qu'ils n'ont pas pour les objets inanimés. Par exemple, les nouveau-nés sont surpris et contrariés par la perception d'un visage impassible. Les études conduites par Jeffrey F. Cohn, de l'université de Pittsburg, et Edward Z. Tronick, de l'université Harvard en 1982, en utilisant cette procédure, démontrent que le bébé de trois mois teste tout d'abord l'authenticité du visage impassible par des grimaces destinées à faire réagir sa mère, puis, devant la persistance du comportement impassible, détourne le regard, se retire de l'interaction sociale, devient très négatif, manifeste de fortes réactions neurovégétatives, parfois même de la colère, et peut mettre plusieurs minutes pour accepter à nouveau un contact social.

D'autres travaux ont clairement montré la sensibilité des bébés aux régularités temporelles entre leur comportement et ceux d'autrui. Si l'on introduit un décalage temporel dans l'interaction entre la mère et son bébé, par l'intermédiaire d'un dispositif vidéo,

le bébé montre très rapidement une aversion du regard de la mère, accompagnée de retrait social qui peut se mesurer par l'absence de vocalises et par la disparition du sourire. Ces comportements ne peuvent s'expliquer que par la détection de la désynchronisation et la mise en question d'attentes de synchronie interactionnelle. D'ailleurs, un retour à la synchronie s'accompagne de reprise de comportements positifs chez la plupart des bébés.

Les enfants naissent équipés d'une capacité à voir les autres comme des personnes, et non des objets. Si l'on compare les durées respectives du regard de bébés de six mois mis en présence de séquences dans lesquelles ou deux objets inanimés ou deux personnes ayant une apparence humaine interagissent (l'un se déplace après avoir subi une collision ou non avec l'autre), on constate qu'ils sont surpris si les lois de la physique naïve et de la psychologie naïve sont violées. Ils manifestent une grande surprise lorsqu'un objet se met en mouvement sans que l'autre objet soit entré en collision, et l'inverse pour les personnages (...).

L'ensemble de ces recherches nous donne une idée du bébé radicalement différente de ce qui était ou est peut-être encore admis. On est loin du bébé à l'état de fusion avec son environnement comme le décrivaient Wallon et Piaget, de la notion d'état initial d'autiste normal véhiculée par la psychanalyse, ou encore du mystérieux fantasme d'autarcie mégalomaniaque. Non, les enfants, dès la naissance, ont une vie subjective et un sens de soi bien avant l'apparition du langage et de la conscience réflexive. Ils s'engagent dans des interactions sociales qui vont construire un sens d'expériences partagées, émotionnellement chargées. C'est ainsi que se développe l'intersubjectivité.

Jean Decety est directeur de recherche à l'Inserm et professeur à l'université de Washington (Seattle, Etats-Unis).

★ Ce texte est extrait d'une conférence prononcée jeudi 25 octobre dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Prochaines conférences : « Esprit et identité », par Joëlle Proust, le 8 novembre ; « La souffrance psychique », par Monique Schneider, le 15 novembre ; « Les tests d'intelligence et la mesure de l'esprit », par Jacques Lautey, le 22 novembre ; « Les croyances collectives », par Raymond Boudon, le 29 novembre. Ces conférences ont lieu tous les jeudis, à 18 h 30, à l'université Paris-V, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, entrée libre.

Repenser les services secrets

par Bernard Charles

UN procès, celui des services de renseignement, en particulier américains, s'est ouvert le 12 septembre. L'accusation repose sur l'énormité de l'échec de ces services à anticiper et à s'adapter aux nouvelles menaces transnationales. Faillite que j'imputerai, en partie, à l'ethnocentrisme des mentalités. Peut-on comprendre l'islam radical avec des yeux d'Européen, un regard d'Occidental ? Depuis la chute du mur de Berlin (1989), le discours a été, en effet, trop souvent polarisé sur la menace globale, alors que la contestation mondiale est plutôt désorganisée, ne reposant que sur des groupes relativement cloisonnés, d'où la difficulté des services de les pénétrer. Mieux vaut parler, aujourd'hui, de menaces asymétriques.

Depuis cette date on constate trois facteurs majeurs :

- la disparition relative de la menace militaire extérieure remplacée par la menace intérieure ;
- le développement des moyens de communication ;
- le développement des réseaux.

La communauté du renseignement a été contrainte de négocier une révolution culturelle et a essayé, par nécessité, d'être réactive, apte à coller à l'évolution du spectre des menaces. A condition que le politique ait défini le besoin et qu'en bout de cycle il accepte de prendre en compte l'analyse fournie dans sa démarche décisionnelle.

Il y a vingt ans, on cherchait des codes. Aujourd'hui, il faut répondre à des questions. Où est Ben Laden ? Quels sont ses futurs objectifs ? Qui lui succédera ? Existe-t-il d'autres Ben Laden ? Le mollah Omar existe-t-il ? Il nous faut donc être capables de nous adapter, de nous remettre en cause, de définir une nouvelle architecture de la galaxie du secret, marche-pied d'une nouvelle politique française du renseignement en cohérence avec un vaste chantier : la création d'une agence européenne du renseignement, proposition récurrente des radicaux de gauche.

Le premier axe repose sur la création d'une indispensable coordination interministérielle et la réactivation du Comité interministériel du renseignement (CIR), à la tête duquel serait désigné un coordinateur, sur le modèle américain. Une autre solution consisterait à confier cette coordination à une structure née de la fusion du CIR et du SGRN (secrétariat général de la défense nationale). L'objectif : mettre en place un organisme disposant, enfin, de moyens financiers, humains et constitutionnels lui permettant d'agir comme un conseil national de sécurité. Réforme qui permettrait de désacraliser ces services de renseignement. Mais la France doit engager cette réforme de manière coordonnée, dans l'unité. Privilégions l'efficacité, dépolitisons le débat en évitant surtout l'écueil électoraliste.

Ce pilier central de coopération doit allier sphère publique et parapublique au secteur de pointe privé concerné. Actuellement, le dispositif ne tient pas compte :

- de la délocalisation de certaines entreprises de pointe (Airbus et Aerospatiale à Toulouse ou Dassault à Bordeaux) qui implique une couverture à la fois d'intelligence économique, de protection policière, de contre-espionnage et de prévention dans la lutte contre le terrorisme ;
- de l'émergence de nouveaux acteurs : délégation à l'aménagement du territoire, services de coordination antiterroriste, organismes de prospective du ministère des affaires étrangères et de la défense et services spécialisés du ministère des finances, sans oublier les services de renseignement militaires. Sont à prendre, aussi, en compte les nouveaux risques (cyberterrorisme, mafias, Etats ou individus parias, atteinte à la sécurité environnementale, énergétique et démocratique, risques liés à la dérégulation de l'économie...);
- de la dimension de la diplomatie parallèle pour l'instant largement sous-exploitée (universitaires, clubs de réflexion politique, ONG, groupes de recherche, entreprises) ;
- d'une approche décentralisée

des lieux de décision. Les lois de décentralisation ayant induit de profonds changements dans la gestion territoriale des risques, il convient ainsi d'assurer une réelle coordination locale avec la mise en place aux niveaux départemental et régional de hauts fonctionnaires de défense, plus intégrés dans le schéma de sécurité et de lutte antiterroriste ;

- de la dimension européenne ;
- du niveau planétaire, à la fois entre Etats, de façon transnationale ou par le biais des organisations intergouvernementales.

Le deuxième grand objectif est la création d'un contrôle parlementaire conforme à l'Etat de droit. Il est irréaliste que le politique n'accomplisse pas, en France, un geste réalisé par toutes les démocraties occidentales. Ces services, situés au cœur de la République, possèdent un privilège administratif exorbitant d'autocontrôle, protégé par un tabou – d'un affichage commode –, la raison d'Etat et le secret-défense.

Il y a vingt ans, on cherchait des codes.

Aujourd'hui, il faut répondre à des questions.

Où est Ben Laden ?

Quels sont ses futurs objectifs ? Qui lui succédera ?

Cette opacité se révèle majeure en ce qui concerne la gestion des fonds secrets accordés à la DGSE, que députés et sénateurs devraient, globalement et sans sourciller, adopter dans quelques semaines lors de l'examen du budget 2002 des services généraux du premier ministre. Seule une commission de vérification présidée par un président de chambre de la Cour des comptes, possède un hypothétique droit de regard sur l'emploi de ces crédits. Elle n'agit que sur les documents fournis par les services et non sur la base de rapports d'activité annuels et de fin de mission des postes à l'étranger. Le Parlement ne peut donc pas contrôler l'utilisation de ces fonds publics. Il est muet et reste aveugle ! Un constat insatisfaisant. Le gouvernement, dans sa continuité républicaine, n'a jamais semblé choqué par l'incongruité. Ce débat entre public et secret, entre subordination et autonomie, doit être ouvert et largement débattu.

Le dernier point qu'il me semble urgent de corriger concerne le recrutement de nos agents. Il serait sans doute judicieux de recruter des spécialistes de langues rares dont il semble superflu de dire qu'ils font cruellement défaut à nos services. Les agences de renseignement doivent aussi savoir utiliser l'approche comparative des analyses géopolitiques, dont la qualité s'est sensiblement étoffée grâce à la multiplication de centres de recherche et de groupes d'études. Enfin, il est nécessaire d'attirer vers les services de nombreux ingénieurs spécialisés dans les champs des nouvelles compétences traitées par le renseignement.

Cette palette de mesures a pour but de motiver et d'attirer de nouveaux talents, futurs hommes de l'ombre – garantie de leur sécurité et de la confidentialité qu'il convient de préserver jalousement – et des experts reconnus dont les qualités professionnelles devront savoir être valorisées et gérées, comme dans n'importe quelle entreprise performante. Le monde de l'ombre ne saurait échapper aux règles du management.

Bernard Charles est député PRG du Lot, président du groupe parlementaire Radical, Citoyen et Vert (RCV).

Mines en Afghanistan : la guerre après la guerre

par Philippe Chabasse

UN nombre de pays les plus pauvres de la planète, l'Afghanistan est aussi l'un des plus minés. Largués par les troupes de l'armée rouge entre 1979 et 1988 ou disséminées par les différentes factions de moudjahidins depuis cette période, ce sont aujourd'hui 7 à 9 millions de mines antipersonnel qui tapissent plaines et vallées, continuant, longtemps après la fin des combats, de tuer ou de blesser celui ou celle qui aura la malchance de poser le pied là où il ne fallait pas.

En 2000, ils étaient près de 100 chaque mois, hommes, femmes ou enfants victimes de ces « armes sans maître ». Aujourd'hui, les déplacements massifs de populations aux frontières, comme à l'intérieur du pays, augmentent inéluctablement ce nombre d'accidents.

Depuis quelques années, l'opinion publique mondiale a pris conscience des aspects acceptables de l'utilisation d'une arme qui continue la guerre après la guerre. Face à ce mouvement, fédéré autour des associations de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL), lauréate du prix Nobel de

la paix en 1997, les Etats ont négocié et signé un traité d'interdiction. Cent quarante-deux pays, soit les trois quarts des Etats de la planète, se sont aujourd'hui interdits la production, la vente et l'utilisation de cette arme.

Même s'ils étaient encore insuffisants, des budgets importants ont été débloqués pour financer les indispensables actions de démi-

Que dire de la responsabilité de ceux qui, en conduisant cette guerre, hypothèquent la vie de milliers de civils lorsque la paix sera revenue ?

nage. Pour le seul Afghanistan, près de 200 millions de dollars ont ainsi permis, en dix ans, de former et d'équiper des centaines de démineurs locaux pour s'attaquer aux zones les plus touchées. Bien qu'ils fassent partie des opposants à ce traité, les Etats-Unis ont pris leur part du financement de cet effort de déminage.

Quel peut donc être le sens aujourd'hui, pour les Etats-Unis,

d'utiliser dans leur combat contre les forces des talibans des bombes à fragmentation ? Même s'il ne s'agit pas, juridiquement parlant, de mines, ces bombes laissent sur le terrain des milliers de sous-munitions non explosées qui, exactement comme les mines antipersonnel, hypothèquent la vie et la sécurité de ceux qui auront à reconstruire leur pays dans les années, voire

les mines antipersonnel, l'opinion publique, et avec elle tous les Etats qui, comme la France, ont signé le traité d'interdiction, doivent exiger des Etats-Unis qu'ils cessent immédiatement l'utilisation des bombes à fragmentation.

C'est le sens des démarches qu'ont entreprises les associations d'ICBL auprès de tous les gouvernements, et en particulier des plus proches alliés des Etats-Unis. Sans faire oublier le nécessaire combat pour l'universalisation du traité d'interdiction des mines, c'est aussi une obligation que de soutenir ceux qui ont commencé un travail pour renforcer, à terme, le droit international sur l'utilisation des bombes à fragmentation.

Toute guerre emporte son lot de victimes civiles innocentes. Cela, déjà, comporte une part d'inacceptable. Mais ce dire de la responsabilité de ceux qui, en conduisant cette guerre, hypothèquent la vie de milliers de civils lorsque la paix sera revenue ?

Le Docteur Philippe Chabasse est codirecteur de Handicap International.

Pour une politique de la mémoire

D'EMBLÉE, le décor était planté : à gauche de la tribune, le philosophe Paul Ricœur plaquait avec subtilité pour un « art d'oublier » qui permettrait d'en finir avec « les pathologies de la mémoire » et une société « éternellement en colère avec elle-même ». A l'autre extrémité, l'historien René Rémond insistait sur la nécessité de « comprendre avant de juger », ajoutant : « L'historien s'interroge sur l'instrumentalisation et la confiscation possibles de la mémoire à des fins étrangères à sa mission ». Entre ces deux intervenants, la philosophe Alexandra Laignel-Lavastine s'en prenait avec vigueur, et non sans aplomb, à l'idéologie de « l'exaspération anti-mémorielle », et à cette nouvelle « bien-pensance » qui, selon elle, jette le discrédit sur une mémoire systématiquement soupçonnée d'abus et de manipulation.

« Et en disant cela, je m'adresse à Paul Ricœur... », précisait-elle, comme pour conjurer d'entrée de jeu le risque du dialogue de sourds qui stérilise souvent la confrontation entre mémoire « inquiète » et mémoire « apaisée », un risque largement déjoué, cette fois, par les débats du 13^e Forum Le Monde-Le Mans, organisés par Le Monde, la ville du Mans et l'Université du Maine, du 26 au 28 septembre, sur le thème « Devoir de mémoire, droit à l'oubli ? ». Au milieu d'un public nombreux et exigeant, un homme s'était levé pour relayer ce souci d'ouverture. « Il faut éviter le piège du ou bien- ou bien, ou bien on se souvient, ou bien on oublie ; c'est une mauvaise manière de penser », avait-il prévenu, avant de confier qu'il n'en finissait pas d'être hanté par la solitude et le suicide de Primo Levi.

« EFFERVESCENCE MÉMORIELLE »

Plus jamais ça : bien garder le XX^e siècle en tête afin d'éviter le retour du pire, tel est le souci des militants du souvenir face aux zéloteurs de la table rase. Dès les années 1930, déjà, c'était la montée des périls qui rendait de plus en plus « tyrannique » la mémoire de la Grande Guerre. Après une période de deuil silencieux, commémorations et monuments se multiplièrent, tant le regain de tension faisait craindre que des millions d'hommes soient morts « pour rien », ainsi que l'a expliqué avec brio Stéphane Tison, bientôt docteur en histoire. C'est que la mémoire est constamment tendue vers une immense « vigilance à l'égard des victimes du présent », a noté à son tour la sociologue Nicole Lapiere, avant de souligner que « l'effervescence mémorielle » connaît aussi ses rythmes propres et ses « discordances » par rapport à l'air du temps ; prenant l'exemple de la Shoah, elle a distingué les divers moments de sa remémoration : le temps du silence, celui du témoignage, et enfin celui de la reconnaissance.

Cette dernière étape pose directement la question du politique. D'une véritable politique des archives, d'abord, comme l'ont rappelé Annette Wieviorka puis Isabelle Neuschwander, toutes deux animatrices de l'association Une cité pour les archives. Mais aussi et peut-être surtout d'une politique volontariste de la mémoire collective : « Où en est-on, quarante ans après, de la reconnaissance par l'Etat français du massacre du 17 octobre 1961 ? », a ainsi demandé Jean-Luc Einaudi avant de lancer : « Entre les valeurs réelles et l'Histoire, il y a le mensonge d'Etat ! » Revenant sur ce point, l'historien Benjamin Stora a mis en garde contre les cloisonnements communautaires et

insisté sur la nécessaire construction d'une mémoire nationale à la fois plurielle et unifiée, où douleurs et souvenirs sont partagés. « Pour éviter l'enfermement dans la connaissance de son propre vécu, il faut à la fois restituer l'histoire et faire circuler les mémoires », a-t-il affirmé en pensant d'abord à la jeunesse issue de l'immigration.

« GRAND NIVELLEMENT »

Le lendemain, Régine Robin revenait sur la nature plus que jamais conflictuelle de la mémoire : quand l'avenir est fermé, quand l'espérance s'épuise, alors l'interprétation du passé devient l'enjeu central de tous les combats. « No future, then a past », a résumé l'historienne, tout en pointant la montée en puissance d'un « révisionnisme généralisé » porteur d'un « grand nivellement » relativiste, où nazisme et stalinisme sont désormais renvoyés dos à dos. Aujourd'hui, a conclu Régine Robin, dans certains musées berlinois, la principale leçon proposée au visiteur, c'est qu'« à Stalingrad, il faisait froid pour tout le monde ».

Motif de discorde, la mémoire peut aussi se révéler puissance créatrice. Dénonçant une fois de plus un air du temps hostile aux témoins du mal radical, et s'inspirant des travaux de Jan Assmann, Avishai Margalit ou Jean-Marc Ferry, Nicolas Weill, journaliste au Monde, a défendu les usages positifs de la remémoration, et propo-

sé la perspective d'une Europe fondée sur une éthique du souvenir partagé et de la « mémoire compassionnelle ». De même, Bernard-Henri Lévy en a appelé à « un patriotisme de la mémoire, valant comme constitution de l'Europe face au rêve néfaste de ceux qui voudraient tourner la page et zapper la mémoire ». Proprement interminable, « le travail de mémoire ne fait que commencer », a ajouté le philosophe. Après le génocide nazi, tous les hommes doivent pouvoir « faire le deuil ensemble, commémorer de concert », rites et monuments à l'appui, s'unissant, victimes ou non, autour de « quelque chose comme une religion », dans une vigilance redoublée à l'égard des crimes contemporains.

Dès lors, et au moment où des esprits frivoles voudraient opposer à toute force les victimes d'hier à celles d'aujourd'hui, l'essentiel reste dans cette volonté opiniâtre de transmettre la « fidélité dont les morts ont besoin », dans cette « piété filiale » dont a parlé l'éditrice et archiviste Claire Paulhan : « Il faut nettoyer les abords de leur tombe, a-t-elle dit, pour les aider à reprendre leur place dans le flux des vivants. » Tant il est vrai que le devoir de mémoire, à la fin des fins, n'est autre, comme l'a souligné Nicole Lapiere, que « le légitime appel des morts aux vivants du présent ».

Jean Birnbaum

Entrée des artistes par Wozniak Charlie Chaplin



Sobibor, l'art et le postiche

Suite de la première page

Après la Shoah – définie par Shoshana Felman comme « une attaque historique contre l'acte de vision » –, toute image du monde, même la plus banale, est susceptible d'être une image postiche.

Le problème auquel a été confronté Claude Lanzmann comme cinéaste peut dès lors être comparé à celui qu'a vécu Paul Celan dans le domaine de la poésie, soit le fait de ne pouvoir créer dans une autre langue que celle des meurtriers, et de parvenir néanmoins, depuis cette ressemblance, à créer la différence. Cette différence, c'est l'art. Encore faut-il le prouver. Pour unique qu'elle soit, l'œuvre de Lanzmann doit à ce titre être rapportée à l'histoire du cinéma, de la même façon que l'histoire de la littérature désigne Franz Kafka comme l'annonciateur de Celan. Avançons, à propos de Lanzmann, le nom de Lubitsch, dans un rapprochement moins paradoxal qu'il n'y paraît. Davantage sans doute que chez Chaplin – sur la moustache duquel André Bazin, pensant au Dictateur, a écrit un bel article intitulé *Pastiche et postiche* – on retrouve chez le plus sophistiqué des maîtres de la comédie hollywoodienne cette conscience aiguë de « l'image postiche », et cet art souverain de la retourner contre elle-même, en dévoilant ce qu'elle prétend masquer.

C'est d'autant plus flagrant dans *To Be or not to Be* (1942), où le postiche, comme objet, tient un rôle déterminant. L'action se déroule à Varsovie durant l'occupation nazie, où une troupe de théâtre se trouve engagée dans une action de résistance qui l'amène à éliminer un espion nazi en provenance d'Angleterre avant qu'il ne prenne contact

avec la Gestapo. Joseph Tura, acteur vedette de la troupe, affublé d'une barbe postiche, usurpe alors son identité auprès des nazis. La découverte du corps de l'espion par ces derniers occasionne cette scène grandiose au cours de laquelle Tura, convoqué à la Gestapo et mis à dessin en présence du cadavre de l'homme qu'il prétend être, coupe la barbe du macchabée, puis la recolle à l'identique.

INTUITION COMIQUE

Le dialogue entre Tura et le nazi triomphant qui entre alors dans la pièce induit ce dernier à tirer par défi la barbe du mort plutôt que celle de l'acteur, laquelle lui reste comme de juste dans la main. Le comédien sort libre de la pièce, tandis que le cadavre imberbe de l'espion nazi passe désormais pour celui du résistant.

Qu'on y voie l'intuition comique du travestissement macabre de la réalité auquel se livrent à la même époque les nazis (il s'agit, ici et là, en masquant le mort, d'annuler rétrospectivement le vivant), ou l'il-

lustration virtuose de la rivalité du totalitarisme et de l'art en matière de mise en scène, cette séquence aura dans l'histoire du cinéma quelques notables avatars. C'est la remémoration, au cours d'une nuit d'amour dans la ville irradiée, de son passé de femme tondeuse par l'héroïne de *Hiroshima mon amour* (1959) d'Alain Resnais, c'est la scène d'ouverture de *The Naked Kiss* (1964) de Samuel Fuller, où une prostituée qui perd sa perruque en se battant avec un client se transforme en rescapée des camps, c'est aussi la catharsis d'Abraham Bomba dans la scène du salon de coiffure de *Shoah* (1985), qui mêle intimement le faux (Bomba n'exerce plus au moment du tournage la profession de coiffeur) à la recherche du vrai, la reproduction mécanique des gestes de nagueur libérant la réminiscence de l'expérience des camps, où l'on exerçait également cette pratique.

Il y aurait ainsi, de Lubitsch à Lanzmann, une quête cinématographique de la vérité d'autant plus épineuse qu'elle a partie liée avec l'obs-

cérité du visible, telle qu'elle peut émaner par exemple du célèbre monceau de cheveux d'Auschwitz. Le postiche – soit ce qui masque l'effroyable nudité du réel à la vue – devient une sorte d'objet transitionnel qui permet au cinéaste d'évoquer celle-ci en montrant celui-là pour ce qu'il est : un objet rapporté. Telle est la fonction et la puissance de l'image des oies dans *Sobibor...*, volée par Lanzmann aux nazis, et remise en scène de façon à faire apparaître ce qu'elle était censée cacher. Au tour de passe-passe nazi (les juifs sont des oies), répondent ici, en un dévoilement savamment articulé, les Polonais non dupes dont Lanzmann se souvient qu'ils lui disaient que « les juifs criaient comme des oies » (les oies sont des juifs), et plus encore le survivant de Sobibor, dont la parole finit par imposer le silence aux oies en même temps qu'elle fait crier celui des morts, dans la blancheur immaculée et duveteuse des oiseaux muets qui tournoient.

Jacques Mandelbaum

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur d'Israël

A la suite de la publication d'une analyse de Sylvain Cypel (« Les musulmans et la "démonisation" de l'ennemi », Le Monde du 30 octobre), nous avons reçu la lettre suivante d'Elie Barnavi, ambassadeur d'Israël en France :

Selon Sylvain Cypel, j'aurais comparé Israël « à quelqu'un qui aurait acquis rubis sur onglet un bien que le vendeur lui contesterait depuis ». J'aurais laissé passer une approximation de plus – j'en laisse passer tellement –, n'était la vulgarité de l'image qu'il me prête.

Voici ce que j'avais écrit (« Israël-Palestine : une querelle de légitimité », Le Monde du 4 janvier 2001) : « Le maître mot est "légitimité". Vous

avez acheté une maison, vous l'avez payée argent comptant, elle est dûment enregistrée au cadastre, elle est à vous en toute légalité. Mais voilà, elle est située dans un quartier hostile, où l'on n'aime pas votre peau, ou votre style de vie, ou vos fréquentations. Aucun titre de propriété, aussi indiscutable soit-il, ne protégera durablement votre possession si vos voisins refusent de vous reconnaître comme le propriétaire légitime. Bien sûr, si vous êtes plus riche qu'eux, vous hérissez votre propriété de barbelés et de miradors, et vous serez en mesure de tenir en respect vos ennemis. Mais votre vie sera un enfer. Cependant, vos voisins ne sont pas mieux lotis. Vous vivez dans un camp

retranché, mais eux vivent dans un bidonville ouvert à tout vent. Pour faire de ce quartier un lieu vivable, ils ont besoin de vous autant que vous d'eux, peut-être même davantage. » La maison, c'était, bien sûr, l'Etat juif, chèrement acquis ; le prix ne se mesurait pas en argent, mais en sang versé – 6 000 juifs sur les 600 000 que comptait le Yishouv (la communauté juive en Palestine mandataire) lors de la guerre d'indépendance, et le cadastre était le consentement des nations, tel qu'il s'était manifesté au moment du vote du partage des Nations unies, le 27 novembre 1947.

Ainsi filait la métaphore, à mon sens limpide.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un super-préfet à l'Elysée

La nomination de l'ancien préfet de police de Paris, Philippe Massoni, comme chargé de mission à l'Elysée pour les questions de sécurité en rappelle une autre, qui ne constitue pas vraiment un heureux précédent : celle du « super-gendarme » Christian Prouteau, qui fut chargé par François Mitterrand en 1982 d'une « mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme ». Une vague d'attentats secouait alors la France, dont celui de la rue des Rosiers, qui avait eu lieu quelques jours auparavant : le président de la République décidait alors de se doter d'une « cellule antiterroriste » afin d'être associé au plus près de la lutte contre le terrorisme. On sait ce qu'il en advint : l'équipe réunie par Christian Prouteau fonctionna comme une sorte de « cabinet noir » à la disposition du chef de l'Etat, qui se discrédita rapidement par le rôle détestable qu'elle joua, en marge de la légalité, dans plusieurs affaires, celle des « Irlandais de Vincennes » d'abord, celle des écoutes téléphoniques de l'Elysée ensuite.

La personnalité de Philippe Massoni ne ressemble pas à celle de Christian Prouteau. De la lutte contre les « gauchistes » au lendemain de mai 1968 au poste de préfet de police de Paris, dans lequel il battit tous les records de longévité, en passant par plusieurs cabinets ministériels – ceux de Jacques Chirac, Raymond Barre, Robert Pandraud, Charles Pasqua – et la direction des Renseignements généraux, le nouveau chargé de mission à

l'Elysée a conduit toute sa carrière, aux confins de la police et de la politique, avec assez d'habileté, de talent et de force de conviction pour que nul ne puisse le suspecter de vouloir constituer, dans l'ombre de Jacques Chirac des services parallèles.

Sa nomination n'en pose pas moins la question de savoir comment, en période de cohabitation, ce grand professionnel, qui bénéficie, en raison de sa longue carrière, d'un réseau exceptionnel d'amitiés et de relations dans la police, va concevoir son rôle, au moment où, selon l'Elysée, « les problèmes de sécurité prennent une dimension internationale et nationale nouvelle ». Faudra-t-il lui rappeler, comme l'avait fait Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, en 1985 à l'attention de Christian Prouteau que « la coordination de la lutte antiterroriste est exercée au ministère de l'intérieur » ? Comment les différents services de police et de renseignement qui participent à la bataille contre le terrorisme accueilleront-ils l'éventuelle intervention du nouveau « super-préfet » de l'Elysée en ces matières sensibles ?

Par ce geste, Jacques Chirac manifeste, à l'évidence, qu'il n'entend pas laisser le champ libre à son premier ministre dans la gestion de ce dossier. La lutte antiterroriste, ravivée par les attentats du 11 septembre, lui offre un bon prétexte pour reprendre l'initiative et montrer à l'opinion qu'il se soucie autant, sinon plus, que Lionel Jospin de la sécurité des Français. Philippe Massoni sera un élément-clé de ce dispositif.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'oncle Harry et ses cousins éloignés

WASHINGTON a fait à la princesse Elizabeth et à son mari, Philip duc d'Edimbourg, un accueil chaleureux, empreint de la plus grande simplicité. A l'aéroport, où le président Truman, accompagné de sa femme et de sa fille, attendait le couple royal, l'atmosphère était très « famille ». La princesse, charmante dans un tailleur grenat, le visage souriant sous un chapeau noir plus seyant qu'à l'habitude, semblait cependant moins à l'aise que le duc, auquel sa prestance dans son bel uniforme de la Royal Navy valut des murmures flatteurs dans la foule, où les femmes prédominaient.

Tel un bon oncle, M. Harry Truman, souriant, présentait comme des cousins éloignés les membres du gouvernement à Elizabeth, qu'il guida avec souplesse à travers toutes les formalités de la réception, formalités il est vrai réduites

au minimum. Il n'y avait pas de drapeaux aux fenêtres ni de remise des clés de la cité, privilège des chefs d'Etat, mais on avait donné congé aux fonctionnaires et aux écoliers, qui se pressèrent sur le passage du cortège.

Les gens étaient venus nombreux parce que les Anglais ont une position à part dans le cœur des Américains. Les uns et les autres se sentent liés par la langue et aussi par l'histoire. Mais pour le bon peuple venu saluer la royauté il s'agissait de venir voir en chair et en os un jeune ménage dont on connaît par le menu l'histoire d'amour, le mariage, les enfants. Comme tous les peuples démocrates et républicains, les Américains aiment tout ce qui évoque la monarchie, et ils ont une très grande nostalgie du passé.

Henri Pierre
(2 novembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE Formés avec des billets factices de type Monopoly, le personnel de caisse des commerçants et des agences bancaires a du mal à s'adapter au changement de

monnaie. Des tests montrent des taux d'erreur très importants, de l'ordre de 3 % à 5 % du chiffre d'affaires quotidien des entreprises. ● LA COMMISSION européenne s'in-

quiète des lourdes pénalités infligées, en Italie et en Belgique, aux commerçants qui perdent des billets. ● LA BANQUE de France, qui assure une partie de la fabrication des nou-

velles coupures, sera soumise à une concurrence fin 2006. ● LES NOUVELLES pièces seront composées de cuivre, un métal aux propriétés antibactériennes. ● LES ASSUREURS ont

dressé une impressionnante liste de risques spécifiques au passage à l'euro, dans le stockage ou le transport, qui pourraient générer des vols ou des actes de malveillance.

Les ratés de la formation des personnels au maniement des euros

Des simulations d'utilisation, réalisées avec des billets factices, montrent des taux d'erreur très importants, aussi bien chez McDonald's que chez Carrefour. Malgré un feu vert de la Banque centrale européenne, la Banque de France n'autorise pas encore l'utilisation des vrais euros

LE PERSONNEL de caisse des commerçants et celui des agences bancaires sera-t-il prêt à manipuler les euros et détecter les faux billets à partir du 1^{er} janvier, alors qu'actuellement ils sont formés avec des billets factices de type Monopoly ? A deux mois de l'introduction de la nouvelle monnaie dans le public, c'est l'un des thèmes qui agite la communauté financière.

D'autant que des tests grandeur nature, réalisés dans certaines enseignes après les stages de formation, montrent les difficultés rencontrées par le personnel, même avec les billets factices. Ces simulations ont mis en avant un taux d'erreur très important, alors même que les caisses enregistreuse étaient équipées d'un outil de calcul de rendu de monnaie. Chez McDonald's, le taux d'erreur représentait jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires journalier. Dans le test effectué chez Carrefour, il atteignait 3 % du chiffre d'affaires quotidien, alors que, dans un tel magasin, le taux d'erreur s'établit normalement autour de 0,01 %. La marge bénéficiaire dans l'alimentation sur un magasin Carrefour étant de 1 % seulement, le magasin testé était, virtuellement, en perte à

Des scénarios différents selon les pays			
DÉBUT DE LA LIVRAISON DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS			
ALLEMAGNE... Pièces et billets : 1 ^{er} septembre 2001	GRÈCE..... Pièces et billets : 1 ^{er} octobre 2001		
AUTRICHE..... Pièces et billets : 1 ^{er} septembre 2001	IRLANDE..... Pièces : 1 ^{er} sept. 2001 Billets : 1 ^{er} nov. 2001		
BELGIQUE..... Pièces : 1 ^{er} sept. 2001 Billets : 1 ^{er} nov. 2001	ITALIE..... Pièces : 1 ^{er} sept. 2001 Billets : 1 ^{er} nov. 2001		
ESPAGNE..... Pièces et billets : 1 ^{er} septembre 2001	LUXEMBOURG Pièces et billets : 1 ^{er} septembre 2001		
FINLANDE..... Pièces et billets : 1 ^{er} septembre 2001	PAYS-BAS..... Pièces et billets : 1 ^{er} décembre 2001		
FRANCE..... Pièces : 1 ^{er} sept. 2001 Billets : 1 ^{er} déc. 2001	PORTUGAL..... Pièces : 1 ^{er} sept. 2001 Billets : 1 ^{er} oct. 2001		

Source : Commission européenne

la fin de la journée. Une décision sur la possibilité d'utiliser de vrais billets pour faciliter l'apprentissage du personnel a été prise au mois de septembre par le groupe de travail *banking committee* de la Banque centrale européenne (BCE). Selon les instructions de la BCE, dans les pays où les banques et les commerces ont déjà été livrés en billets, ces stocks peuvent être utilisés pour former le personnel de caisse. Tandis que dans les autres pays, où la préalimentation en

billets n'a pas encore débuté, les établissements financiers et les commerçants peuvent, par l'intermédiaire de leur banque centrale nationale, obtenir dès maintenant des coupures en euros pour réaliser leurs opérations de formation. Concrètement, ces décisions n'ont guère été suivies d'effet. « La Banque centrale européenne a accepté ces deux points mais elle ne communique pas sur cette décision, explique-t-on à la Commission européenne. En théorie, en France

par exemple, où les établissements financiers n'ont pas encore reçu les billets en euros, un commerçant peut aller voir sa banque pour lui demander des espèces afin de former son personnel. Mais, dans les faits, rien n'est fait. La décision de la BCE est bonne, mais elle reste secrète. » Il appartient à chaque banque centrale nationale de mettre en application ces nouvelles règles. « En Finlande, la banque centrale nationale autorisait auparavant l'utilisation de vrais billets pour la formation du personnel, mais à condition que l'envoi des billets soit fait par des transporteurs de fonds, à charge pour l'entreprise ou la banque de payer le coût du transport. La chaîne de distribution finlandaise Kesko avait ainsi compté qu'elle devrait payer 500 euros pour chaque livraison alors qu'elle devait mener 600 actions de formation », poursuit-on à Bruxelles.

En France, la situation est plus compliquée qu'il n'y paraît, car, les premiers billets ne devant être livrés qu'à partir du 1^{er} décembre, les établissements financiers ne peuvent piocher dans les stocks. « Nous avons l'autorisation officielle de la BCE d'être alimentés en coupures, mais les procédures actuelles ne nous permettent pas de le faire. La Banque de France nous dit qu'elle a bien reçu les indications de la BCE, mais comme elle n'a pas donné de consignes il ne se passe rien », rapporte un banquier. A la BCE, on s'étonne de l'émoi de la communauté financière : « Pour nous, c'était clair, et on pensait que les instructions allaient redescendre sur le terrain. »

MISE AU POINT
Devant l'agitation de la communauté financière et des associations de commerçants, la Banque de France a adressé en fin de semaine dernière un texte de mise au point à la profession bancaire, leur indiquant que les banques pourraient prochainement disposer de billets dans la plupart des succursales de la Banque de France. « Nous leur donnons la possibilité de retirer à partir du 5 novembre des billets en euros pour les formations », explique-t-on à la Banque de France.

Il ne s'agira pas de kits spéciaux, mais de paquets de billets conditionnés tels qu'ils seront livrés le 1^{er} décembre. Les commerçants devront s'adresser à leur banquier pour se fournir en billets. Cette récente décision de la Banque de France n'a pourtant pas empêché la chaîne de magasins C & A de se voir répondre, mardi 30 octobre, par l'institut d'émission qu'il était strictement interdit d'utiliser la monnaie de la phase de préalimentation à des fins de formation !

Les problèmes rencontrés sont d'autant plus importants que les spécimens utilisés actuellement sont fort différents des vrais billets. Selon les règles édictées par la BCE, ils doivent être imprimés sur une seule face et être 25 % plus grands ou plus petits que les véritables billets. Mais si elle peut limiter la contrefaçon, l'utilisation de billets factices ne permet pas de former correctement le personnel à reconnaître les signes de sécurité. Concrètement, une banque française envoie du personnel à la

Banque de France se former avec des vrais billets en euros, ce personnel étant chargé ensuite de l'entraînement des employés du réseau. Mais, les vrais billets ne sortant pas de la Banque de France, le formateur utilise, de son côté, des

De très lourdes pénalités pour les commerçants qui perdent des billets

Les pénalités infligées aux commerces, qui dans certains pays européens ont déjà été livrés en nouvelle monnaie, sont exorbitantes en cas de perte de pièces et de billets en euros. Ce sujet inquiète la Commission européenne qui souligne deux cas précis, ceux de la Belgique et de l'Italie. En Belgique, un commerçant qui perd un seul billet risque ainsi une amende représentant 5 % de la valeur totale des billets qu'il a reçus au titre de la préalimentation. En Italie, le commerçant peut se voir infliger une amende forfaitaire de 25 000 euros plus 3 000 euros par billet perdu.

Les autorités craignent que ces pénalités ne freinent la bonne marche de la mise en place de l'euro chez les commerçants. Pedros Solbes, le commissaire européen aux affaires monétaires, devrait soulever ce point lors de la prochaine réunion de l'eurogroupe (qui réunit les ministres des finances de la zone euro), le 4 novembre.

billets factices qui ne présentent aucun des signes de sécurité. « Actuellement, toutes nos agences sont en phase de formation avec des spécimens, et nous serons obligés de refaire des sessions de réajustement lorsque nous aurons les vrais billets », explique un banquier.

Cécile Prudhomme

Le cuivre, métal idéal de la monnaie européenne antibactérienne

L'EURO serait la première monnaie antibactérienne, grâce à la composition physique de ses pièces. « A l'ère du développement durable, le cuivre est idéal pour cette nouvelle génération de pièces qui seront utilisées dans tous les pays européens, puisqu'il est entièrement recyclable », selon l'European Copper Institute. Cette institution basée à Bruxelles, qui réunit les principaux revendeurs de cuivre – matière première surtout extraite dans le tiers-monde – met aussi l'accent sur « les propriétés antibactériennes naturelles du cuivre et son faible potentiel allergénique ». Il offre par ailleurs une excellente résistance à la corrosion et est susceptible d'être réutilisé à l'infini. D'ordinaire, ce métal est utilisé dans nombre d'équipements électriques. Il est également présent à l'état naturel dans l'eau minérale, ou bien dans les noix, ou encore dans la bouillie borde-

laine des jardiniers. Même en matière médicale, le cuivre est parfois prescrit, par exemple en cas de sous-alimentation des jeunes enfants. Et l'on se souvient des bracelets en cuivre chargés de lutter contre les rhumatismes. Les scientifiques ne dénie pas au cuivre tous ces bienfaits, mais rappellent aussi que beaucoup d'autres métaux rejettent les microbes et bactéries. Sans compter que le prix du cuivre sur les marchés de matières premières, est actuellement avantageux.

Le cuivre constitue la matière principale (80 %) du « nordic gold », habile alliage de cuivre, zinc, aluminium et nickel, qui a été retenu à Bruxelles pour la fabrication de la plupart des quelque 50 milliards de pièces d'euro. Le cuivre était déjà utilisé pour la production de nombreuses pièces, pennies britanniques et cents américains. Mais très peu par la France,

qui privilégiait depuis l'époque du Général de Gaulle le nickel, abondamment produit en Nouvelle-Calédonie.

Cette mise en valeur du cuivre n'est sans doute pas fortuite, à l'heure où les risques épidémiologiques ont pris tellement d'importance aux yeux des citoyens. Même la notion de qualité des aliments se glisse avec aisance dans les plans de communication sur l'euro. Ainsi, l'un des nombreux jeux de formation disponible sur le marché allie apprentissage de la nouvelle monnaie et... sécurité alimentaire. Si l'on retient que, pour acheter des produits « écologiquement corrects », les consommateurs disposeront de pièces elles-mêmes pleines de vertus, comment ne pas adhérer au projet d'euro ?

Françoise Lazare

La Banque de France entend rester l'un des principaux fabricants de billets

LA FRANCE aura-t-elle les moyens de figurer durablement parmi les principaux pays producteurs de billets en euros ? Protégée jusqu'à fin 2006 par le système de quotas nationaux mis en place par la Banque centrale européenne (BCE), l'imprimerie de la Banque de France, qui assure la fabrication de ces nouvelles coupures, devrait être plongée dans le grand bain de la concurrence au-delà de cette échéance.

Pour abaisser les coûts de fabrication de la devise européenne, les autorités monétaires de Francfort envisagent de libéraliser le marché de la fabrication des billets en euros après 2007, en mettant en place des appels d'offres ouverts aux imprimeurs publics comme privés. Seule compterait alors la compétitivité des entreprises.

MONTÉE EN PUISSANCE DU PRIVÉ

La décision de la BCE ne sera pas arrêtée avant plusieurs mois. « Nous avons la ferme intention de rester un acteur important du marché fiduciaire européen, tant pour la fabrication des billets en euros que pour l'évolution de la gamme. C'est là tout le sens du projet de réorganisation que nous avons engagé », a indiqué au Monde Michel Perdrix, directeur général de la fabrication des billets de la Banque de France. Alors que la compétitivité des usines de Chamalières (billets) et de Vic-le-Comte (papier), dans le Puy-de-Dôme, s'est redressée depuis dix ans – le prix de revient d'un billet en euros s'établissant entre 70 et 80 centimes en moyenne –, ce plan, soutenu par le gouvernement, vise à l'horizon 2006 un coût

unitaire de 50 centimes, proche de la moyenne européenne. Il prévoit de supprimer 444 emplois sur 1 400, d'ici à 2006.

« Nous refusons de voir les coûts sociaux servir d'ajustement pour redresser notre compétitivité, il faut moderniser le matériel que nous utilisons, le seul en Europe à fonctionner en continu », déplore Frédéric Philippe, du Syndicat national autonome (SNA). Le taux de « fautes » sur ces machines – le pourcentage de billets ratés – oscillerait entre 32 % et 46 % par jour. Ce qui constituerait la plus mauvaise performance d'Europe.

Au-delà de la compétitivité de la Banque de France, les imprimeries publiques devront prouver leur capacité de résistance à la montée en puissance de la concurrence. Déjà près de 70 % des billets sont fabriqués par des sociétés privées, l'allemand Giesecke & Devrient se taillant la part du lion. « On ne peut pas courir le risque de voir se constituer des oligopoles privés, les billets ne sont pas une marchandise comme une autre. L'émission de monnaie relève d'un privilège régalién, il y a là un enjeu de souveraineté », estime un proche de Marie-Paule Geogel, la conseillère générale représentant le personnel de la Banque de France.

Dans un proche avenir, le plan de charge de l'imprimerie de la Banque de France est assuré. Grâce au système de quotas, Chamalières livrera cette année 2,5 milliards de billets sur les 15 milliards commandés par la BCE et en fabriquera 1,2 milliard l'an prochain.

Anne Michel

Les assureurs envisagent une multitude de risques

C'EST LEUR métier. Les assureurs doivent mesurer les risques liés au passage à l'euro. Si la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) les minimise, ceux-ci sont néanmoins réels. Certains acteurs de la profession les ont listés et ont mis au point des scénarios de crise.

Ainsi le premier courtier d'assurances mondial, Marsh, a réalisé un document de travail sur la gestion des risques liés au passage à l'euro fiduciaire. Il relève, dans ce note que s'est procurée *Le Monde*, la multiplicité des risques encourus (dans les domaines du stockage, des transports, ainsi que les vols ou les actes de malveillance, etc.), leur amplification, en raison de leur concentration dans le temps – surtout entre le 1^{er} janvier 2002 et le 17 février 2002 –, le danger des effets dominos qui peuvent induire un problème de pénurie. Tous les acteurs soulignent également la dimension psychologique importante du changement de monnaie, qui peut jouer sur les comportements du public.

L'un des soucis des assureurs tient, pendant la période de pré-alimentation en euros qui a démarré début septembre, aux dommages essentiellement liés au transport et au stockage de la monnaie, soit 1,5 milliard en billets et 33 000 tonnes de pièces. Les convoyeurs de fonds seront attentifs à cet achèvement, même si le plan Vigipirate actuellement mis en place tend à les rassurer. Les risques semblent aujourd'hui maîtrisés, selon les intervenants du secteur.

Autre risque pointé par la profession, le vol, qui sera de facto mathématiquement plus important. Les commerçants détient pendant la période de dou-

ble circulation des monnaies, entre le 1^{er} janvier et le 17 février 2002, une encaisse deux ou trois fois supérieure en valeur, voire plus. Dans ce cas, les montants de garantie vol d'espèces stipulés dans les contrats sont, à titre exceptionnel, automatiquement et sans augmentation de cotisations, multipliés par trois (dans la limite de 3 500 euros) entre le 1^{er} décembre 2001 et le 17 février 2002, « dès lors que les conditions contractuelles de sécurité sont observées », indique la FFSA. Certains assureurs redoutent un engorgement et une accumulation des montants détenus par les commerçants, et ce, jusqu'au dernier moment.

SCÉNARIO CATASTROPHE

Dans ce droit-fil, Marsh met en exergue le risque de trop faible capacité de stockage des agences bancaires ou des sociétés de grande distribution. A partir du 1^{er} janvier 2002, la période de double circulation ne fera qu'accroître ce risque. Sans compter, pendant cette période, les interruptions de processus de comptage liées à la perte de recettes éventuelle inhérente au passage du franc à l'euro. Par exemple, les mises à niveau des stations-services, horodateurs, flippers et autres distributeurs de boissons ou de journaux seront obligatoirement effectuées par le personnel des Poids et mesures, qui compte 800 techniciens. « On imagine l'ampleur de la tâche », ironise Marsh.

Par ailleurs, le courtier dresse un scénario catastrophe, qui pourrait être dû au blocage des différents moyens de paiement (distributeurs, terminaux de paiements, etc.). Sans aller jusque-là, les entreprises sont confrontées à une panoplie de risques. « Il est possi-

ble de mesurer l'adéquation des garanties aux risques identifiés, d'élaborer et de financer des solutions de secours et alternatives », souligne Jean-Laurent Santoni, responsable des risques et assurance des systèmes d'information chez Marsh. Il estime que les entreprises doivent être vigilantes quant aux mesures de protection à mettre en œuvre, de même qu'à la nature juridique de l'euro – notamment lors de l'approvisionnement – avant le 1^{er} janvier 2002,

date à partir de laquelle il aura cours légalement, et du franc après le 17 février 2002, qui, lui, n'aura plus cours légalement.

Enfin, chaque entreprise doit aussi évaluer au mieux les moyens nécessaires en personnel. M. Santoni relève une période vraiment cruciale entre le vendredi 28 décembre 2001 et le mercredi 2 janvier 2002, premier jour ouvré de l'année.

Pascale Santi

La Deutsche Bank supprime 4 500 emplois supplémentaires

MALGRÉ DES RÉSULTATS meilleurs que ses concurrentes allemandes, la Deutsche Bank a annoncé, jeudi 1^{er} novembre, la suppression de 4 500 emplois supplémentaires d'ici à fin 2003, après les 2 600 déjà envisagés (sur un effectif total de 97 000 personnes). Mercredi, le numéro un du secteur privé allemand avait annoncé un bénéfice net en baisse de 36,9 % sur un an. Pour le seul troisième trimestre 2001, il a chuté de près de moitié, à 303 millions d'euros, contre 591 millions un an auparavant. Avec ce nouveau plan social, les grandes banques privées allemandes ont annoncé en quelques semaines la suppression de plus de 28 000 postes. Par ailleurs, Deutsche Bank, Dresdner Bank et Commerzbank annonceront la fusion de leurs activités de prêts immobiliers le 6 novembre. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **CHIMIE** : le groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI) a annoncé, jeudi, qu'il supprimerait 1 300 emplois dans le cadre d'un plan de restructuration sur deux ans.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : l'opérateur espagnol Ixfera, détenu à 30 % par Vivendi Universal, a annoncé, mercredi, avoir décidé de supprimer plus de 70 % de ses effectifs en raison du retard du lancement de la troisième génération de téléphonie mobile (UMTS).

■ **INDUSTRIE** : Luc Vignerot a été nommé président du groupe GIAT Industries, mercredi, à l'issue du Conseil des ministres.

■ **SERVICE** : le Conseil des ministres a mis un terme, mercredi, aux fonctions d'Yves Cousquer et d'Emmanuel Duret, respectivement président et directeur général d'Aéroports de Paris.

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse d'Amsterdam, mercredi 31 octobre, l'action de l'opérateur de télécommunications KPN a enregistré une hausse de 3,1 %, à 4,30 euros, après l'annonce de la vente de sa participation dans l'opérateur indonésien Telekom sel à Singapore Telecommunications pour 601 millions de dollars (environ 668 millions d'euros).
● Le titre du constructeur automobile italien Fiat a gagné 1,23 %, mercredi, à 18,10 euros. Le groupe a annoncé, après la clôture du marché, une baisse de 48,9 % sur un an de son bénéfice net consolidé pour le troisième trimestre 2001.
● L'action Bipop-Carire a abandonné, mercredi, 0,11 %, à

1,90 euro. Le groupe bancaire italien a indiqué que ses comptes du premier semestre 2001 avaient été jugés non conformes au règlement de la Consob, l'autorité boursière italienne, par la société d'audit KPMG. KPMG a mis en exergue des provisions passées par la banque pour couvrir des passifs potentiels découlant de crédits et garanties abusifs accordés à certains clients privilégiés.
● L'opérateur de télécommunications britannique BT a gagné 3,3 %, à 348 pence, mercredi, après l'annonce du départ de son directeur général Peter Bonfield en janvier 2002, environ un an avant la date prévue dans son contrat.

01/11 9h36

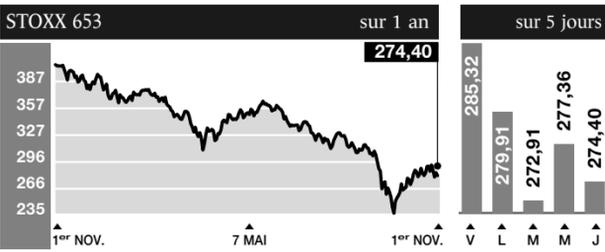
Code pays	Cours en euros	% Var. 31/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 17,53	...
BASF AG	DE* 37,50	+ 0,27
BMW	DE* 33	...
CONTINENTAL AG	DE* 11,10	...
FIAT	IT* 18,10	...
FIAT PRIV.	IT* 12,45	...
MICHELIN	FR* 34	- 0,96
PEUGEOT	FR* 45,15	...
PIRELLI SPA	IT* 1,71	...
DR ING PORSCHE	DE* 311	+ 0,32
RENAULT	FR* 33,52	- 0,97
VALEO	FR* 38,47	+ 1,24
VOLKSWAGEN VZ	DE* 28,80	+ 1,41
DJ E STOXX AUTO P	179,85	+ 0,33

Code pays	Cours en euros	% Var. 31/10
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 16,92	+ 2,74
ABN AMRO HOLDIN	NL* 16,88	- 0,47
ALL & LEICS	GB 11,30	...
ALLIED IRISH BA	GB 17,40	+ 0,09
ALMANIJ	BE* 21,85	- 0,47
ALPHA BANK	GR 30,06	...
B.P.C.INDUSTRIA	IT* 8,88	...
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,80	...
B.P.LODI	IT* 8,21	...
B.P.NOVARA	IT* 5,26	...
B.P.SONDRO	IT* 9,55	...
B.P.VERONA E.S.	IT* 8,81	...
BANCA ROMA	IT* 2,47	...
BANCO SABADELL	ES* 15,43	- 0,13
BANK OF IRELAND	GB 15,81	- 0,30
BANK OF PIRAEUS	GR 8,84	...
BANKINTER R	ES* 33,30	- 0,60
BARCLAYS PLC	GB 33,29	- 0,10
BAYR.HYPO-UVLR	DE* 34,30	+ 1,78
BVBA R	ES* 12,39	- 0,32
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,55	...
BCA FIDEURAM	IT* 6,85	...
BCA LOMBARDA	IT* 8,56	...
BCA P.BERG.-CV	IT* 17	...
BCA P.MILANO	IT* 3,89	...
BCO POPULAR ESP	ES* 37,20	- 0,27
BCP R	PT* 4,40	...
BIPOP CARIRE	IT* 1,90	...
BK OF SCOTLAND	GB 13,31	...
BNL	IT* 2,45	...
BNP PARIBAS	FR* 92,50	+ 0,11
BSCH R	ES* 8,54	- 0,12
COMM.BANK OF GR	GR 30,96	...
COMMERZBANK	DE* 18,15	- 0,27
CREDIT LYONNAIS	FR* 38,61	- 0,67
CS GROUP N	CH 40,12	- 1,34
DANSKE BANK	DK 16,32	- 0,82
DEUTSCHE BANK N	DE* 61,90	+ 0,65
DEXIA	BE* 16,75	- 2,33
DNB HOLDING	NO 4,20	...
DRESDNER BANK N	DE* 40,60	...
EFG EUROBK ERGA	GR 14,64	...
ERSTE BANK	AT* 49	...
ESPIRITO SANTO	PT* 13,70	...
FORENINGSSB A	SE 11,13	...
HALIFAX GROUP	GB 13,39	...
HSCB HLDG	GB 12,02	- 0,93
IKB	DE* 12,90	...
INTESABCI	IT* 2,60	...
JULIUS BAER HLD	CH 339,87	...
KBC BANCASSURAN	BE* 30,70	+ 0,66
LLOYDS TSB	GB 11,04	- 1,15
MONTI PASCHI S	IT* 2,72	...
NAT BANK GREECE	GR 28,52	...
NATEXIS BQ POP.	FR* 95	- 0,31
NORDEA	SE 4,90	...
ROLO BANCA 1473	IT* 15,43	...
ROYAL BK SCOTL	GB 26,48	...
S-E-BANKEN -A-	SE 8,48	...
SAN PAOLO IMI	IT* 11,67	...
STANDARD CHARTE	GB 11,06	...
STE GENERAL-A	FR* 54,90	- 1,17
SVENSKA HANDELS	SE 13,68	...
SWEDISH MATCH	SE 5,72	...
UBS N	CH 51,36	- 0,72
UNICREDITO ITAL	IT* 4,10	...
DJ E STOXX BANK P	247,48	- 0,33

Code pays	Cours en euros	% Var. 31/10
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES* 12,80	- 0,54
ACERINOR R	ES* 34,79	...
ALUMINUM GREEC	GR 32,50	...
ANGLO AMERICAN	GB 14,16	...
ASSIDOMAN AB	SE 28,19	...
BEKAERT	BE* 33,56	...
BHP BILLITON	GB 4,72	...
BOEHLER-UDDEHOL	AT* 42,90	...
BUNZL PLC	GB 6,82	...
CORUS GROUP	GB 0,87	- 1,82
ELVAL	GR 3,28	...
HOLMEN -B-	SE 23,82	...
ISPAT INTERNATI	NL* 0,90	...
JOHNSON MATTHEY	GB 14,49	- 0,77
M-REAL -B-	FI* 6,89	...
MAYR-MELNHOF KA	AT* 55,45	...
OUTOKUMPU	FI* 9	...
PECHINEY-A	FR* 50,05	- 1,86
RAUTARUKKI K	FI* 3,75	...
RIO TINTO	GB 17,96	...
SIDENOR	GR 3,34	...
SILVER & BARYTE	GR 6,72	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,19	...
STORA ENSO -A-	FI* 12,90	...
STORA ENSO -R-	FI* 13,25	- 1,85
SVENSKA CELLULO	SE 25,07	...
THYSSENKRUPP	DE* 11,95	...
UMICORE	BE* 42,01	+ 0,45
UPM-KYMMENE COR	FI* 36	- 0,28
USINOR	FR* 11,56	- 1,20
VIOHALCO	GR 9,46	...
VOEST-ALPINE AG	AT* 29,50	...
WORMS N	FR* 16,95	...
DJ E STOXX BASI P	173,62	- 0,79

Code pays	Cours en euros	% Var. 31/10
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR* 34,65	- 0,63
ADIDAS-SALOMON	DE* 63	+ 0,64
AGFA-GEVAERT	BE* 10,96	- 2,58
AIR FRANCE	FR* 12,80	...
AIRFRANCE PLC	GB 3,06	+ 0,53
ALITALIA	IT* 1,02	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 1,61	...
AUTOGRIILL	IT* 8,90	...
BANC & OLUFSEN	DK 20,08	...
BENETTON	IT* 10,91	...
BERKELEY GROUP	GB 8,35	- 1,14
BRITISH AIRWAYS	GB 2,33	- 2,68
BULGAR	IT* 8,50	...
CHRISTIAN DIOR	FR* 29,30	+ 1,24
CLUB MED	FR* 34,50	- 1,37
COMPASS GROUP	GB 8,08	...
DT.LUFTHANS N	DE* 11,40	- 0,87
ELECTROLUX -B-	SE 13,32	...
EMI-TV & MERCHAN	DE* 2,19	+ 1,39
EMI GROUP	GB 4,51	+ 0,36
EURO DISNEY	FR* 0,78	+ 1,30
HDP	IT* 3,39	...
HERMES INTL	FR* 143,40	+ 1,56
HILTON GROUP	GB 2,74	- 3,95
HUGO BOSS AG VZ	DE* 19,52	...
HUNTER DOUGLAS	NL* 25,15	- 0,40
INDITEX R	ES* 20,68	- 0,10
J D WETHERSPOON	GB 6,08	...
KLM	NL* 10,50	+ 1,06
LVMH	FR* 38,75	- 1,07
MEDION	DE* 39,50	- 1,72
MOULINEX	FR* 0,50	...
NH HOTELES	ES* 10,24	- 0,49

Code pays	Cours en euros	% Var. 31/10
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 150,80	+ 0,67
AKZO NOBEL NV	NL* 46,35	+ 1,76
BASF AG	DE* 37,50	+ 0,27
BAYER AG	DE* 32,70	+ 0,31
BOC GROUP PLC	GB 15,05	...
CELANESE N	DE* 76,30	+ 0,93
CIBA SPEC CHIMI	CH 11,30	- 0,71
CLARIANT	CH 17,40	- 0,77
COLIPAOST -B-	DK 81,15	- 3,17
DEGUSSA (NEU)	DE* 25,30	+ 2,02
DSM	NL* 36,10	- 0,14
EMS-CHEM HOLD A	CH 4290,97	...
ICI	GB 5,23	+ 0,31
KEMIRA	FI* 8,11	...



Code pays	Cours en euros	% Var.
NXT	GB 1,95	+ 2,54
P & O PRINCESS	GB 3,94	...
PERSIMMON PLC	GB 4,93	- 0,33
PREUSSAG AG	DE* 26,65	+ 1,72
RANK GROUP	GB 3,03	...
RICHMOND UNITS	CH 2179,54	- 1,54
RYANAIR HLDGS	IR* 10,20	...
SAIRGROUP N	CH 3,06	- 5,46
SAS DANMARK A/S	DK 9,81	...
SEB	FR* 56	...
SIX CONTINENTS	GB 10,06	...
SODEXHO ALLIANC	FR* 52	- 0,57
THE SWATCH GRP	CH 85,65	- 0,59
THE SWATCH GRP	CH 18,39	- 0,55
TELE PIZZA	ES* 1,91	...
THOMSON MULTIME	PA 26,79	+ 1,02
WILSON BOWDEN	GB 11,51	- 0,14
WM-DATA -B-	SE 2,20	...
WOLFORD AG	AT* 10,67	...
WWW UK UNITS	IR* 0,68	...
DJ E STOXX CYC GO P	103,53	- 0,28

Code pays	Cours en euros	% Var.
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 39,16	- 0,86
ALTANA AG	DE* 53,05	+ 2,02
AMERSHAM	GB 9,77	...
ASTRAZENECA	GB 50,17	+ 0,52
AVENTIS	FR* 82,40	+ 0,80
BB BIOTECH	CH 70,84	...
CELLTECH GROUP	GB 14,45	+ 0,11
DISETRON HLDG	CH 841,17	...
ELAN CORP	IR* 50,90	- 1,17
ESSILOR INTL	FR* 31,45	+ 1,16
FRESINIUM MED C	DE* 69	...
H. LUNDBECK	DK 28,48	+ 0,47
GALEN HOLDINGS	GB 11,91	...
GAMBRO -A-	SE 6,45	...
GLAXOSMITHKLINE	GB 29,62	- 0,54
H. LUNDBECK	DK 28,48	+ 0,47
NOVARTIS N	CH 41,55	- 0,25
NOVO-NORDISK -B	DK 45,07	...
NOVOZYMES -B-	DK 22,37	- 0,30
ORION B	FI* 18,80	- 0,53
OXFORD GLYCOSCI	GB 7,24	...
PHONAK HLDG N	CH 24,42	+ 1,85
QIAGEN NV	NL* 20,37	+ 1,19
ROCHE HLDG G	CH 76,28	- 1,10
SANOFI SYNTHELA	FR* 74	+ 1,02
SCHERING AG	DE* 57	...
SERONO -B-	CH 877,95	- 0,15
SHIRE PHARMA GR	GB 16,19	+ 0,60
SMITH & NEPHEW	GB 5,96	- 4,39
SSL INTL	GB 8,39	...
SULZER AG 100N	CH 132,82	...
SYNTHES-STRATEC	CH 729,46	- 0,09
UCB	BE* 42,75	+ 1,02

Code pays	Cours en euros	% Var.
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB 5,60	- 0,57
ASSOCIAT BRIT F	GB 7,37	...
BBAG OE BRAU-BE	AT* 41,93	...
BRAU-UNION	AT* 41,05	...
CADBURRY SCHWEPP	GB 6,89	...
CARLSBERG -B-	DK 48,36	+ 2,27
CARLSBERG AS -A	DK 42,59	...
COCA COLA HBC	DK 15,02	...
DANISCO	DK 41,11	...
DANONE	FR* 128,50	...
DELTA HOLDINGS	FR* 7,14	...
DIAGEO	GB 11,11	+ 0,44
ELAIS OLEAGINOUS	GR 20,82	...
HEINEKEN HOLDIN	NL* 29,70	+ 0,68
HELLENIC SUGAR	GR 7,92	...
KAMPS	DE* 8,10	+ 1,12
KERRY GRP-A-	GB 22,79	+ 0,07
KINGFISHER	GB 5,23	+ 1,56
KONINKLIJKE NUM	NL* 29	...
MONTEDISON	IT* 2,75	...
NESTLE N	CH 230,21	- 0,29
NORTHERN FOODS	GB 2,43	...
PARMALAT	IT* 2,97	...
PERNOD RICARD	FR* 79,50	+ 2,25
RAISIO GRP -V-	FI* 1	+ 2,04
SCOTT & NEWCAST	GB 7,95	- 3,70
SOUTH AFRICAN B	GB 6,86	...
TATE & LYLE	GB 4,52	- 5,07
TOMKINS	GB 2,70	...
UNILEVER	NL* 55,55	- 5,77
WHITBREAD PLC	GB 8,45	...
DJ E STOXX F & BV P	215,28	+ 0,07

Chaque lundi avec

Le Monde

DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

Code pays	Cours en euros	% Var.
WILLIAM DEMANT	DK 29,02	...
WS ATKINS	GB 8,93	...
ZELTIA	ES* 9,15	+ 0,44
DJ E STOXX HEAL	527,86	+ 0,53

Code pays	Cours en euros	% Var.
ÉNERGIE		
BG GROUP	GB 4,10	- 1,92
BP	GB 8,82	- 1,26
CEPSA	ES* 11,91	+ 0,08
COFLEXIP	FR* 186	- 6,01
DORDTSCHE PETRO	NL* 2,35	...
ENI	BE* 55	...
GBL	IT* 13,92	...
ENTERPRISE OIL	GB 8,03	...
HELLENIC PETROL	GR 7,20	...
LATTICE GROUP	GB 2,41	- 3,23
OMV AG	AT* 84	...
PETROLEUM GEO-S	NO 6,69	...
ONOG YPF	ES* 16,03	- 0,43
ROYAL DUTCH CO	NL* 56,05	- 0,80
SAIPEM	IT* 5,49	...
SHELL TRANSP	GB 8,19	- 1,17

VALEURS FRANCE

Le titre Vivendi Universal, qui avait progressé la veille de 5,38 %, grâce à la publication de résultats trimestriels meilleurs que prévu, était en baisse de 0,39 %, à 51,7 euros, jeudi 1^{er} novembre, en début de séance.

L'action Alcatel, qui avait enregistré la veille la plus forte hausse des valeurs de l'indice CAC 40 avec un gain de 6,82 %, était en recul de 2,8 %, à 16,3 euros, jeudi matin. L'équipementier français de télécommunications a annoncé, mercredi, qu'il allait essayer en 2001 une perte nette d'environ 5 milliards d'euros et supprimer 10 000 nouveaux emplois en Europe.

Le cours de Bourse d'Alcatel Optronics s'inscrivait en repli de 1,82 %, à 8,64 euros, jeudi en début de matinée. La filiale d'Alcatel spécialisée dans la fibre optique, a annoncé, mercredi, une perte nette de 9,9 millions d'euros au troisième trimestre 2001, contre 4,7 millions d'euros sur la même période de l'an dernier. Sur les neuf premiers mois de l'année, la société parvient toutefois à maintenir un résultat net positif de 20,3 millions d'euros. Les analystes financiers de Fortis Securities restent « fondamentalement prudents sur l'évolution future du marché des composants optiques » et maintiennent leur recommandation d'alléger la valeur dans les portefeuilles avec un objectif de cours de 7 euros par titre.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table of stock prices for various companies under 'France' section, including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE, etc.

Main table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN, etc.

Main table of stock prices for various companies, including EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, etc.

Table of stock prices for various companies under 'International' section, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCO EXP, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ cours détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 31 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for various companies under 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, etc.

Main table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for various companies under 'SECOND MARCHÉ' section, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

Main table of stock prices for various companies, including GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURB, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 31 octobre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, BNP MONÉ COURT TERME, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, ÉCUR. TECHNOLOGIES C, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including CMC ECOCIC, CMC ELITE EUROPE, CMC EUROLEADERS, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, etc.

SPORTS Régine Cavagnoud est morte, mercredi 31 octobre à 9 h 40, à l'hôpital d'Innsbruck, deux jours après la collision dont elle a été victime lors d'un entraînement sur le glacier du

Pitztal. La skieuse française souffrait de multiples traumatismes, notamment au foie et au thorax, mais ce sont les « dégâts cérébraux » qui ont provoqué son décès. ● L'ANNONCE de sa

mort a provoqué une émotion considérable en France. Jacques Chirac, Lionel Jospin, Raymond Forni et plusieurs membres du gouvernement ont fait part de leur tristesse alors qu'une

minute de silence a été observée en différents endroits. ● UNE AUTOPSIE de la championne a été effectuée mercredi à la demande du parquet d'Innsbruck. Deux témoignages confirment

que Régine Cavagnoud portait un casque intégral. ● L'ÉQUIPE DE FRANCE a décidé de participer à la tournée nord-américaine de ski afin de rendre hommage à la skieuse de La Clusaz.

La mort de Régine Cavagnoud soulève une émotion considérable

La skieuse française n'a pas survécu à ses graves lésions cérébrales et elle s'est éteinte à l'hôpital d'Innsbruck, mercredi 31 octobre, dans la matinée. Le monde politique et sportif a salué le « courage » de la championne

LE DÉCÈS de Régine Cavagnoud (31 ans) annoncé en début de matinée, mercredi 31 octobre, à l'hôpital d'Innsbruck (Autriche), a provoqué une grande vague d'émotion en France, ainsi que dans le milieu sportif international.

Une minute de silence a été observée au Palais omnisports de Bercy, où se déroule l'Open de tennis de Paris, au stade Félix-Bollaert, où Lille affrontait Manchester United dans le cadre de la Ligue des champions, et à Salt Lake City (Etats-Unis), lors de la réunion entre la commission de coordination du Comité international olympique (CIO) et le Comité d'organisation des Jeux d'hiver 2002 auxquels la skieuse française devait participer, en février.

A La Clusaz, le village de Haute-Savoie où vivait Régine Cavagnoud, les drapeaux ont été mis en berne, le glas a sonné, les commerces ont fermé leurs portes et le maire de la commune, Claude Conte, a prié les journalistes de « respecter le deuil » des proches de la championne.

Dans la classe politique, des réactions de tristesse ont été entendues au sommet de l'Etat. Jacques Chirac, qui a annoncé le décès de la skieuse aux membres du gouvernement durant le conseil des ministres, a écrit un message aux parents de Régine Cavagnoud dans lequel il a salué le « courage hors du commun » de leur fille. « Je suis tout à

fait bouleversé », a déclaré pour sa part Lionel Jospin en prenant la parole dans la cour de l'Élysée, chose qu'il ne fait pratiquement jamais, en raison de la cohabitation : « Je vais faire une exception », a indiqué le premier ministre.

Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, la secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Nicole Péry, ont également fait part de leur « émotion ». Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a affirmé sa volonté d'aller « au bout de l'enquête » sur les circonstances de la collision.

L'ENQUÊTE SE POURSUIT

Une autopsie du corps de Régine Cavagnoud a été pratiquée, mercredi soir, à la demande du parquet d'Innsbruck. Son porte-parole, Rudolf Koll, a confirmé que la skieuse portait bien un casque au moment de la collision avec l'entraîneur allemand Markus Anwander sur le glacier du Pitztal (Alpes autrichiennes).

Deux dépositions ont été faites en ce sens : celle du directeur de l'équipe de France féminine, Jean-Philippe Vulliet, et celle de Tobias Lux, entraîneur de l'équipe junior allemande. « Cavagnoud n'a pas perdu son casque intégral au moment du choc », a témoigné ce dernier. Les enquêteurs vont désor-

mais devoir comprendre pourquoi Markus Anwander se trouvait sur la piste alors que Régine Cavagnoud était lancée à pleine vitesse. Le talkie-walkie de l'entraîneur allemand a-t-il été rendu défectueux par le froid ? Un problème de fréquence radio est-il la cause de ce tragique « malentendu » entre les équipes française et allemande ? Markus Anwander a-t-il pris un risque inconsideré ?

Le décès de la championne du monde en titre de super-G a été prononcé à 9 h 40 à l'hôpital d'Innsbruck. « Nous avons procédé à plusieurs examens ce matin. Les résultats étaient très clairs. La majeure partie du cerveau n'était plus irriguée et, de ce fait, la mort cérébrale était acquise », a indiqué le docteur Wolfgang Koller, membre de l'unité de soins intensifs. Régine Cavagnoud, qui avait été placée dans un coma artificiel et sous assistance respiratoire, souffrait également de contusions importantes, notamment à la poitrine, au foie et au visage, « mais les dégâts cérébraux sont les causes principales du décès », a précisé le docteur Koller.

Au bord des larmes, ce dernier a également expliqué que le protocole d'interruption de l'assistance artificielle avait été organisé en concertation avec la famille, une fois que la « mort cérébrale » de Régine Cavagnoud avait été constatée.

Markus Anwander a, lui, subi une opération à la colonne verté-



Au mois de mars, Régine Cavagnoud recevait un globe de cristal pour sa victoire en Coupe du monde de super-G.

brale qui, selon les médecins autrichiens, s'est bien déroulée. Une autre opération au visage est prévue dès que son état de santé le permettra.

De Marielle Goitschel à Isabelle Mir, de Luc Alphand à Jean-Luc Crétier, en passant les athlètes qui fréquentaient quotidiennement Régine Cavagnoud, le ski français a appris avec consternation la disparition de celle qui était considérée comme l'un des principaux espoirs de médaille pour les Jeux olympiques de Salt Lake City. Alors que plusieurs membres de l'équipe de France hésitaient, ces dernières semaines, à participer à la tournée nord-américaine de novembre, en raison des dangers liés à la situation internationale, plusieurs voix, dont celle du président de la Fédération française de ski, Bernard Chevallier, ont indiqué que « le plus bel hommage » à rendre à la skieuse était de se rendre à Aspen (Etats-Unis) et à Lake Louise (Canada), les deux prochaines étapes de la Coupe du monde.

« Aller là-bas, c'est aussi continuer », a confié l'entraîneur des descendues, Lionel Finance. Le soutien d'un psychologue a été proposé aux skieuses de l'équipe de France. « Je crois qu'on va l'accepter », a dit la descendue Carole Montillet.

Frédéric Potet (avec AFP, Reuters)

Une carrière rythmée par les blessures et les coups d'éclat

LORSQU'ELLES ont appris la nouvelle de l'accident de Régine Cavagnoud, ses coéquipières de l'équipe de France de vitesse ont essayé de se rassurer en se souvenant, comme Carole Montillet, combien « Régine est une solide ». Tout au long de sa carrière de skieuse professionnelle, longue de quinze ans, la jeune fille au regard clair et déterminé de La Clusaz (Haute-Savoie) a fortement impressionné ses pairs par son courage et sa faculté à surmonter déceptions et graves blessures. « Trois fois le genou, l'épaule, le dos... Et à chaque fois je me disais que ce n'était pas terminé », se souvenait-elle, peu après avoir accroché son titre de championne du monde de super-G, en février, à Sankt-Anton (Autriche).

Plus récemment, le 17 août, alors qu'une nouvelle chute l'avait violemment projetée face contre terre lors d'une descente d'entraînement à Parva (Chili), elle avait été victime d'un léger traumatisme crânien, qui l'avait conduite à s'interroger sur la suite à donner à sa carrière. Comme d'habitude, elle avait trouvé les ressources nécessaires pour revenir. Mais, après cinq semaines de repos forcé, elle n'avait pu franchir le portillon de départ. Elle a « la vision d'une chute, d'un enfouissement ». Elle avait surmonté son appréhension et se sentait prête, « sereine », capable de « faire encore mieux que la saison précédente », sa plus accomplie.

Régine Cavagnoud avait rejoint l'équipe de France de ski à l'âge de quinze ans, en 1986. Pour sa première course de Coupe du monde, elle s'était adjugé une prometteuse 37^e place. Ses

entraîneurs et ses proches prédisaient alors un bel avenir à la fille du menuisier de La Clusaz. C'était avant qu'une incroyable série de blessures ne vienne hacher sa progression. En 1987 : une rupture du ligament croisé du genou gauche. En 1988 : fracture de l'épaule droite. En 1989 : rupture du ligament croisé du genou droit. Elle devra attendre la saison 1990-1991 pour s'offrir une première victoire significative, un titre de championne de France de descente.

TENSIONS EN COURSE

A la fois très réservée et très indépendante, Régine Cavagnoud a longtemps « tout gardé pour elle », notamment ses difficultés à se libérer en course. Ses entraîneurs s'arrachaient les cheveux de voir leur protégée si douée à l'entraînement et si timorée en course : « Tu as la technique, mais tu ne skies pas », lui répétaient-ils. En 1993, elle montait pour la première fois sur le podium d'une descente de Coupe du monde, à Veveyonaz (Suisse). Mais, quelques mois plus tard, une nouvelle chute devait lui laisser des problèmes de dos récurrents. En 1994 et 1995, il lui arrivait de skier à l'entraînement avec une minerve. Très marquée par ses chutes à répétition, Régine Cavagnoud avait fini par avouer sa « peur », en 1996 : « C'est difficile à accepter pour une descendue, mais il fallait que j'en parle », disait-elle. Pour dominer ses tensions en course, elle s'était aussi adjoint les services d'un sophrologue.

Le premier grand résultat est arrivé en janvier 1999, lorsqu'elle s'impose coup sur coup dans la

descente et le super-G de Cortina d'Ampezzo (Italie). Elle se sentait enfin libérée de son passé, enfin débarrassée du poids des blessures à répétition et des déceptions. L'embellie n'a duré qu'un mois. A Vail (Etats-Unis), où elle avait débarqué avec le statut de favorite pour les épreuves de vitesse des championnats du monde 1999, elle a de nouveau lourdement chuté au cours d'une séance d'entraînement, se donnant une nouvelle blessure au ligament croisé du genou.

Un instant, elle avait songé à tout arrêter, avant de se souvenir qu'elle est « une battante », « une courageuse ». A force de persévérance, elle est pourtant revenue au sommet dès octobre 2000, en dominant d'emblée ses rivales au géant de Copper Mountain (Etats-Unis). La saison 2000-2001 sera la plus réussie de sa carrière. En quelques mois, elle a décroché le titre mondial du super-G et la Coupe du monde de Super-G. Elle était comblée, enfin radiée. Samedi 27 octobre, elle avait pris la troisième place de la première course de la saison, le géant de Sölden (Autriche). La timidité de ses débuts avait laissé place à un étonnant charisme. Elle voulait arriver aux Jeux olympiques de Salt Lake City (Etats-Unis), en février 2002, en étant en tête du classement d'au moins une discipline, afin de « ne pas douter ». La numéro un du ski français se donnait encore deux ans avant de mettre un terme à cette carrière rythmée par les blessures et les coups d'éclats.

Eric Collier

« Elle incarnait la passion du ski »

● **Jacques Chirac** a exprimé sa « profonde émotion » à l'adresse des parents de Régine Cavagnoud. Pour le président de la République, « elle aura marqué le ski mondial de son empreinte par sa générosité sans limite et son courage hors du commun face aux épreuves ».

● **Lionel Jospin** a été « tout à fait bouleversé » par le décès de « cette grande skieuse dont la France était fière ». Aux yeux du premier ministre, « Régine Cavagnoud incarnait la passion du ski, le courage dans l'adversité et la détermination dans l'effort. (...) La France perd aujourd'hui une de ses très grandes sportives, une jeune femme courageuse, discrète et souriante qui, jusqu'au dernier moment, a voulu se battre ».

● **Marie-George Buffet** a exprimé dans un communiqué son « immense tristesse » : « Avec la disparition de Régine, fauchée en pleine jeunesse, notre pays, le ski français perd une grande championne. Le sport, source de plaisir et d'épanouissement, comporte aussi des risques que vient nous rappeler ce cruel événement », souligne la ministre de la Jeunesse et des sports.

● **Bernard Chevallier**, président de la Fédération française de ski : « Le ski français dans sa totalité est aujourd'hui sous le choc. Une grande championne, mais surtout un être cher vient de nous quitter dans des circonstances tragiques. »

● **Florence Masnada**, ancienne coéquipière de Régine Cavagnoud : « La dure réalité des choses nous rattrape. Régine Cavagnoud s'est épanouie au fil des années, tant sur le plan personnel qu'au travers de ses résultats. C'est en hiver qu'elle trouvait toute son énergie. Elle va plus que nous manquer. »

● **Luc Alphand**, vainqueur de la Coupe du monde de ski en 1997 : « Quand tu fais ce genre de sport, c'est facile de se dire qu'il faut accepter les risques, mais quand ça t'arrive. C'est dur ! La fatalité, c'est un enfer. »

● **Friz Wagnerberger**, président de la Fédération allemande de ski, s'est déclaré « bouleversé » à l'annonce du décès de Régine Cavagnoud : « Nous sommes profondément touchés et affligés (...). Les mots ne peuvent pas reconforter dans cette situation. Cependant, nous souhaitons exprimer notre sincère participation dans cette heure. »

Pour retrouver la première place, le fleuret français s'est « virilisé »

NÎMES

de notre envoyé spécial

Patrice Menon, l'entraîneur national du fleuret masculin, ne baisse jamais les bras. Ses athlètes le savent : « Il n'aime pas les gars qui ne se bagarrent pas », témoigne Jean-Noël Ferrari. Mercredi 31 octobre, dans les arènes de Nîmes, Jean-Noël Ferrari, Loïc Attely, Franck Boidin et Brice Guyart n'ont jamais renoncé, même quand ils ont accusé douze touches de retard sur les Polonais en finale de l'épreuve par équipes des championnats du monde. « La consigne a été de ne pas perdre son sang-froid et de revenir au train, tour par tour, comme en athlétisme », raconte l'entraîneur.

Brice Guyart, vingt ans, une vista stupéfiante et un avenir doré, s'est alors montré un parfait coureur de demi-fond en ramenant les siens dans le sillage des Polonais. Et l'équipe de France de fleuret s'est imposée (45-38), comme elle l'avait fait en 2000 aux Jeux de Sydney, et

comme quand elle avait décroché les titres mondiaux en 1997 et 1999.

Depuis l'arrivée de Patrice Menon à la tête du fleuret masculin, en 1996, celui-ci a trouvé un nouveau souffle. « Il était moins prisonnier que d'autres des schémas technico-tactiques sur lesquels on fonctionnait », explique Philippe Omnès, le directeur technique national (DTN).

RÉPUTATION DÉRANGEANTE

Dans le monde de l'escrime, Patrice Menon avait depuis longtemps une réputation dérangeante, celle d'un maître d'armes dont les élèves s'éloignaient de l'orthodoxie à la française pour adopter un style plus physique, moins académique. « On disait de lui qu'il avait des résultats, mais que ses escrimeurs ne pratiquaient pas de la belle escrime », raconte Philippe Omnès.

« On m'a reproché de dévoyer le fleuret », dit l'entraîneur national. Il est vrai que je suis sorti de l'ortho-

doxie, mais en m'appuyant toujours sur un fond technique traditionnel. Il s'agit de pratiquer une escrime moderne - qui peut être très plaisante -, et non plus celle d'antan. Pour parvenir à cela, nous avons « virilisé » l'arme, augmenté l'engagement physique. Ça n'a pas toujours été facile, mais je suis resté fidèle à mes convictions. » Celles-ci se sont avérées payantes : les fleuretistes français repartiront de Nîmes avec quatre podiums, Loïc Attely, Franck Boidin et Brice Guyart ayant enlevé dimanche la médaille d'argent et les deux médaillés de bronze de l'épreuve individuelle.

Il y a une dizaine d'années, Patrice Menon, alors maître d'armes au Racing club de France, avait cru que son envie d'aller mettre ses conceptions à l'épreuve du niveau supérieur ne trouverait pas de terrain d'expression. « J'avais fait savoir que j'aurais bien aimé devenir entraîneur national. On m'avait fait comprendre que je ne correspondais pas au profil. » Il s'était répli-

sur son club, où, dans les années 1980, s'était forgée sa réputation. « A mon arrivée au Racing, Patrick Groc et Philippe Conscience, qui étaient en équipe de France, rencontraient des problèmes, notamment face aux fleuretistes allemands : c'était beau, mais ça ne touchait pas. On a alors étudié le jeu allemand, et on a appris à le contrer en utilisant certains de ses ingrédients. Mon principe, comme aux échecs, c'est qu'il faut toujours avoir un coup d'avance. »

« UN MENEUR D'HOMMES »

Rond par le physique et carré par la méthode, Patrice Menon (46 ans) a longtemps hésité sur le chemin à emprunter. En 1974, une sélection pour les championnats du monde juniors lui avait laissé entrevoir une carrière de fleuretiste de haut niveau. Une grave blessure au genou avait mis un terme à cette perspective. A la même époque, il entamait des études de médecine. « Mais il fallait que je

gagne ma vie et je me suis dirigé vers la maîtrise d'armes. » L'homme s'est construit dans la peau d'un pédagogue à la fois chaleureux, exigeant et parfois cassant.

« Il n'hésite pas à nous parler durement, mais on l'accepte, parce que c'est un meneur d'hommes et qu'il a fait ses preuves », dit Jean-Noël Ferrari. « Un entraîneur ne peut pas être un mec cool, un type gentil, enchaîne Patrice Menon. Mes gars, je les aime mais je ne veux pas qu'ils le sachent, et je ne veux pas qu'ils m'aiment trop. Je veux rester indépendant dans mes choix. »

L'entraîneur national est parfois capable de débordements d'enthousiasme dénotants. La compétition le transcende au moins autant que ses athlètes. « J'y prends un plaisir énorme, reconnaît-il. C'est quelque chose d'extrême, on se dit parfois que l'on va y laisser des plumes, mais je n'ai aucune envie que ça s'arrête. »

Gilles van Kote

DÉPÊCHE

■ **FOOTBALL** : la Fédération internationale de football (FIFA) a finalement autorisé l'Australie et la France à « sélectionner leurs joueurs en vertu des règles en vigueur » pour le match amical prévu entre les deux équipes, le 11 novembre à Melbourne. Mercredi 31 octobre, la commission du « statut des joueurs » a affirmé que le quota de matches amicaux pour chaque international déjà qualifié pour la Coupe du monde était fixé à huit. L'ancien règlement, qui a été modifié début septembre, fixait ce quota à cinq matches par an (Le Monde du 31 octobre). La France a déjà disputé sept matches amicaux cette année. La question était de savoir à partir de quand ces nouvelles dispositions doivent s'appliquer. La FIFA a estimé que le dernier règlement était désormais en vigueur. Roger Lemerre pourra donc emmener les joueurs de son choix. Les onze clubs européens, qui avaient soumis à la FIFA une pétition contre la tenue de ce match, devaient publier un communiqué jeudi 1^{er} novembre.

Progrès et problèmes de la crémation

Moins répandue que dans d'autres pays européens, la crémation devrait pourtant concerner bientôt un décès sur cinq en France. Cette coutume suscite de nouveaux débats, notamment sur la destination des cendres, parfois objet de contentieux

« UN AMOUR MORT et réduit en cendres ne se met pas en terre mais se disperse. » Cette maxime de Pierre Dac résume les motivations des crémationnistes. Celles-ci sont à la fois écologiques (« Inutile d'encombrer la terre, laissons-la aux vivants »), psychologiques (peur de la putréfaction) et militantes. A l'origine, le mouvement crémationniste a lutté pour la liberté des obsèques (obtenue en 1887) contre la mainmise du pouvoir religieux sur les cimetières : « Demander à être incinéré, c'était le dernier pied de nez au curé du village. »

Ce contentieux est clos depuis que l'Eglise catholique a admis la crémation, en 1963, sous conditions : la cérémonie doit avoir lieu à l'église paroissiale en présence du cercueil, et il est recommandé de ne pas disperser les cendres, de ne pas conserver l'urne chez soi mais de la déposer dans une sépulture ou un columbarium. La crémation est acceptée par les protestants et courante chez les bouddhistes. En revanche, elle est interdite par l'islam et le judaïsme. « J'ai été extrêmement choqué lorsque ma belle-sœur américaine a exigé une crémation pour mon frère afin d'emmener l'urne aux Etats-Unis ; j'étais d'autant plus traumatisé que, pour moi, la crémation évoquait les camps de concentration, se souvient Daniel. J'ai demandé conseil au rabbin, qui a fini par admettre le procédé, par référence à la Genèse : poussière, tu retourneras à la poussière. »

La difficulté vient de ce que le désir du défunt d'être réduit en cendres n'est pas forcément admis par ses proches

Aujourd'hui, en France, la proportion des crémations (17 %) reste très inférieure à celle d'autres pays comme la Grande-Bretagne (71 %), la Suisse ou la Suède (plus de 67 %). On observe cependant une augmentation des incinérations à Paris (23 %), à Lille (25 %) et en Alsace (27 %). « Outre le public habituellement sensible à nos arguments, qui se situe dans la tranche des 35-49 ans, nous voyons arriver des personnes âgées, de religion catholique, qui choisissent la crémation par souci de voir leur sépulture entretenue, sans déranger leurs proches ; la conservation de la case de columbarium, en effet, incombe à la commune », explique Maurice Thoré, président de la Fédération française de crémation (FFC), qui compte 110 000 adhérents répartis dans 170 associations locales. L'action des crémationnistes s'oriente vers la création de columbariums et d'espaces cinéraires dans les cimetières communaux : ils ne seraient en effet que 10 % à posséder de tels équipements.

La fédération demande également davantage de convivialité dans les crématoriums. Car la combustion réclame du temps : deux



DESSIN DANIEL MAJA

heures au minimum, parfois davantage. L'attente des familles dans un lieu inhospitalier est pénible. En effet, en France, il n'est pas d'usage de s'en aller sans attendre la fin de l'opération et la remise de l'urne, comme dans les pays anglo-saxons, où l'urne peut même être apportée à domicile. « Les familles auraient une douloureuse impression d'inachevé ; de plus, la remise différée des cendres n'est pas toujours possible, car les parents résident parfois loin du crématorium », explique-t-on à la fédération. S'inspirant des exemples belge et néerlandais, certains crématoriums mettent à la disposition de l'assistance des locaux, du matériel audiovisuel, pour écouter la musique préférée du défunt ou projeter la vidéo d'une fête familiale où il apparaissait.

A Grenoble, le crématorium intercommunal comporte « deux salons confortables, décorés de couleurs chaudes, avec du matériel audiovisuel, ainsi que deux espaces de convivialité pour la remise des urnes », précise Corine Loïdice, directrice générale des pompes funèbres intercommunales de la région grenobloise. « A Béziers, nous disposons d'une salle pouvant accueillir 80 personnes ; il est possible d'y organiser un repas de funérailles, et le parc de deux hectares planté d'oliviers comprend un espace cinéraire et un jardin du souvenir où disperser les cendres », indique Jean-Claude Bastit, directeur du crématorium. Au Père-Lachaise à Paris, quatre formules sont proposées, avec une salle ou un petit

salon pour la cérémonie du dernier hommage, l'attente et la remise de l'urne (de 2 547 F à 3 747 F, 388 € à 571 €), la prestation d'un maître de cérémonie (de 234 F à 314 F, 36 € à 48 €) et la possibilité de recourir à un traiteur.

La restitution des cendres constitue une autre épreuve. « Voir partir un cercueil de deux mètres de long et revenir un litre et demi de cendres dans un récipient, c'est très dur », dit Anne, d'autant plus choquée qu'on lui a remis l'urne dans un carton d'emballage. « Nous avons placé ce carton dans le coffre de la voiture, nous ne savions qu'en faire. Mon père désirait que ses cendres soient dispersées en mer. Comment procéder ?

Heureusement, il avait un ami pêcheur qui nous a emmenés le lendemain au large sur son bateau pour immerger l'urne biodégradable. »

Les associations crémationnistes peuvent aider à résoudre ces problèmes. La difficulté vient de ce que le désir du défunt d'être réduit en cendres n'est pas forcément admis par ses proches. « Il nous faut recevoir et reconforter les familles désemparées », explique-t-on au crématorium du Père-Lachaise. Une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), intitulée « les Français et le souvenir des morts », constate que « les proches des disparus ont besoin d'un lieu identifié propice au

recueillement, alors que pour soi on imagine plus facilement une dispersion aux quatre vents, oubliant ceux qui restent ».

Les psychologues sont unanimes : pour la famille, ni la dispersion ni la conservation de l'urne à domicile ne facilitent le travail de deuil. On aboutit même parfois à des attitudes pathologiques, comme celle de cette mère qui obligeait son fils à saluer chaque matin son petit frère décédé dont les cendres se trouvaient sur la cheminée du salon, ou de ce mari qui imposait à sa femme la présence de l'urne contenant les restes de sa première épouse. C'est pourquoi toute personne qui désire être incinérée devrait en parler avec les siens et régler, de son vivant, la question de ses cendres.

« Lorsque le défunt n'a pas exprimé de vœu, je conseille aux familles de prendre le temps de réfléchir », explique Albert Laffineuse, maître de cérémonie au Père-Lachaise. Il est possible de laisser l'urne en dépôt au crématorium pendant un délai maximum de quatre mois, le temps de savoir si on veut la sceller sur un monument funéraire, la placer dans un caveau de famille, dans une case de columbarium, dans un espace cinéraire ou dans sa propriété, ou bien disperser les cendres soit au cimetière s'il possède un jardin du souvenir, soit dans tout autre lieu, à l'exception de la voie publique.

Michaëla Bobasch

Columbariums publics ou privés

Les cimetières privés sont interdits. Mais en reconnaissant la possibilité de déposer des cendres dans une propriété privée, le décret de 1998 relatif à la crémation ouvre une brèche dont les professionnels du funéraire pourraient être tentés de profiter pour créer des columbariums privés ; d'autant que rien n'oblige les communes à proposer de tels espaces dans les cimetières. Selon Damien Dutrieux, chargé d'enseignement à l'université de Valenciennes, un tel lieu présente le risque de disparition pure et simple des sépultures en cas de faillite du propriétaire.

Interrogé à ce sujet le 7 juin 1999, le ministre de l'intérieur a réaffirmé à l'Assemblée l'interdiction des sites privés, en se fondant sur le statut et le régime juridiques des cendres. Considérées comme « une copropriété inviolable et sacrée », et se rattachant à la catégorie des « souvenirs de famille », l'urne et les cendres qu'elle contient se trouvent classées dans la catégorie des biens mobiliers hors commerce. Ce qui rend impossible la création de columbariums privés, « puisque leur fonctionnement impliquerait entre les familles et la personne privée gérant le site des contrats de dépôt salarié, lesquels ne peuvent s'appliquer à un bien hors commerce ».

La destination des cendres est souvent l'objet de litiges

Aspects techniques

Le retrait de la prothèse cardiaque avant la crémation est obligatoire, car elle risque de faire exploser les installations (article R 2213-15 du code général des collectivités territoriales). Le cercueil, indispensable à la combustion, est généralement en peuplier, d'une épaisseur de 18 millimètres seulement. Inutile, donc, de se laisser imposer du chêne massif. La plaque d'identité vissée sur le cercueil sera enlevée juste avant la crémation et ensuite fixée sur l'urne ; aucune confusion n'est donc possible.

Si elle le désire, la famille peut assister à l'introduction du cercueil dans le four, mais pas à la crémation proprement dite. Le four, préchauffé à 800 degrés, atteint une température de 1 000 degrés pendant la combustion, qui dure en moyenne une heure trente, parfois davantage pour une personne fortement charpentée. Une seconde chambre de combustion élimine les gaz toxiques. Après refroidissement (quinze minutes environ), les cendres sont finement broyées et recueillies dans une urne.

ACTUELLEMENT, dans 68 % des cas, les cendres sont remises aux familles ; dans 7 % des cas, elles sont placées au columbarium et dans 25 % des cas, dispersées ou immergées. A la Fédération française de crémation, on présume que toutes les familles ne gardent pas les cendres à domicile ; certaines finissent par les disperser ou les inhumer dans un caveau.

Il y a des litiges qui viennent parfois devant les tribunaux. La concubine d'un défunt a dû restituer l'urne contenant les cendres de son compagnon au père de celui-ci (cour d'appel de Douai, 7 juillet 1998). La famille d'un défunt incinéré a perdu son procès contre la veuve qui avait mis fin à la concession d'une case de columbarium et emporté l'urne chez elle (tribunal de grande instance de Lille, 23 septembre 1997).

L'urne cinéraire est considérée, tout comme la dépouille mortelle, comme « une copropriété familiale, inviolable et sacrée ». Mais, « à la différence de la sépulture qui a le statut juridique d'un immeuble faisant

l'objet d'une concession de droit public, l'urne funéraire est un objet mobilier (puisque déplaçable) dépendant essentiellement du droit privé et assimilé à un souvenir de famille, demeurant en principe indisponible et indivis, sous la responsabilité du dépositaire désigné, en cas de conflit, par le tribunal », explique Xavier Labbé, maître de conférences et directeur de l'Institut du droit et de l'éthique de l'université Lille-II, et auteur de plusieurs articles sur la question.

« LES SDF DE L'ÉTERNITÉ »

« A la différence des défunts inhumés qui ont, en quelque sorte, une demeure perpétuelle, les personnes incinérées sont les sans-domicile-fixe de l'éternité. L'urne contenant les cendres n'est protégée par la législation des sépultures que dans la mesure où elle est placée dans un caveau ou scellée dans un monument funéraire », poursuit-il. L'urne n'a donc pas, en elle-même, le statut de sépulture.

Le tribunal de Lille a cependant fait référence au « caractère sacré »

de la dépouille mortelle, donc de l'urne. « Dans notre droit laïc, il n'existe plus de choses sacrées, au sens de "propriété divine" où on l'entendait autrefois », précise Xavier Labbé, qui se réfère au dictionnaire, selon lequel est sacré ce qui est « digne de respect ». Dès lors, conclut-il, « on peut se demander si le partage des cendres est irrespectueux, dans la mesure où il est souhaité par tous, y compris par le défunt ».

Les juristes semblent désemparés face à certaines pratiques comme le partage des cendres entre les membres d'une même famille ou le mélange des cendres de deux défunts dans une même urne, afin de reconstituer symboliquement l'unité d'un couple désuni par la mort.

Ainsi, la cour d'appel de Douai a-t-elle considéré qu'il n'y avait pas lieu de partager les cendres du défunt entre son père et sa concubine, dans la mesure où le code des communes prévoyait le recueil des cendres en une seule urne remise à la famille, car le défunt n'avait pas, apparemment, souhaité un tel par-

En savoir plus

● **Textes.** La loi du 15 novembre 1887 institue la liberté de choix des funérailles : enterrement civil ou religieux, inhumation ou crémation. Décret sur la crémation, n° 98-635, du 20 juillet 1998 (JO du 25 juillet 1998). Code général des collectivités territoriales, articles L 2223-40 et 41 et R 2213-34 à 39. La loi du 8 janvier 1993 place les crématoriums sous le contrôle des communes.

● **Crématoriums.** On recense en France plus de 120 crématoriums (dont 21 en construction).

● **Prix.** Le coût de la taxe de crémation va de 1 500 F (à Lille) à 4 000 F (à Nice et Poitiers). Il faut y ajouter les prestations des pompes funèbres : formalités, convoi, cercueil, soit au total de 6 000 F à 15 000 F (915 € à 2 287 €) selon les lieux et les entreprises.

● **Urnes.** De formes variées (globe, pyramide, gourde de pèlerin du Moyen Age, livre pour mettre dans une bibliothèque), l'urne peut coûter de 200 F à 60 000 F (30 € à 9 147 €) pour une urne d'artiste ou un objet ancien unique. Comme il n'y a pas de taille standard, il arrive que des urnes vendues en France ne puissent pas s'insérer dans des cases de columbariums à l'étranger.

● **Columbariums.** Pour une concession de dix à cinquante ans : de 2 000 F à 3 000 F à Grenoble ; de 2 000 F à 8 000 F (305 € à 1 219 €) au Père-Lachaise à Paris.

● **Volontés.** On peut faire part de sa volonté d'être incinéré soit en insérant des indications dans son livret de famille, soit en portant sur soi la carte remise par une association crémationniste.

● **Dispersion.** Elle peut avoir lieu presque partout, excepté sur la voie publique. La dispersion des cendres en mer (à plus de 300 mètres des côtes) ou en montagne peut être assurée par l'intermédiaire des associations crémationnistes. Certaines entreprises de pompes funèbres proposent une dispersion « en orbite autour de la Terre » (45 000 F, 6 860 €) ou « sur la Lune ou vers le ciel profond » (90 000 F, 13 720 €).

● **Vocabulaire.** On dit « crémation » plutôt qu'incinération, ce terme concernant davantage la combustion des déchets et des animaux.

● **Testament crémationniste.** Rédigé sur papier libre, daté et signé de la main du testateur, il exprime clairement le choix de la crémation. Remis à la famille, à un ami, à un notaire ou à une association crémationniste, il présente une garantie : des sanctions pénales sous forme d'amende et d'emprisonnement ferme sont prévues à l'encontre de toute personne qui n'aurait pas respecté la volonté du défunt.

● **Rituel.** Une cérémonie d'adieu peut être organisée au crématorium, avec lecture de textes, dépôt de fleurs, musique. Un « cérémonial pour la crémation », mis au point avec les associations crémationnistes, existe au Père-Lachaise.

● **Au Japon.** Depuis 1948, la crémation y est obligatoire en zone urbaine. Il est d'usage que la famille prélève avec des baguettes des ossements qui ont résisté au feu. Le cartilage thyroïdien, qui rappelle la silhouette d'un bouddha assis, est placé dans l'urne ou conservé à titre de relique.

● **Une tradition antique.** La crémation était en vigueur dans la Rome classique, avec cependant une tradition persistante d'inhumation dans l'aristocratie. Dans la Rome chrétienne, l'inhumation a définitivement pris le pas sur la crémation.

● **A lire.** La Crémation, le cadavre et la loi, de Patricia Belhassen (Librairie générale de droit et jurisprudence, 1997), 155 p., 110 F, 16,77 €.

● **Adresses.** Fédération française de crémation (FFC), 50, rue Rodier, BP 411.09, 75423 Paris Cedex 09 ; tél : 01-45-26-33-07 ; site Internet : www.cremation-france-ffc.com. Adhésion : 100 F (15,24 €) par an ; abonnement à la revue trimestrielle Transition : 28 F (4,27 €) par an. On trouvera aussi des informations sur le site de l'Association française d'information funéraire (AFIF) : www.afif.asso.fr

M. Bo.

Ensoleillé mais frais

VENDREDI. Un anticyclone se maintient de la France à l'Allemagne. Une perturbation évolue plus au nord, des îles Britanniques aux pays scandinaves, ne donnant que quelques passages nuageux sur l'est de notre pays. Ailleurs, après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera prédominant.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera 12 degrés à 14 degrés l'après-midi.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Sur les Ardennes, les passages nuageux du matin laisseront place à un soleil plus généreux. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, il fera beau. Les températures maximales avoisineront 10 degrés à 12 degrés.

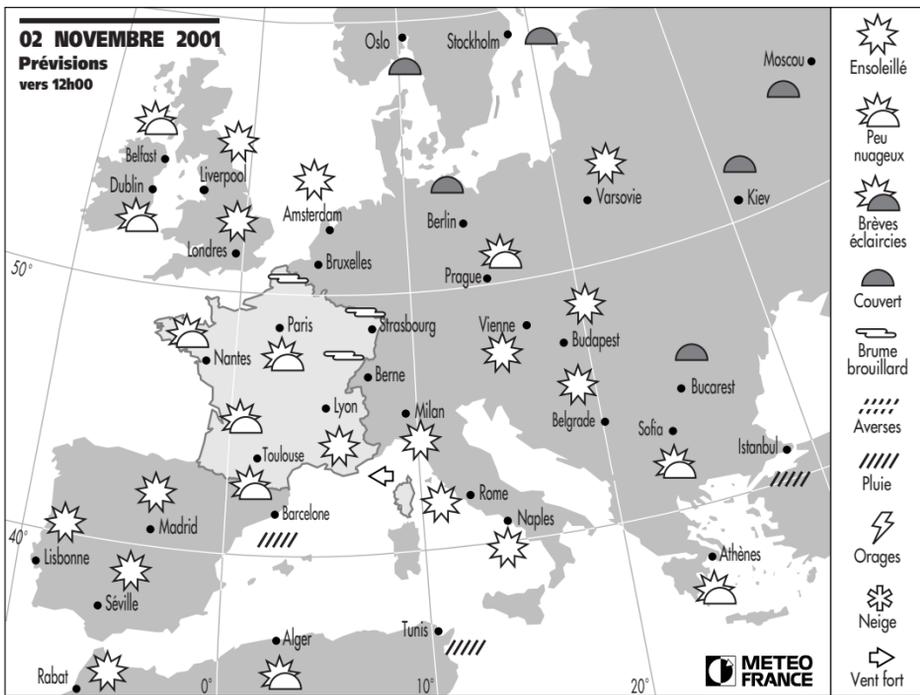
Champagne, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation des nuages bas ou quelques brouillards locaux, les nuages et les belles éclaircies alter-

neront. Le thermomètre marquera 10 degrés à 13 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera généreux, avec des températures maximales proches de 16 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les quelques nuages bas ou brouillards formés au lever du jour se dissiperont rapidement pour laisser place au soleil. Il fera 12 degrés à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré quelques passages nuageux le matin sur l'ouest, le soleil brillera largement, avec des températures maximales proches de 17 degrés à 20 degrés. Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 60 km/h en rafales entre Corse et continent.

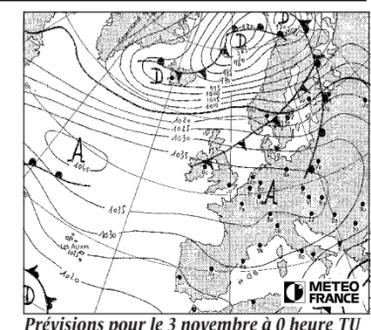
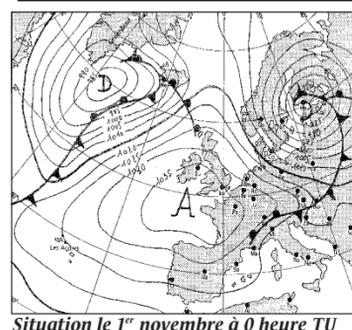


PRÉVISIONS POUR LE 02 NOVEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	11/18 S	NANCY	3/12 N
BIARRITZ	5/15 S	NANTES	6/13 S
BORDEAUX	6/15 S	NICE	12/19 S
BOURGES	2/12 S	PARIS	5/12 S
BREST	9/13 S	PAU	3/16 S
CAEN	8/12 N	PERPIGNAN	10/18 N
CHERBOURG	8/13 N	RENNES	6/13 S
CLERMONT-F.	-1/13 S	ST-ETIENNE	2/12 S
DIJON	4/10 N	STRASBOURG	2/12 S
GRENOBLE	1/14 S	TOULOUSE	3/15 S
LILLE	4/12 N	TOURS	3/12 S
LIMOGES	5/11 S	FRANC-FORT	6/13 S
LYON	5/13 S	GENEVE	4/11 S
MARSEILLE	10/18 S	HELSINKI	-4/5 S
		ISTANBUL	10/16 P

PAPEETE	24/30 S	KIEV	2/6 C	VENISE	7/13 S
POINTE-A-PIT.	24/29 P	LISBONNE	13/19 S	VIENNE	6/10 S
ST-DENIS-RE.	20/24 S	LIVERPOOL	10/12 S	AMÉRIQUES	
EUROPE		LONDRES	10/13 S	BRASILIA	18/29 S
AMSTERDAM	10/13 S	LUXEMBOURG	6/12 S	BUENOS AIR.	14/25 S
ATHENES	12/21 S	MADRID	3/16 S	CARACAS	25/29 P
BARCELONE	8/15 P	MILAN	6/14 S	CHICAGO	9/16 S
BELFAST	10/12 S	MOSCOU	1/5 C	LIMA	16/19 C
BELGRADE	4/9 S	MUNICH	5/10 C	LOS ANGELES	13/18 S
BERLIN	5/10 C	NAPLES	8/17 S	MEXICO	7/21 S
BERNE	3/11 S	OSLO	1/10 C	MONTREAL	13/14 P
BRUXELLES	10/13 S	PALMA DE M.	9/18 P	NEW YORK	16/21 C
BUCAREST	2/12 C	PRAGUE	2/9 S	SAN FRANCIS.	10/16 S
BUDAPEST	4/11 S	ROME	7/17 S	SANTIAGO/CHI	11/24 S
COPENHAGUE	5/12 C	SEVILLE	14/23 S	TORONTO	9/14 P
DUBLIN	9/12 S	SOFIA	4/9 S	WASHINGTON	14/24 C
FRANC-FORT	6/13 S	ST-PETERSB.	-5/4 S	AFRIQUE	
GENEVE	4/11 S	STOCKHOLM	-2/8 C	ALGER	15/22 S
HELSINKI	25/30 S	TEHERAN	22/27 C	DAKAR	26/31 S
ISTANBUL	10/16 P	VARSOVIE	2/8 S	KINSHASA	22/29 P

LE CAIRE	17/26 S	ASIE-OCEANIE	
NAIROBI	16/21 P	BANGKOK	25/30 P
PRETORIA	13/25 S	BEYROUTH	20/25 S
RABAT	15/25 S	BOMBAY	24/35 S
TUNIS	16/23 P	DJAKARTA	27/31 S
		DUBAI	25/32 S
		HANOI	25/29 C
		HONGKONG	23/27 S
		JERUSALEM	19/26 S
		NEW DEHLI	20/34 S
		PEKIN	1/14 S
		SEOUL	8/17 S
		SINGAPOUR	26/29 S
		SYDNEY	15/22 S
		TOKYO	14/21 S



VENTES

Le charme désuet des images d'Epinal à l'Espace Champerret

C'EST PRESQUE devenu un cliché : parler d'« images d'Epinal » signifie aujourd'hui faire référence à des choses simples, évidentes. Pourtant, les vraies images d'Epinal, si elles se révèlent parfois naïves, restent fraîches, spontanées et surtout très représentatives de leur époque la plus prolifique, le XIX^e siècle.

Après quelques décennies d'oubli, elles reviennent aujourd'hui charmer les amateurs. Ils en trouveront en ce week-end de la Toussaint au Salon des vieux papiers de l'Espace Champerret, rendez-vous semestriel des collectionneurs de vieux

papiers en tout genre, où de nombreux spécialistes les proposent à partir de 100 F (15 €).

Les plus anciennes remontent au XVIII^e siècle. Sous la forme de gravures en noir et blanc, parfois colorisées à la main, elles offrent pour la plupart des images pieuses, vies de saints ou scènes religieuses, et se négocient autour de 500 F à 600 F (76 € à 91 €).

A partir de 1800, un imprimeur d'Epinal, Jean-Charles Pellerin (1756-1836), est le premier à s'inspirer de l'histoire contemporaine, composant des scènes et des por-

traits d'après l'épopée napoléonienne qui, diffusés par des colporteurs dans toutes les régions de France, ont contribué à alimenter le prestige de l'empereur.

En 1830, l'imprimerie Pellerin emploie une centaine d'ouvriers. Certains travaillent les bois où le maître graveur François Georin a tracé ses dessins ; les autres, principalement des femmes et des enfants, colorient les images.

En 1851, la lithographie remplace la gravure sur bois. La production, jusque-là destinée aux adultes, s'adresse aussi aux enfants, pour les-

quels sont inventés des messages éducatifs. Sont ainsi imprimés des sujets de piété, des contes, des jeux, des alphabets et des histoires de toutes sortes, toujours teintées de morale.

Malgré l'essor de l'imagerie enfantine, la propagande patriotique garde beaucoup d'importance entre 1870 et 1914, de même que la politique : des séries sont notamment réalisées sur le général Boulanger, Gallieni et le Parti socialiste.

Tirées en grand nombre, la plupart des images d'Epinal se vendent entre 100 F et 200 F (15 € à 30 €).

Les plus courantes racontent pour les enfants une histoire en petites vignettes complétées par des textes placés en dessous : *Paul et Virginie*, *Croquemitaine*, *Le Rêve de Mlle Massacre* (qui, dans un accès de fureur, casse sa poupée puis se repent), *Madame Godichon et son chien Zozo*.

De très rares albums, qui contiennent une soixantaine de planches, peuvent atteindre 1 000 F à 1 500 F (152 € à 229 €) selon l'état. Certains thèmes sont plus appréciés, comme les animaux, le cirque, la magie. Pour garder une valeur de revente, l'image d'Epinal doit être en parfait état, sans tache, déchirure, pli ou écornure.

Imprimées jusqu'après la guerre de 1914-1918, elles sont réalisées sur des papiers plus épais au début du XIX^e siècle, qui devient peu à peu comme du papier journal. C'est dire la fragilité de ces graphismes, que les marchands présentent en général sous plastique. Quelques-uns les nettoient et les encadrent.

Catherine Bedel

★ Salon du livre et des papiers anciens, Espace Champerret. Jusqu'au 4 novembre, de 11 heures à 19 heures. Entrée : 40 F (5,10 €).

Adjudications

Résultats de la vente de pièces ethnographiques et d'art précolombien qui a eu lieu à l'hôtel des ventes de Sens samedi 27 octobre pour soutenir l'action d'archéologues opérant en Basse-Egypte (*Le Monde* du 12 octobre).

- **Encensoir en terre cuite, jama coaque (Equateur)**, 1 650 F, 252 €.
- **Idole baya (Equateur)**, 3 900 F, 595 €.
- **Pectoral chimu en coquillages (Pérou)**, 2 000 F, 305 €.
- **Vase étrier en céramique, Mochica IV ou V (Pérou)**, 2 400 F, 366 €.
- **Totem abelam (Nouvelle-Guinée-Papouasie)**, 11 000 F, 1 779 €.
- **Masque punu lumbo (Gabon)**, 3 100 F, 473 €.
- **Masque bamoun (Cameroun)**, 4 100 F, 526 €.
- **Statue luba hembra**, 6 300 F, 362 €.
- **Vase anthropomorphe colima (Mexique)**, 2 200 F, 336 €.
- **Tête de dignitaire chorrera (Equateur)**, 1 250 F, 191 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME NO 01 - 258

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Huit, ni plus ni moins. Six au minimum. - II. Le panier de la ménagère et la corbeille l'intéressent tout autant. Soleil divin. - III. Le soleil la fait réfléchir. Bouge tout le temps. - IV. Terre émergente. Libéra. Gros paresseux. - V. Avancée féminine. Font souvent de gros volumes. - VI. Forme d'avoir. Envoi qui restera sans retour. En mesure. Genre littéraire - VII. Très inquiètes. - VIII. Mesure l'acidité du milieu. Possessif. Content de lui. - IX.

Finit à la corbeille. Lyonnais avant de devenir un grand musée de la capitale. - X. Risquant d'attraper froid. Dilettantes.

VERTICALEMENT

1. Négociable à la corbeille. - 2. Passage obligé en ville et dans les airs. Suit le vu. - 3. Maillon de la chaîne. Fit un effet boeuf sur les bords du Nil. - 4. Vieux boeuf. Reçoit le pêne. - 5. Petit problème. Un petit noir bien léger. Coups de baguettes. - 6. Plus ou

moins riche à la fin. Point de départ. - 7. Mit les voiles et souffla dedans. Histoire de famille. - 8. Banalité. Départ de série. - 9. Sortie en solitaire dans les nuages. - 10. A malheureusement à faire sur le bord des routes. - 11. Mettais en beauté. Mou et allongé. - 12. Contents.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 257

Horizontalement

I. Belote. Valet. - II. Olivette. Our. - III. Usuel. Ile. Ri. - IV. Tar-se. Tétris. - V. Foiler. SA. - VI. Rosaire. Tain. - VII. Ib. Blindé. En. - VIII. Monôme. Os. Nu. - IX. Eloi. Nid. One. - X. Sensationnel.

Verticalement

1. Bouts-rimés. - 2. Elsa. Obole. - 3. Liures. Non. - 4. Oves. Abois. - 5. Téléfilm. - 6. Et. Orient. - 7. Titien. II. - 8. Vêler. Dodo. - 9. Etêtes. - 10. Lô. On. - 11. Eurasienne. - 12. Trisannuel.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 246

En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

Un maître redécouvert

STRASBOURG est à la fin du Moyen Age une cité riche et florissante, et un grand centre de création artistique. Peintres, sculpteurs, orfèvres, maîtres verriers y sont nombreux, attirés par le dynamisme de la grande cité rhénane.

Dans un document du 6 février 1438, le nom de *Meister Jost* apparaît pour la première fois. Cet artiste fait alors partie de l'élite des peintres strasbourgeois. Formé selon les critères du style courtois, Jost Haller a très vite intégré les motifs venus des Pays-Bas et les apports flamands dans la construction de l'espace.

De 1442 à 1472, il est au service du comte Johann III de Nassau-Saarbrücken, et la commanderie de l'ordre teutonique lui commande le *Retable des cheva-*



© MUNICH, ALTE PINAKOTHEK

Jost Haller (mentionné entre 1438 et 1470), « Décollation de saint Jean-Baptiste », 1455-1460, sapin, 110,6 x 89,8 cm. Munich, Alte Pinakothek, Bayerische Staatsgemäldeammlungen. Actuellement à l'exposition « Jost Haller, le peintre des chevaliers », au Musée d'Unterlinden, Colmar, jusqu'au 16 décembre.

liers teutoniques de Sarrebruck, consacré à saint Jean-Baptiste et à la venue au monde du Christ. Ce retable témoigne de la fidélité de l'artiste à sa culture d'origine, mais aussi de l'influence des maîtres flamands.

Pour accorder la scène de la *Décollation de saint Jean-Baptiste* au décor naturel du panneau de

la *Visitation*, Jost Haller a placé l'action dans un paysage. D'après les Evangiles de Matthieu et de Marc, où la décollation a-t-elle eu lieu :

- Dans la chambre de Salomé ?
- Dans le palais d'Hérode ?
- En prison ?

Réponse dans *Le Monde* du 9 novembre.

Réponse du jeu n° 245 paru dans *Le Monde* du 26 octobre.

Le récit de la crise qui a amené August Strindberg à délaisser toute activité artistique est paru sous le titre *Inferno*.

ÉDITION Quelques trente pièces de théâtre réunies dans un coffret de trois volumes intitulé *Au temps de l'anarchie. Un théâtre de combat. 1880-1914* paraissent chez Séguier.

● **JAMAIS** encore ce qu'on a appelé récemment le théâtre d'intervention, cet art ancré dans la réalité sociale et politique de son temps, n'avait fait l'objet d'un pareil soin éditorial.

● **QUATRE AUTEURS** en ont partagé la responsabilité, réunissant farces, satires, « drames ouvriers » ou mélodrames écrits par des auteurs célèbres, comme Louise Michel ou Octave

Mirbeau, ou tombés dans l'oubli. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, Monique Surel-Tupin, coauteur du projet, professeur honoraire à l'université Bordeaux-III, comédienne qui

a travaillé avec Dullin, explique la méthodologie de la confection des volumes et évoque avec gourmandise ce répertoire qui favorisait la rencontre et les prises de position politiques.

Le théâtre à pleine voix des anarchistes du tournant du siècle

Les éditions Séguier publient un coffret de trois ouvrages réunissant une trentaine de pièces écrites, entre 1880 et 1914, par des auteurs toujours célèbres, comme Louise Michel, ou tombés dans l'oubli, qui se sont servis de la scène comme d'une arme dans leur combat politique

TOUT un répertoire de pièces anarchistes datant d'il y a cent ans sort aujourd'hui de l'oubli avec la publication d'une trentaine d'œuvres réunies en trois volumes. De premières lectures publiques ont eu lieu au printemps, à Paris, dans le « fief » libertaire de l'Espace Louise-Michel, à Ménilmontant. Le 27 octobre, le Théâtre national de la Colline a accueilli une lecture-débat en présence des responsables de cette publication. Cette réédition, voire cette première édition dans les règles pour certaines pièces dont les auteurs n'avaient pas respecté le dépôt légal, pourrait susciter de nouvelles initiatives.

Farces, satires, « drames ouvriers », mélodrames en cinq actes ou courte « pièce sociale » en cinq scènes : ces textes variés sont présentés par une équipe de chercheurs qui, à travers leurs introductions, leurs commentaires et leurs choix, proposent un alliage original entre érudition et militantisme. Ces pièces sont écrites par des auteurs connus, comme Octave Mirbeau ou Georges Darien, des écrivains tombés dans l'oubli, tels Jean Conti et Jean Gallien, ou des militants qui se décident à prendre la plume pour faire passer leur message politique – Louise Michel ou Jean Grave.

D'IGNOBLES EXPLOITEURS

En cette époque antérieure au cinéma ou à la télévision, le théâtre est un vecteur important de propagande et la plupart des cercles anarchistes se dotent de compagnies dramatiques ou de chorales. « *Des dirigeants politiques de premier plan, comme l'anarchiste parisien Jean Grave ou le socialiste lillois Henri Ghesquière, trouvent le temps d'écrire des pièces de théâtre* », note Monique Surel-Tupin, l'une des responsables de cette anthologie. De 1890, date à laquelle les militants de la Commune sont amnistiés, à 1914, de nom-



Louise Michel (ici dans un meeting en 1904) écrit des pièces dès son retour du bagne. « *Le Bâtard impérial* », « *Nadine* » et « *La Grève* » sont publiées par les éditions Séguier.

breuses pièces, écrites le plus souvent dans une veine naturaliste, traitent des différents combats de l'heure : grèves ouvrières, luttes économiques, exploitation du travail des femmes à domicile, rapports de couple, oppression de la femme et de la mère. Des farces tournent en dérision les bourgeois, dotés de noms ironiques.

Le héros de *Monsieur Vautour*, de Jean Conti et Jean Gallien, est un ignoble propriétaire exploiteur qui tente d'abuser d'une ouvrière abandonnée par son amant et dont l'enfant vient de mourir de froid dans la mauvaise mansarde qu'il lui loue. Dans *Barbapoux*, de Charles Malato, « *drame satirique en deux actes* », le journaliste véreux Barbapoux est soutenu par l'Eglise, incarnée par le Père Dindon, l'armée, avec le général Derlindinden, les riches, avec la comtesse de Lenclumoire, et les

financiers, comme le juif Rissfritz, présenté non sans antisémitisme. L'amour libre, thème cher à une partie des anarchistes et des féministes, est défendu dans la pièce du même nom écrite en 1902 par

Vera Starkoff. Admiratrice de Léon Tolstoï, elle fonde le Théâtre d'Idées et monte *Maison de poupée*, d'Ibsen. Au cours des représentations, elle conseille aux femmes de se syndiquer et critique le

La cruauté de Georges Darien

Dans sa pièce intitulée *La Faute obligatoire*, l'écrivain et dramaturge Georges Darien fait dialoguer la directrice d'un foyer d'accueil pour jeunes femmes qui ont « *fauté* » avec le fondateur de cette institution philanthropique. Lui rappelant qu'il l'a, un jour, « *violentée* », elle l'accuse : « *Le milieu triomphe de vous ; il a brisé votre sincérité du début ; il a perverti votre cœur loyal ! Le vice a infiltré son goût dans vos veines, et votre sang roule ses scories ! Il vous murmure que ces filles, arrachées à la honte, sont désirables en raison même de la continence qu'on leur impose ! Il vous détaille les charmes nouveaux que leur donne l'austérité de leur costume (...). Je vous devine parce que je vous connais. Moi aussi, la contagion de l'immoralité me gagne. Mes nerfs s'irritent. Mes sens s'affolent. Lorsqu'une de ces malheureuses, arrivant ici, me récite son histoire de honte, je ne sais quel démon me pousse à questionner. Ah !, je sens le sadisme rôder autour de moi (...). Nous combattons le vice, qui est une réalité, avec une imposture. Il se venge !* »

fait « *que les syndicats d'hommes ne donnent qu'un exemple relativement peu encourageant et que les belles maximes qu'on y professe servent surtout aux ambitieux et aux utilitaires* ». Dans sa pièce *L'Amour libre*, elle plaide contre le mariage bourgeois et critique férocement les lois sur la bâtardise.

LOUISE MICHEL ET LA COMMUNE

Trois écrivains se détachent parmi l'ensemble des auteurs de ces pièces d'intérêt inégal : Louise Michel, Georges Darien et Octave Mirbeau, le plus connu, notamment pour ses satires (*L'Epidémie*, *Les affaires sont les affaires*). A peine rentrée du bagne de Nouvelle-Calédonie, Louise Michel se risque à l'écriture théâtrale. L'institutrice, grande admiratrice du théâtre avec ses élèves. Elle commence par adapter son roman-feuilleton *Le Bâtard impérial*, dans lequel elle met en scène le héros anarchiste Bakounine, avec l'aide de Maxime Lisbonne. Comédien, Lisbonne avait joué dans de grands mélodrames, avant de se battre pour la Commune. Il dirige alors le Théâtre des Bouffes-du-Nord, à Paris.

Malgré une censure vigoureuse – elle ne sera abolie qu'en 1906 –, la pièce *Nadine*, créée en 1882, est un événement. Les communards et leurs adversaires, les versaillais, sont dans la salle, ainsi que des inspecteurs de police qui envoient leur rapport à la préfecture toutes les demi-heures. Le public populaire des galeries supérieures jette ses projectiles sur les bourgeois de l'orchestre. Dans ce mélodrame en cinq actes, la Commune est évoquée, mais, pour tromper la censure, elle est travestie en événement se déroulant dans la république de Cracovie.

La Grève, sa troisième pièce, se situe aussi en Pologne. Un débat esthétique s'engage entre Louise Michel et un journal anarchiste. Il lui reproche d'exposer les mécanis-

mes du capital par l'entremise d'une femme de la bourgeoisie, car il estime que « *les bourgeois pensent à autre chose qu'à faire de la politique* ». De même, aux yeux de ce critique, le large usage du chant dans la pièce n'est pas assez réaliste. Selon lui, les grévistes de la pièce peuvent crier leurs slogans, mais non chanter en chœur... De Londres, où elle est encore réfugiée en 1890, Louise Michel lui répond et défend ses goûts néoromantiques.

Plus connu pour ses romans (*Le Voleur*, *Bas les cœurs*, *Biribi*), Georges Darien a écrit une demi-douzaine de pièces de théâtre. *Les Chapons* portent la marque de sa férocité à l'égard des bourgeois qui, ici, collaborent avec l'occupant prussien. C'est la seule pièce de Darien à avoir été jouée récemment dans une institution théâtrale : elle a été montée, en 1992, par le Théâtre du Campagnol de Jean-Claude Penchenat. L'une de ses pièces se singularise en abordant, non pas ses thèmes favoris – antimilitarisme, hostilité à la classe bourgeoise –, mais en interrogeant la perversité de la philanthropie. Dans *La Faute obligatoire*, il met en scène deux responsables d'une institution pour jeunes femmes « *tombées* » qui recueillent avec excitation les récits scabreux de leurs « *fautes* ». Avec cette pièce où rôdent la perversion, l'angoisse, la folie, Georges Darien amorce un questionnement qu'étudiera, des décennies plus tard, Michel Foucault, dans *La Volonté de savoir*.

Catherine Bédarida

★ **Au temps de l'anarchie, un théâtre de combat. 1880-1914.** Textes choisis, établis et présentés par Jonny Ebstein, Philippe Ivernel, Monique Surel-Tupin et Sylvie Thomas. Préface d'Alain Badiou. Edition Séguier Archimbaud, trois tomes d'environ 500 p. chacun, 53,35 € (350 F) le tome, 133 € (872,42 F) le coffret des trois.

Monique Surel-Tupin, coauteur de l'anthologie

« Un théâtre où on se retrouve, on partage, on chante... On y prononce aussi des discours politiques »

Comédienne et metteur en scène, ancienne élève de Charles Dullin, Monique Surel-Tupin est professeur honoraire à l'université Bordeaux-III. Cette anthologie en trois volumes du théâtre anarchiste est née de la collaboration de plusieurs chercheurs du laboratoire des arts du spectacle du CNRS auquel elle appartient.

« **Comment vous est venue l'idée d'ouvrir ce chapitre pratiquement inconnu de l'histoire du théâtre moderne ?**

– C'est une longue histoire. J'ai longtemps travaillé sur les groupes d'agit-prop, puis sur le théâtre d'intervention né en 1968. Après ma thèse sur Charles Dullin, j'ai rejoint le CNRS, où travaillaient déjà Philippe Ivernel et Jonny Ebstein. Mes centres d'intérêt étaient alors le féminisme et l'anarchie, et j'avais étudié la présence des femmes dans le théâtre, puis la représentation de l'ouvrier, sur la scène et comme spectateur. Avec Ivernel et Ebstein nous voulions aller plus loin. C'est à partir de là que nous avons découvert le théâtre anarchiste. On a pensé qu'il fallait réunir un corpus, mais c'était terriblement compliqué car tous les textes étaient dispersés, notamment à l'Arsenal, et puis aux Archives nationales, pour les pièces qui furent victimes de la censure – elle a sévi jusqu'en 1906. On a

réalisé une première publication de cinq pièces, avant de repartir sur l'idée de faire une grosse édition. Le travail s'est échelonné sur une dizaine d'années. La question du choix était difficile ; rien de vraiment important n'a été écarté, mais nous n'avons pas retenu les textes qui parlaient de l'anarchie sur un ton de défaite, ou prenant pour sujet des utopies qui avaient échoué. Nous nous plaçons dans la perspective du théâtre militant et de combat. De 1880 à 1914, toutes les tendances politiques au sein de l'anarchie, ou dans ses marges, sont représentées.

– **Pourquoi cette amnésie concernant le théâtre anarchiste ?**

– Il y a sans doute cette idée que le théâtre politique n'est pas français, mais russe ou allemand. Et cette autre idée selon laquelle si c'est politique, c'est que ce ne peut pas être très bon.

– **Beaucoup de ces pièces présentent un caractère assez traditionnel. Comment expliquez-vous cela ?**

– Selon Philippe Ivernel, notre théoricien, ce n'est pas aussi traditionnel que ça en a l'air. Souvent, par exemple, les auteurs « cassent » la division en cinq actes. Il y a aussi des tabous qui tombent, comme dans l'acte supprimé de la pièce d'Octave Mir-

beau, et Thadée Natanson, *Le Foyer* (1906), qui est d'une audace surprenante... Autre exemple, *Barbapoux* de Charles Malato, pièce écrite vers 1900 et jamais jouée, qui est une farce extravagante. Une écriture nouvelle, influencée par Alfred Jarry et *Ubu*, apparaît dans le côté farcesque. La grande querelle de l'époque était celle du naturalisme dont ces dramaturges anarchistes se réclamaient.

– **Quel était le public et comment réagissait-il ?**

– C'est un théâtre où on se retrouve, on partage, on chante... On y prononce aussi des discours politiques. Louise Michel, par exemple, prenait la parole avant le spectacle, aux Bouffes du Nord ou dans les théâtres de quartier. Cela pouvait avoir lieu dans des théâtres comme l'Œuvre, ou dans des lieux marginaux, dans des bars, des bourses du travail... Les pièces de Vera Starkoff ont été écrites pour les universités populaires ; il y avait tout un ferment théâtral autour de ces universités populaires. Et puis il y avait ces fameuses maisons du peuple, où par exemple *L'Epidémie* de Mirbeau a été jouée en 1898 par l'auteur lui-même. Une représentation de la pièce dans un hangar par l'équipe du Théâtre civique, a réuni

quelque deux mille spectateurs. C'était le rassemblement, la communion qui permettait de reprendre des forces. Des représentations étaient données au profit de grévistes ou d'un ouvrier licencié. Mais le public était varié, ce qui donnait des séances houleuses, avec des chahuts, des bagarres. Ce que je trouve de plus drôle, ce sont les gens de l'orchestre qui venaient avec leur parapluie, parce qu'on les bombardait des balcons. Souvent, la police devait intervenir pour expulser les perturbateurs.

– **Louise Michel était une personnalité importante...**

– C'était la Vierge rouge, et elle avait un courage extraordinaire. Elle adorait le théâtre. Grande admiratrice de Hugo, elle a un côté romantique au sens le plus noble du terme, et un souffle aussi. Dans ses Mémoires, elle parle souvent en femme de théâtre, en terme de mise en scène. Elle dit souvent que dans les moments très poignants, elle prend du recul et voit les choses comme un tableau. Je pense qu'elle avait vraiment un tempérament théâtral. Louise Michel faisait courir tout le monde, parce que c'était une curiosité. Comme on ne pouvait pas parler directement de la Commune, parce que l'épisode faisait encore très peur, elle prend comme périphrase la révolution polo-

naise. Elle a une écriture presque cinématographique, avec des scènes très courtes. L'intrigue est souvent compliquée, confuse, mais certains passages sont superbes. Il y a des images très proches, très actuelles, qui nous viennent : il ne faut pas se laisser rebuter par les aspects enchevêtrés. Il faut lire aussi les indications scéniques, qui sont très intéressantes.

– **L'antisémitisme n'est pas totalement absent de ce théâtre...**

– Effectivement, chez Jean Grave ou Charles Malato, il y a des traces d'un antisémitisme populaire, avec l'assimilation du juif et de la finance. Au moment de l'affaire Dreyfus, les ouvriers n'étaient pas forcément dreyfusards... Mais cela reste secondaire.

– **Tous ces dramaturges ont-ils eu des héritiers ?**

– Le théâtre anarchiste est mort avec la guerre de 1914. Ce qui l'a tué, c'est le « chef-d'œuvre pour tous », qui était l'idée du Front populaire. A partir de là, on est entré dans l'ère du partage de la culture. Il y a des choses très sacrées en France, comme le théâtre populaire ! »

Propos recueillis par Patrick Kéchichian

L'argent noir du terrorisme

Dossier spécial de 8 pages

samedi 3 novembre

Le Monde

daté 4-5

Ultime verdict pour les amis de Bridoire

L'association créée pour sauver ce château classé de Dordogne, laissé à l'abandon par son propriétaire, est jugée pour violation de domicile

LE 19 SEPTEMBRE, l'Association historique de Ribagnac pour la sauvegarde du château de Bridoire se retrouvait devant le tribunal des appels correctionnels à Bordeaux. Le plaignant était la société civile immobilière Roume Boufflers, propriétaire de cet édifice des XV^e et XVI^e siècles, situé à quelques kilomètres des vignobles de Monbazillac (Dordogne). La SCI, domiciliée à Dakar (Sénégal), poursuivait l'association afin d'obtenir réparation d'un préjudice vieux de trois ans.

Le 26 avril 1998, celle-ci avait en effet appelé à une manifestation pour la sauvegarde du château. Huit cents personnes – dont des élus de tout bord – étaient au rendez-vous. Quelques-unes étaient rentrées à l'intérieur de l'enceinte. Le propriétaire avait donc porté plainte pour violation de domicile. Le 4 août 1998, le tribunal de Bergerac avait relaxé les prévenus. Il s'agissait maintenant de savoir si cette violation ouvrait la voie à un préjudice matériel. L'avocat général a répondu par la négative. Il a demandé la confirmation de la relaxe obtenue trois ans plus tôt. Le verdict sera rendu le 7 novembre. Cette affaire, qui connaît là un ultime rebondissement judiciaire, est représentative du rôle grandissant joué par le milieu associatif

dans la défense d'un patrimoine architectural menacé.

En 1978, la société Roume Boufflers achète Bridoire, un château de trente pièces situé au milieu d'un domaine de 15 hectares. Les gérants en sont M^{me} et M. Boissier Palun. Ce dernier est un ancien président du Grand Conseil de l'Afrique occidentale française (AOF), ministre puis ambassadeur du Sénégal, consultant de l'Unesco et grand officier de la Légion d'honneur. Après quelques travaux, l'édifice est abandonné. Il est rapidement squatté, totalement pillé et entièrement vandalisé.

En 1988, l'architecte des Bâtiments de France écrit à son administration : « Monsieur Boissier Palun n'a jamais entrepris les moindres travaux de consolidation ou de mise hors d'eau ; pire, il ne donne plus signe de vie. » L'homme réside pourtant à Paris, dans le XVI^e arrondissement. En 1989, une Association historique de Ribagnac pour la sauvegarde du château de Bridoire est créée avec quelques habitants de la commune ou des environs.

Le feuilleton commence. En 1990, la trace du gérant est retrouvée. Il ne répond pas aux courriers de l'Association, qui se tourne alors vers le ministère de la culture. Ce dernier inscrit le château à l'in-

ventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le propriétaire ne bronche pas. Le chef du cabinet de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, confirme que « la société Roume Boufflers a cessé toute activité au Sénégal en 1984 ». L'association multiplie les démarches et les manifestations. En 1992, Bridoire est classé d'office en Conseil d'Etat, une procédure d'urgence assez rare. D'après la loi Malraux, le propriétaire d'un édifice classé est tenu de faire des travaux sous peine de voir l'Etat les exécuter d'office et de se voir présenter en fine l'addition. M. Boissier Palun dépose un recours pour dénoncer ce classement et demander une indemnité de 10 millions de francs (1,52 million d'euros).

« PUNIR LA POPULATION »

En 1994, un référé du tribunal de Bergerac donne l'autorisation à l'architecte en chef des Monuments historiques de pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Une tranche de 500 000 francs est débloquée pour les premiers travaux. Qui ne se font pas. Deux ans plus tard, le député maire de Bergerac Daniel Garrigue (RPR) obtient une rencontre avec le propriétaire du château, qui exige que celle-ci se déroule en présence de Jacques Foccart, l'homme fort des « affaires africaines ».



JACKY SCHOENTGEN

Le château de Bridoire (XV^e et XVI^e siècles), classé en 1992, sera peut-être sauvé en 2002 : l'expropriation est en cours.

Au cours de cet entretien, M^{me} Boissier Palun indique : « Nous laissons dépérir ce château pour punir la population. »

En 1997, les premiers travaux d'office sont effectués sur le pigeonnier : 225 000 francs pour refaire des colombages et poser une toiture provisoire de tôle. Les devis des Monuments historiques font sursauter les habitants de Ribagnac.

En 1998, devant les dégradations qui se multiplient et la lenteur des réactions officielles, l'association appelle, on l'a vu, à une manifestation. C'est un succès. Mais, à la demande du préfet de Bordeaux, la gendarmerie intervient et seize personnes sont traduites devant le tribunal correctionnel de Bergerac, qui va ordonner la relaxe. A la préfecture, on estime que l'association va trop loin : le propriétaire « s'est engagé à faire des travaux si

l'association ne le harcèle plus ». M. Boissier Palun donne l'impression d'avoir le bras long. Le préfet couvre d'ailleurs la destruction du puits (classé) faite sans l'autorisation des Monuments historiques.

L'Association contre-attaque en 1999. Elle porte plainte contre le propriétaire, qui réplique en attaquant... le ministère de la culture. Fin 2000, la Rue de Valois annonce qu'elle va exproprier Bridoire. M. Boissier Palun est reçu au ministère en février 2001. Sans résultat. Le 7 juin, la ministre de la culture, Catherine Tasca, signe enfin la mise en œuvre de la procédure d'expropriation, qui ne sera effective qu'un an plus tard. En juin 2002, le château de Bridoire sera peut-être sauvé. Il aura fallu douze ans de combat et beaucoup de patience.

Emmanuel de Roux

La fureur de vivre de Shohei Imamura, révélateur jubilatoire des plaies vives du Japon

La Cinémathèque française consacre une rétrospective à cette figure de la modernité cinématographique nipponne

QUI ne connaît Shohei Imamura, double Palme d'or à Cannes, en 1983, pour *La Ballade de Narayama*, puis, en 1997, pour *L'Anguille* ? Qui n'a pas au moins entendu parler de ce réalisateur japonais, né en 1926 à Tokyo, figure de proue, avec Nagisa Oshima, de la nouvelle vague nipponne apparue dans les années 1960 ? En dépit d'un récent retour en force sur les écrans mondiaux, consécutif à la sélection de ses trois derniers films à Cannes, cette figure de la modernité cinématographique nipponne reste mal connue. On pourrait s'en affliger si la Cinémathèque française n'avait eu l'excellente idée d'organiser une rétrospective intégrale de son œuvre. Soit vingt et un films, moyens et longs métrages, dévolus majoritairement à la fiction mais aussi au documentaire.

« Pulsions nipponnes », dit le titre de cette manifestation. Il s'agit, sinon d'une définition de son cinéma, du moins d'un programme : charnel, brutal, jubilatoire. Le même titre eût aussi bien convenu pour Oshima, à ceci près que la transgression, chez Imamura, se met plus volontiers au service de la

vitalité que de la morbidité instinctive, témoignant d'un goût de l'onirisme et du grotesque qui n'appartient qu'à lui. Deux faits marquent l'émergence de cette œuvre éruptive. Le premier, c'est la jeunesse du cinéaste dans le Tokyo de l'après-guerre, livrée à la rue et à ses âpres combats pour la survie. Le deuxième, c'est le contexte du cinéma japonais des années 1950 sur le fond duquel, en dépit du rayonnement vivace des grands classiques (Mizoguchi, Ozu, Naruse), éclate un violent désir de rupture des codes esthétiques et de critique sociale, dont Imamura sera l'un plus flamboyants héritiers. Entre ces deux dates, le cinéaste aura fait ses armes dans l'assistantat à la réalisation, notamment auprès de Yasujiro Ozu, et l'écriture de scénario.

UN APAISEMENT FORMEL

En attendant la sortie en France, le 28 novembre, de son nouveau film, *De l'eau tiède sous un pont rouge*, cette rétrospective permettra donc de redécouvrir la violence et l'engagement d'une œuvre qui mêle intimement le désordre instinctuel et le champ social, l'envo-

lée lyrique et l'enregistrement documentaire, le naturalisme et le fantastique, pour mettre impitoyablement à nu, sous ses dehors policés, les plaies vives du Japon. Le crime (*Désir meurtrier*, 1963 ; *La Vengeance est à moi*, 1979 ; *L'Anguille*, 1996), la prostitution (*La Femme insecte*, 1963 ; *L'Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar*, 1970 ; *Pourquoi pas ?*, 1981...) et la guerre (*En suivant ces soldats qui ne sont pas revenus*, 1971 ; *Pluie noire*, 1989 ; *Docteur Akagi*, 1997) sont les thèmes récurrents d'une œuvre qui va progressivement passer de la provocation frontale à un apaisement formel qui n'en continue pas moins de cultiver, avec une discrétion qui la rend plus redoutable encore, les pires dérèglements du corps et de l'esprit.

Comme en témoigne l'un de ses films les plus ambitieux, *Profond désir des dieux* (1968) – l'histoire d'un ingénieur de la ville qui se heurte aux coutumes ancestrales d'une population insulaire –, le grand sujet d'Imamura est celui de la confrontation, sur ce « champ d'expérimentation » qu'est l'être

humain, entre les forces primordiales de la nature et celles de la société. Deux fois mort au cinéma – Imamura a dû, faute de moyens, cesser de tourner entre 1970 et 1979, puis entre 1989 et 1996 – et deux fois ressuscité, ce prodigieux metteur en scène aura finalement inscrit dans son propre parcours le bilan de cette lutte destructrice, sous la forme

paradoxe d'une célébration dionysiaque et enragée de la vie.

Jacques Mandelbaum

★ Shohei Imamura, pulsions nipponnes. Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. Tél. : 01-56-26-01-01. Jusqu'au 30 novembre.

L'unique théâtre français de New York ferme ses portes

UN MOIS après les attentats du 11 septembre à New York et à Washington, la situation des théâtres de Broadway n'est pas brillante. Si la plupart des salles ont rouvert quelques jours après les événements, très rares sont celles qui ont retrouvé un rythme d'activité normale. « Seuls des spectacles comme *The Producers* ou *King Lion* sont complets », explique Françoise Kourilsky, directrice de l'Ubu Repertory Theater. On peut acheter des places pour le soir même, ce qui était impossible avant le 11 septembre. Tous les théâtres sont atteints. Les salles « off-off Broadway » ont dû s'associer pour lancer une politique de demi-tarif : le coupon d'une place permet de voir deux pièces. »

« La situation du théâtre new-yorkais a toujours été fragile, faute de subventions », poursuit Françoise Kourilsky. Aujourd'hui, elle est vraiment difficile. Des projets de spectacles sont annulés ou reportés. Les gens n'ont pas envie de sortir, ils sont encore comme des zombies. Les pièces de Broadway n'ont rien à voir avec ce qu'ils ressentent aujourd'hui. On leur dit à la fois qu'il faut vivre normalement et qu'il faut être vigilant parce que d'autres attentats sont possibles. Ils ont du mal à trouver de l'intérêt à Hedda Gabler, même si le rôle est tenu par une grande actrice. »

Pour sa part, Françoise Kourilsky ferme l'Ubu Repertory Theater – son théâtre, qu'elle a fondé en 1981 et dirigé depuis. Cette décision n'a rien à voir avec la situation actuelle. Elle était prise depuis un an, mettant fin à une aventure unique en son genre : l'Ubu Repertory Theater était le seul théâtre new-yorkais consacré uniquement au répertoire francophone. Créé dans l'enthousiasme de l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, il a bénéficié du soutien actif de l'Etat français et de Jack Lang, alors ministre de la culture, avec qui Françoise Kourilsky avait traversé les grandes années du Festival de Nancy. Spécialiste du théâtre américain (elle est l'auteur d'un livre sur le Bread and Puppet – la troupe qui révolutionna l'art de la marionnette), elle s'est installée à New York à la fin des années 1970, où elle a signé des mises en scène (en particulier à la Mamma) avant de fonder son théâtre.

L'« Ubu Rep » a ouvert en 1982 avec la création mondiale de *Combat de nègre et de chiens*, de Bernard-Marie

Koltès. Son ambition a toujours été de présenter des auteurs contemporains dont les textes étaient traduits en anglais et édités. En vingt ans, l'« Ubu Rep » a inscrit pas loin de 140 titres à son répertoire. Sartre, Sarrute, Ionesco, Copi, Jean-Luc Lagarce, Denise Bonal, Xavier Durringer, et aussi Aimé Césaire, Kateb Yacine, Soni Labou Tansi... D'abord invité par d'autres théâtres « off-off Broadway », l'« Ubu Rep » a investi une salle de 99 places, dans la 28^e Rue, en 1989. Il y est resté dix ans, avant d'être chassé par une hausse prohibitive du loyer. Il occupe depuis des bureaux à Wall Street.

C'est là que Françoise Kourilsky règle les questions relatives à la liquidation de son théâtre. Elle a pris la décision de le fermer à la fois pour des raisons financières (au fil du temps, l'Etat français n'a cessé de se désengager, passant de 5 millions de francs de subvention à 1 million, obligeant à une épuisante recherche de fonds complémentaires) et parce que, dit Françoise Kourilsky, « [elle] préfère arrêter quand [elle a] encore assez d'enthousiasme et d'énergie pour engager d'autres projets ». Comme elle tenait « beaucoup à assurer l'héritage », elle a légué ses archives à la Bibliothèque nationale de France, vendu sa collection de pièces traduites au Theater Publishing Group – qui continuera à les éditer et à les diffuser – et cédé ses manuscrits à la bibliothèque de la New York Central University.

Ainsi, l'« Ubu Rep » va continuer à faire son chemin. Au printemps 2002, la section arts et spectacles de la Bibliothèque nationale de France organisera un colloque et une exposition en hommage au théâtre de Françoise Kourilsky, qui, par un tour étrange, ferme quand les scènes new-yorkaises tournent une page de leur histoire : « Les théâtres sont entrés dans une crise profonde. Les fondations qui les soutenaient donnent aujourd'hui de l'argent aux sinistrés et à la reconstruction. Le maire de New York, Rudy Giuliani, a annoncé des coupes budgétaires. Comme toujours en pareil cas, c'est la culture qui va payer en premier. Mais cette crise fera peut-être apparaître de nouvelles pratiques et un nouveau répertoire sur les scènes de Broadway. »

Brigitte Salino

Courier INTERNATIONAL
N° 874 du 21 octobre au 7 novembre 2001, 20 FF / 3,05 €
www.courrierinternational.com

LES MÉDIAS DANS LA GUERRE

Objectivité
Rumeurs
Désinformation

20 FF

EXCLUSIF Le plan de conquête de Ben Laden
DÉBAT Du monothéisme au terrorisme
BACILLE DU CHARBON Une arme peu efficace
Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Arnold Böcklin, maître ironique de l'effroi

Première rétrospective française, au Musée d'Orsay, consacrée à ce peintre essentiel du XIX^e siècle, qui mêlait le grotesque à la mythologie

ARNOLD BÖCKLIN. Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7^e. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures ; jeudi, de 10 heures à 21 h 45. 6,86 € (45 F). Jusqu'au 13 janvier.

Böcklin ? La peinture à rebours. Trois preuves. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, quand la mode est au plein air, à la vie moderne, à l'impressionnisme, il peint des scènes mythologiques et des rêveries historiques. Alors que ces sujets savants, souvent moraux, appellent gravité et respect, il les traite de manière si bizarre qu'on pourrait le soupçonner d'ironie et d'esprit de dérision. Son évolution est à l'inverse de ce qui s'observe de coutume : d'une jeunesse sage et appliquée vers une vieillesse agitée et presque frénétique.

Ces étrangetés sont autant de raisons de l'examiner de près. S'y ajoute une quatrième, honteusement française : quoique Böcklin soit tenu, dans les pays anglosaxons pour un artiste considérable, aucune exposition ne lui avait été consacrée en France. C'est une première. Or, Böcklin est mort en 1901. Il aura donc fallu un siècle pour qu'il s'extirpe enfin de l'ignorance dans laquelle, en France, sont plongés les artistes allemands. A sa mort, on put lire dans une revue parisienne que « son inspiration toute allemande, bien qu'il fût suisse de nationalité, étant né à Bâle, ne pouvait être admirée sans

réserve que par les hommes de sa race »... Cette « inspiration toute allemande » – ou suisse ? – se forme devant les Rubens d'Anvers et de Bruxelles dès 1847 – il a alors vingt ans –, puis à Rome, de 1850 à 1857.

Après avoir essayé de s'adapter à la vie de Weimar, il revient à Rome quelques années puis, en 1874, s'établit à Florence. Après un autre épisode suisse, il s'installe en 1892 près de Fiesole, jusqu'à sa mort. Ce supposé « germanique » a donc passé l'essentiel de sa vie en Italie. Il a épousé une Italienne. Et, bien qu'on l'ait souvent comparé au musicien, il a peu à voir avec Wagner. Il ne peint pas d'après la *Tétralogie*, mais d'après l'Arioste. Si l'exposition d'Orsay permet d'en finir avec l'antienne du Böcklin génie germanique, un considérable progrès aura été accompli.

TRIVIAL ET LOUFOQUE

Elle en a les moyens. Conçue par les musées de Bâle et de Munich, elle réunit près de quatre-vingts tableaux, de quoi suivre l'artiste jusqu'à son ahurissante explosion finale, même si manquent les œuvres ultimes, *La Guerre et La Peste*. Le catalogue est instructif et précis, l'accrochage clair. Richard Peduzzi, son architecte, s'est efforcé de préserver les œuvres des effets d'une architecture tantôt trop austère, tantôt trop patissière. Il ne reste donc qu'à regarder la peinture.

Elle commence sagement. Dans des paysages méridionaux, un peu



« Combat de centaures » (1873). Huile sur toile, 105 x 195 cm. Arnold Böcklin ou l'hybridation de l'épopée et de la farce.

Lorrain, un peu Corot, s'ébattent des nymphes, des satyres et le dieu Pan, un peu Poussin, beaucoup Rubens. Il y a du savoir-faire dans ces images et guère d'originalité dans cette manière de peindre, courante vers 1850 en Europe.

Cet académisme syncrétique se fêle d'un coup. En 1859, Böcklin peint son premier Böcklin, *Pan effrayant un berger*. Tout y est : l'apparition d'un monstre grotesque, la terreur non moins grotesque de l'homme, le paysage minéral, le ciel trop bleu. Pourquoi en 1859 ? Expérience de la trop grande chaleur romaine, a raconté sa femme. Hypertension nerveuse et fièvres provoquées par le typhus, disent les biographes actuels. Peu importe ! Böcklin se met à oser et trouve sa tonalité particulière : l'hybridation de l'épopée et de la farce, de l'imaginaire et du réalisme. Jules Laforgue, le seul en France qui ait pris la mesure de Böcklin de son vivant, le définit en deux formules : « *Aveuglement dans le fantastique* », « *naturel impeccable dans le surnaturel* ».

Après 1859, l'excitation augmente régulièrement. De la Rome antique, Böcklin peint désormais les légendes les plus scabreuses ou les plus cruelles. Pan en est le héros principal, petites cornes, cheveux et poils laineux, sabots fendus, œil cynique. Il joue de sa flûte, se cache dans les roseaux, surgit

entre les colonnes. On se pâme à l'entendre. Son apparence ne rebute pas les dryades, aux poses de filles publiques.

Böcklin n'hésite ni devant le trivial ni devant le loufoque : la licorne devient mulet, le triton gros batracien écaillé, la sirène grosse fille à queue de poisson rouge. Le centaure, quand il boîte, se rend chez le maréchal-ferrant. Quand il se bat, c'est à coups de poing, comme un voyou. Ces scènes sont peintes avec une impeccable netteté. Pour les poissons, Böcklin emprunte aux zoologues ; pour les décors aux archéologues ; pour les nus à ses modèles et à ses désirs.

A partir des années 1880, les couleurs brillent d'un éclat excessif : rouge frais, roux orangé, bleu turquoise, vert pelouse. Le peintre se régale d'agressions optiques. On dirait qu'il ne peut s'empêcher d'en faire trop : il met trop de fleurs dans ses prairies, trop de poils à ses faunes, trop de chair à ses femmes. Il bascule du sublime au loufoque, de l'idéal au bouffon.

Hercule, furibond, plante sa lance dans le cul du centaure Nessus pour lui faire lâcher Déjanire. Nessus est un percheron, Déjanire une maritorne, le mythe un fait divers et Böcklin le plus inattendu des peintres ironiques.

Philippe Dagen

Au fond de la forêt, l'épopée du quotidien

La Libertad. Un film argentin quasi muet, de peu de moyens, mais ouvert sur des horizons inattendus

Film argentin de Lisandro Alonso. Avec Misael Saavedra. (1 h 13.)

L'image est étrange, difficile à identifier. Dans la pénombre, éclairé hors champ par ce qui semble un feu de camp, un homme nu (cadre au-dessus de la ceinture) mange avidement des morceaux de viande, en s'aidant d'un couteau qu'il manie par gestes saccadés. Il a de nombreuses cicatrices. Derrière lui, l'obscurité s'illumine brièvement d'éclairs révélant une forêt aux couleurs bleutées. Pour ce qu'on voit, on peut aussi bien se trouver devant un plan tourné en studio d'une série B située à l'ère préhistorique. Impressionnant et troublant, le plan dure, et plus il dure plus il émet ce rayonnement d'une sauvagerie opaque, au statut indéfinissable. Est-ce un dieu barbare ou un pauvre type affamé ? Puis il fait beau. Un jeune homme doté d'une casquette bleue et d'un t-shirt rouge marche dans la forêt. Il s'arrête et fait caca.

C'est comme ça, c'est ce qu'on voit. Le naturel, totalement dépourvu de provocation scato ou

de tout mauvais goût, avec lequel cette situation banale est montrée sera le même qui présidera à la manière de montrer le même garçon s'installer devant une cabane et manger, puis se rendre au travail. Il est forestier, coupe à la hache des arbres morts, les débite à la tronçonneuse. Et alors ? Et alors rien. Peu à peu, le spectateur comprend qu'il n'y a nulle péripétie particulière à guetter, aucun « événement dramatique » au programme de cet enchaînement de plans composés avec un classicisme sobre et précis, pictural, pour montrer des gestes quotidiens. Comme le garçon travaille seul dans la forêt, et qu'il n'a personne à qui parler, le film est presque muet.

Au cours des très rares échanges, avec le patron auquel il livre les troncs équarris, avec un copain joint par téléphone dans son village natal éloigné pour prendre des nouvelles de sa mère et des filles du coin, avec le ténancier de la station-service auquel il achète essence, cigarettes et soda, et à qui il demande s'il y a « des minettes » dans le coin, on n'en apprendra

guère plus. Sinon qu'il se prénomme Misael, et travaille seul, loin de chez lui. Au moment où, sa journée de travail achevée, il regagne à travers champs la cabane à l'orée des bois où il habite, la réussite du film est déjà acquise, sa beauté singulière établie. Elle tient tout entière dans la mise en scène d'un cinéaste qui semble savoir trouver d'emblée la juste distance pour regarder le monde.

UNE IMAGE MYTHIQUE

Devant sa caméra, c'est la vie quotidienne qui devient une épopée, sans besoin d'aucun « dopage » romanesque. A la différence d'expériences cinématographiques comparables, Lisandro Alonso ne filme pas la routine des jours ordinaires, leur ennui ou leur banalité. Il n'héroïse rien non plus, et pourtant ce jeune type devient un vrai héros de film, par la seule grâce de ce filmage attentif, précis et généreux. Rentré chez lui, Misael se livre à une activité pour lui sans doute aussi banale, mais chargée à nos yeux européens d'exotisme : la préparation de son dîner, qui consiste en un tatou pro-

prement estourbi, décapité, cuit dans sa carapace sur un brasero, mangé avec appétit devant un grand brasier allumé sans doute parce que les nuits sont fraîches dans la pampa – c'est ce que prétend *Les Enfants du capitaine Grant*.

Ayant ôté son t-shirt, Misael mange. Un orage approche. On retrouve le plan du début, deux fois plus extraordinaire d'être désormais parfaitement interprétable. Ce dîner fruste d'un jeune travailleur reste tout autant, sinon davantage, une image mythique. L'ambivalence du plan atteint une extrême intensité, d'une grande richesse plastique et d'une formidable puissance critique. Là, surtout, se justifie le titre : « Liberté », peut-être, du personnage vivant à l'écart des lois sociales et des obligations de l'existence moderne ; liberté certainement que s'est donnée le cinéaste de ne subir aucune des exigences du spectacle cinématographique ; immense liberté, surtout, offerte au spectateur.

Jean-Michel Frodon

Du bon usage du musée, formidable outil à tout faire

CHEFS D'ŒUVRE, TRÉSORS ET QUOI ENCORE... Muséum d'histoire naturelle, 28, boulevard des Belges, Lyon (69). Tél. : 04-72-69-05-00. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. De 1,52 € (10 F) à 3,81 € (25 F). Jusqu'au 24 mars 2002.

LYON

de notre envoyé spécial
Qu'est-ce qu'un musée ? Un outil. Que peut-on faire d'un tel outil ? Tout. Cela dépend du muséographe et du visiteur. Michel Côté pose les questions – et y répond. Il est le commissaire de l'exposition qui se tient dans l'antique Muséum d'histoire naturelle de Lyon, qu'il dirige tout en pilotant le futur musée des confluences (*Le Monde* du 7 février 2000). Le muséum, en cours de rénovation, est un héritage d'Émile Guimet. A la fin du XIX^e siècle, l'industriel lyonnais avait laissé, dans sa ville natale, quelques-unes de ses collections ethnologiques. Les autres, plus pres-

tigieuses, étaient transportées à Paris dans le bâtiment qui porte son nom. A Lyon, le muséum était devenu la propriété du département du Rhône. Ce dernier a tenu à se lancer dans une coûteuse opération de rénovation-extension de cette vieille institution.

Celle-ci doit éclater en quatre entités différentes. La plus ambitieuse sera logée, sur une friche industrielle, au confluent de la Saône et du Rhône. D'où le nom de ce projet – musée des confluences – dont la réalisation architecturale a été confiée à l'agence autrichienne Coop Himmelblau. Il s'agit de faire la jonction entre sciences, arts, techniques et société. Au parc de Lacroix-Laval, une antenne plus légère est destinée à un jeune public. Le muséum proprement dit doit se transformer en musée des cultures du monde. Michel Côté, venu du Québec, présente son projet à travers une exposition-manifeste au titre provocant : « Chefs-d'œuvre, trésors et quoi encore... »

Le fil rouge du parcours est cons-

titué par huit sièges : d'une chaise sculptée Tschokwé au « baquet » fonctionnel de voiture de course. Ils introduisent autant d'espaces où sont déclinées les différentes approches que l'on peut avoir d'un objet, baptisé « chef-d'œuvre » selon des normes qui peuvent être fort différentes : selon que l'on appartient ou non à la sphère occidentale ; selon sa place dans une exposition, pivot ou simple élément illustratif ; selon le statut attribué à la pièce en question, sacralisée, liée à un culte, un souvenir personnel, enjeu de société, prouesse technique ou « merveille » de la nature.

Le critique d'art, l'anthropologue, le sociologue, le collectionneur, l'utilisateur, le commerçant ou le conservateur de musée en auront chacun une vision personnelle, esthétique, technique, religieuse, commerciale, communautaire, sociale ou intime. A Lyon, quatre spécialistes livrent d'ailleurs leurs points de vue, à travers des vidéos diffusées en boucle. La réponse appartient d'abord au visi-

teur. On sait, depuis Marcel Duchamp, que le regard est essentiel dans la perception d'une œuvre, et l'historien Krzysztof Pomian souligne, à Lyon, que « tout objet sorti du circuit d'activité utilitaire et devenant un objet de musée acquiert une affinité avec l'œuvre d'art dans la mesure où il est lui aussi exposé aux regards ». On sait aussi que l'organisateur de l'exposition joue à son tour un rôle capital. Le musée, nous dit Michel Côté, n'est pas une entité, mais un véhicule pour faire passer quelque chose : de la délectation esthétique, du rêve, de la connaissance ou de la nostalgie... Mais parfois les objets résistent, en dépit du programme et de la vision imposée. C'est dans le mortifère et poussiéreux Musée d'ethnographie du Trocadéro que Picasso eut la révélation de ce que pouvaient – parfois – représenter des objets, en l'occurrence des sculptures africaines : c'étaient des intercesseurs.

E. de R.

SORTIR

PARIS

Ibrahim Ferrer

Un chanteur gentleman âgé de soixante-quatorze ans. Epris de romantisme et de grands sentiments, le plus craquant des crooners cubains. L'un des personnages-clés de la fabuleuse histoire du Buena Vista Social Club (un album éponyme vendu à 5 millions d'exemplaires et un gros succès public pour le film réalisé par Wim Wenders). Avant la sortie de son prochain disque, prévue début 2002, il débute une tournée française accompagnée d'un big band de haute tenue. *Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin, 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00.

L'ombre de Venceslao

Cette pièce de Copi traduite de l'espagnol par le metteur en scène Jorge Lavelli et sa collaboratrice depuis 1979, Dominique Poulange, raconte une « histoire d'errance et de famille ». Avec *L'ombre de Venceslao*, créé en 1999, Jorge Lavelli signe sa septième mise en scène de cet « écrivain de théâtre-né ». Miloud Khélib (Venceslao), Maryline Even (Mechita), Diego Montes (Rogelio), Dominique Pinon (Largui), Axel Jacobsen (le Singe), Jorge Rodriguez (Coco Pellegrini), Joan Titus (Chine), Carlos Kloster (Gueule de rat, le cheval) et Rosaria Audras (voix enregistrée du perroquet) servent les personnages jamais « chichiteux » de l'auteur argentin.

Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8^e. M^e Franklin-D.-Roosevelt, 20 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche ; relâche dimanche soir et lundi. Jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-44-95-98-10. 60 F, 100 F et 140 F.

Ensemble orchestral de Paris

L'ensemble orchestral de Paris (EOP) continue de manquer d'une image de marque précise sur la scène musicale parisienne, mais, depuis la venue du chef

nord-américain John Nelson à sa tête, la formation de type « Mannheim » (entre l'orchestre de chambre et l'effectif symphonique) a fait d'immenses progrès, surprenant même son monde dans des programmes de musique baroque. L'agencement des œuvres, ce soir, est parfait : du classique (Haydn, Mozart), du néo-classique (Stravinsky) et du contemporain, avec une composition de Jean-Louis Florentz, que l'EOP a eu raison de défendre depuis de nombreuses années. Et, en prime, le pianiste Michel Dalberto, qu'on entend rarement en concerto sur la scène parisienne...

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau, 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 52,47 F à 295,18 F.

René Urtreger

L'un des pianistes français les plus passionnés depuis le début des années 1960 est, comme il se définit lui-même, un jazzman. René Urtreger, ou une vie consacrée à la note bleue, un toucher de prince, des idées mélodiques placées au plus haut. Il jouera en trio avec Yves Torchinsky à la contrebasse et Eric Dervieu à la batterie, deux soirs de suite au Petit-Opportun. Les absents, qui auront eu tort, pourront écouter son superbe nouvel enregistrement en solo *Onirica* (Sketch/Harmonia Mundi) et se brancher sur les fréquences de France-Musiques (émission « Jazz sur le vif » de Xavier Prévost, dimanche 4 novembre, 23 heures à 1 heure) pour la retransmission d'un concert donné le 20 octobre à la Maison de la radio. En solo là aussi – une rareté chez Urtreger –, avec un répertoire puisé dans son nouvel album, joué avec une vivacité et un engagement évident.

Le Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^e Châtelet, Les Halles. Les 2 et 3 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Le Trésor de Conques au Louvre
Musée du Louvre, aile Richelieu, 1^{er} étage, salle 6, entrée par la Pyramide, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Du 2 novembre au 11 mars. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Billet d'accès au musée : 49 F de 9 heures à 15 heures ; 33 F après 15 heures et dimanche ; gratuit pour les moins de 18 ans et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ensemble Ultréa

Musique au temps de Jeanne d'Arc. Musée national du Moyen Âge - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5^e. RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 2 novembre ; 16 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-53-73-78-16. 26 F, 36 F.

Ensemble orchestral de Paris

Stravinsky : *Pulcinella*, extrait ; Mozart : *Concerto pour piano et orchestre n° 22 KV 482* ; Florentz : *Prière de Marie au Golgotha* ; Haydn : *Symphonie n° 94 « La Surprise »*. Guylaine Girard (soprano), Michel Dalberto (piano), John Nelson (direction). *Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau, 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 52,47 F à 295,18 F.

Jérôme Pernoo

Autour de Bach... Jérôme Pernoo (violoncelle). *L'Archipel*, 17, boulevard de Strasbourg, Paris-10^e. M^e Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 01-48-00-04-35. 80 F, 100 F.

Natacha Atlas

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra, 20 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F, 180 F.

Suzana Blazsko

Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, Paris-11^e. M^e Voltaire, 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 01-44-64-11-50.

Kenny Garrett Group

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Châtelet-d'Eau, 21 heures, le 2 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

The Ex, De Kift

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta, 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 01-40-33-30-60. 50 F, 70 F.

RÉGIONS

Poignée de femmes
de la Compagnie Gosh, mise en scène de Michel Dallaire, avec Christine Ritter, Sabine Rieck et Kathryn Mlynek. *Auch (Gers)*. Parc d'Endoumingue, route d'Agen. 20 h 30, le 3. Tél. : 05-62-61-66-13. De 50 F à 100 F.

Gad Elmaleh : une vie normale
de Gad Elmaleh, mise en scène d'Isabelle Nanty. *Dole (Jura)*. Théâtre municipal, 30, rue du Mont-Roland. 20 h 30, le 3. Tél. : 03-84-82-99-19. De 65,60 F à 163,99 F.

Tangente
de Suzanne Joubert et Alain Béhar, mise en scène d'Alain Béhar, avec Olivier Derousseau, Virginie Lacroix, Marie Lamachère, Gilles Masson, Nathalie Nambot et Souad Quetin.

Marseille (Bouches-du-Rhône)
Théâtre du Merlan, avenue Raimu. 20 h 30, le 3 ; 17 heures, le 4. Tél. : 04-91-11-19-30. De 10 F à 100 F. Dernières.

Oncle Vanja
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Charles Tordjman, avec Stéphanie Béghain, François Clavier, Stéphanie Farison, Yedward Ingey, Evyeline Istria, Serge Maggiani, Jean-Christophe Mast, Louis Merino et Isabelle Sadovay.

Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis. 20 h 30, les 3, 6, 9, 10, 13 ; 19 heures, les 7 et 8. Tél. : 03-83-37-42-42. 80 F et 100 F. Dernières.

La Symphonie du hanneton
de James Thierrée, avec Camille Boitel, Morgane Boitel et Uma Ysamat.

Nice (Alpes-Maritimes)
Théâtre de Nice, promenade des Arts. 20 h 30, le 3. Tél. : 04-93-13-90-90. De 66 F à 185 F.

Bérénice
de Jean Racine, mise en scène de Lambert Wilson, avec Michel Bauman, Charlotte Clamens, Fabrice Michel, Didier Sandre, Kristin Scott Thomas, Lambert Wilson et Robert Gil.

Tarbes-Ibros (Hautes-Pyrénées)
Le Parvis, Centre Méridien, route de Pau. 21 heures, le 3. Tél. : 05-62-90-06-03.

De 160 F à 250 F.
La Iliada
de César Brie, d'après Homère, mise en scène de César Brie, avec Lucas Achirico, Soledad Ardaya, César Brie, Gonzalo Callejas, Freddy Chipana, Maria Teresa Dal Pero, Alice Guimaraes, Jorge Jamarlli et Christian Mercado.

Toulouse (Haute-Garonne)
Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis. Minuit, le 3. Tél. : 05-34-45-05-05. De 50 F à 111 F. Dernières.

Alain Buffard
Good For. *Dijon (Côte-d'Or)*. Auditorium, 11, boulevard de Verdun. 20 h 30, le 3 novembre. Tél. : 03-80-60-44-44. 40 F.

Duos de danse
Fine Kwiatkowski et Li Ping Ting : *Improvisations*. *Montignac (Dordogne)*. Salle du prieuré. 21 heures, le 3 novembre. Tél. : 05-53-50-84-43. 40 F.

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Cinéma indien. Forum
22.00 Musique et film, on connaît la chanson. Forum
22.55 Le Cinéma d'animation. Forum

MAGAZINES

- 18.05 C dans l'air. La Cinquième
19.00 Explorer. Les Papous et le crocodile. Les clowns du rodéo. Le mystère des hommes de Néandertal. National Geographic
23.10 La Route. Invités : Jean Clavany et Olivier de Kersauson. Canal Jimmy
23.45 Zone interdite. La nouvelle fièvre du samedi soir. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Le Souffle de l'Histoire. Les Indiens Anasazi. Voyage
20.05 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien. Histoire
20.15 Reportage. Toyota à l'assaut de Ferrari. Arte
21.00 Égypte, dieux et démons. [1/5]. Les rois et le chaos. Voyage
21.00 Au fil des inventions humaines. [5^e volet]. National Geographic
21.30 A la pointe de la science. Volcans. National Geographic
22.05 Biographie. Patton, un génie de la guerre. La Chaîne Histoire
22.20 Thema. Foules inconsolables. Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di. Arte

Le Monde
TELEVISION

Odyssee

21.50 Aventure

Se mettant à leur tour à l'épreuve de l'alpinisme que d'autres affrontent d'ordinaire dans leur émission, sur Odyssee, les responsables du magazine « Aventure » ont gravi les 6 288 mètres de l'Amnye Machen, montagne sacrée du Tibet. Pour mieux comprendre et expliquer pourquoi l'homme est attiré par les sommets, au péril de sa vie. Une « voie » vers le dépassement, l'absolu, le très haut.

Arte

22.20 Thema : le dernier voyage

Pourquoi la mort d'une personnalité publique provoque-t-elle une émotion collective ? C'est la (bonne) question que pose le réalisateur Gerold Hofmann dans son documentaire *Foules inconsolables - Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di*, dans lequel il décortique avec des théologiens, des philosophes et des psychologues les émotions populaires, ces « désolations de masse » comme les appellent cer-

tains spécialistes. En faisant redéfinir les images des foules en pleurs lors des décès de Lady Diana, John F. Kennedy, Bob Marley et d'autres personnalités comme le roi Hussein de Jordanie, Adenauer ou de Gaulle, Gerold Hofmann pose l'origine des rites funéraires, qu'il relie au sentiment national. Malgré le côté répétitif des séquences, ce documentaire garde son côté passionnant, grâce aux archives sur les enterrements des grands de ce monde, la télévision occupant une place significative dans la mémoire collective.

FILMS

- 15.40 Le Mystère des treize ■■
Jack Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). TCM
16.55 JLG par JLG ■■
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1991, 60 min) O. Cinéfaz
17.10 Juge et hors-la-loi ■■
John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. TCM
18.00 La Comtesse aux pieds nus ■■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1954, v.o., 125 min) O. CineClassics
18.05 Hope and Glory ■■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) O. TPS Star
19.00 La Quatrième Dimension ■■
John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 100 min). TCM
19.10 Nouvelle vague ■■
Jean-Luc Godard (Suisse, 1990, 95 min) O. Cinéfaz
20.40 Vivre au paradis ■■
Bourlem Gurdjou (France, 1999, 100 min) O. Arte
20.45 Les Cheyennes ■■
John Ford (Etats-Unis, 1964, v.o., 140 min) O. CineClassics



- 20.45 Le Faucon maltais ■■
John Huston (Etats-Unis, 1941, v.o., 105 min). TCM
20.45 La Banquière ■■
Francis Girard (France, 1980, 130 min) O. CineCinemas 2
21.00 Salaam Bombay ! ■■
Mira Nair (Inde, 1988, 120 min) O. Histoire
21.00 La Femme de l'aviateur ■■
Eric Rohmer (France, 1980, 105 min) O. Cinétoile
22.55 Entretien avec un vampire ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 115 min) O. Cinéstar 1
0.05 Hope and Glory ■■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2

VENDREDI 2 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La V^e République. Forum
22.00 De Gaulle, le mystère de Baden. Forum
22.55 Cinquante ans de relations franco-allemandes. Forum

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Les Papous et le crocodile. Les clowns du rodéo. Le mystère des hommes de Néandertal. National Geographic
13.05 Faxculture. Cinéma tout écran. TV 5
13.50 C'est mon choix. France 3
15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? Une envie d'ailleurs. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Patachou. Mort Shuman. Paris Première
18.05 C dans l'air. La Cinquième
19.00 Tracks. Tribal : Mountain Board. Backstage : Metal Attack. Vibration : Art du détournement. Arte
19.00 Explorer. Deep Flight, le planeur des grands fonds. Les baleines tueuses du fjord. National Geographic
20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détours. [1/4] Le détroit de Béring. France 3
21.00 Recto Verso. Invité : Roger Hanin. Paris Première
21.15 Rock Press Club. Bob Marley. Canal Jimmy
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
23.05 Profils. Invité : Christian Lacroix. Arte
23.10 Sans aucun doute. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Refrains de la mémoire. Scoubidou, 1959. La Cinquième
17.00 Eruption solaire. Nat. Geographic
17.15 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. La Chaîne Histoire
17.50 Kirk Douglas. CineCinemas 1
17.50 Cinq colonnes à la une. [144^e volet]. Planète
18.00 La Dictature de la pensée unique. La Chaîne Histoire
18.00 L'Histoire des grands ballets. [15/20]. Les duos célèbres. Mezzo
18.00 Hollywood Stories. Dean Martin. Paris Première
18.00 Les Tortues. National Geographic
18.30 Collection Glenn Gould. Ainsi vous voulez écrire une fugue ? Mezzo
18.30 Taxi pour l'Amérique. Mexico. Voyage
18.35 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. Odyssee

Le Monde
TELEVISION

France 3

20.50 Thalassa : Le tour du monde en quatre détours : le détroit de Béring
Le détroit de Béring sépare le continent asiatique du continent américain, mettant Sibérie et Alaska face à face. Le rideau de fer de la guerre froide l'avait fermé et les deux « rives » évoluèrent de façon radicalement différente. Premier épisode de la série maritime de France 3 sur les détroits, entre l'aventure humaine et la saga géopolitique.

- 19.00 Pilot Guides. Le Maroc. Voyage
20.00 Le Vietnam. Quand un dragon s'éveille. Voyage
20.05 Les Feux de la rampe. [12/22]. Charlotte Rampling. CineCinemas 1
20.15 Reportage. Cadavre exquis. Arte
20.30 Les Missionnaires de la pub. Planète
20.55 Un caractère de chien. Odyssee
21.00 La Route de la soie en Asie centrale. [1/2]. Histoire

- 21.00 Des lions hors-la-loi. National Geographic
21.00 La Fièvre des îles. Capri. Voyage
21.20 Mémoire de la seconde guerre mondiale. Coulez le « Bismarck ». La Chaîne Histoire
21.25 Un taxi à New York. Planète
21.50 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. Histoire
22.00 La Nature en furie. Nat. Geographic
22.00 Sur la route. Le dernier bastion de Zanzibar. Voyage
22.15 La Vie en face. Sant'Egidio. Les artisans de la paix. Arte
22.35 L'Opéra au service du III^e Reich. Planète
22.40 Le Pantanal. La région oubliée du Brésil. Odyssee
22.55 Nautilus. [2/5]. Les assassins du silence. Histoire
0.30 Là-haut, un supplément d'âme. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Quarts de finale. Pathé Sport
17.30 Tennis. Masters féminin. Quarts de finale. A Munich (Allemagne). Eurosport

DANSE

- 21.00 La Fille mal gardée. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Ferdinand Hérold. Par le Corps de ballet de Bâle. Avec Valentina Kozlova (Lise), Chris Jensen (Colas)... Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchberry. Mezzo

MUSIQUE

- 17.10 Von Weber et Liszt, par Brendel. Avec Alfred Brendel, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. Muzzik
17.45 et 20.35, 23.30 Mozart. Quatuor avec flûte en la majeur, KV 298. Avec Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violin), François Fernandez (alto), Wieland Kuijken (violoncelle). Mezzo

Arte

22.15 Sant'Egidio, les artisans de la paix
Fondée il y a plus de trente ans par des jeunes gens de bonne famille qui se destinèrent à l'aide aux plus pauvres, la communauté de Sant'Egidio est devenue depuis une décennie un artisan de la paix, réussissant à faire dialoguer des parties ennemies, là où d'autres entités diplomatiques échouèrent. Une enquête passionnante de Nico Di Biase, ne répondant toutefois pas à toutes les questions.

- 19.30 The Nat « King » Cole Show 23. Enregistré le 12 novembre 1957. Muzzik
20.00 The Nat « King » Cole Show 25. Enregistré le 3 décembre 1957. Muzzik
22.20 Björk. Londres, septembre 1994. Canal Jimmy
23.15 Frédéric Chopin par Daria Fadeeva. Mezzo
20.30 Les Missionnaires de la pub. Planète
20.55 Un caractère de chien. Odyssee
21.00 La Route de la soie en Asie centrale. [1/2]. Histoire

TÉLÉFILMS

- 18.15 La Profondeur du ciel. Roger Young O. TPS Star
18.35 Flairs ennemis. Robin Davis O. CineCinemas 1
19.05 Ne regarde pas sous le lit. Kenneth Johnson. Disney Channel
19.20 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma. [2/4]. Festival
20.30 Le bébé s'est envolé. Eric Hendershot. Canal J
20.45 Le Piège du désir. Jerry London. RTL 9
20.45 La Fille du commissaire. Christine Hartmann. Arte
20.50 Le Septième Papyrus. Kevin Connor. [1 et 2/2] O. M 6
20.55 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron. [3/3] O. TMC
0.35 Le Congrès gastronomique. Fernando Matos Silva. Festival

SÉRIES

- 17.25 Beverly Hills. La B.A. de Donna. TF 1
18.00 Mister T. L'ex-femme de Decker. TMC
18.05 Lain. Protocole O. Canal +
18.30 Les Simpson. Tais-toi et danse ! O. Canal +
18.40 Hyperion Bay. Tentations et responsabilités. Série Club
18.55 Charmed. Une musique d'enfer. M 6
19.50 Huit, ça suffit ! Sept jours en février. O. Téva
20.50 P.J. Chantage. France 2
21.35 Space Hospital. No Mercy. Série Club
21.50 Avocats et associés. Bug Plug O. France 2
22.55 New York 911. Comme des frères O. France 2
23.15 Lexx. 791 O. 13^{ème} RUE
23.25 Friends. Celui qui aimait les petites siestes (v.o.) O. Canal Jimmy
23.45 That 70's Show. La fête (v.o.) O. Canal Jimmy
0.05 New York District. Fanatisme (v.o.) O. 13^{ème} RUE
0.20 Ally McBeal. Vent de folie (v.o.) O. Téva
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtres au programme. Série Club

Téva

22.40 Sexe in the TV
Troisième volet de cette série sur la sexualité, qui n'hésite pas à appeler un chat un chat et qui veut se débarrasser des diktats en ce domaine, fussent-ils ceux de l'épanouissement à tout crin. Animé par Gael Leforestier et ses chroniqueurs, majoritairement féminins, ce magazine, sur lequel la direction de Téva garde un cil attentif pour éviter tout dérapage, traite ce soir d'un sujet délicat : la masturbation féminine.

FILMS

- 13.15 Nouvelle vague ■■
Jean-Luc Godard (Suisse, 1990, 90 min) O. Cinéfaz
13.20 Entretien avec un vampire ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. TPS Star
14.35 Le Beau Mariage ■■
Eric Rohmer (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile
15.20 Armageddon ■■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 150 min) O. TPS Star
16.10 Drôle de drame ■■
Marcel Carné (France, 1937, 95 min) O. CineClassics
16.40 L'Argent ■■
Marcel L'Herbier (France, 1928, 140 min) O. Histoire
17.30 La Charge victorieuse ■■
John Huston (Etats-Unis, 1951, v.o., 70 min). TCM
18.40 Les Sorcières d'Eastwick ■■
George Miller (Etats-Unis, 1987, 125 min). TCM
19.00 La Question ■■
Laurent Heynemann (France, 1976, 110 min) O. Histoire



- 20.45 Vie privée ■■
Louis Malle. Avec Marcello Mastroianni, Brigitte Bardot (France - Italie, 1967, 95 min). TCM
21.00 Rio Bravo ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min) O. CineClassics
22.20 Reflets dans un œil d'or ■■
John Huston (Etats-Unis, 1967, 110 min). TCM
22.55 Philadelphia ■■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min) O. CineCinemas 2
23.00 Armageddon ■■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, v.o., 145 min) O. Cinéstar 2
23.05 Police Python 357 ■■
Alain Corneau (France, 1975, 120 min) O. Cinétoile
23.25 Casablanca ■■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, v.o., 115 min) O. CineClassics
0.10 Les Griffes jaunes ■■
John Huston (Etats-Unis, 1942, 95 min). TCM



- 0.25 L'Arnaque ■
George Roy Hill. Avec Robert Redford, Paul Newman, Robert Shaw (EU, 1973, v.o., 125 min) O. Arte
0.45 Entretien avec un vampire ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Portrait au scalpel.
22.45 La Cinquième Sœur. Téléfilm. Christopher Leitch O.
0.25 Un homme à ma taille Film. Annette Carducci.

FRANCE 2

- 16.45 Aux sources du Nil ■
Film. Bob Rafelson O.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.00 Journal, Météo.
20.25 Question ouverte.
20.50 Hommage à Georges Brassens. Autour de Georges Brassens. 23.00 Les Copains d'abord. 0.25 Le Petit Monde de Brassens.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Le Journal de l'escrime.
20.25 Tous égaux.
20.55 Le Gendarme et les Gendarmettes Film. Jean Girault et Tony Aboyantz.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Passé sous silence. Guerre sainte au cœur de l'Amérique.
0.15 La Loi de Los Angeles. Le piège des apparences.
0.55 Espace francophone.

CANAL +

- 18.05 H O.
► En clair jusqu'à 20.45
18.30 Les Simpson O.
18.55 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Football. Coupe de l'UEFA. Troyes - Leeds. 20.15 Coup d'envoi.
22.20 Le Monde des ténébres. La tigrisse O.
23.05 Hypnose ■
Film. David Koepf (v.o.) O.
0.40 Franck Spadone Film. Richard Bean O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Mannequin d'un jour. Téléfilm. Mark Rosman.
16.25 Alerte à Malibu.
17.25 Beverly Hills.
18.20 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.40 L'Agenda du week-end.
20.50 Les Enfoirés. Le Best of.
23.10 Sans aucun doute.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
15.55 Mort suspecte.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Qui est qui ?
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.00 Un gars, une fille.
20.50 et 0.25 Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Chantage. 21.50 Avocats et associés. Bug Plug O.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 New York 911. Comme des frères O.
23.40 Chasse à l'homme. O.
0.25 Le Petit monde de Brassens. Comédie musicale. Interprétée par La troupe du Phenix.

FRANCE 3

- 13.50 C'est mon choix.
14.55 Un week-end mouvementé. Téléfilm. Dick Lowry.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détours [1/4] : Le détroit de Béring.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.40 Ombre et lumière.

CANAL +

- 14.00 Aïe ■
Film. Sophie Fillières O.
15.45 Le Monde des ténébres O.
16.30 Les Pirates de la Silicon Valley. Téléfilm. Martyn Burke.
18.05 Lain O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Les Simpson O.
18.55 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 The Skulls, société secrète ■
Film. Rob Cohen O.
22.40 Le Journal intime de Benoît Poelvoorde. Making of du film « Le Vélo ».
23.00 The Million Dollar Hotel ■
Film. Wim Wenders O.
0.55 Grolandsat.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage.
20.40 Première séance. Vivre au paradis ■■
Film. Bourlem Gurdjou O.
22.20 Thema. Le dernier voyage. 22.20 Foules inconsolables. Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di. 23.55 La Veuve tatouée. Téléfilm. Lars Molin.
1.35 Le Mari de la coiffeuse ■
Film. Patrice Leconte O.

M 6

- 18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Popstars. [7/14].
22.05 Ally McBeal. Quand Ally attend Larry O.
22.50 Thérapie O.
23.45 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30 (rediff.).
21.00 Le Gai Savoir. Invitée : Cynthia Fleury.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Van Rogger-Andreucci (Max Jacob. Lettres à Michel Leiris).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival des Prom's. Par le Chœur symphonique de la BBC et l'Ensemble de percussions, dir. S. Jackson, David Goode, orgue, Philip Moore et Simon Crawford-Phillips, pianos. Œuvres de Schütz, Brahms, Gorecki, Stravinsky, Schoenberg.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Haydn, Jadin, Glück.
20.40 Oscar Wilde et la musique. Œuvres de Wagner, Beethoven, Zemlinski, Mozart, Schreker.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Wiseman, Ibert, Debussy, Ravel, R. Strauss.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Clemenceau, « Je fais la guerre ».
15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ?
16.00 La Route Tanami.
17.00 Les Refrains de la mémoire.
17.30 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Cadavre exquis.
20.45 La Fille du commissaire. Téléfilm. Christine Hartmann.
22.15 La Vie en face. Sant'Egidio. Les artisans de la paix.
23.05 Profils.
0.10 Le Dessous des cartes. Les trois cibles de la guerre américaine en Afghanistan.
0.25 L'Arnaque ■
Film. George Roy Hill (v.o.) O.

M 6

- 13.30 Le Prix de la gloire. Téléfilm. Douglas Barr O.
15.00 Les Naufrages des Bermudes. Téléfilm. Ian Toynton O.
16.25 M comme musique.
16.45 Les Nouveaux Professionnels O.
17.30 Gundam Wing.
17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Le Septième Papyrus. Téléfilm. Kevin Connor. [1 et 2/2] O.
0.30 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air.
20.30 Black and Blue.
21.00 Cultures d'Islam.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Emmanuel Moses (La Vie rêvée de Paul Averroès).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.05 Le Tour d'écoute.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Jukka-Pekka Saraste. Œuvres de Webern, Bach, Berg, Brahms.
22.30 Alla Breve.
22.45 Jazz-club. Le trio de Giovanni Mirabassi, pianiste.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvre de la Renaissance italienne. Œuvres de Scarlatti, Albini, Vivaldi.
20.40 13^e Festival international de Colman. Par l'Orchestre National de Russie, dir. Vladimir Spivakov, Mikhail Rudy, piano, Krystof Barati, violon. Œuvres de Faust, Berlioz, Bartok, Brahms.
22.15 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, Schubert, Liszt, Dohnani, Kodaly.

- Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Pratiques anticoncurrentielles : Microsoft fait des concessions

Vers un accord à l'amiable avec la justice américaine

MICROSOFT, le premier éditeur mondial de logiciels, et le ministère de la justice américain se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un règlement à l'amiable qui permettrait à la société présidée par Bill Gates de mettre fin à la procédure judiciaire pour pratiques anticoncurrentielles engagée contre elle aux Etats-Unis, affirmant jeudi 1^{er} novembre les principaux quotidiens américains *Wall Street Journal (WSJ)*, *New York Times* et *Washington Post* dans leurs éditions en ligne.

Cet accord à l'amiable préserverait pour l'essentiel l'architecture du système d'exploitation Windows, qui équipe plus de 90 % des ordinateurs personnels dans le monde, et ne diminuerait donc pratiquement pas la position de Microsoft sur le marché, écrit le *Wall Street Journal*, citant des avocats proches des discussions. Il donnerait toutefois davantage de liberté aux fabricants d'ordinateurs personnels pour intégrer à Windows des logiciels indépendants. L'accord imposerait à Microsoft de dévoiler à ses rivaux des informations techniques, en leur ouvrant le « code source » de Windows, son secret de fabrication, indique le *Washington Post*.

En revanche, l'accord n'interdirait pas à Microsoft d'inclure directement des logiciels comme

le navigateur Internet Explorer ou le lecteur de fichiers vidéo Media Player dans le système d'exploitation Windows élargissant ses fonctions au détriment de la concurrence ou des consommateurs.

Cette pratique est très critiquée par les dix-huit Etats des Etats-Unis associés au gouvernement fédéral dans la plainte lancée en 1998 contre Microsoft. Or l'accord de ces Etats, plus virulents dans leurs accusations que le niveau fédéral, en particulier depuis l'arrivée des républicains au pouvoir, est indispensable pour que la procédure contre Microsoft soit suspendue.

Les représentants de ces Etats, qui n'étaient pas associés aux discussions entre le ministère de la justice et Microsoft, auraient évalué mercredi ce projet d'accord, certains d'entre eux recommandant toujours d'aller au procès, indique le *WSJ*. La juge chargée du dossier, Colleen Kollar-Kotelly, ayant fixé la date butoir du 2 novembre pour un règlement à l'amiable, la pression sur les négociateurs est très forte. Microsoft se refusait mercredi soir à tout commentaire sur les chances de succès de l'accord. Le ministère de la justice et les Etats n'étaient guère plus précis.

Sophie Fay avec AFP

Jean-Claude Gayssot veut créer une grande direction générale de la mer

APRÈS AVOIR PRIS connaissance d'un rapport remis mardi 30 octobre par Alain Gille, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement a validé les propositions qui lui ont été présentées « en vue de créer une direction générale rassemblant l'ensemble des services du ministère intervenant dans le domaine de la mer ». La future direction générale de l'administration de la mer et du développement maritime devra, selon le ministre, « assurer davantage de cohérence entre les enjeux économiques, sociaux, d'environnement et de sécurité ». La future direction générale regroupera les trois directions actuelles : Etablissement national des invalides de la marine (ENIM), direction du transport maritime et du littoral et direction des affaires maritimes et des gens de mer. M. Gayssot souhaite mettre en place cette nouvelle organisation le plus vite possible après « les consultations interministérielles et les discussions avec les partenaires sociaux ».

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Charles Biétry quitte la direction des sports de France Télévision** et occupera désormais les fonctions de conseiller auprès du président de France Télévision pour le développement et la stratégie du sport dans le groupe. Ancien directeur général d'Eurosport France, Frédéric Chevit, actuel directeur de la rédaction de la chaîne thématique Equidia, lui succède.

■ **ACCIDENT : le déraillement d'un TGV Paris-Hendaye a fait cinq blessés légers**, mercredi 31 octobre vers 14 h 50 sur la commune de Saubusse (Landes), à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Dax. Au moment de l'accident, le TGV transportait 422 passagers, dont cinq se sont blessés en essayant de briser les vitres pour sortir. Un rail endommagé ou un objet posé sur la voie ferrée pourrait être à l'origine du déraillement, selon les premiers éléments de l'enquête confiée au parquet du tribunal de grande instance de Dax.

■ **EMBUSCADE : une quarantaine de jeunes ont agressé à coups de pierres et de gaz lacrymogène trois policiers** qui s'étaient rendus, mardi 30 octobre, dans le quartier strasbourgeois de Koenigshofen à la suite d'un appel téléphonique leur signalant un enlèvement. L'un des fonctionnaires a été blessé à la tête par un caillou, et tous trois ont été incommodés par les gaz lacrymogènes. Quatre personnes âgées de 10 à 24 ans ont été placées en garde à vue.

■ **FOOTBALL : le Lille Olympique Sporting Club s'est qualifié pour les 16^{es} de finale de la Coupe de l'UEFA** après avoir fait match nul (1-1), mercredi 31 octobre, face aux Anglais de Manchester United lors de la dernière journée du premier tour de la Ligue des champions. Dans le Groupe F, Lyon a quitté la compétition sur un large succès face aux Allemands du Bayer Leverkusen (4-2). Enfin, le FC Porto, vainqueur des Norvégiens de Rosenborg 1-0, est la seizième équipe qualifiée pour le second tour.

■ **L'Iran, vainqueur des Emirats arabes unis (3-0)**, mercredi 31 octobre, en match retour des barrages de la zone Asie, affrontera l'Eire, les 10 et 15 novembre, pour tenter d'obtenir sa qualification pour la Coupe du monde 2002 au Japon et en Corée du Sud.

■ **TENNIS : le Français Julien Boutter** a créé la surprise en éliminant l'Anglais Tim Henman (6-4, 6-3), tête de série numéro 10, mercredi 31 octobre, au deuxième tour de l'Open de Paris-Bercy. Sébastien Grosjean, vainqueur du Slovaque Dominik Hrbaty (6-1, 6-4), participera également au 8^e de finale. En revanche, Fabrice Santoro a été battu par le Marocain Hicham Arazi (6-4, 6-4), et Arnaud Clément par le Suédois Johansson (6-3, 7-6).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 87 effectués le 31 octobre 2001. Premier tirage :** 9, 15, 25, 29, 45, 47 ; numéro complémentaire : 49. Pas de gagnant à 6 bons numéros. 5 numéros et le complémentaire : 482 085 F (73 493 €) ; 5 numéros : 6 310 F (962 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 270 F (41,20 €) ; 4 numéros : 135 F (20,60 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,30 €) ; 3 numéros : 14 F (2,10 €). **Second tirage :** 11, 24, 28, 32, 38, 40 ; numéro complémentaire : 34. Rappports pour 6 numéros : 15 327 100 F (2 336 601 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 150 005 F (22 868 €) ; 5 numéros : 6 415 F (978 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 294 F (44,80 €) ; 4 numéros : 147 F (22,40 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,90 €) ; 3 numéros : 16 F (2,40 €).

Le gouvernement présente un projet de loi excluant le corps humain du champ des brevets

En ne transposant que partiellement une directive, Paris s'expose à des poursuites de la Commission européenne

LE CONSEIL des ministres a adopté, mercredi 31 octobre, un projet de loi qui, de facto, exclut le corps humain ainsi que les multiples éléments qui le composent du champ des brevets. Présenté par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ce projet de loi « relatif à la protection des inventions biotechnologiques » assure la transposition en droit français de la directive communautaire n° 98/44, tout en faisant une exception pour son article 5, relatif à la brevetabilité d'inventions portant sur des éléments du corps humain. Cet article très contesté pour des raisons éthiques est depuis plus d'un an au centre d'une vive controverse à l'échelle européenne.

Pour sa part, le gouvernement français a choisi de faire prévaloir dans ce domaine les dispositions de l'article L. 611-17 issu des lois bioéthiques de 1994. Ces dispositions prévoient que « le corps humain, ses éléments et ses produits, ainsi que la connaissance de la structure totale ou partielle d'un gène humain ne peuvent, en tant que tels,

faire l'objet de brevets. » L'avancée des connaissances biologiques et les progrès continus réalisés dans le champ de la maîtrise du vivant font que les biotechnologies sont aujourd'hui au centre d'enjeux économiques, thérapeutiques et industriels considérables. L'Union européenne estime avoir pris dans ce domaine un retard notable vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon, moins fautes d'investissements que d'une approche juridique harmonisée, notamment dans le champ des brevets protégeant les outils diagnostiques ou thérapeutiques issus de cette recherche.

RÈGLES COMMUNES

La directive 98/44, adoptée par le Parlement européen et par le Conseil, visait précisément à combler cette lacune en définissant des principes et des règles communs aux Etats membres de l'Union européenne concernant notamment les conditions et les limites dans lesquelles la protection par brevet peut être obtenue pour les inventions biotechnologiques. En appli-

cation de cette directive, le projet de loi français poursuit deux objectifs. Le premier est « d'assurer la protection des inventions portant sur la matière biologique, sous réserve des exclusions liées à l'ordre public et d'en déterminer les conditions et les limites ». Le second est « d'assurer le respect des règles protégeant la vie animale et végétale, notamment en conciliant la non-brevetabilité des races animales et des variétés végétales avec la brevetabilité d'inventions portant sur des éléments biologiques d'origine animale ou végétale, à condition de remplir un certain nombre de conditions précisément définies ».

Le gouvernement précise d'autre part avoir jugé nécessaire de « renforcer les dispositions relatives aux licences obligatoires et d'office qui permettent d'écarter, lorsque l'intérêt de la santé publique l'exige, les conséquences néfastes des situations de dépendance technologique, de faire prévaloir l'intérêt général sur le droit commun des brevets et de corriger un éventuel abus de droit que confère le brevet à son titulaire ».

Dans cette optique, le projet de

loi étend notablement le champ des licences qui peuvent être octroyées par arrêté ministériel. Désormais, ce mécanisme, qui ne s'applique actuellement qu'aux seuls médicaments, pourra concerner tous les dispositifs médicaux, y compris les dispositifs de diagnostic *in vitro*, leurs procédés d'obtention ainsi que les méthodes de diagnostic *ex vivo*. La principale question soulevée par ce texte est celle de savoir quelle lecture juridique la Commission européenne fera d'une transposition qui ne reprend pas l'intégralité d'une directive. Inquiet d'une mobilisation croissante de l'opinion contre ce qui était généralement perçu comme une forme de commercialisation du corps humain, le gouvernement a choisi de s'abriter derrière des dispositions législatives nationales – qui feront l'objet d'un réexamen par le Parlement en 2002 –, en prenant délibérément le risque que la France soit poursuivie par la Commission.

Jean-Yves Nau

Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

CHAQUE MOIS

Réfléchir

lors d'un **GRAND ENTRETIEN** avec une personnalité, qui vous propose une réflexion pertinente et une opinion éloignée des sentiers battus.

Comprendre

grâce à un **DOSSIER** exhaustif sur un sujet primordial de la vie enseignante.

Agir

sur l'enseignement de demain avec nos **REPORTAGES**, nos **PAGES PÉDAGOGIQUES** et les **FICHES PRATIQUES**.

EXCLUSIF ENSEIGNANTS

Parce qu'ils n'attendent pas

Abonnez-vous !

Bénéficiez de 33% D'ÉCONOMIE !

EN CADEAU AVEC VOTRE ABONNEMENT D'UN AN : CES 3 STYLOS FLUO

Bulletin d'abonnement

à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Le Monde de l'éducation - Service Abonnements - 60646 Chantilly cedex

101MEDMQ

Je choisis la durée de mon abonnement

1 an (11 numéros) : **220 F (33,54 €)** au lieu de 330 F*
 + **EN CADEAU** un lot de 3 stylos fluo**

6 mois (6 numéros) : **120 F (18,29 €)** au lieu de 180 F*

Inscrivez ci-dessous vos coordonnées : Mme Mlle M.

Nom & Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal | _____ | Localité : _____

Je choisis de régler en Francs Euros

Par chèque bancaire ou postal (à l'ordre du *Monde*).

Par carte bancaire N° : Expire en : ____/____/____

N° : |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____|

Date et signature obligatoires : _____

* Prix de vente au numéro
 ** Dans la limite des stocks disponibles.
 Offres réservées aux nouveaux abonnés, valables en France métropolitaine et jusqu'au 15/12/2001. Pour les autres pays, nous consulter au : (33) 1 - 42 17 32 90 de 8h30 à 18h00.

Vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

LITTÉRATURE ET ROCK

pages II et III



NOUVEAUX ÉCRIVAINS MEXICAINS

La prochaine génération est en marche page IV

ANNÉES 1940

Nationalistes bretons et affairistes monégasques à l'heure de la tentation nazie page V



DICTIONNAIRE CULTUREL DES SCIENCES

Pour l'égalité de valeurs entre les savoirs scientifiques et culturels page VI

EDGAR MORIN

La Méthode 5 page VII



La collaboration dans tous ses états

Deux ouvrages à caractère biographique reviennent sur la France de l'Occupation par le biais d'acteurs importants du versant le plus noir de son histoire, le diplomate allemand Otto Abetz et l'écrivain français Robert Brasillach. Le premier, œuvre d'une historienne autrichienne, prend pour centre de gravité les années sombres, quand Abetz était à son zénith. Le second, qu'on doit à une universitaire américaine, place le curseur sur le début de l'année 1945, quand sonne l'heure des comptes pour Brasillach. Ces regards, à la fois savants et extérieurs, utiles pour dépasser nos débats franco-français, attestent aussi qu'a vécu la biographie classique, qui déroulait sans accroc le fil d'une vie dont tous les moments étaient équivalents.

Né en 1903, Otto Abetz milite tôt dans les mouvements de jeunesse allemands. En 1930, il contacte à Paris Jean Luchaire, briandiste convaincu, animateur de *Notre temps*, où écrivent Pierre Brossolette et Jean Prévost. Des rencontres entre

Laurent Douzou

jeunes des deux pays s'ensuivent. En 1934, Abetz quitte son emploi de professeur de dessin à Karlsruhe pour un poste d'expert en questions françaises au bureau Ribbentrop. Tout en s'alignant sur la doctrine nazie, il cultive ses relations dans les cercles intellectuels parisiens. Fin 1935, le Comité France-Allemagne voit le jour. La séduction dont use Abetz touche ses limites en juin 1939 quand, perçu comme l'agent d'influence qu'il est, on le déclare *persona non grata* en France.

Nommé ambassadeur d'Allemagne en août 1940, il revient à Paris par la grande porte. Il veut rallier l'opinion française à la collaboration et manipuler en souplesse le gouvernement de Vichy, où Laval joue la carte allemande. L'ambassadeur tisse patiemment sa toile, y prenant syndicalistes, patrons, acteurs politiques et culturels. Le renvoi de Laval, le 13 décembre 1940, porte un coup à cette stratégie collaborative au plus haut niveau sans qu'Abetz relâche son jeu politico-culturel. Il touche à tout, apportant son concours à la Légion des volontaires français, demandant, de son propre chef, que les juifs des camps de la zone nord soient déportés vers l'Est. Fin janvier 1942, ses bons et loyaux services lui valent d'être pro-

mu au rang SS de *Brigadeführer*, général de division. Écoulé des plus hautes instances nazies, il passe le plus clair de son temps à Berlin entre janvier et avril 1942. Ces longues escapades au cœur du dispositif de décision du III^e Reich attestent le rang et l'influence du personnage. Elles sont aussi le signe d'une position qui se fragilise. Abetz voit, en effet, son étoile pâlir à Berlin. Cette éclipse tient au fait qu'il a manœuvré pour le retour de Laval sans en avoir informé Ribbentrop. Ce dernier ne l'oubliera pas. Il a beau resserrer la collaboration avec Laval et aggraver la persécution antisémite en poussant à l'introduction de l'étoile jaune en zone occupée, son discrédit s'accroît.

Convoqué et retenu à Berlin à la fin de 1942, il ne regagne Paris qu'un an plus tard pour négocier dans une phase de tension extrême avec Vichy. Cette ultime tractation, par laquelle il obtient que Pétain et Laval restent en place, est son chant du cygne. Confiné après août 1944 dans la surveillance du gouvernement fantôme de Sigmaringen, il n'est plus qu'un ambassadeur *in partibus* pratiquant une caricature de collaboration. En décembre 1944, il est destitué non sans que Hitler lui décerne peu après une haute distinction. Arrêté en octobre 1945, il est jugé en juillet 1949 à Paris. Il a voulu, plaide-t-il, « limiter les dégâts dans la mesure

du possible ». Son avocat ne convainc pas en arguant « qu'il n'était qu'un petit personnage dans la dépendance étroite de chefs puissants et féroces ». Condamné à vingt ans de prison, il rédige des *Mémoires* où perce une nostalgie irrésistible pour le régime nazi. D'actifs réseaux font campagne pour sa libération. En avril 1954, c'est chose faite. Jusqu'à sa mort accidentelle, en 1958, il tentera de réhabiliter son image.

De fait, ce dignitaire du III^e Reich, qui excella à porter les couleurs nazies en affectant de s'en distancier, conserve dans la mémoire col-

Retour sur le diplomate Otto Abetz et l'écrivain Robert Brasillach, figures du Paris occupé, grâce à de jeunes chercheuses exemptes du « regard français ». Instructif

lective les traits d'un diplomate distingué, marié à une Française, qui se serait efforcé d'atténuer les violences hitlériennes. L'ouvrage de Barbara Lambauer tord le cou à cette bluette en livrant toutes les pièces d'un dossier fort lourd. Elle prend ainsi le contre-pied d'Eberhard Jäckel, qui, dans *La France dans l'Europe de Hitler*, paru en 1968, avait campé Abetz en francophile et exécutant de second ordre. Elle y a eu d'autant plus de mérite qu'Abetz ayant été, par sa fonction, mêlé à toutes les facettes de la collaboration, le chantier était immense. Avec une fougue contenue et une expertise indiscutable, Barbara Lambauer ruine des représentations qui passaient du baume sur les plaies des mémoires allemande et française.

Avec pour toile de fond la même période et un même souci d'éclairer un destin individuel, l'ouvrage qu'Alice Kaplan, professeur de littérature à Duke University, consacre à Brasillach emprunte à une veine composite et plus intuitive. L'auteur rappelle, à grands traits et avec talent, le parcours de ce normalien devenu critique littéraire de *L'Action française*, puis rédacteur en chef de *Je suis partout*. Prisonnier de guerre en 1940, il est libéré en avril 1941 sur l'intervention d'Abetz. Le pamphlétaire devient un des hommes les plus en vue de la collaboration. Il s'en prend violemment aux juifs,



Otto Abetz (au centre) quittant l'Hôtel du Parc, à Vichy

aux caciques du Front populaire (avec une haine recuite contre Georges Mandel et Jean Zay, qui seront assassinés). Il vomit la République, « vieille putain agonisante, garce vérolée, fleurant le patchouli et la perte blanche ». Mais le nœud du projet d'Alice Kaplan est de reconstituer le procès de Brasillach clos par une condamnation à mort exécutée le 6 février 1945. Elle s'intéresse donc à ses protagonistes, disséquant positions et itinéraires individuels du procureur général et de l'avocat de Brasillach, sondant les jurés. Pour évoquer ces seconds rôles négligés, l'auteur use de techniques à mi-chemin des approches historique et romanesque. Partie sur leurs traces avec de maigres indices, elle furète dans les archives privées et publiques, sollicite les souvenirs de leurs proches et sillonne leurs quartiers éventrés un peu à la façon du Modiano de *Dora Bruder*, du Rouaud des *Champs d'honneur*. De l'imprimeur d'Aubervilliers, de l'ingénieur de Saint-Maur, de l'employé de Villeta-neuse, du technicien militant com-

muniste, on saura finalement peu de choses. Reste le procès lui-même. Brasillach y tient la dragée haute à l'accusation : « Je ne puis rien regretter de ce qui a été moi-même. » Son avocat se trompe de plaidoirie, brillant quand il eût fallu convaincre. Quant à la pétition rédigée pour réclamer la grâce de Brasillach, à l'initiative de Jean Anouilh, Marcel Aymé et François Mauriac, on sait que le général de Gaulle décida de ne pas y céder. Il s'en justifia, de façon elliptique quoique transparente, dans ses *Mémoires de guerre*, à propos des écrivains condamnés à mort : « S'ils n'avaient pas servi directement et passionnément l'ennemi, je commuais leur peine, par principe. Dans un cas contraire – le seul –, je ne me sentis pas le droit de gracier. Car, dans les lettres, comme en tout, le talent est un titre de responsabilité. »

Alice Kaplan, qui ne cèle rien des monstrueuses pages noircies sous l'Occupation par le polémiste, le juge coupable. Elle déplore cependant qu'en le fusillant on l'ait érigé en mythique martyr innocent. Un

mythe ? Précisément non. Une figure exclusivement célébrée par sa famille d'extrême droite, ce qui est bien le moins. Il est des mots qui tuent toute potentialité de mythe, aussi sûrement que les balles d'un peloton d'exécution, tels ceux que Brasillach écrivit au lendemain des grandes rafles de l'été 1942 quand il proclama la nécessité de « se séparer des juifs en bloc et de ne pas garder de petits ».

OTTO ABETZ ET LES FRANÇAIS de Barbara Lambauer. Fayard, 902 p., 30 € (196,80 F). En librairie le 6 novembre.

INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI Le procès Brasillach (« The Collaborator. The Trial and Execution of Robert Brasillach ») d'Alice Kaplan. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bruno Poncharal, Gallimard, 308 p., 22,50 € (147,59 F).

extrait

« ... je dirai que je n'étais pas germanophile avant la guerre, ni même au début de la politique de collaboration ; je cherchais seulement l'intérêt de la raison. Maintenant, les choses ont changé ; j'ai contracté, me semble-t-il, une liaison avec le génie allemand, je ne l'oublierai jamais. Qu'on le veuille ou non, nous aurons cohabité ensemble ; les Français de quelque réflexion, durant ces quelques années, auront plus ou moins couché avec l'Allemagne, non sans querelles, et le souvenir leur en restera doux. Les malheurs allemands ne sont pas précisément nos malheurs et la patrie française a les siens, mais je ne sais d'où vient que ce sont des malheurs plus fraternels que ceux d'un autre pays. Le sentiment est là maintenant et si l'on veut savoir ce que je suis, il faut bien lui faire sa part »

Robert Brasillach, 19 février 1944, cité par Alice Kaplan, p. 177.

Au rayon des livres rock, le lecteur français non anglophone a longtemps été peu verni, condamné, à de rares exceptions près, à des hagiographies peu littéraires. En cinq ans, la donne a heureusement changé. Les grands textes anglo-saxons ont enfin trouvé un traducteur, la rentrée littéraire étant particulièrement riche avec Hellfire, la biographie sudiste et biblique de Jerry Lee Lewis par Nick Tosches, et deux livres de Greil Marcus : Mystery Train, essai fondateur sur les mythologies de la musique américaine, et La République invisible, topographie d'une « Amérique clandestine ». Parallèlement, Philippe Garnier et Yves Adrien, signatures françaises les plus prestigieuses, ont rassemblé leurs souvenirs

Lester Bangs (1948-1982) : « J'étais peut-être candidat sinon aujourd'hui, du moins demain au titre de meilleur écrivain d'Amérique. Qui était meilleur ? Bukowski ? Burroughs ? Hunter Thompson ? Laissez tomber. J'étais le meilleur. Je n'écrivais pratiquement que des critiques de rock, et encore, pas tant que ça... » Alléchés par cette boutade mégalo, ceux qui liront Lester Bangs ne découvriront peut-être pas le plus grand auteur d'Amérique, mais ils ne pourront plus ignorer que la passion du rock a enfanté une littérature. Depuis 1996, année de la parution de ses *Psychotic Reactions & autres carburateurs flingués*, recueil d'articles posthume, mais aussi de *L'Envers du rock*, du Britannique Nick Kent, on assiste en France à une profusion de publications de textes rock de deux natures : les ouvrages de la critique anglo-saxonne (pour cette rentrée, *Mystery Train* et *La République invisible*, de Greil Marcus, *Hellfire*, de Nick Tosches) sont enfin traduits ; les plus prestigieuses plumes du magazine français *Rock & Folk*, Yves Adrien (2001, *une apocalypse rock*) et Philippe Garnier (*Les Coins coupés*) rassemblent leurs souvenirs.

Pour le lecteur non anglophone, jadis condamné, dans ce secteur, à des biographies aussi complaisantes que peu littéraires – à l'exception notable de l'essai *Sur le rock*, de François Gorin (L'Olivier) –, c'est une aubaine. A la différence du jazz – on pouvait trouver dans les représentants de la *beat generation* l'écho du be-bop et entendre dans la « Série noire » la trompette de Miles Davis –, le rock n'a guère inspiré les écrivains, sauf comme décor. Quelques-uns l'ont choisi comme matière romanesque, avec bonheur – Don DeLillo (*Great Jones Street*) ou Nick Hornby (*Haute Fidélité*) – ou d'une manière moins heureuse – *La Terre sous ses pieds*, de Salman Rushdie. Mais les efforts les plus convaincants émanent de journalistes ayant su s'affranchir des contraintes de leur métier. Si une littérature rock existe, on la trouvera chez ces stylistes capables de susciter l'intérêt de lecteurs qui n'entendent rien à la chose.

Tardive, la découverte par l'édition française de ces écrits survient après que la figure du rock critique, telle qu'elle a pu être incarnée par ces auteurs, a disparu. L'engouement actuel pour ces œuvres ne procéderait-il pas de la nostalgie pour une parole libre liée à une époque révolue, l'âge d'or du rock pré-industriel ? En dépit de ses maladroites, le film *Presque célèbre*, de Cameron Crowe, ancien journaliste du magazine américain *Rolling Stone*, a illustré cette année cette idée. Dans ce récit de souvenirs proche du conte de fées puisqu'on y voit, en 1973, un jeune puceau qui apprend le rude métier de rock critique en suivant un groupe en tournée et se voit proposer – pour son premier article ! – la couverture de *Rolling Stone*, Lester Bangs apparaît, sous les traits de Philip Seymour Hoffmann, pour décréter que « la guerre est finie » et qu'« ils

ont gagné ». L'industrialisation du disque, la professionnalisation de la presse musicale ont signé l'arrêt de mort d'un genre auquel tout était permis, et promis.

A lui seul, Lester Bangs a symbolisé le mythe du critique rock en quête de postérité littéraire : ego surdimensionné, oukases définitifs, choix commercialement suicidaires (23 pages à la gloire des Troggs), cruauté et violence (« *James Taylor doit mourir* »), érudition maniaque. Ajouter une hygiène de vie régie par le fameux triangle « sexe, drogue et rock'n'roll », qui n'avait rien à envier à celle des stars les plus décadentes. Car les critiques de l'époque, sous l'influence de Norman Mailer, de William Burroughs et du journalisme gonzo d'Hunter Thompson, ne se contentent pas d'écrire sur le rock, ils le vivent de l'intérieur. Plus qu'intellectuelle – évidemment ! –, le rock est une expérience sensitive, inscrite dans le mouvement de la contre-culture.

Avec le reflux des années 1980, cette génération de critiques était vouée à disparaître. « J'ai commencé à écrire sur le rock'n'roll il y a une douzaine d'années parce qu'à l'époque c'était le seul moyen pour un jeune sans expérience d'être imprimeur ».



HULTON ARCHIVE/GETTY IMAGES



MICHAEL OCHS ARCHIVES.COM

Bob Dylan et The Band (ici en janvier 1974), sujets de « La République invisible » de Greil Marcus. En haut, Jerry Lee Lewis (ici à Londres, en 1958), héros du « Hellfire » de Nick Tosches

Plumes électriques

me, écrivait en 1978 Ed Ward, journaliste à *Rolling Stone*. Avec mes pairs, j'ai déclaré que le rock était l'art de notre temps et écrit plus qu'à mon tour avec suffisance et emphase. A l'époque, je pense qu'aucun d'entre nous n'a réalisé que nous creusions nos propres tombes, que la presse rock deviendrait bientôt un ghetto dont on ne sort pas. » Ne s'en sont échappés que ceux qui avaient un talent d'écrivain – Nik Cohn, Nick Tosches ou Greil Marcus.

Avec l'explosion du phénomène rock au milieu des années 1950, tout était à inventer. Les chroniqueurs de musique classique se bouchent les oreilles, les critiques de jazz dénoncent une monstrueuse

Bruno Lesprit

perversion du blues. Si les colonnes des journaux généralistes traitent de rock, c'est plus sous l'angle du sujet de société alarmant (hordes de blousons noirs, puis de cheveux longs) qu'en tant qu'expression artistique. Les premières revues qui accompagnent, aux Etats-Unis, la naissance du mutant offrent des posters, pas des analyses.

Il faudra attendre 1966 (*Blonde on Blonde*, de Dylan, *Revolver*, des Beatles, *Aftermath*, des Stones), pour qu'apparaisse le premier discours critique sur le rock. Créé par Paul Williams, le magazine *Crawdaddy* prône la subjectivité pour restituer la puissance émotionnelle du rock. Sans dépasser le statut de fanzine. Il en va autrement du bi-mensuel qui abrite à partir de 1967 à San Francisco le gratin de la critique rock américaine (Greil Marcus, Robert Christgau). Selon le mot de son fondateur, Jann Wenner, *Rolling Stone* doit refléter « un état d'esprit », celui de la contre-culture. Peu à peu, la success-story du journal

(Wenner endossant le costume du patron de presse parfaitement capitaliste) va contribuer à promouvoir, auprès d'un lectorat lettré, un établissement de critiques sérieux et pontifiants, théorisant sur le rock et négligeant son essence de révolte. Une dissidence rejoindra *Creem*, organe prolétarien créé en 1969 à Detroit. Si ce journal va révéler ces écrivains rock que sont Lester Bangs et Nick Tosches, son fondateur Dave Marsh deviendra plus tard l'hagiographe officiel de Bruce Springsteen et l'un de ses collaborateurs, Jon Landau, son manager...

La critique rock britannique connaîtra son apogée dans les années 1970, avec les deux francs-tireurs de l'hebdomadaire *New Musical Express*, Charles Sheer Murray et Nick Kent. Disciple de Bangs, Kent atteindra sans doute le point-limite du journaliste immergé dans son sujet, en partageant l'intimité des rock stars, jusqu'à la seringue de Keith Richards. En France, l'exemple de Bangs fera école à *Rock & Folk*, qui apparaît en 1966.

Prédite dès 1968 par Nik Cohn, l'industrialisation du rock a progressivement étouffé critique et velléités littéraires. Les récits s'uniformisent par les plans médias et les journées de promotion : il était plus facile, hier, de trouver matière journalistique, voire romanesque,

en suivant un groupe en tournée qu'en une heure de conversation dans une chambre d'hôtel aujourd'hui. Dès 1972, le critique Charlie Gillett voyait le nœud du problème : les maisons de disques vont nourrir les journalistes via les annonceurs. Qui oserait aujourd'hui débiter un article par : « Qu'est-ce que c'est que cette merde ? » – Greil Marcus, en 1970, à propos de *Self Portrait*, de Bob Dylan. Le cynisme a peu à peu remplacé l'ironie, et il ne représente pas la meilleure attitude pour faire œuvre de littérature.

Les rock stars, hier irresponsables, se sont métamorphosées en professionnels de la langue de bois, lorsqu'elles ne sont pas inaccessibles – en 1964, l'écrivain Tom Wolfe rédigeait un article fleuve sur le producteur Phil Spector après avoir été reçu par le nabab en son Xanadu. Les parutions d'albums provoquent des emballements médiatiques, mais guère de débat autour de la notion d'œuvre d'art, comme en 1967 avec *Sgt Pepper's*.

Déjà désenchanté en 1969, le critique de *Rolling Stone* Michael Lydon écrivait : « L'écriture rock n'a jamais été aussi bonne que la musique (...). Même le travail des vrais écrivains rock, bien que généralement intelligent, est décevant. Le langage critique a été en grande partie emprunté à d'autres champs – peu d'écrivains ont pu se défaire de leur éducation culturelle. Une érudition rock s'est instaurée pour parler généralement d'"influence" et de "filiation", de manière distante. Il y a plus de chroniqueurs dont la fonction est commerciale que de critiques dont les préoccupations sont réellement esthétiques. » Membres de ce cercle très fermé, Lester Bangs, Nik Cohn, Nick Tosches, Greil Marcus, Nick Kent et Philippe Garnier auront pourtant infligé un démenti à cette méchante formule : « Définition du journalisme rock : des gens qui ne savent pas écrire interviewent des gens qui ne pensent pas et rédigent pour des gens qui ne savent pas lire », Frank Zap-pa (1940-1993).

De la chronique à la littérature, six exemples à retenir

● YVES ADRIEN

Né en 1951, Yves Adrien, dandy parisien des années rock paillettes et décadence (1971-1974) puis du retour de bâton punk et new wave, a imposé son style dans le mensuel français *Rock & Folk*. Jouant sur l'hypertrophie du « je » rimbaldien et l'observation pas dupe du monde de la nuit, Yves Adrien met aussi son corps et son âme à nu dans des textes en forme de happening, d'une crudité pouvant virer au malsain. Démonstration dans 2001, *une apocalypse rock* (Flammarion, 130 p., 13,72 €, 90 F). *Burn, Baby Burn*, ode à Iggy Pop, est sa chronique essentielle pour *Rock & Folk* en 1972. A dénicher chez un bouquiniste.

● LESTER BANGS

Jamais en retard d'une insulte, admirant un jour pour mieux brûler le lendemain (ou vice versa), le Californien Lester Bangs, mort à l'âge de trente-trois ans, le 30 avril 1982, à New York, avait



PIERRE FERROS

un rapport compulsif à l'objet disque et un appétit dévastateur pour tout ce qui peut transformer les perceptions mentales et physiques. Lâché dans les rédactions de *Rolling Stones*, *Creem* ou du *Village Voice*, Bangs déclarait qu'il attendait de la musique qu'elle « traite des sentiments, de la passion, d'amour, de la colère, de joie, de peur, d'espoir, de luxure et de l'émotion transmise de la manière la plus puissante et directe, sous quelque forme que cela soit. » Sa prose incontrôlée ne résiste pas toujours au temps mais reste un modèle d'urgence créative. Il fut aussi parolier et chanteur – très moyen – au sein de divers groupes punk. Lecture prioritaire dans *Psychotic Reactions et autres carburateurs flingués* (Tristram, 1996, 530 p., 22,11 €, 145 F) de son périple à Londres avec le groupe The Clash, publié fin décembre 1977 dans le *New Musical Express*.



DÉLÉ

● NIK COHN

Extrait de la préface de *A Wop Bop A Loo Bop A Lop Bam Boom* (éd. Allia, 1999, 288 p., 18,29 €, 120 F) : « L'exactitude n'était pas ma préoccupation première, ce que je recherchais c'était les tripes, l'éclair, l'énergie, la vitesse. » Direct comme le ton général des articles de cet Irlandais né en 1943, parti à Londres dans les années 1960. Cohn passe de l'adolescence à l'âge adulte dans l'éloge de l'essor des musiques populaires traversé par une certaine lassitude, comme si pour lui l'amour du rock ne pouvait être qu'un instant fugitif dans une vie. L'une de ses phrases les plus célèbres concerne l'intouchable Bob Dylan : « Ce que je pense de lui ? Pas grand-chose en fait : il m'ennuie à mourir. » Il s'est consacré depuis au reportage fictionnel comme dans *Broadway, la grande voie blanche* (Julliard, 1993 ;



ALLIA

10/18, 2000) et *Anarchie au Royaume-Uni* (L'Olivier, 2000). A lire dans *A Wop Bop...* le chapitre consacré à la soul music débordant de sexe et de sueur.

● PHILIPPE GARNIER

Si Philippe Garnier déclarait récemment que son récit *Les Coins coupés* (Grasset, 240 p., 18,14 €, 119 F) était « un effort sérieux pour en finir avec le rock », c'est bien par ce biais et son amour des réalisateurs et acteurs de films de série B ou des romanciers attachés au genre policier qu'il aura touché ses lecteurs. Né en 1949, Garnier s'installe aux Etats-Unis en 1970 et devient correspondant à Los Angeles du magazine *Rock & Folk* et plus tard du quotidien *Libération*. Dans un même papier il a toute liberté pour raconter par le menu l'acteur Sterling Hayden sur fond de rugissement de guitares. Au recueil de ses articles, Garnier a préféré dans *Les Coins coupés* l'utilisation



PATRICK MESSINA

d'extraits de textes dans une narration autobiographique. A lire en priorité le chapitre « King Krusher » sur les us et coutumes du couple collectionneur/vendeur.

● NICK KENT

Londonien, né un 24 décembre 1951, étudiant en littérature, Nick Kent est le critique vedette de l'hebdomadaire *New Musical Express* durant les années 1970. Il partage alors les excès de ceux sur qui il écrit. Installé en France depuis une dizaine d'années, Nick Kent s'est affirmé en portraitiste qui sait tirer le meilleur des rock stars les plus obtuses. Il collabore au quotidien *Libération* et *Rock & Folk*. Son texte le plus hallucinant à ce jour reste « Derrière la légende dorée des Beach Boys, la vraie vie de Brian (Wilson) » consacré au fondateur du groupe américain et ouvre son livre *L'Envers du rock* (Austral, 1996).

● NICK TOSCHES

Né à Newark et élevé à Jersey

City, Nick Tosches devient critique dans les années 1960. Avec Bangs, il sera l'un des piliers du magazine *Creem*. Une activité qu'il abandonnera une vingtaine d'années plus tard pour le roman (*Trinités* ou *Dino*, biographie de Dean Martin). En matière de rock, Tosches aime les paumés et les anonymes qui ont connu leur demi-minute de gloire. Le style piteux de cet historien de l'humain abonde en références qui font sa force auprès des spécialistes et sa faiblesse auprès des profanes. Ainsi « Cow-boys et négros », sur les relations entre Blancs et Noirs dans la musique populaire américaine, l'un des chapitres de *Country, les racines tordues du rock'n'roll* (Allia, 2000). On lui doit aussi, au hasard de rééditions, des textes de pochettes de disque comme ceux pour The Clovers ou l'acteur Robert Mitchum en crooner calypso.



ANTHONY VOISIN

Sylvain Siclier

L'écriture-rock après « Rolling Stone »

Pour Greil Marcus, « la notion de plaisir coupable est un concept répressif »

Né en 1945, ancien rédacteur en chef du magazine *Rolling Stone*, puis collaborateur de son concurrent, *Creem*, Greil Marcus est l'auteur de *Mystery Train*, premier effort, en 1975, de compréhension du rock par l'étude des mythologies américaines. Quatorze années séparent ce livre de *Lipstick Traces*, saga de la rébellion à travers les âges, des haschichins aux Sex Pistols en passant par les hérétiques du Moyen Age, Dada, l'Internationale lettriste et le situationnisme. *La République invisible*, ouvrage le plus récent de cet enseignant à l'université de Berkeley, amateur de généalogies surprenantes, est un voyage aux sources sociopolitiques de la musique américaine à partir de l'enregistrement, en 1967, des *Basement Tapes*, de Bob Dylan.

« Vous définissez-vous comme un critique rock ?

– Pas vraiment, j'écris sur la pop music, la littérature, la politique, les films, ce que je vois dans la rue, la photographie, parfois la peinture. *Lipstick Traces* n'est pas un livre de rock critic, mais son point de départ est *Anarchy in the U.K.*, des Sex Pistols. Le rock'n'roll est mon entrée, mais je n'écris pas « sur » lui.

– Quel rôle a pu jouer votre formation en science politique ?

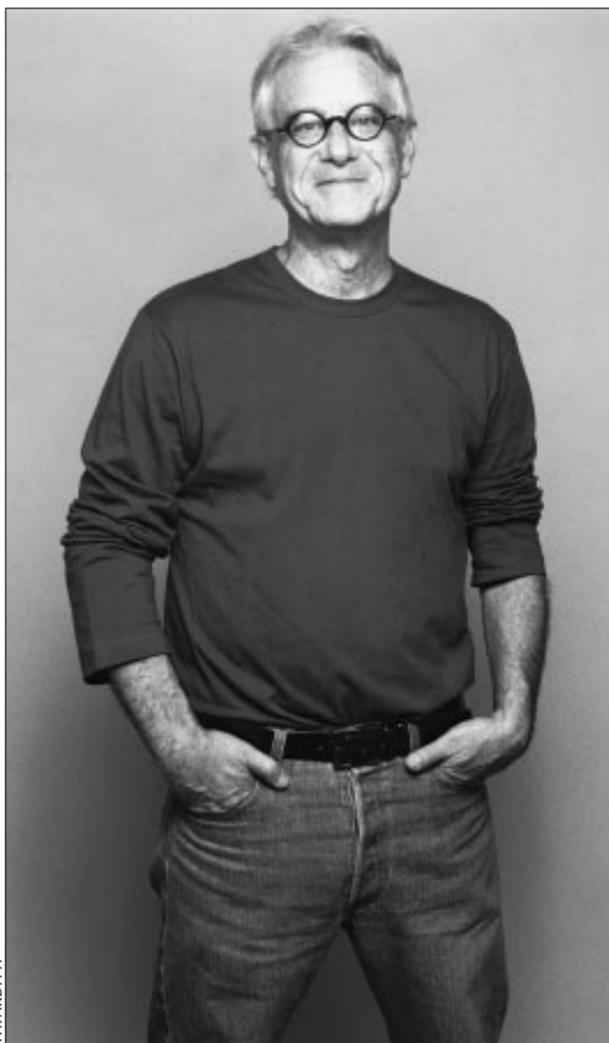
– J'ai choisi les théories politiques américaines comme spécialité à l'université de Berkeley. J'ai aussi reçu une excellente éducation classique en histoire et en littérature. *Mystery Train* est autant le résultat de mon travail d'étudiant que de mes années de fan de rock'n'roll. Pour *La République invisible*, je suis revenu sur les figures politiques qui m'ont autrefois fasciné sans que je le comprenne vraiment. Quand j'écoutais les *Basement Tapes*, j'entendais des personnalités de diverses époques parler le même langage, nourrir les mêmes espoirs. Il m'a semblé qu'Abraham Lincoln aurait pu écouter les *Basement Tapes*, dont les chansons auraient pu être jouées sur un bateau descendant le Mississippi.

– D'où vient votre passion pour ces « correspondances clandestines », Dylan-Lincoln, les Sex Pistols-Guy Debord ?

– J'ai toujours eu le goût de l'occulte, de la connaissance ignorée. Les raisons sont certainement liées à mon enfance. J'ai grandi dans une famille où il y avait beaucoup de secrets.

– Vous avez considérablement augmenté les notes discographiques de *Mystery Train*, sans retoucher le texte d'origine.

– J'ai corrigé les erreurs factuelles, jamais les démonstrations. Si c'était à refaire, j'ajouterais des chapitres sur les artistes féminines, absentes du livre. Un pour la chanteuse Arlene Smith, du groupe vocal féminin de doo-wop The Chantels. Elle avait, à quinze ans, la voix la plus resplendissante du rock'n'roll – à côté, Aretha Franklin passait pour une choriste ! Ensuite, Mary Weiss, chanteuse des Shangri-Las, de ces mélodra-



THE ARDITI

mes adolescents du milieu des années 1950. Dans un documentaire récent, j'ai réalisé que je ne l'avais jamais vue et entendue parler d'elle, parce qu'elle a toujours refusé de donner des interviews. A la question : « Comment une jeune fille innocente de seize ans a-t-elle pu chanter des chansons aussi tragiques », sur le petit copain qui se tue à moto ou la mère qui se suicide après la fugue de sa fille, elle a répondu : « J'avais tellement de tristesse en moi que chanter cela était facile. » Après cet avertissement mystérieux, j'ai voulu lui consacrer une chronique. J'ai alors appris par e-mail que Mary Weiss, qui travaille aujourd'hui pour une société d'ameublement, se trouvait dans le World Trade Center le 11 septembre. J'ai pu recueillir son témoignage écrit. C'était très banal... mais écrit dans le rythme et le ton des chansons des Shangri-Las !

– La troisième chanteuse serait Corin Tucker, de Sleater-Kinney [un trio punk-rock féminin]. J'écris sur ce groupe depuis dix ans et je devrais d'ailleurs arrêter.

– Robbie Robertson, ancien leader du Band, groupe auquel *Mystery Train* consacre un chapitre, a déclaré qu'il ne comprenait pas de quoi parlait votre livre.

– Il devait être de mauvaise humeur car ce n'est pas ce qu'il m'a

dit. Je n'ai pas essayé de raconter l'histoire du Band, mais celle que j'entendais dans leur musique. L'idée de l'homme tourmenté m'est venue : un même personnage présent dans plusieurs de leurs chansons, de plus en plus cynique à mesure qu'il vieillit et croit de moins en moins à un pays qui renfermait tant de promesses. Si vous écrivez sur le travail d'un artiste pour lui faire plaisir, vous avez fini avant d'avoir commencé ! Pour *Lipstick Traces*, par exemple, il a fallu que j'oublie que Guy Debord pouvait me lire. Pour *La République invisible*, ma femme m'a recommandé de ne surtout pas parler à Bob Dylan.

– Avec *La République invisible*, avez-vous voulu combler l'absence de Dylan dans *Mystery Train* ?

– C'est moins une suite qu'un retour à *Mystery Train*. Les noms simplement mentionnés dans *Mystery Train*, comme Doc Boggs, deviennent les personnages principaux de *La République invisible*. L'obsession de ce livre n'est pas tant Bob Dylan que : qu'y a-t-il dans la musique de Doc Boggs ?

– Vous partagez, avec votre ami Nick Tosches, une passion pour les artistes obscurs.

– Nick Tosches vient de publier *Where Dead Voices Gather*, sur sa fascination de trente ans pour

Emmett Miller, un chanteur de minstrel oublié. Les artistes obscurs que j'aime sont meilleurs. Son livre *Héros oubliés du rock'n'roll*, parlait de gens qui m'étaient inconnus. J'ai récupéré leurs disques et découvert que la musique était atroce, d'un ennui absolu. Mais l'écriture de Nick était magnifique.

– Le nom de Dylan a été proposé pour le prix Nobel de littérature. Cela vous semble-t-il justifié ?

– Non. Si on lui donnait ce prix, ce serait reconnaître que ses paroles sont de la grande poésie. Or ce sont des paroles de chansons, qui n'existent pas en dehors de la musique. Ensuite, ce serait dire qu'une partie de la pop music est reconnue comme art, et que le reste est à jeter.

– C'est précisément ce que pense Salman Rushdie.

– Oui, et il inclut U2 ! Je n'ai pas envie de critiquer Bono, mais ceux qui estiment que U2 incarne l'art rock'n'roll doivent être sourds. Les Chantels leur sont infiniment supérieures, peut-être supérieures à Bob Dylan. La question de savoir si le rock'n'roll est un art ne m'intéresse pas. C'est pour moi une évidence. La condescendance des gardiens de la culture me désole, cette idée entretenue par l'école, les médias, des écrivains comme John Updike, qu'il y a une culture sérieuse pour les gens sérieux et une culture frivole pour les gens frivoles. Je suis toujours surpris de constater combien les gens peuvent avoir honte d'aimer. La notion de plaisir coupable est un concept répressif.

– Dans les années 1960, Susan Sontag a écrit qu'il était possible d'aimer à la fois les Supremes et Jasper Johns, et on l'a attaquée pour avoir brisé ces barrières. Interrogée par *Time*, elle s'est défendue ainsi : « J'ai dit qu'il était possible d'apprécier les deux à la fois, ce n'est pas comme si j'avais consacré mon talent à un sujet aussi futile que les Supremes. » Cette attitude est encore très répandue et on ne s'en débarrassera pas.

– Pensez-vous que l'écriture rock a décliné après l'âge d'or de magazines comme *Rolling Stone* ou *Creem* ?

– Non. J'ai lu ces dernières années des gens aussi intéressants que Nick Tosches et Lester Bangs. Howard Hampton, un des critiques les plus remarquables que je connaisse. Dans ses livres, *Route 666*, sur la scène indépendante américaine dans les années 1980 et 1990, et *Kiss This*, sur le punk après Nirvana, Gina Arnold a écrit l'histoire d'une génération. Et je ne connais pas d'écriture plus irrespectueuse et drôle que celle de Melissa Maerz, de *City Pages*, un hebdomadaire de Minneapolis. Ces personnes ne sont pas forcément connues mais elles accomplissent un travail différent de leurs prédécesseurs, et fascinant. »

Propos recueillis par Bruno Lesprit

Toute une histoire

Greil Marcus et Nick Tosches racontent les traditions et les hommes qui ont donné naissance au rock'n'roll

MYSTERY TRAIN

de Greil Marcus.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Marc Mandosio.
Allia, 425 p. 18,29 € (120 F).

LA RÉPUBLIQUE INVISIBLE

de Greil Marcus.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin et Lise Dufaux.
Denoël, 333 p. 21 € (137,75 F).

HELLFIRE

de Nick Tosches.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Marc Mandosio.
Allia, 235 p. 18,29 € (120 F).

Il est difficile de laisser des écrits durables sur le rock. Sans doute parce que cette musique n'était pas faite pour durer. Greil Marcus fut l'un des premiers à circonvier la difficulté en inscrivant le rock dans une histoire plus longue. *Mystery Train* et *The Invisible Republic*, publiés à vingt-cinq ans d'intervalle mais traduits simultanément en français, démontrent à la fois la pertinence et les limites de cette démarche. Nick Tosches a trouvé encore plus malin, plus envoûtant : recrutant l'une des figures les plus fascinantes des premières années du rock'n'roll, il a fait de Jerry Lee Lewis le héros de *Hellfire*, roman sudiste violent et sensuel qui présente la particularité de respecter la vérité historique jusque dans la plus invraisemblable de ses péripéties.

A partir de 1975, une poignée de livres ont été publiés aux Etats-Unis qui jalonnaient ce que Peter Guralnick appelait « la grand-route perdue » (*Lost Highway*), ce cheminement de traditions, de musiques, de savoirs qui se sont croisés au milieu du XX^e siècle pour donner naissance au rock'n'roll. *Mystery Train*, le premier livre de Greil Marcus, reste comme l'acte fondateur de ce mouvement. On trouve, dans la réunion de ces textes consacrés au Band, à Sly Stone, à Randy Newman et à Elvis Presley, à la fois la force qui fait les grands livres de classe et le plaisir qui sourd des textes lus à l'insu des professeurs. Marcus révélait que le rock pouvait être le réceptacle d'un savoir, sans jamais oublier qu'il fut, un temps seulement, une machine de guerre contre l'ordre intellectuel.

Un quart de siècle plus tard, l'auteur abandonne la technique du patchwork et tente de tisser une toile d'un seul morceau. *La République invisible* voudrait définir un territoire clandestin dont la carte se déchiffre à l'écoute des *Basement Tapes*. Ces « bandes de la cave » furent l'une des légendes rock. En 1967, Bob Dylan disparut pendant plusieurs mois à la suite d'un accident de motocyclette. De cette absence naquit une musique, difficile à saisir, puisqu'elle circulait sur des disques pirates, mais qui acquit la réputation d'être à nulle autre pareille. Enregistrées par Dylan

et les musiciens qui l'accompagnaient sur scène (et qui venaient de se constituer en groupe de plein droit sous le nom de The Band), les *basement tapes*, rassemblaient des dizaines de chansons, traditionnelles ou composées par les musiciens. Greil Marcus, qui a entendu tout ce qui a été publié sous le manteau, y voit une authentique résurgence. Non seulement de la musique traditionnelle américaine, circulant à la marge du commerce des produits industriels, mais de toute une société parallèle, qui s'est cristallisée en dehors du cadre institutionnel américain.

Pour évoquer cette imagerie ancienne, faits divers tragiques et visions apocalyptiques, tout en lui trouvant des correspondances exactes dans les textes et la musique des *basement tapes*, Greil Marcus ne ménage pas sa peine. Il provoque des collisions fascinantes – en rapprochant les sermons des prêcheurs puritains de la Nouvelle-Angleterre de ceux de Martin Luther King – en traçant la généalogie des faits divers d'un comté des Appalaches. Mais il file aussi ses métaphores bien après avoir épuisé sa réserve de fil et, surtout, esquive encore et encore la question des rapports entre cette République invisible et les Etats-Unis officiels.

De la passion de Jerry Lee Lewis, Nick Tosches n'épargne aucun détail. Un portrait de ce garçon, plus beau qu'Elvis, meilleur pianiste que Fats Domino, toxicomane plus persévérant que Keith Richards, mari plus redoutable que Barbe-Bleue, requiert une très haute définition. Jerry Lee Lewis avait pour cousin le prédicateur Jimmy Swaggart, l'un des plus féroces piliers du fondamentalisme chrétien sudiste, qui ruina son ministère en se livrant à la fornication au vu et au su de la presse à scandale. De ce cousinage proche (Jerry Lee envisagea à plusieurs reprises une carrière de prédicateur), Tosches tire le motif principal de son livre, l'oscillation permanente entre le péché (le rock'n'roll) et la culpabilité (la musique country). Tosches est récompensé de son audace. En l'occurrence par le don de prescience qui lui fit écrire son livre six ans avant le scandale qui fit chuter Jimmy Swaggart (une conclusion relatée dans une postface de 1989, que l'on ne trouvera pas dans la traduction française).

En exposant à la lumière du vaste monde les secrets de la famille sudiste, Jerry Lee Lewis (qui, à 22 ans, était le mari de deux femmes dont l'une était sa cousine, âgée de treize ans) contribua à la disparition de cette autre république invisible, vieille comme la guerre de Sécession. Le portrait de cet homme, catapulté d'une ferme sans eau courante jusqu'à Londres où les journalistes de la presse tabloïd le pourchassent reste, presque vingt ans après sa première édition, le plus beau livre qu'ait suscité le rock'n'roll.

Thomas Sotinel

Allia, l'éditeur des auteurs rock

Installé rue Charlemagne, au cœur du Marais, un petit éditeur a entrepris de traduire méthodiquement les livres de Greil Marcus, Nik Cohn ou Nick Tosches. Créé en 1982, Allia (« les autres choses », en latin) s'est distingué en publiant « ce qui ne se fait pas ailleurs », selon son fondateur autodidacte, Gérard Berréby. « Nous avons commencé par des ouvrages du domaine public ou qui n'intéressaient personne, comme Mes inscriptions de Louis Scutenaire, surréaliste belge. »

Menacé de faillite en 1995, Allia s'en sort en lançant une collection de poche au prix de 6,09 euros (40 francs) (« Le Monde des livres » du 8 septembre 1995). Gérard Berréby conçoit son catalogue comme un « laboratoire expérimental », à l'éclectisme raisonné, où « personne, mort ou vivant, ne peut dire qu'il est en mauvaise compagnie ». Les philosophes de la Renaissance et néoplatoniciens fréquentent Leopardi, Byron, Malevitch et les auteurs rock anglo-saxons. A ce jour, 240 livres avec une moyenne

annuelle de vingt-cinq actuellement, des ventes échelonnées de 1 000 à 18 000 exemplaires (record détenu par *Lire aux cabinets*, d'Henry Miller).

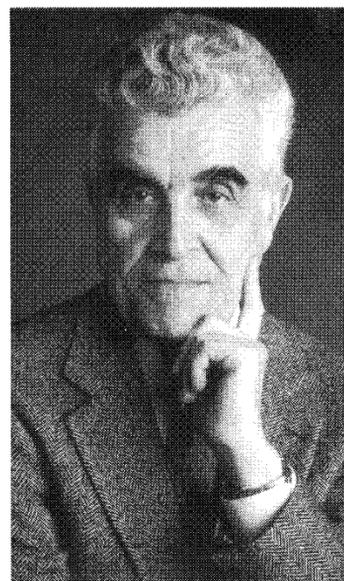
Spécialiste du situationnisme, Gérard Berréby a découvert les écrivains rock via *Lipstick Traces*, de Greil Marcus. Dans sa bibliographie, l'auteur mentionnait d'ailleurs les *Documents relatifs à la fondation de l'Internationale situationniste*, collectés par le patron d'Allia. « On a contacté l'agent de Marcus et obtenu les droits pour 1 372 euros (9 000 francs) en 1996, se souvient-il. Pour *Mystery Train*, Marcus a tenu à travailler avec nous sur la même base. » Denoël a dû verser 3 811 euros (25 000 francs) pour *La République invisible*, une différence qu'Héloïse d'Ormesson, directrice littéraire de cette maison, juge normale, Allia, petit éditeur, bénéficiant d'« une prime à l'antériorité ».

Berréby s'est ensuite enthousiasmé pour Nick Tosches car « ses livres ne sont pas formatés pour un public rock ». S'il connaissait bien l'œuvre de l'historien

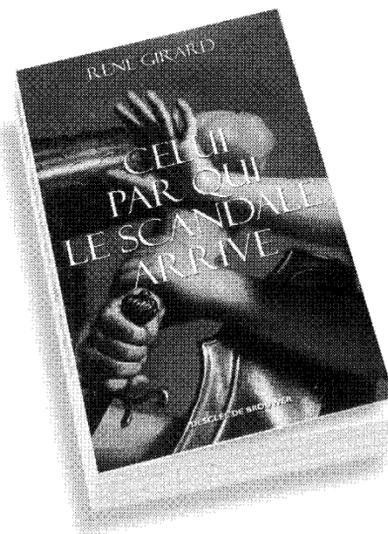
des mouvements millénaristes Norman Cohn pour avoir publié *Cosmos, chaos et le monde qui vient*, il a découvert aussi celle du fils, Nik.

Récemment, Gallimard a racheté pour « Folio » les droits de *Lipstick Traces* et reverse 10 % des ventes (5 % à Marcus et 5 % à Allia) ; 10/18 a acquis ceux du Nik Cohn. L'intérêt nouveau pour ces auteurs pourrait-il ébranler la position quasi monopolistique d'Allia et l'unité de ce rayon de sa bibliothèque ? La bataille risque de n'avoir jamais lieu. Allia livrera à partir de 2002 d'autres ouvrages attendus par les connaisseurs : *England's Dreaming*, de John Savage, sur le mouvement punk, *Aesthetics of Rock*, du philosophe Richard Meltzer, *Waiting for the Sun*, de Barney Hoskins, sur la scène californienne, *Sweet Soul Music*, de Peter Guralnick, mais encore un reportage de Nik Cohn sur le rap à La Nouvelle-Orléans. Cette liste semble épuiser le filon des grands textes rock. Ceux qui se seront réveillés trop tard se contenteront des rogatons.

B. Lt



René GIRARD
« Ma pensée a toujours été apocalyptique. »



Desclée de Brouwer

www.descléedebrouwer.com

Livraisons

● SWEAT HEARTS, de Melanie Rae Thon

L'inceste, sous la forme d'une douleur impossible à déclarer, formait déjà le cœur de *Iona Moon* (éd. de L'Olivier, 1998), le précédent roman de Melanie Rae Thon. Avec *Sweat Hearts*, la jeune et talentueuse romancière américaine – qui s'inscrit dans le courant dit de l'« école de Montana » – revient à cette obsession en imaginant un frère et une sœur d'origine indienne, lancés dans une folle cavale en direction du sud. L'amour, la maladie, la violence et les sombres secrets de la généalogie sont exaltés par une écriture qui ne manque pas d'intensité (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Nadine Gassie, éd. de L'Olivier, 300 p., 19,82 €, [130 F]).

● LE PHARE DU BOUT DU MONDE, de David Payne

Jeune ethnologue étudiant les mœurs d'un village de pêcheurs de Caroline du Nord, Joe tente de pactiser avec les fantômes de son passé. A travers l'étude de cet « écosystème rare et précieux », il cherche « la porte magique qui permet de revenir en arrière », le monde de l'enfance, les souvenirs bienheureux ou désolants d'une famille qui bascula de l'idylle au chaos, au fil des violences perpétrées entre son père et sa mère. Parallèlement à cette quête douloureuse, il vit une passion avec Day, une gynécologue, très critique envers cette région où elle ne voit, elle, que « patriarcat, dogme religieux, sectarisme envers les Noirs et les femmes ». David Payne reprend le fil de son roman précédent, *Le Monde perdu de Joey Madden*, en alternant les points de vue des deux amoureux guettés par le naufrage. Même héros, même sens pudique du pathétique, même charme mélancolique de la peinture émotionnelle d'une Amérique tiraillée entre une obsession rétrograde du péché et l'école des tolérances (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Delphine et Jean-Louis Chevalier, Belfond, 402 p., 20,60 €, [135,10 F]).

● LES COULEURS DE L'ABSENCE, de Rosellen Brown

Auteur de poèmes, de nouvelles et de plusieurs romans, parmi lesquels un livre traduit en français sous le titre *Les Quatre Vérités* (Denoël), Rosellen Brown met en scène la rencontre d'une fille et d'une mère américaines qui ne se sont jamais connues. L'une, la fille, est noire et a été kidnappée par son père juste après sa naissance. L'autre est blanche, bourgeoise avec « de toutes petites mains blanches, comme des mains d'enfants, qui semblaient n'avoir jamais fait aucun travail ». En procédant à des allers et retours dans l'histoire, l'auteur montre avec finesse la difficulté de ces retrouvailles (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marianne Véron, Buchet Chastel, 528 p., 21 €, [137,75 F]).

● LE PAYS DE NULLE PART, de Svetlana Velmar-Jankovic

Native de Belgrade, cette romancière serbe avait publié en 1990 un texte retentissant : *Dans le noir*, dénonciation, par une vieille dame indigne, des années de ténèbres vécues en ex-Yougoslavie, aux temps de l'occupation nazie et du régime communiste (Phébus). Elle donne cette fois la parole aux enfants de cette victime des soupçons et des trahisons, pour évoquer comment s'est écroulé le rêve d'un Etat « aveugle aux différences » dans une Serbie bombardée et meurtrie, comment Serbes et Croates se sont battus jusqu'à l'extermination et comment s'est installée « la volupté noire qui anime les auteurs de tuerie ». Souvenirs et témoignages à deux voix : un fils installé psychiatre à New York, une fille universitaire restée au pays des snipers et otage de la terreur cauchemardesque vécue par un peuple fourvoyé « derrière un pouvoir maléfique ». Svetlana Velmar-Jankovic convoque Freud, Shakespeare et autres références intellectuelles dans un récit d'une forte puissance d'évocation, où sont traquées au quotidien les traces du mal et où des fantômes obscurs surgissent des abîmes de l'inconscient collectif (traduit du serbo-croate par Alain Cappon, Phébus, 294 p., 21 €, [137,75 F]).

Géographies mexicaines

Les éditeurs français sont à nouveau séduits par une littérature mexicaine qui ne se tient pas derrière ses frontières traditionnelles. La prochaine génération est en marche

Cette année, plusieurs générations mexicaines se sont bousculées en France. A côté de vieilles connaissances comme l'auteur de polars Paco Ignacio Taibo II (1), de nouveaux venus ont trouvé leur place dans un relatif désordre : outre Ignacio Padilla (2) et Jorge Volpi (3), de jeunes écrivains de trente ans membres du Crack, un groupe littéraire célèbre au Mexique depuis peu, la France découvre Juan Villoro, de dix ans leur aîné, avec *Le Maître du miroir* écrit en 1990 (4). Sans compter l'ami d'Octavio Paz, Alejandro Rossi (5), un « jeune auteur » de plus de soixante ans, et le remarquable Salvador Elsondo (6), de la même génération, dont on publie le dernier roman écrit il y a quatorze ans.

Ce panorama quelque peu anarchique confirme ce que l'étrange *Salon de beauté* de Mario Bellatin, finaliste l'an dernier du prix Médicis, laissait pressentir : les éditeurs français sont à nouveau séduits par une littérature mexicaine atypique, loin des canons latino-américains attendus. « Il y avait un décalage entre ceux qui, chez nous, pensaient connaître la littérature d'Amérique latine, en l'identifiant à celle des années 1970, et la production actuelle au Mexique, dont la France a dû traduire à peine une demi-douzaine de titres, analyse Philippe Ollé-Laprune, coorganisateur du prix Deux-Océans au festival *La Cita* de Biarritz, attribué cette année à Jorge Volpi. Mais, depuis deux ou trois ans, tout cela change. »

Mexicain d'origine vénézuélienne, Alejandro Rossi a magnifiquement inventé dans *Pluie de janvier* un pays aux frontières fantômes, peuplé de jeunes femmes silencieuses et de vieillards oubliés, qui doit beaucoup au Venezuela de son enfance. Dans *Un café avec Gorrondona*, d'une veine plus légère, il moque les impostures du

milieu littéraire, à travers le couple grotesque d'un critique agressif et d'un poète décalé, Leñada. Quand on sait comment se chamaillèrent en leur temps les groupes formés autour de Carlos Fuentes et d'Octavio Paz, qui fonda avec Alejandro Rossi et Salvador Elsondo la revue *Vuelta*, on comprend que ce café avec *Gorrondona* a le goût âcre des souvenirs bien serrés.

S'il en est un qui se distingue de ces vues esthétiques sur la littérature, c'est bien Paco Ignacio Taibo, qui défend corps et âme la portée quasi révolutionnaire du roman, avec sa façon habituelle : « Il y a vingt ans, après le Boom, nous avons donné une nouvelle forme au roman social, en inventant le néopol latino-américain. Tout cela est maintenant très structuré : toute une génération d'écrivains s'y est reconnue, au moment où la relation entre eux en Amérique latine s'était rompue. »

Le credo de la nouvelle génération, celle du Crack, l'agace aussi : quand ces jeunes écrivains revendiquent une fiction exigeante, éloignée du néoréalisme autant que du réalisme magique, il voit dans ce groupe un retour à la prééminence de la forme et un désintérêt de l'histoire immédiate. Mais Taibo lui-même a hérité de la génération du Boom, celle de Carlos Fuentes, de Gabriel Garcia Marquez et d'Octavio Paz, le goût pour une fiction complexe dont pourrait témoigner avec succès son nouveau roman paru en Espagne (7) autant, sinon plus, que son recueil *Archanges* : dans ce dernier titre traduit en français, il transforme des révolutionnaires de tout bord en saints politiques, en comblant les vides de l'histoire par la fiction, avec un bonheur inégal.

De leur côté, les membres du Crack ne renoncent pas à parler du Mexique, même s'ils traitent de l'histoire européenne ou de sujets sans géographie précise. Certes, ils n'ont pas vécu le bouleversement

politique de 1968 au Mexique. Les événements de leur génération, ce sont le tremblement de terre de 1985 et la récession économique dès 1995, signes d'une prise en charge nécessaire puis d'un certain désenchantement. Mais ils disent se soucier tout autant de l'identité mexicaine « toujours à la recherche de ses racines indigènes, et très peu des européennes. A force, nous nous sommes créés une culture de la défaite. » affirme Ignacio Padilla. Et de nier tout « programme littéraire », mais d'évoquer plutôt « une justification a posteriori » de leurs écrits, les lectures partagées et le traitement commun de problèmes fondamentaux – le mal, l'identité.

TROC DES IDENTITÉS

Adolescents, ils organisaient des réunions littéraires façon Cercle des poètes disparus. C'était à qui écrirait le chef-d'œuvre du groupe. Résultat : une kyrielle de contes à la manière de Juan Rulfo sur les paysans du llano et leurs vaches errantes. Qu'à cela ne tienne. Ces auteurs en herbe réunissent leurs premières œuvres dans un même manuscrit, et les attribuent non sans humour à un personnage de leur invention, admirateur inconscient de *Pedro Paramo*. Voilà du postmoderne écrit en un tour de main ! Plus sérieusement, Padilla a gardé dans *Amphytrion* cette habitude des narrations emboîtées et gagné un style épique. Le troc des identités pendant la seconde guerre mondiale et les complots afférents (éliminer Adolf Eichmann) ménagent à la fois la dimension métaphysique et le suspens. Mais la première partie est la meilleure : l'histoire grinçante d'un cheminot dépouillé de son identité et de sa paternité, détraquant ses aiguillages pour dérouter les convois.

Enfin, dernier point commun peut-être entre ces littératures mexicaines : le sens du secret et de

l'impunité, omniprésents dans la vie politique mexicaine. Même *Jours de colère*, de Jorge Volpi, qui semble être une pure spéculation littéraire, aborde ce thème. Petit livre étrange et troublant, ce pourrait être l'apostrophe d'A la recherche de *Klingsor*, comme celui d'Umberto Eco au *Nom de la Rose*, s'il n'était pas antérieur à son roman monumental. Abstraction faite de la petite mécanique métallittéraire, on lit, condensé en quelques pages, ce qu'A la recherche de *Klingsor* explicitera : ce vertige que creusent le probable, le possible et l'inconcevable dans le quotidien des hommes, ici un chirurgien qui rêve de découper sa patiente.

Malgré la narration éclatée et le sujet frénétique digne d'une série B, un œil impassible habite les fictions de Volpi. « On aimerait bien qu'en Amérique latine tiennent tous nos rêves », disait Philippe Ollé-Laprune. Et nos cauchemars aussi, visiblement.

Fabienne Dumontet

(1) *Archanges*, traduit par Caroline Lepage, éd. Métailié, 372 p., 19,06 € (125 F).

(2) *Amphytrion*, traduit par Albert Bensoussan et Anne-Marie Casès, Gallimard, 204 p., 16,95 € (111,18 F) ; *Impossibilité des corbeaux*, traduit par Marianne Millon, éd. Mille et Une Nuits, 136 p., 8,99 € (59 F).

(3) *A la recherche de Klingsor*, Plon, voir « Le Monde des livres » du 23 mars ; *Jours de colère*, traduit par Marianne Millon, éd. Mille et Une Nuits, 96 p., 7,5 € (49,20 F).

(4) Traduit par Claude Fell, Denoël, 326 p., 20,58 € (135 F).

(5) *Pluie de janvier*, Gallimard, 2000 et *Un café avec Gorrondona*, traduit par Serge Mestre, Gallimard, 136 p., 12,50 € (82 F).

(6) *Elsinore*, traduit par Jean-Claude Carrière, Atelier du Guê, 112 p., 17,07 € (100 F) ; chez le même éditeur, une anthologie, *La Nouvelle contemporaine* au Mexique, publiée en 1995

(7) A paraître en 2002.

La case des oncles d'Amérique

Fred Chappell conte, délicieusement, des histoires rurales peuplées d'images champêtres et enfantines

MA FAMILLE INOUBLIABLE (I Am One of You Forever)

de Fred Chappell. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Berton, éd. Autrement, « Littératures », 224 p., 18,29 € (120 F).

Pourquoi ne pas le dire tout de suite : *Ma famille inoubliable* est, tout simplement, un texte délicieux. De ceux qui ont la douceur des bonbons de notre enfance, sans jamais en avoir la nostalgique amertume. Pas étonnant d'ailleurs que certains textes de Fred Chappell – qui ne sont pas sans rappeler ceux de Mark Twain ou ceux d'Homère, à qui l'auteur adresse ici un clin d'œil – soient recommandés dans de nombreuses écoles outre-Atlantique.

Difficile de qualifier de roman ce qui ressemble davantage à un recueil de contes et légendes. En effet, au détour d'un mot, Fred Chappell nous « souffle du monde réel » pour nous entraîner dans les contrées merveilleuses de l'enfance du narrateur, Jess. Une enfance passée sur les collines de la Caroline du Nord, dans la ferme de la grand-mère maternelle – cette femme qui « vous arrachait le respect aussi efficacement que des tenailles arrachent un clou d'un poteau ». Là, Jess coule des jours heureux, en compagnie de son père – ce « gamin débraillé et tout crasseux » – et de l'ami de la famille, Johnson Gibbs. Ensemble, ils échafaudent mille et une farces et « plaisanteries au long cours », alors que défile « un tas d'oncles bizarres » dont chaque visite est l'occasion d'une histoire – et d'un chapitre. Ainsi de l'Oncle Runkin, « l'homme au cerceau » ; de l'Oncle Burton et de sa barbe légendaire ; de l'Oncle Zeno, formidable conteur dont les « histoires interminables (...) influent sur le tissu de notre vie quotidienne de telle manière que nous commençons à douter de nos propres contours » ; ou encore de l'Oncle Luden, sorte de Père Noël hippie avant l'heure, symbolisant à lui tout seul le mythe américain.

Car *Ma famille inoubliable* est aussi un formidable ouvrage sur l'Amérique : celle de l'Oncle Luden donc, ce « spécimen unique » venu des « étendues dorées de l'Ouest » (la Californie), mais, surtout, celle de l'auteur. Dans une prose simple et poétique, peuplée d'images champêtres et enfantines, Fred Chappell fait revivre l'Amérique profonde des années 1940, avant que « les usines (...) ne salissent le paysage montagneux de Caroline du Nord ». Histoires rurales, pétries de merveilleux et de « réalisme magique », joyeuses et touchantes donc, douloureuses aussi quand les différents protagonistes prennent conscience que : « Après, ça sera jamais aussi bien. »

Trois courts récits en italique encadrent ce roman-conte, chacun corres-

pondant à une étape importante dans la vie du narrateur : apprentissage de la cruauté du monde (*L'omnination*), de la mort (*Le Télégramme*) et de la sexualité (*Helen*). Parfois frustré d'être tenu à l'écart des discussions de grandes personnes, Jess comprendra le danger qu'encourt Johnson quand ce dernier décide de s'engager dans l'armée pour « aller en Europe botter le cul de Hitler » : « J'avais maintenant appris en écoutant mes parents discuter avec Johnson qu'il n'allait pas vraiment tuer Hitler pour mettre fin à la guerre, que ça ne serait pas aussi simple, que le nuage effrayant qui assombrissait nos montagnes ne se dissiperait qu'à force de temps et de progrès, et que Johnson n'était qu'une toute petite partie de ce processus orageux, une fragile feuille de noyer arrachée par une bourrasque. »

Moments terribles que Fred Chappell réussit à faire passer avec humour. Ainsi, quand Johnson décide un soir de sortir avec sa fiancée, et que Jess demande à son père où ils sont partis, ce dernier lui répond : « Je crois qu'ils ont pris la route de Velours qui mène à Perdiction City. (...) Avec peut-être un arrêt à Flagrant Delicto. (...) Si Johnson a un peu de bon sens, ils passeront par Capote Junction. » Mais, plus encore que l'humour, Fred Chappell pratique l'ironie, utilisant, comme il l'expliquait récemment à *Libération*, le regard innocent de Jess pour donner à voir un « monde dépravé ». Douce ironie que l'on retrouve dans tous les textes de ce prolifique auteur né en 1935, et que les éditions Autrement nous permettent aujourd'hui de redécouvrir avec bonheur (1).

Emilie Grangeray

(1) Auteur de dix recueils de poésie et de nombreux essais, Fred Chappell a également écrit deux recueils de nouvelles parus aux éditions Christian Bourgois, ainsi que quatre romans, dont *Prémonitions*, récemment publié par les éditions Autrement (1999), qui devraient rééditer, en janvier 2002, *L'Hameçon d'or*.

Les ardeurs d'un résistant slovène

Boris Pahor retrace en romantisme ses années de jeunesse, comment il quitta le séminaire, aima une révolutionnaire, défendit sa patrie, fut déporté

JOURS OBSCURS (Zatemnitev)

de Boris Pahor. Traduit du slovène par Antonia Bernard, Phébus, 372 p., 21,50 € (141,05 F).

Une pièce majeure de l'œuvre en grande partie autobiographique de Boris Pahor manquait à ses lecteurs français. Une partie des nouvelles d'*Arrêt sur le Ponte Vecchio* retraçait l'enfance de l'écrivain slovène à Trieste, marquée à vie par le nettoyage ethnique, l'éradication de la langue natale, l'incendie en 1920 du centre culturel par les Chemises noires fascistes (1). Pèlerin parmi les ombres traquait les souvenirs douloureux de sa déportation dans le camp de Struthof, l'incommunicable nuit et brouillard, la procession des corps hagards vers le crématoire (2). Dans *Printemps difficile*, Boris Pahor contait l'après-barbarie, la renaissance en 1945, après la libération du camp d'extermination par les soldats alliés, du miraculé hanté par ses visions macabres, traînant sa maigre carcasse dans un sanatorium (3). Dans *La Villa sur le lac*, il évoquait son retour dans un petit port du lac de Garde et son effacement de n'y voir rien de changé, pas même la dévotion au Duce ni la portée tragique de l'Holocauste (4). Avec *Jours obscurs*, il revient à l'avant-guerre, raconte comment, jeune étudiant en théologie, il quitta le séminaire pour s'engager dans les rangs de la Résistance, et comment il fut livré aux Allemands par des fascistes slovènes.

Jours obscurs reflète de façon typique le combat intérieur de Boris Pahor, son éternel dilemme mental : comment concilier l'émoi intime et le combat collectif, comment mener à bien une histoire d'amour dans un environnement hostile, une époque troublée, sous un ciel d'apocalypse ? Ce thème obsédant, il l'a décli-

né dans tous ses livres, en convoquant Arlette, jeune infirmière française du sanatorium où il soignait son squelette exténué, puis Luciana, l'espionne ouvrière des bords du lac de Garde qui ne reniait pas ses sympathies pour les tyrans, Zivka avec laquelle il parla de reconstruire l'Europe de demain, Leni l'Allemande aveugle au calvaire de ceux qui n'appartiennent pas à la race élue. Tout Pahor est dans cet espoir que la béatitude amoureuse insuffle au revenant des nécropoles la force de combattre son désespoir, que le miracle de l'étreinte fasse resurgir le bonheur auquel il se croyait fatalement inapte, que la foi en une résurgence du genre humain renaisse par le désir.

SÉDUCTRICE ANTICLÉRICALE

Mais ce que l'on prenait pour une conséquence du calvaire subi dans les camps, le sursaut de survie d'un revenant du wagon des ombres, et ce qui fut sans doute décuplé par cette plongée dans l'au-delà de l'horreur, apparaît déjà alors que Pahor (prénomné Radko dans *Jours obscurs*) n'a pas encore connu la damnation. Ici, quittant l'habit noir du séminaire et s'éveillant aux plaisirs de la vie civile, il est ensorcelé en 1939 par Miya, fille d'un notable libre-penseur, sœur d'un révolutionnaire et féministe prompt à épater le bourgeois. Une fille « bien faite pour jouer les tentatrices de ce coin de province, et semer le trouble par son attitude provocante dans les esprits bien-pensants ». Radko essuie d'abord les railleries de cette séductrice anticléricale, mais l'un et l'autre se rapprochent en se découvrant militants de la défense d'une littérature slovène interdite, lecteurs d'une revue clandestine.

Miya, hélas, est amoureuse de Darko, un politicien chrétien, qu'elle épouse. Après l'envahissement de la Yougoslavie par les Allemands, l'emprisonnement de Darko, la mort du frère de Miya fauché par les balles du dictateur

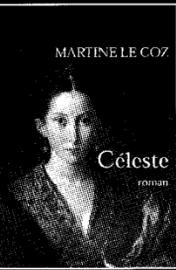
Mussolini, Radko va revoir la jeune femme qui le trouve métamorphosé. Il a en effet rompu avec une Église coupable de trahison avec l'ennemi, combattu sous le drapeau, peaufiné son éducation politique, changé de vocation. Son engagement sans faille pour la communauté slovène déracinée la séduit. *Jours obscurs* est aussi l'histoire de la métamorphose de la caustique érudite en complice irradiée. Et parallèlement à l'histoire du combat identitaire d'une nation slovène en quête de libération, le roman décline l'évolution timide de ce qui finit par devenir une idylle, non sans scrupules, dilemmes et culpabilité.

Les jeunes gens multiplient les rendez-vous, s'échangent des baisers vécus comme des offrandes, philosophent beaucoup, deviennent amants... jusqu'à ce que Radko tombe entre les griffes de la Gestapo. Le beau livre de Boris Pahor résonne d'ardeurs romantiques, et de son irréductible attachement à la ville de Trieste, « les cris des marchandes installées sur la place du Ponterosso, la chair sanguine des quartiers de pastèques, le vacarme des voitures à bras, les barques à la queue leu leu, les paillements et les gazouillis des oiseaux dans leur cage... » Dans sa cellule lui reviennent en mémoire des notes écrites jadis : « Le lac peut de nouveau désirer le printemps... l'arrivée dans cet endroit merveilleux est comme le souvenir de l'amour imprévu... de l'image qu'on porte en soi... » Ainsi que la voix de Miya égrenant des chansons du folklore bosnien. Pahor a raconté dans *Pèlerin parmi les ombres* que, de son camp de barbelés, il pensa toujours à elle, avec « le désir indicible qu'elle soit encore vivante et qu'elle attende que, tel Ulysse, [il] revienne de l'enfer ».

Jean-Luc Douin

(1) Ed. des Syrtes, 1999.
(2) La Table Ronde, 1990 ; « La Petite Vermillon », 1996.
(3) Phébus, 1995.
(4) Bartillat, 1997.

ÉDITIONS DU ROCHER



MARTINE LE COZ

Céleste roman

« Martine Le Coz travaille chaque phrase comme si c'était la première ou la dernière de son livre ou de sa vie »

Patrick Besson

Des cadavres dans le lit clos

Trois ouvrages – signés de Georges Cadiou, Kristian Hamon et Ronan Calvez – reviennent sur l'engagement collaborationniste de certains militants nationalistes bretons. Encore un passé qui ne passe pas...

L'HERMINE ET LA CROIX GAMMÉE

Le mouvement breton et la collaboration de Georges Cadiou. Mango, 264 p., 18,50 € (120 F).

LES NATIONALISTES BRETONS SOUS L'OCCUPATION

de Kristian Hamon. Ed. An Here [Kergleuz, 29480 Ar Releg-Kerhuon], 272 p., 14,94 € (98 F).

LA RADIO EN LANGUE BRETONNE

Roparz Hemon et Pierre Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne de Ronan Calvez. Presses universitaires de Rennes, 336 p., 21,19 € (139 F).

L'attitude de membres du mouvement breton l'Em-sav [prononcer : emzaw], engagés dans la collaboration avec l'Allemagne nazie, ferait-elle l'objet d'une « réhabilitation rampante » ? Prenant appui sur une bibliographie qui montre l'ampleur des travaux entrepris sur la seconde guerre mondiale en Bretagne, Georges Cadiou s'engage dans ce débat en « sor[ant] les cadavres des placards ».

L'exhumation concerne les leaders autonomistes Fransez Debauvais et Olier Mordrel, exilés en Allemagne pendant la « drôle de guerre ». Rentrés en Bretagne avec la Wehrmacht, ils reconstituent pendant l'été 1940 le Parti national breton (PNB), interdit en octobre 1939, et fondent un hebdomadaire, *L'Heure bretonne*, dont l'audience (30 000 exemplaires tirés en moyenne) dépasse largement le cercle des seuls militants.

Malgré le soutien de certains services de l'administration d'occupation, les chefs du PNB n'obtiendront pas la reconnaissance par



Yann Goulet lors d'une réunion des cadres du Parti national breton (PNB), le 10 décembre 1941, à Quimper

l'Allemagne nazie d'une Bretagne indépendante. Rejetés par l'opinion, les séparatistes bretons se rapprochent des collaborationnistes parisiens pour combattre les régionalistes plus modérés, qui espèrent de Vichy une autonomie politique et culturelle. On sait qu'il n'en fut rien, Vichy faisant de la région un nouvel échelon administratif territorial, placé sous l'autorité d'un préfet.

L'Hermine et la croix gammée ne cherche pas à nuancer le répertoire des attitudes et des pratiques sous l'Occupation. L'enchaînement des chapitres, depuis l'histoire trop rapide du mouvement breton sous la III^e République jusqu'à la sanglante équipée sous l'uniforme allemand des miliciens du *Bezen Perrot*, suggère le caractère inéluctable du bascu-

lement de l'Em-sav dans la délation, la chasse aux résistants – nombreux dans la région –, la torture et le meurtre.

Dans l'introduction des *Nationalistes bretons sous l'Occupation*, Kristian Hamon qualifie de « *Lacombe Lucien bretons* » les brutes qui commirent ces crimes. Son travail montre au contraire que l'engagement de militants bretons dans la collaboration n'a rien de fortuit et décrit avec précision le fonctionnement et les dérives du PNB, parti raciste miné par les luttes intestines de ses chefs (Mordrel, Delaporte, Lainé) et doté d'une formation paramilitaire, les *Bagadoù Sturm* (troupes de combat), transformée en *Strolladoù Sturm* (sections de combat) en août 1943 : un choix d'initiales sans équivoque.

A la lumière des archives dépeuplées – en particulier les rapports des RG –, l'auteur étudie le recrutement du parti, l'évolution de ses effectifs, estimés par lui à 1 500 militants, sa difficile implantation dans une région rurale de trois millions d'habitants. La description des rouages du nationalisme breton se fait ici au détriment de l'analyse des discours de ses idéologues, auxquels Hamon ne consacre que quelques lignes. Le linguiste Roparz Hemon (1900-1978), animateur de Radio-Breiz et président de l'Institut celtique de Bretagne, apparaît grimant dans un camion qui l'emène vers l'Allemagne en compagnie des miliciens de la formation Perrot. Le legs d'Hemon à la culture bretonne contemporaine est au cœur de la polémique qui fit rage en 2000. On se souvient qu'un collègue Diwan a porté son nom avant d'être débaptisé et qu'un dictionnaire breton lui fut dédié.

Dès 1999, la thèse de Ronan Calvez sur *La Radio en langue bretonne* avait démontré que le soi-disant apolitisme d'Hemon mis en avant par ses thuriféraires était un mensonge. Il était en effet appointé par les Allemands pour des émissions radiophoniques qui, faute d'émetteur suffisamment puissant, n'étaient pas audibles en Basse-Bretagne. Hemon rêvait d'une Bretagne dont l'unité serait construite grâce à la langue, un breton élitiste, dégagé de la gangue des parlers ruraux. Peu importe donc qu'il fût ou non écouté par les bretonnants de l'époque.

En rapprochant de manière inattendue les œuvres d'Hemon et de Pierre Jakez Hélias, Ronan Calvez montre que l'histoire, la langue et l'identité bretonne s'entrelacent en amont et en aval de la seule période de la guerre. Même si son titre est moins racoleur, cette histoire culturelle est aussi profitable pour la mémoire qu'une catharsis fondée sur l'autopsie des cadavres de la collaboration.

Vincent Guigueno

Monaco en vert-de-gris

Pierre Abramovici livre une enquête sans complaisance sur la principauté à l'heure de l'Occupation

UN ROCHER BIEN OCCUPÉ Monaco pendant la guerre 1939-1945

de Pierre Abramovici. Seuil, « L'Épreuve des faits », 372 p., 19,82 € (130 F).

Qui sait que Radio Monte-Carlo naquit le 1^{er} juillet 1943, aux dernières heures de l'occupation du Rocher par les Italiens du Duce – les nazis allaient bientôt prendre la relève – au son de l'hymne monégasque et de la voix de Maurice Chevalier ? Une moins sulfureuse version officielle, établie en 1957, eut beau retarder le lancement à l'automne 1945 de la station radiophonique, le fait est que Monaco fut durant la seconde guerre mondiale le théâtre de « la politique hasardeuse des politiciens qui avaient réussi à obtenir la bienveillante confiance de SAS le prince souverain (...). Cette politique nous a fait perdre le rang et le rôle que nous aurions dû tenir et nous a privés de notre neutralité et de notre indépendance ». Cet aveu du prince Rainier, héritier d'un trône miné par la « gangrène » et contraint, pour éviter la disqualification, d'admettre solennellement, dès le 21 septembre 1944, le fait de collaboration sur le Rocher, chacun s'efforça de l'oublier, dès le retour à la paix.

Suspectée d'être au cœur d'un affaire trouble, paradis artificiel où le vernis glamour, un temps restauré par le charme de Grace Kelly, petite fille riche devenue une princesse modèle, s'écailla pour ne plus révéler que de sordides intrigues d'intérêts sans noblesse et des scandales d'alcôve, la principauté de Monaco n'a guère jusqu'ici retenu l'attention des historiens. Aussi saura-t-on gré aux « amateurs » d'histoire de relayer les universitaires ou de leur ouvrir la voie, lorsque leur méthode et leur sens de l'investigation relèvent d'une même rigueur. Naguère le commissaire de police Jacques Delarue, ancien résistant lui-même, dévoilait

les *Trafics et crimes sous l'Occupation* (Fayard, 1968), dont aujourd'hui la passionnante *Histoire du marché noir, 1940-1946*, de l'Américain Paul Sanders (1) reconnaît le rôle pionnier, établissant le lien entre marché noir, crime et destruction du tissu collectif, par la conjugaison de la recherche du profit, de la délation, voire de la trahison. On retrouve nombre de ces mécanismes à l'œuvre dans l'enquête qu'a menée le journaliste Pierre Abramovici, avec le concours de sa consœur Carine Mouraud. Il propose le rocambolesque feuilleton d'une principauté atypique : avec sa posture d'Etat indépendant – alors même que depuis 1918 la France a rogné ses prérogatives –, la somnolence du prince Louis II, cruellement raillé dans l'entourage de Pétain comme « l'image de la souveraineté affaiblie », la carte d'un refuge du capitalisme international à l'heure où les fiscalités nationales obèrent les bilans, et la fièvre impérialiste (fasciste en tête) qui menace un cadre d'opérette. Dénoncé dès 1932 par le maire de Monaco, Aurégia (« faillite morale, anarchie administrative, débâcle budgétaire, tel est le bilan de la dictature monégasque. (...) Un tel régime porte les germes de sa propre décomposition en germe »), le désordre s'accroît avec la débâcle du voisin protecteur. Reconstituant avec un soin méticuleux – il y fallut du mérite – les dossiers personnels, systèmes et combinaisons idéologiques n'hésitant devant aucun recours (espionnage, corruption, concussion – et ce jusqu'au plus haut niveau), le Monégasque Abramovici, qui souligne qu'aucun de ses compatriotes notables n'a été inquisiteur à la Libération, a l'humour de remercier au finale Rainier III, dont le refus d'ouvrir les archives du palais a provoqué d'autres investigations. De la vertu de fuir l'hagiographie.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Perrin, « Terre d'histoire », 384 p., 22,80 € (149,56 F).

livraisons

● LA RÉSISTANCE SANS HÉROÏSME, de Charles d'Aragon

Précédée d'une introduction de Guillaume Piketty qui éclaire le parcours biographique de Charles d'Aragon, pionnier de la Résistance intérieure, la réédition de ce texte de haute volée, paru en 1977, mérite d'être saluée. D'une plume élégante, érudite et ironique, le châtelain de Saliès y brosse un tableau saisissant autant que distancié de l'expérience de l'activité clandestine. Exerçant sa vigilance contre toute tentation hagiographique, il puise dans son vécu – et dans le journal qu'il avait tenu – pour ressusciter un temps proche et révolu. « Mais qu'ai-je donc à parler de héros ? J'en ai fréquenté quelques-uns sans imiter leurs actions, de même que je côtoie aujourd'hui les paysans sans partager leurs fatigues. » Ainsi parle ce rebelle modeste dans cet ouvrage précieux et suggestif pour qui tente de percer les cheminements secrets de la Résistance. (éd. du Tricornet [14 Lissignol, CH-1201 Genève], 258 p., 19,82 € [130 F]). Ph.-J. C.

● RENÉ BOUSQUET, de Pascale Froment

« Il n'est pas fréquent d'apprendre l'assassinat de l'homme dont on est en train d'écrire la biographie. C'est ce qui s'est produit le 8 juin 1993... » René Bousquet, alors inculpé pour crime contre l'humanité, avait fini par être rattrapé par son passé. Jeune préfet, il avait brûlé les étapes jusqu'en 1940. Condamné à cinq ans d'indignité nationale par la Haute Cour de justice en 1949, aussitôt relevé de cette peine, l'ancien secrétaire général à la police de Vichy s'était éclipsé pour mener carrière dans les affaires et la presse. Dépris d'une actualité qui, à sa sortie en novembre 1994, au lendemain de la parution d'*Une jeunesse française*, de Pierre Péan, empêcha de lire ce travail autrement qu'à travers le prisme de l'amitié entre Bousquet et Mitterrand, la réédition de cette recherche minutieuse permet de découvrir le parcours de cet « acquitté à perpétuité, à jamais livré au jugement de la postérité ». (Fayard, 638 p., 30 € [196,80 F]). L. Do.

● CEUX DE MANIPULE, de Marie Ducoudray

Inspectrice d'académie à la retraite, l'auteur a résolu d'écrire l'histoire d'un réseau de renseignements militaires grâce à 441 dossiers individuels d'agents et à l'aide de témoins. Issu du mouvement « Ceux de la Résistance », de Jacques Lecompte-Boinet, le réseau Manipule dépendait des services secrets de la France libre. L'étude relate les activités des trois sous-réseaux de Manipule jusqu'à leur démantèlement par la Gestapo en 1943, avant de dresser un « portrait de groupe » et de montrer le très lourd tribut payé à la répression. Une étude rigoureuse qui éclaire un pan méconnu de l'histoire de la Résistance. (Ed. Tirésias, BP 249, 75866 Paris Cedex 18, 280 p., 22,86 € [150 F]). L. Do.

● ALIBI, 1940-1944, de Sylvaine Baehrel

Créé en juillet 1940 par Georges Charaudeau, un agent commercial qui avait été enrôlé dans les services secrets français pendant la guerre d'Espagne, le réseau Alibi a travaillé quatre années durant pour l'Intelligence Service. Il a officiellement compté 423 agents. Après le décès de son fondateur en 1990, ses membres ont pensé qu'il était nécessaire et urgent qu'une étude fût menée sur leur réseau. Les archives des services secrets britanniques restant hermétiquement closes, ce travail, fondé sur les dossiers de liquidation, contribue efficacement à lever un coin du voile sur un secteur de la lutte clandestine jalousement préservé des indiscrétions. (Jean-Michel Place éd., 214 p., 22,86 € [150 F]). L. Do.

● LA SECONDE GUERRE MONDIALE, d'Henri Michel

Retour – en un seul volume – d'un « classique » qui fit date à sa parution, en deux tomes, en 1968 et 1969. Cette synthèse chronologique établie par l'un des premiers historiens de l'épisode – Henri Michel (1907-1986) fut lui-même résistant – a la clarté et la concision qui font les références (préface de Jean-Pierre Rioux, Omnibus, 992 p., 23,80 € [156,10 F]). Ph.-J.C.

L'ami de cœur de Hitler

Biographe reconnu du Führer, Joachim Fest retrace l'itinéraire d'Albert Speer, architecte et ministre du III^e Reich, et met en garde contre la fable d'une collaboration « correcte »

ALBERT SPEER Le confident de Hitler (Speer, eine Biographie)

de Joachim Fest. Traduit de l'allemand par Frank Straschitz, Perrin, 372 p., 22,80 € (149,56 F).

La cause paraissait entendue. Avec son petit groupe de gangsters, Bormann, Himmler, Goebbels, Goering et quelques autres, Hitler s'était emparé du pouvoir afin de réaliser son rêve criminel et insensé, tandis que des militaires de carrière, des fonctionnaires, des technocrates apolitiques, efficaces et intègres faisaient marcher la machine, au nom de l'obéissance traditionnelle due à l'Etat. Dans cette représentation rassurante du III^e Reich, Albert Speer jouait un rôle clé : il était l'expert talentueux, intelligent et digne, qui avait travaillé pour ces voyous. Il était la preuve vivante qu'on pouvait avoir servi Hitler, dans les fonctions les plus éminentes de surcroît, tout en ignorant les innombrables crimes commis par le régime, à commencer par l'extermination des juifs. En somme, il était bien utile, cet Albert Speer, fils et petit-fils d'architecte, issu de la grande bourgeoisie, si cultivé, si présentable, si bien élevé...

Ce consensus établi autour de l'architecte de Hitler, devenu en 1942 son ministre de l'armement, avait encore été accru par la publication, en 1969, de ses *Mémoires*, parus en français sous le titre *Au cœur du III^e Reich* (Fayard). Speer avait purgé à la prison de Spandau les vingt ans de détention auxquels l'avait condamné le tribunal de Nuremberg. Il avait été rendu à sa famille et à la vie civile. Il se répandait en confidences et en interviews dans lesquelles il reconnaissait, comme il l'avait fait à Nuremberg, sa responsabilité et même sa culpabilité. Il était le seul ancien dirigeant nazi important à se comporter de la sorte. Il se

disait coupable, tout en affichant son ignorance des pires crimes du régime. Tout cela était bien commode. On parlait même, en Allemagne, de « catharsis » à propos de ses *Mémoires*.

Cette vision du III^e Reich, qui innocentait l'administration et la population, avait certes été ébranlée par les travaux de l'historien américain Erich Goldhagen. Celui-ci avait, dès 1971, fait remarquer que Speer était étonnamment silencieux sur les réunions auxquelles il avait participé, notamment celle du 6 octobre 1943 à Posen (Poznan), organisée par Bormann. C'est à cette occasion que Himmler, sous les lambris dorés du château de Posen, avait parlé ouvertement, sans mots codés, devant les plus hauts dignitaires nazis, de la politique d'extermination des juifs. Comment Speer pouvait-il prétendre ne rien savoir ?

Malheureusement Goldhagen avait lui-même affaibli sa thèse en citant des propos accablants qui faisaient de Speer un collaborateur actif et conscient de la Shoah. Ces phrases, censées provenir de l'alloctation de Himmler, étaient en réalité de la plume de Goldhagen. Bref, l'historien américain en avait fait trop, et du coup le doute avait continué à profiter à Speer, jusqu'à la mort de ce dernier, en 1981, à Londres, entre les bras d'une jeune admiratrice.

C'est ce consensus que fait voler en éclats le livre du grand historien allemand Joachim Fest. Bien sûr que Speer savait. Simplement, cela ne l'intéressait pas. Il était bien trop captivé par sa tâche et surtout par sa relation personnelle avec Hitler. Il n'était pas seulement l'architecte du régime, celui qui avait conçu le nouveau bâtiment de la chancellerie du Reich et le temple de la liturgie nazie, le stade de Nuremberg. Il n'était pas seulement l'inventeur des « cathédrales de lumière », ces projecteurs de défense antiaérienne qui se dressaient verticalement dans le ciel nocturne de Nuremberg

et qui ont tant impressionné les contemporains. Il était avant tout l'intime, le confident du Führer, sa seule passion, en fait.

« De nombreux indices prouvent que, dès leur première entrevue, Speer avait conquis et – le mot n'est pas trop fort – ému Hitler. Comme personne d'autre, pas même Eva Braun, il devint l'objet d'une affection à la tonalité nettement érotique – il était « l'amour malheureux » de Hitler », écrit Joachim Fest. Cette relation, avant tout émotionnelle, avec ses brouilles et ses réconciliations, dans laquelle Hitler est en quelque sorte l'éternel soupirant, dura jusqu'à la fin, jusqu'à l'ultime rencontre, dans la nuit du 23 au 24 avril 1945, dans le bunker de Hitler, alors que les troupes soviétiques n'étaient plus qu'à quelques kilomètres.

UN MONDE DOUTEUX

Speer avoue à Hitler que, depuis plusieurs mois, il a désobéi sciemment à ses ordres de destruction, à sa politique de « terre brûlée » visant à faire sauter les ponts et les usines encore debout et à rendre inutilisables les derniers stocks de vivres. Il s'attend à être fusillé, comme d'autres l'ont été avant lui pour les mêmes raisons. Tout au contraire, Hitler le laisse partir, les larmes aux yeux...

Speer avait d'emblée tranché sur le monde douteux, constitué de déclassés, parfois proches de la pègre, qui formaient le noyau initial du parti nazi. « Son apparence physique, déjà, le distinguait du type du chef politique au cou taurin et aux fesses rebondies qui était arrivé au pouvoir depuis la « révolution » nationale-socialiste. Cet homme de haute stature, aux traits intelligents, toujours soucieux de garder ses distances, détonnait au sein de la foule bruyante et agitée des suiveurs jouant des coudes pour s'imposer – à croire qu'il s'était égaré par mégarde en leur compagnie », écrit Fest. Ce que veut prouver cette fascinante biographie, qui

remet en cause bien des idées reçues, c'est que Speer était « pourtant bel et bien l'un des leurs ».

Joachim Fest a lui-même fière allure, avec sa haute taille, son costume trois pièces, ses tempes grisonnantes et son air de professeur. Il a exercé toute sa vie deux métiers, celui de journaliste (il a été longtemps rédacteur en chef de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*) et d'historien. Il a écrit, de 1968 à 1973, une biographie de Hitler qui est devenue un ouvrage de référence (Gallimard, 2 vol., 1973).

Il était récemment de passage à Paris pour faire la promotion de son livre, plutôt dérangeant, sur Speer, l'ami de cœur de Hitler. Pour illustrer son propos, il évoque une photo, qui ne figure pas dans l'édition française, où l'on voit Hitler et Speer assis aux deux extrémités d'un banc, comme deux amoureux qui viennent de se quereller. « Il suffisait que Speer parte dix jours du QG du Führer pour que celui-ci demande "Où est Speer ?". Ce dernier profitait admirablement de cette situation », raconte-t-il.

Oublions l'architecte, et même le metteur en scène des liturgies nazies. Le rôle de Speer a été essentiel, à partir de février 1942, lorsqu'il a dirigé, de fait, toute l'économie de guerre du Reich. Grâce à son sens de l'organisation, Speer a prolongé le conflit de plusieurs mois. Il réussissait à atteindre, en juin 1944 encore, un niveau record de la production d'armes dans les usines souterraines. Il a été le numéro deux du régime, et peut-être son plus efficace collaborateur.

« Ce ne sont pas les Hitler qu'il faut craindre. Ce sont les Speer », conclut Fest. Le propos est diablement convaincant.

Dominique Dhombres

★ Signalons également, la réédition du *Hitler* de Ian Kershaw, publié en 1991 et traduit chez Gallimard en 1995 (Folio-Histoire, n° 104).

Une invitation à la navigation culturelle

D'Einstein à James Bond en passant par l'astrologie, Nicolas Witkowski souhaite que les savoirs scientifiques et culturels aient une égale valeur

DICTIONNAIRE CULTUREL DES SCIENCES

Sous la direction de Nicolas Witkowski. Ed. du Regard/Seuil, 450 p., 74,70 € (490 F).

Louis Jouvét, comme Baudelaire et Marie Curie, figure au *Dictionnaire culturel des sciences*. L'acteur a, en effet, rédigé un mémoire sur « L'apport de l'électricité dans la mise en scène au théâtre et au music-hall ». L'entrée de Louis Jouvét dans l'histoire des sciences, celles du savant Cosinus, de Bouchar et Pécuchet et d'Hedy Lamarr, manifestent la volonté de s'écarter des représentations communes du savoir. Entre les sciences et les arts, la littérature, le cinéma, la politique et la philosophie, les interférences prolifèrent et des agencements insoupçonnés se créent et se défient. Le splendide isolement d'une science sacralisée n'est qu'un leurre, sorte d'image d'Épinal destinée à préserver de toute critique – comme de toute véritable admiration – le travail scientifique. La première ambition de ce dictionnaire culturel des sciences est de contester cette vision scolaire, furtivement religieuse. Est-ce pour mieux imposer une autre conception, moins édulcorée, mieux informée des multiples biais par lesquels les sciences, vulgarisées ou non, affectent nos manières de vivre, de penser et de ressentir ?

Le choix des entrées laisse d'abord perplexé. A quel titre réunir Einstein et le professeur Tournesol, Napoléon et James Bond, des objets scientifiques et des œuvres de fiction ? L'effet de surprise passé, l'intérêt des articles s'impose : clairs, bien informés, teintés d'humour, ils satisfont une curiosité vague, diffuse, soutenue et rythmée par la rencontre d'un nom connu, la beauté ou l'étrange-

té d'une illustration. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, dans des armoires ouvragées, des amateurs présentaient, à un public choisi, les instruments nouveaux, les machines les plus singulières et les spécimens de l'histoire naturelle. Le *Dictionnaire culturel des sciences* n'est pas sans évoquer ces cabinets de curiosités, dont il semble partager les préoccupations esthétiques et l'absence de rationalisations classificatoires.

En dépit de cet apparent désordre, des options bien définies président au choix des entrées comme à la texture des articles. Celle, d'abord, de faire valoir que les sciences ne sont pas faites seulement d'idées et de concepts, mais d'équipements coûteux. L'accélérateur de particules symbolise cette technicisation des sciences. Celle de dénoncer la morgue des Occidentaux, leur mépris des savoirs traditionnels, et de stigmatiser la contribution de la science officielle à l'impérialisme culturel des grandes nations industrialisées.

RÉHABILITER LES INVENTEURS

L'article « acupuncture », par exemple, met en évidence les tensions qui président à l'appropriation par les Européens d'une médecine dont la dimension rituelle est déniée au moment même où son efficacité est reconnue par un nombre croissant de généralistes. Lorsque la médecine moderne daigne reconnaître la valeur d'une médecine traditionnelle, elle la disjoint de la vision du monde qui l'habite, sans prendre conscience de la désacralisation du corps sur laquelle elle s'est elle-même édifiée.

Choix, aussi, de réhabiliter les inventeurs, les originaux, tous ceux dont l'habileté technique et le courage ont plus compté que la formation académique et la réussite aux concours. Clément Ader, célèbre pour avoir, le 9 octobre 1890, à bord de l'*Eole*, survolé à quelques centimètres du sol une clairière du château d'Armainvilliers, a déposé

de nombreux brevets, contribué à la téléphonie naissante, proposé un « rail sans fin » annonçant les chenilles, mis au point un vélo-pède de léger muni de bandages en caoutchouc... Et volonté, enfin, de poursuivre la réhabilitation de traditions scientifiques encore récemment méconnues en soulignant le rôle des astronomes et des mathématiciens arabes.

Cette volonté de dénoncer la préférence à l'égard des savoirs populaires, anciens ou techniques, tout en soulignant les conditions sociales de la production des connaissances, ne nourrit pas une apologie du relativisme. Pas plus qu'il ne se réduit à un cabinet de curiosités, ce dictionnaire ne réunit les fragments d'une sociologie des sciences accréditant la thèse de l'égale valeur de tous les savoirs. L'article consacré à l'astrologie est là-dessus fort explicite, rappelant le rôle de l'astrologie au sein de la culture savante d'autrefois sans méconnaître sa marginalisation théorique actuelle. On peut rappeler que Johannes Kepler était un astrologue réputé sans encourager le commerce des horoscopes.

Plus sérieux qu'il n'y paraît d'abord, ce dictionnaire propose une série de regards croisés. D'excellents articles de vulgarisation scientifique, comme ceux de Jean-Marc Lévy-Leblond, voisinent avec des aperçus d'histoire des sciences et d'épistémologie. Surtout, les légendes et les débats que l'aventure scientifique suscite, et dont les arts et la littérature se nourrissent, font l'objet d'un inventaire inégalé. En somme, proposant des itinéraires bien balisés sans exclure les chemins de traverse, refusant la forme du système sans interdire la circulation entre les concepts, ce dictionnaire répond assez bien à la définition de l'hypertexte, qui substitue à la lecture continue une circulation de point en point. Il est une invitation à la navigation culturelle.

Jean-Paul Thomas

Le lourd héritage de Mohammed VI

Jean-Pierre Tuquoi tente de déchiffrer la personnalité intime et cachée du roi du Maroc, le successeur de Hassan II

LE DERNIER ROI

Crépuscule d'une dynastie de Jean-Pierre Tuquoi. Grasset, 318 p., 16,65 € (109,20 F).

De la politique du Kremlin en 1939, Churchill disait : « C'est un rébus enveloppé dans un mystère à l'intérieur d'une énigme. » Tel apparut Mohammed VI à son avènement ; tel il demeure deux ans après. Spécialiste du Maghreb, coauteur d'un *Notre ami Ben Ali* (1), qui fit événement en Tunisie, Jean-Pierre Tuquoi s'emploie à déchiffrer cette figure sibylline.

« Si l'on veut comprendre le fils, écrit-il, il faut faire un long détour par le père. » On s'apprête à s'ennuyer un peu. Encore Hassan II... On se trompe. Jamais l'ordinaire des jours du feu roi n'avait été révélé avec un tel luxe de détails ; jamais sa personnalité intime n'avait été placée sous un jour aussi cru. L'auteur nous fait entrer jusque dans les appartements secrets du monarque, peuplés de dizaines de femmes, concubines et servantes, et nous initie à un cérémonial qui « emprunte à la cour du Grand Moghol autant qu'à celle de Louis XIV ». Où J.-P. Tuquoi a-t-il trouvé des informatrices aussi sûres ? Comment a-t-il su les convaincre de parler ? Les nombreux services de sécurité du royaume s'emploieront, les prochaines semaines, à obtenir les réponses, avec, on l'espère, le plus vif insuccès. Au détour de ces promenades époustouflantes dans les arcanes du palais (quel romancier oserait imaginer pareilles intrigues ?), une révélation dont les historiens feront leur miel : la preuve, document à l'appui, que le général Dlimi, successeur d'Oufkir dans la confiance royale et dans la rébellion, ne mourut pas d'un fâcheux accident de voiture, comme l'affirme la version officielle, mais fut bel et bien assassiné après avoir été interrogé en présence de Hassan II.

C'est dans cet univers archaïque que grandit le futur Mohammed VI. Enfance luxueuse et malheureuse, avec une mère lointaine et un père qui n'hésite pas, pour la moindre peccadille, à faire appliquer la *falaka* : de dix à trente coups de fouet sur les fesses ou la plante des pieds. Le prince héritier n'a que mépris pour les goûts éclatants de vulgarité de son père. Son frère cadet, de même taille que Hassan II, hérite en grinçant des dents des polos orange et des pantalons verts de celui-ci. Les enfants ont honte des coutumes barbares du palais, avec ces dizaines de jeunes femmes mises à la disposition du maître insatiable et qui, si elles ont le malheur de déplaire, vont dépérir dans une geôle secrète. Exclu des affaires de l'Etat, confiné dans les missions protocolaires, il se construit une vie à l'écart, avec un cercle d'amis sûrs, et jouit des plaisirs que lui procurent des fonds pratiquement illimités. Mais il ne reste pas indemne. Ses familiers redoutent sa jalousie, ses caprices et ses colères.

CRIS D'ALARME

On se souvient des grandes espérances que fit lever son avènement. Le « roi des pauvres », le « roi démocrate », le retour d'Abraham Serfaty, la prise en compte des souffrances des martyrs de Tazmamart, le limogeage du ministre de l'intérieur Driss Rasri, âme damnée de son père. Même sa passion pour le jet-ski était célébrée : le « roi sportif ». (Aujourd'hui, on l'appelle « Sa Majesté », en riant jaune.) Deux ans plus tard, la déception s'impose. « Il a des gestes, peu d'actes », constate excellemment l'auteur, qui décrit un Maroc englué dans la torpeur, avec un gouvernement qui gouverne peu et un roi qui ne règne point, alors que, comme au temps de son père, l'essentiel du pouvoir est entre ses mains. La question se pose : ce pouvoir intéresse-t-il un Mohammed VI dépourvu de projet

et de vision ? Notre Louis XVI, lui aussi très bon garçon, n'était pas davantage fait pour le métier de roi. « *Mohammed VI, s'il n'a pas les défauts de son père, n'en possède pas les qualités d'homme d'Etat.* » Les cris d'alarme n'ont pas manqué. On se souvient de celui lancé par Moulay Hicham, cousin du roi, le « prince rouge », dans ces colonnes. Abraham Serfaty, passé de l'opposition marxiste au soutien enthousiaste du trône, s'inquiète à son tour d'une inertie dangereuse. Un Maroc qui, la caste privilégiée mise à part, s'enfoncé lentement mais sûrement dans la pauvreté, n'attendra sans doute pas le bon plaisir du roi. L'avenir se résume-t-il à une course de vitesse entre les militaires et les islamistes pour occuper un pouvoir virtuellement vacant ? Jean-Pierre Tuquoi refuse de s'y résigner. Le pire n'est pas toujours certain. Il est seulement probable.

Au moins la publication de cet ouvrage, attendue avec crainte et tremblement à Rabat, aura-t-elle résolu un problème épineux qui, longtemps, assombrissait et enrageait Hassan II. Le mariage du roi est désormais décidé et annoncé. Son trop long célibat inquiétait les cercles du pouvoir. Il faisait jaser. En convainquant Mohammed VI de sauter le pas, Jean-Pierre Tuquoi aura bien mérité de la dynastie alaouite.

Si l'on s'intéresse au Maroc sans appartenir pour autant à la lamentable troupe des thuriféraires et profiteurs français du trône (l'auteur, contrairement à ses pusillanimes prédécesseurs, donne les noms en abondance), il faut lire ce livre aussi passionnant qu'éclairant.

Gilles Perrault

(1) *Notre ami Ben Ali*, de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi (La Découverte, 1999).

Jean-Pierre Tuquoi est journaliste au Monde.

La « nouvelle Allemagne » dans l'Europe de demain

Berlin n'est plus la capitale du Reich mais une ville débordante, créatrice, en chantier permanent. Henri de Bresson démontre que le pays, sans oublier pour autant son histoire, évolue

LA NOUVELLE ALLEMAGNE

d'Henri de Bresson. Stock, 280 p., 18,60 € (122 F).

C'est à une stimulante découverte de la « nouvelle Allemagne » que nous convie Henri de Bresson. On sait la connaissance profonde qu'a l'auteur de ce pays, où il fut durant plusieurs années le correspondant du Monde. On connaît aussi son engagement européen. Nous avions ainsi l'un et l'autre, il y a deux ans, partagé nos interrogations, dans un livre d'entretiens paru sous le titre *Au cœur de l'Europe*, j'ai poursuivi depuis, aux fonctions qui sont les miennes, ma réflexion sur l'avenir de l'Europe. Henri de Bresson nous livre aujourd'hui sa vision du rôle de l'Allemagne dans la Grande Europe de demain.

Une Allemagne profondément nouvelle, en effet. Le décor de « la République de Berlin », sur lequel s'ouvre ce livre, a peu à voir avec la République fédérale, petite-bourgeoise et provinciale, installée sur les bords du Rhin au lendemain de la défaite de 1945. Surmontant lentement les fractures d'une réunification si longtemps espérée, reprenant leurs marques dans l'ancienne capitale impériale, nos voisins ne sont plus ces « Allemands soumis » des lendemains de seconde guerre mon-

diale. Pour autant, il serait absurde de voir dans ce retour à Berlin le symbole d'une nostalgie impériale ou le réveil des ombres du pangermanisme. Henri de Bresson démontre avec talent et conviction que cette vision, qui a la faveur de quelques petits cercles politiques et intellectuels parisiens, ne correspond à aucune réalité. Berlin, aujourd'hui, ce n'est plus la capitale du Reich, mais cette ville débordante de vitalité créatrice, en chantier permanent, terre d'élection des « bourgeois-bohèmes », que le chancelier Gerhard Schröder décrit comme « l'une des métropoles les plus excitantes du monde ». Une ville à l'image de la nouvelle Allemagne, loin du conservatisme bien-pensant qui a caractérisé les cinquante premières années de la RFA.

Ce que nous donne à voir et à comprendre Henri de Bresson, c'est une « société en métamorphose », qui s'est profondément modernisée, malgré le vieillissement démographique. Le gouvernement SPD-Verts incarne cette mutation : avec lui, il ne s'agit pas seulement d'un renouvellement du personnel politique, mais de l'arrivée au pouvoir d'une « génération rebelle » de soixante-huitaires. L'Allemagne a retrouvé sa géographie, et avec elle la difficulté de faire revivre économiquement et d'intégrer à la société occidentale les Länder de l'Est. Mais elle n'a pas oublié son histoire. Certes, le passé

nazi n'est plus vécu avec le sentiment de culpabilité des générations qui avaient été contemporaines du III^e Reich et de la Shoah. Mais ce passé demeure un élément fondateur, en négatif, de l'identité de la nouvelle Allemagne, qui s'est reconstruite comme une démocratie normale, une « République de citoyens » reposant sur le « patriotisme de la Constitution » et non plus sur un mythe que le peuple allemand héritier du Saint-Empire.

Le plus bel exemple de cette évolution de la société et des mentalités, ce sont bien sûr les changements apportés au régime de la nationalité : la nouvelle Allemagne s'est enfin dotée d'un droit de la nationalité

Pierre Moscovici

qui, tournant le dos aux concepts ethnocentristes anciens, la rapproche des normes en vigueur dans la plupart de ses voisins européens ; avec l'introduction du droit du sol, elle a enfin reconnu qu'elle était – autant et peut-être plus que d'autres pays d'Europe – une terre d'immigration, une grande nation multiculturelle. Mais comment assumer, dans cette Europe en cours d'élargissement à l'Est, cette « position centrale » – ce « *Mittellage* » – de la nouvelle Allemagne ? L'auteur fait, et à juste titre, une très large place au discours prononcé, le 12 mai 2000, à l'université Humboldt, par Joscha Fischer : le vice-chancelier y dessinait les contours d'un nouveau fédéralisme européen, non pas calqué sur le modèle allemand ou visant à fonder l'Allemagne dans un super-Etat européen – pour fuir les ombres du passé, comme cela y a été longtemps la tentation –, mais un fédéralisme nourri de la diversité politique et culturelle des Etats-nations constitutifs. Un idéal guère éloigné de la fédération d'Etats-nations prônée depuis des années par Lionel Jospin et le Parti socialiste. Henri de Bresson rend un hommage, justifié, à la puis-

sance visionnaire du discours fischérien et au rôle qu'il a joué dans le débat actuellement en cours sur les finalités de l'unification européenne.

Je suivrai sans doute avec moins d'entrain l'auteur lorsqu'il renvoie dos à dos Français et Allemands à propos des affrontements qui les ont publiquement opposés, au Conseil européen de Berlin, sur le financement de l'Union européenne, puis à Nice, sur la réforme de ses institutions. Ce qui a pu troubler, alors, ce ne sont pas tant les maladroitures ou les incompréhensions, c'est que, à deux reprises, l'Allemagne ait défini ses objectifs stratégiques dans une négociation européenne par opposition directe aux positions françaises. La tension fut grande et, d'ailleurs, Henri de Bresson ne le cache pas, qui « *entraîne* les mots cruels pour rappeler dans quel état d'esprit les négociateurs allemands préparaient le Conseil européen de fin de présidence française (« *l'exécution n'eut lieu qu'à Nice* »). Depuis lors, les malentendus ont été surmontés et les deux pays ont repris d'arrache-pied le travail en commun pour penser et organiser l'avenir de l'Europe. Henri de Bresson conclut sur ce point son ouvrage, en appelant la « nouvelle Allemagne », qui a désormais retrouvé sur le continent une place que personne ne lui conteste, à mobiliser son énergie pour une Europe ambitieuse, c'est-à-dire une Europe forte de ses politiques communes et fondée sur la solidarité financière entre ses Etats membres. Et, s'agissant de l'avenir du moteur franco-allemand, je ferai naturellement mien le propos final de Bresson : « *Les voisins de l'Allemagne ont tout intérêt aujourd'hui à miser sur la puissante volonté de normalisation qui continue de s'exprimer outre-Rhin, et à faire en sorte que le génie allemand trouve sa juste place en Europe.* »

Henri de Bresson est journaliste au Monde

L'oubli, cette nuit aveugle

Michèle Lesbre parle, sobrement, du parcours étonnant et du terrible destin de Victor Dojlida

VICTOR DOJLIDA, UNE VIE DANS L'OMBRE

de Michèle Lesbre. Ed. Noesis, 123 p., 14 € (91,83 F).

Il est des lettres d'amitié qui valent toutes les lettres d'amour. Celle qu'écrit Michèle Lesbre à Victor Dojlida, quatre ans après sa mort, en fait partie. Quand elle rencontre pour la première fois Victor, fin 1989, l'homme a soixante-trois ans et sort de prison. Depuis l'âge de dix-huit ans, il a passé plus de quarante ans au trou ; à commencer par le plus noir : les camps nazis, au sortir de l'adolescence. Michèle recueille « un récit cahoteux, non parce que tu avais des trous de mémoire, lui écrit-elle, mais parce que tu le faisais au présent ».

En 1929, Victor quitte la Pologne. Il a trois ans quand il arrive en Lorraine. Le 10 mai 1940 s'abat le premier obus sur Homécourt. La Kommandantur, la Gestapo sont là très vite. Lui adhère à la MOI, la Main-d'œuvre immigrée, organisation du Parti communiste qui fournira leurs tout premiers membres aux FTP. « Ces gamins qui n'en sont plus ont entre quinze et dix-huit ans ; la guerre les a promus à des responsabilités d'adultes. Ils sont italiens, polonais, yougoslaves, arméniens, espagnols. Beaucoup sont juifs. » Victor est l'un d'eux. Transport d'armes, embuscades. Bientôt, il « desserre les rails ». En janvier 1944, il fait sauter son dernier train. Le 15 février s'ouvre le procès Manouchian, celui de l'« Affiche rouge », dont tous les membres sont des immigrés de la MOI. Le 23, arrêté à l'usine par le policier français Reuter, Victor est livré à la Gestapo. Le juge Henri Chiny le condamne à la peine de mort, commuée en déportation : le Struthof, puis Dachau. Il est le déporté 20185. Buchenwald, enfin. Victor reviendra de la nuit. En 1946, il retrouve son juge et lui

arrange le portrait. Quelques coups pour un an de camp, le tarif n'est pas excessif. Henri Chiny finira président de la cour d'assises d'Épinal en 1975. Victor rencontre ensuite, fortuitement, le policier Reuter qui, brièvement, exclu de la police, y a été réintégré et même promu. Re-correction. Plainte. Un mois de prison avec sursis. Qu'on le condamne lui, alors que ces deux hommes, qui « incarnent la trahison et le déshonneur », ne subissent aucune indignité, l'emploi d'une « rague irréductible ». Il dévalise la caisse du bar-tabac qui était la « cantine » des gestapistes à Homécourt. Puis vol la paie des ouvriers de l'usine qui a fonctionné pour les Allemands durant toute l'Occupation. Le directeur est toujours en place. La cour de Nancy le condamne en 1948 à vingt ans de travaux forcés pour deux vols qui n'ont fait aucune victime. « *Dojlida le bandit* », titre l'*Est républicain*, évoquant « un étranger qui est un criminel-né ».

Libéré en 1960 sur intervention d'Edmond Michelet, le garde des sceaux du général de Gaulle qu'il a connu à Dachau, Victor est bientôt accusé de deux hold-up. Il niera les faits toute sa vie. Il écope de vingt nouvelles années de réclusion. Et de vingt ans supplémentaires en 1976, pour tentative d'évasion. M^{re} Henri Leclerc mettra neuf ans à obtenir la libération de Victor Dojlida, qui mourra en 1997.

Parsemant sa lettre de bribes éparées de situations vécues, Michèle Lesbre parle, sobrement, à Dojlida et de Dojlida, de ce que son épouvantable destin et sa « superbe insolence » nous enseignent. « *Cette détermination à vouloir refuser la loi qui protège les infâmes, celle qui autorise des hommes à entasser d'autres hommes dans des trains de détresse qui les conduisent à l'horreur ; cette rage-là me semblera toujours infiniment respectable, bouleversante et tragique.* »

Sylvain Cypel

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

André Gide

La Renaissance des poètes

L'homme-univers d'Edgar Morin

On commençait à oublier qu'il s'agit d'un très grand livre. *La Méthode*, cette gigantesque entreprise entamée par Edgar Morin en 1977, a vu paraître ses tomes 2, 3 et 4 respectivement en 1980, 1986 et 1991. Depuis dix ans, rien. Ou plutôt, car le penseur est prolifique et volontiers sur tous les fronts, une bonne dizaine d'autres livres - essais, chroniques, journaux, Mémoires, autoportraits -, sans compter les articles, interviews, conférences, séminaires, colloques et interventions de toutes sortes. Dans une époque qui a facilement la mémoire qui flanche et l'attention versatile, tant de facettes de l'homme Morin avaient fini par estomper ce dessein grandiose auquel il a consacré sa maturité.

On pouvait même avoir le sentiment que ce chantier allait demeurer inachevé. Les premiers volumes avaient ouvert des perspectives majeures sur la nature et sur la vie, sur le statut de la connaissance et sur les mœurs et coutumes des idées elles-mêmes. L'effort entamé et largement accompli par Edgar Morin allait-il en rester là ? Son projet constant - embrasser en un tout complexe les modalités des savoirs les plus divers, relier entre elles les interrogations apparemment les plus distantes ou les plus opposées -

Roger-Pol Droit

se poursuivait ailleurs et autrement. Le penseur était sur la brèche. *La Méthode* paraissait engourdie.

Apparence trompeuse. Avec ce cinquième volume de *La Méthode*, on retrouve la veine qui semblait à tort abandonnée. On y appréciera un souffle sans doute plus vif encore que celui des volumes initiaux. A quatre-vingts ans, Edgar Morin étonne ! Sa méditation sur ce que peut être l'humain, nourrie de toutes les réflexions du sociologue et de toutes les expériences de la vie, qu'elles soient intellectuelles ou affectives, est à la fois stimulante et superbe. Elle parvient en effet

Dix ans après le tome 4, voici le cinquième volume de « *La Méthode* », œuvre majeure d'Edgar Morin.

Il s'y emploie à cerner l'énigme de l'humain dans toutes ses dimensions. Françoise Bianchi entame une biographie intellectuelle de ce penseur, qui est aujourd'hui devenu superstar en Amérique du Sud

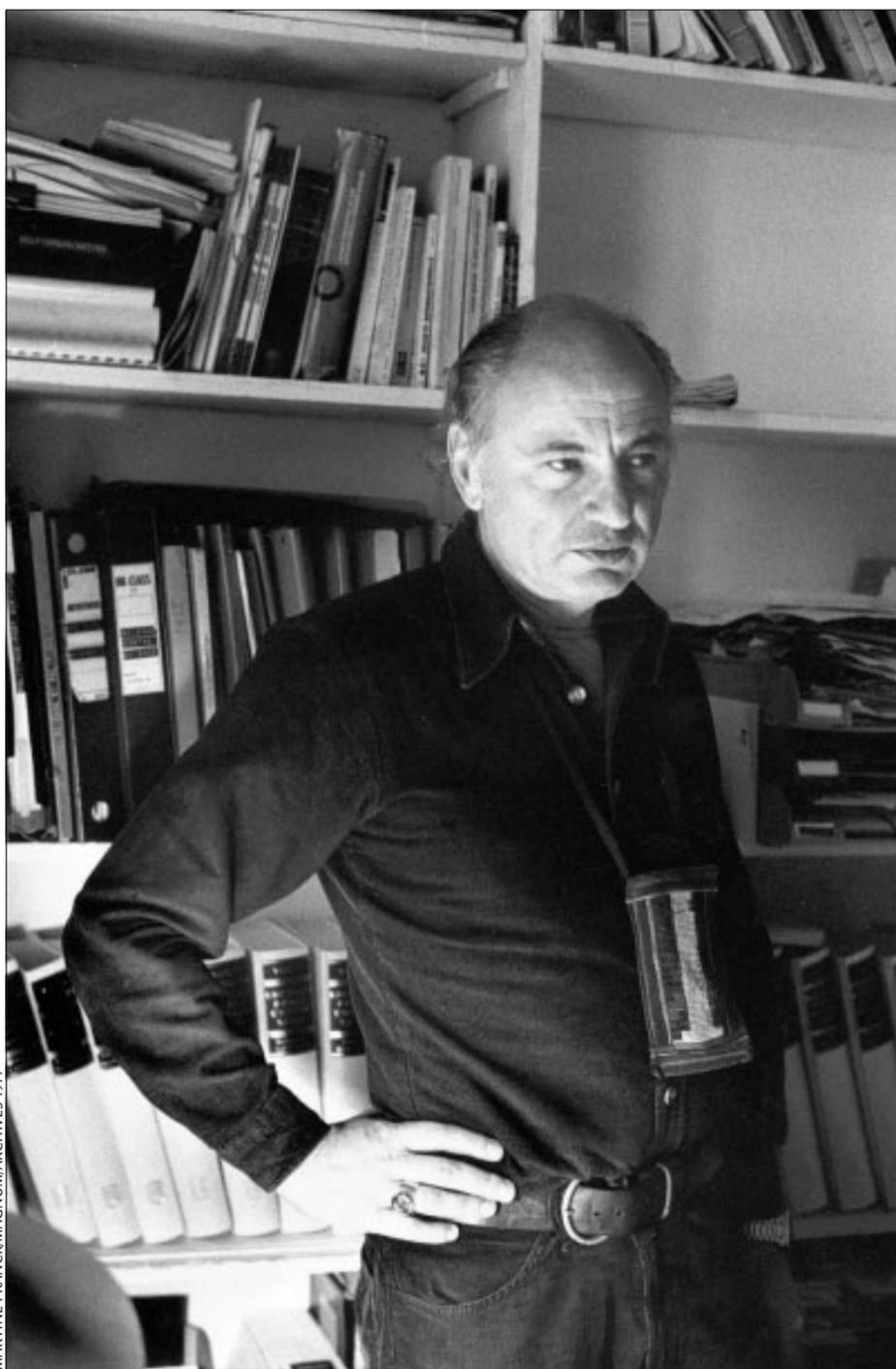
à embrasser une immense collection de données et de caractéristiques que l'on pouvait croire disparates ou incompatibles. Le génie de Morin est de les avoir transformées en une totalité à la fois cohérente mais ouverte, puissante quoique dépourvue d'arrogance.

Evidemment, l'entreprise est démesurée. Comment tenir ensemble, et articuler avec pertinence, les composants distincts de l'humain ? Assemblage de matière cosmique, peuple de cellules vivantes, union de langage et de neurones, sujet individuel habité de masques multiples, partie d'un tout social, produit de l'histoire, être de raison autant que de folie, enfant et adulte, âme traversée de chimères et capable de lucidité... L'humain décidément a trop de traits. Et on peut l'approcher de tant de côtés ! En scientifique, en philosophe, en poète... Cette démesure convient à Edgar Morin. Il s'y trouve à l'aise, et même la revendique. Rien de réel ne lui sera étranger. A tout le moins, il s'y efforcera. En un temps où tant d'experts divers campent dans leurs tentes, chacun veillant à défendre son territoire lilliputien,

cette témérité qui récidive ne manque d'allure.

Le résultat non plus. L'humain selon Morin est en effet considéré dans son unité et sa diversité, toujours reliées et interdépendantes. Il ne se trouve jamais réduit à une seule de ses dimensions, et aucune n'est niée ou amoindrie. « *L'être humain est pleinement physique et pleinement métaphysique, pleinement biologique et pleinement méta-biologique* » Partie de l'univers, l'humain s'y distingue en pouvant le concevoir. Animal qui ne saurait cesser de l'être, il est capable, et lui seul, de langage symbolique et d'anticipation inquiète de sa propre mort. Susceptible de décisions rationnelles, il n'en est pas moins régulièrement immergé dans les eaux troubles du délire et de la confusion. C'est tout cela, et plus encore (par exemple l'histoire, le possible avenir du monde, l'éventualité d'une humanité en paix) que Morin s'emploie à tenir ensemble. « *L'être humain, dit-il, ne vit pas que de rationalité et d'outil, il se dépense, se donne, se voue dans les danses, trances, mythes, magies, rites, il croit en les vertus du sacrifice, il a vécu souvent pour préparer son autre vie, au-delà de la mort...* (...) Il y a relation manifeste ou souterraine entre le psychisme, l'affectivité, la magie, l'imaginaire, le mythe, la religion, le jeu, la consommation, l'esthétique, la poésie : c'est le paradoxe, la richesse, la prodigalité, le malheur, le bonheur d'homme sapiens-demens ».

Dans une telle « unité du multiple », on aura reconnu la caractéristique majeure de cette « pensée complexe » que toute la démarche de *La Méthode* tend à mettre en œuvre. Rappelons au passage les trois outils principaux qu'elle a forgés, largement utilisés ici. D'abord « la dialogique », unité complexe de deux éléments opposés qui se complètent et se combattent (sans que pour autant cesse leur conflit comme c'est le cas dans la dialectique). Ensuite « la boucle récurrente », ou les effets rétroagissent sur les causes (le cerveau produit la pensée qui agit à son tour sur le cerveau, la nature engendre la culture qui modifie en retour la nature, etc.). Enfin le « principe hologrammique », selon lequel chaque élément contient en réduction la totalité dont il est une partie



MARTINE FRANCK/MAGNUM/ARCHIVES 1977

(l'homme contient l'univers qui le contient, la société tout entière est présente en chaque individu).

Il faudrait pouvoir exposer les analyses de l'unité multiple de l'individu, des « grandes identités » que sont les machines sociales, de la place de l'histoire, de l'événement, du progrès. Les vues d'Edgar Morin y sont souvent intéressantes et pour certaines inattendues. De toute manière, ce n'est pas en une seule lecture qu'un tel volume se lit. Il faudra du temps pour en apercevoir toutes les dimensions. On n'en retiendra qu'une, pour finir : la pascalienneté, présente d'un bout à l'autre du volume. Pas seulement à cause de la représentation de l'humain résultant de ses analyses foisonnantes : ni tout à fait souve-

rain ni totalement servile, oscillant indéfiniment entre ange et bête, rationalité et déraison, infiniment petit et infiniment grand. La résonance tient à l'affirmation réitérée d'une énigme humaine, « *embrouillement* », dit Pascal, de qualités contraires, « *gloire et rebut* ». Le fait est, malgré quelques anthropologues et biologistes supplémentaires, que la situation sur ce point n'a que peu bougé. Plus on en sait sur cette paradoxale espèce de grands singes ratés, moins on comprend ses mystères : émergence, fonctionnements, trajectoire. Ce que porte en lui l'humain, quel qu'il soit, le plus fruste fera l'affaire, c'est l'univers entier et l'énigme de son existence. Que cet inconnaissable le soit pour l'heure ou à

jamais, il demeure aussi passionnant qu'opaque.

Le texte se clôt par des questions : « *L'humanité est en rodage. Y a-t-il possibilité de refouler la barbarie et vraiment civiliser les humains ? Pourra-t-on poursuivre l'humanisation en humanisation ? Sera-t-il possible de sauver l'humanité en l'accomplissant ? Rien n'est assuré, y compris le pire.* » Le prochain volume, suite et fin (probablement) de *La Méthode*, est annoncé sous le titre *La complexité éthique*. On l'attend déjà.

L'HUMANITÉ DE L'HUMANITÉ (La Méthode 5)

1. **L'identité humaine** d'Edgar Morin. Seuil, 300 p., 21,50 € (141,03 F), En librairie le 7 novembre.

Superstar en Amérique latine

L'Amérique du Sud connaît l'ensemble des travaux d'Edgar Morin. Ils sont lus, traduits, commentés, disponibles. On cherche d'abord l'homme et l'aventure intellectuelle. La sienne, bien entendu. Mais peut-être aussi l'écho de l'aventure des premiers intellectuels sud-américains (Vas Ferreira en Uruguay, José Ingenieros ou Alejandro Korn en Argentine, José Martí à Cuba, Enrique José Varona à Porto Rico). Comme Morin en effet, ils avaient le sentiment qu'aucun savoir ne devait leur rester étranger, qu'ils devaient opérer la synthèse multiple des fragments variés du réel, sans se soucier du cloisonnement des connaissances.

L'écho de l'œuvre de Morin est d'autant plus fort que son choix de la science et son orientation vers la méthode frayent un chemin à distance des affrontements sociaux et politiques dont le continent a expérimenté les violences. Edgar Morin semble montrer la possibilité de dépasser par un effort de pensée les clivages traditionnels qui condamnent à la répétition et à l'impasse l'histoire politique des nations modernes. Ce n'est pas seulement le témoignage personnel et douloureux de la rupture avec le marxisme qui est retenu. C'est encore la complète reformulation des relations entre les sciences de la matière et de la vie, les positivités de la culture et de la civilisation,

les énergies du présent et de l'avenir, qui ont fait de cette rupture autre chose qu'une trahison et une repentance. Edgar Morin est resté fidèle à la possibilité de construire un monde nouveau, voire un homme nouveau, sans que cette perspective retombe dans des luttes de pouvoir et des déchirements sociaux. Elle semble mener au contraire vers des synthèses libératrices et inventives que l'Amérique du Sud attend.

En Argentine, Susana Villavicencio, professeur de sciences sociales à l'université de Buenos Aires, se souvient de ses années d'études : « *Quand l'Université s'est reformulée après les années de dictature, les dizaines de milliers d'étudiants de toutes disciplines ont dû suivre un enseignement introductif à la pensée scientifique, qui avait mis à son programme Science avec conscience d'Edgar Morin.* » Au Brésil, Walter Omar Kohan (université de Brasília) affirme, pour sa part : « *Morin, penseur du métissage et de la pluralité, appartient aux passions du Brésil. En effet, dans divers champs du savoir, en particulier dans la communication, les arts, les sciences, l'éducation, l'anthropologie et les sciences sociales en général, il est de plus en plus fréquent ici de rencontrer des groupes d'études, des mémoires de maîtrise et de doctorat, des séminaires de recherche et d'autres activités liées à la pensée d'Edgar Morin. Morin est venu au Brésil à*

de nombreuses reprises au cours des dix dernières années. Il a reçu, notamment, le titre de docteur honoris causa de plusieurs universités du pays : fédérale de Natal, de Joao Pessoa, catholique de Porto Alegre. »

Des groupes se référant aux travaux de Morin se multiplient dans toute l'Amérique du Sud. Ainsi, dans le nord de l'Uruguay, le séminaire pédagogique animé par Mabel Quintela. A Natal, au Brésil, un groupe de recherches pionnier sur la complexité (Grecom). En Colombie, un congrès ambitieux sur la pensée complexe conduit par des associations de Medellín et de Bogota. A Buenos Aires, la création à l'université privée de Salvador d'un institut international pour la pensée complexe (IIPC) directement dirigé par Edgar Morin, en relation avec les groupes français qui travaillent sur la question. Une revue (*Complejidad*) ambitionne de devenir organe de diffusion de la pensée d'Edgar Morin dans le monde hispano-américain. En 1998 s'est tenu à Rio de Janeiro le premier congrès interaméricain pour la pensée complexe, avec l'appui de l'Unesco, à l'issue duquel une chaire Unesco itinérante, intitulée « chaire Edgar Morin pour la pensée complexe » s'est vue chargée de fédérer les recherches dans le continent.

Stéphane Douailler (université Paris-VIII)

Les années de formation

LE FIL DES IDÉES
Une éco-biographie intellectuelle d'Edgar Morin
de Françoise Bianchi.
Seuil, 414 p., 19 € (124,63 F),
En librairie le 7 novembre.

Comment devient-on Edgar Morin ? Françoise Bianchi s'est donné pour tâche de rassembler les éléments de réponse à cette interrogation et de les organiser en un vaste puzzle, dont ce volume n'est qu'un premier volet. Pour mener à bien ce projet, elle combine divers matériaux : les multiples textes autobiographiques déjà publiés par le penseur, des entretiens inédits, des archives privées ou publiques. Leur rapprochement permet de mieux saisir la portée d'épisodes par ailleurs déjà connus.

En retraçant les « sentiers de l'enfance » et le traumatisme initial de la mort de la mère alors que le jeune Edgar n'a que neuf ans, en rappelant les lectures marquantes, en décrivant l'entrée dans la clandestinité pour échapper au STO, puis la Résistance et l'entrée au Parti communiste, en soulignant les relations avec la « bande à Antelme » (Robert Antelme, Marguerite Duras, Dyonis Mascolo) au temps de la rue Saint-Benoît, ce parcours décrit l'interac-

tion des événements intimes et des biotopes socioculturels.

La biographie quitte ici son sujet en 1951, l'année de ses trente ans, où il entre au CNRS, est exclu du parti et travaille à son premier ouvrage majeur, *L'Homme et la Mort*, qui n'est évidemment pas sans rapport avec son histoire familiale. A cet époque, Edgar Morin est déjà devenu un auteur connu. Il a en effet remporté un succès notable avec *L'An zéro de l'Allemagne*, paru en 1946 avec une préface de Bernard Groethuysen. Il s'est même aventuré dans la fiction, et semble vouloir mêler romans et essais. Sans doute le principal intérêt de cette biographie intellectuelle, qui n'est pas habitée par la moindre distance critique, est-il de don-

ner à voir cette singulière intrication des émotions secrètes et des engagements publics, cet enrichissement réciproque des goûts et des concepts. Elle permet de saisir comment les thèmes récurrents et évolutifs de l'œuvre sont enracinés dans les aventures de la vie.

Cette interdépendance constante de registres habituellement séparés fait évidemment d'Edgar Morin un personnage complexe. On ne saurait s'étonner qu'il soit finalement devenu, justement, le penseur de la complexité. Ce serait une mauvaise question de chercher à savoir quel élément, de la vie ou de l'œuvre, est la cause première de cette thématique. Car la pensée agit en retour sur l'existence qui la génère.

R.-P. D.



L'Avant-Scène Opéra

TROIS SŒURS, de Peter Eötvös
Livret intégral en russe, traduit, illustré et commenté - Analyse musicale et littéraire - Études sur la pièce de Tchékhov - Rencontre avec Peter Eötvös - Discographie - Iconographie.
N° 204, 130 pp, 120 F / 18,29 € ISBN 2-84385-175-0
Numéro publié avec le soutien de la SACD, de la Fondation France Télécom et de Magyar.
01 42 33 51 51 www.asopera.com
200 opéras disponibles - demandez notre catalogue

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Arundhati Roy grand prix de l'Académie universelle des cultures.** La romancière indienne Arundhati Roy est la lauréate du deuxième grand prix de l'Académie universelle des cultures, pour « son travail littéraire et son engagement dans la lutte pour les droits de l'homme dans son pays. Ce prix doté de 76 224,5 euros (500 000 francs) distingue « une œuvre qui a contribué à la lutte contre l'intolérance, la xénophobie, la discrimination, contre les femmes, le racisme, l'antisémitisme, la misère, l'ignorance, ainsi que contre la dégradation délibérée de certaines formes de vie ». Vaclav Havel avait reçu le prix en 2000. Soutenue par les ministères de l'éducation nationale, de la culture et des affaires étrangères, cette récompense a été créée en 1992 par Elie Wiesel, pour « défendre les valeurs de la démocratie ». Elle réunit une soixantaine d'intellectuels du monde entier. La parution dans *Le Monde* daté 14 et 15 octobre d'un article de l'auteur du *Dieu des petits riens* (Gallimard, 1998) intitulé « Ben Laden, secret de famille de l'Amérique » – à paraître chez Gallimard –, sévère à l'égard de la politique des Etats-Unis, a suscité des réserves chez plusieurs membres de l'Académie. Mais Arundhati Roy recevra bien son prix le 21 novembre à Paris. Elle participera également à un colloque sur la mondialisation, les 13 et 14 novembre (www.academie-universelle.org).

● **Philippe Djian retrouve Bernard Barrault et Betty Miallet.** Le prochain livre de Philippe Djian paraîtra en janvier 2002 chez Julliard, la maison dirigée par Bernard Barrault et Betty Miallet, qui avaient découvert l'auteur de *37,2 le matin*, avant qu'il ne rejoigne Gallimard, pour le prestige et de meilleurs à-valoirs. Le prochain livre, intitulé *Ardoise*, est une sorte de biographie littéraire, sur le modèle des *Livres de ma vie*, de Henry Miller. Il s'agit d'un retour aux sources mais pas d'un transfert, puisque Philippe Djian continuera à publier ses romans chez Gallimard.

● **Quai des Bulles à Saint-Malo.** La vingt et unième édition de Quai des Bulles, festival de la bande dessinée de Saint-Malo, du 26 au 28 octobre, a accueilli 36 000 visiteurs (contre 30 000 en 2000). Trois auteurs ont été couronnés : Andreas, auteur francophone d'origine allemande, a été distingué pour l'ensemble de son œuvre. Surnommé le « Lovecraft de la BD » pour ses univers fantastiques (*Cromwell Stone*, *La Caverne du souvenir*, *Capricorne*, etc.), il est publié aux Humanoïdes associés et au Lombard. Le prix attribué à une jeune auteur a été attribué à Yoann, pour *Toto l'ornithorynque* (Ed. Delcourt) tandis que le prix récompensant un scénariste a couronné Emmanuel Moynet.

25 ans de navigation pour Phébus

La maison de Jean-Pierre Sicre fête son anniversaire avec un prix littéraire

Vous verrez, tout le monde dit qu'on a de très bonnes chances d'avoir le prix Femina étranger, avec Keith Ridgway, mais c'est Zadie Smith qui l'aura car elle est chez Gallimard ! En disant cela, peu avant les prix, Jean-Pierre Sicre voulait peut-être conjurer le mauvais sort, car les dames du Femina lui ont fait un beau cadeau, lundi 29 octobre, en couronnant, à l'occasion des vingt-cinq ans de la maison d'édition, le premier roman de cet auteur irlandais, *Mauvaise pente*.

Cela fait un quart de siècle que Jean-Pierre Sicre a décidé de partir à l'abordage du monde de l'édition. Il s'est embarqué comme on va à l'aventure, sans avoir une embarcation prête à affronter les grains financiers et les flibustiers en tout genre de la profession. L'aventure de Phébus n'a pas été de tout repos. Elle commence par « un désir d'Orient », avec la publication du *Livre des ruses, la stratégie politique des Arabes*, un anonyme arabe du XIV^e siècle, que tout le monde découvre aujourd'hui, en même temps que Ben Laden. Grâce au travail infatigable de René R. Khawam, Phébus a accordé de grandes pages à la découverte de l'Orient et du monde arabe, qui a culminé avec la nouvelle traduction des *Mille et une nuits*. Il y a aussi les voyages, avec la complicité

de Michel Le Bris (« avec Michel Le Bris en littérature, on est à l'altitude des colottes courtes », note Jean-Pierre Sicre). Cela va des écrivains-voyageurs au succès de l'édition des nouvelles de Stevenson en poche.

Ce géant boulimique, ogre de littérature, aime les livres de choix. « Je relis perpétuellement Bachelard. Il apprend à goûter des livres. Il met des épices dans ce que vous lisez. C'est un amplificateur du plaisir de lire. » Ce pourrait être une définition de l'éditeur. Sicre l'est devenu pour publier E.T.A. Hoffmann : « Le romantisme allemand, c'est la plus belle révolte. C'est une insurrection contre l'épaisseur bourgeoise et ce XIX^e siècle qui faisait miroiter tous les horribles progrès. Hoffmann est celui pour qui l'urgence d'écrire me paraît la plus forte. »

Pendant longtemps, Jean-Pierre Sicre a mis sa passion au-dessus de toute autre préoccupation, notamment financière. Il est devenu éditeur pour publier les livres qu'il ne pouvait pas publier ailleurs. Et auparavant il ne travaillait pas pour une enseigne ultra-commerciale, puisqu'il était chez Claude Tchou, homme de goût et de livres rares. Jean-Pierre Sicre a sans doute été l'un des éditeurs les plus endettés. En 1992, il avait un endettement de 18 millions de francs, le double de son chiffre d'affaires. Alors il s'est accroché au gouver-

nil et a pris des mesures draconniennes, en diminuant sa production pour arrêter la fuite en avant et en réduisant son salaire et celui de Jane Strick, qui s'occupe de la littérature française (Christian Dedet, Marc Trillard, Daniel Arsan, etc.). Le soir venu, il louait ses services à d'autres maisons d'édition pour des travaux de négritude. Il préférerait ça au dépôt de bilan ou à la perte de son indépendance.

Il a résisté à tous les assauts, venus parfois d'amis trop prévenants. Les Michalski, qui viennent de reprendre Buchet-Chastel, sont le principal actionnaire externe de Phébus, mais Jean-Pierre Sicre a fait en sorte qu'ils restent minoritaires. Il a fédéré plusieurs investisseurs prêts à le soutenir, le dernier en date étant Thierry Verret, l'ancien patron de *L'Événement du jeudi*. « J'ai appris à gérer. J'ai remboursé mes dettes. » Il poursuit l'aventure de l'imposante et magnifique revue *Caravanes*, dont le n° 7 paraît. Et après ? Les éditeurs comme les pirates n'aiment pas prendre leur retraite. Il a passé le cap de la soixantaine. Parfois il a envie de reprendre « la lecture paresseuse, celle qui ne sert à rien, qu'il pratique de sept à trente-sept ans, avant de devenir éditeur », avant d'ajouter : « J'ai des milliers de livres en retard. »

Alain Salles

Label Manifestation

Une première pour la vie du livre en Rhône-Alpes

Le 24 octobre, la Villa Gillet accueillait à Lyon une journée d'études consacrée aux manifestations littéraires en Rhône-Alpes. Organisé par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Arald), en collaboration avec la DRAC et le conseil régional Rhône-Alpes, ce rendez-vous permet de présenter la synthèse d'une enquête menée dans la région auprès de quarante-deux fêtes et Salons du livre et de présenter officiellement une *Charte des missions de service public des manifestations de promotion du livre et de la lecture en Rhône-Alpes*.

Alors que nombre de responsables et d'organismes s'interrogent sur leur action – qui devient de plus en plus fréquemment un métier –, sur la reconnaissance de leurs compétences et sur les moyens mis à leur disposition en regard des autres secteurs culturels, la réflexion menée à partir du dépouillement des 35 questionnaires retournés permet d'établir les prémices de l'élaboration d'une convention type, objectif affiché de la DRAC et du conseil régional, dont les représentants tirèrent à la mi-journée une conférence de presse où les règles de subventionnement des actions culturelles furent strictement précisées. Cet objectif réaffirmé semble poser la *Charte* présentée ce jour-là, comme un préambule.

Visant l'établissement d'une démarche de qualification des « projets culturels de la filière livre », la réélaboration d'un taux de retour exceptionnel de plus de 83 % exion, qui retient l'attention du CNL comme de la direction du livre, est une première nationale. Préparant en clair une sorte de « labellisation » des manifestations les plus « professionnelles » – ce qui ne recoupe pas l'état du salariat, moins du tiers des acteurs émergeant même à temps partiel –, le texte entend définir au plus près les responsabilités artistique, professionnelle, territoriale et sociale, capables de résoudre la « sous-administration » et la « sous-professionnalisation du secteur ».

Reprenant chacune de ces pistes, quatre ateliers, organisés l'après-midi, permirent d'ouvrir réellement le dialogue, de reformuler concrètement les exigences qu'il faudra bientôt satisfaire pour obtenir le label, précieux quand les volumes budgétaires disponibles s'avèrent peu extensibles.

Si d'aucuns redoutent une évaluation-sanction des manifestations disparates et inégalement structurées, la mise en commun des expériences amorça déjà quelques pistes (partenariat élargi, espace de débats et d'échanges privilégiés). A suivre si, d'aventure, l'expérimentation devait s'étendre à d'autres DRAC...

Ph.-J. C.

Le Salon du livre de cinéma

Alors que le chiffre de la fréquentation des salles de cinéma en France dépasse toutes les espérances pour 2001, le nombre de lecteurs de livres de cinéma semble stagner. A entendre quelques-uns des cent cinquante éditeurs européens de cinéma, présents ou représentés les 27 et 28 octobre, au dixième Salon du livre de cinéma organisé par la Cinémathèque française, elle-même éditeur, à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris, le spectateur n'est pas forcément lecteur.

Cette situation perdure, malgré les efforts de la Cinémathèque et de la profession en direction du public. Devenu au fil des ans un événement éditorial, ce Salon récompense, depuis 1998, un auteur dont l'ouvrage reflète une pensée novatrice et « audacieuse » sur le cinéma. Le cinéaste Jean-Claude Biette a reçu cette année le prix Philippe-Arnaud-Cinémathèque-française pour son *Cinéma*, publié chez POL.

Le Salon 2001 a accueilli quelque 8 000 visiteurs, qui ont acheté environ 5 000 titres, en présence de nombreux auteurs, parfois cinéastes eux-mêmes. Atmosphère, une des cinq librairies de cinéma présentes aux Beaux-Arts, a vendu en deux jours l'équivalent d'une recette qu'elle met en moyenne une semaine à quinze jours à amasser (environ 3 811 euros, 25 000 francs). Les

éditeurs, eux, se creusent la tête pour tenter d'attirer un plus large public. Ils constatent que « l'on a pas encore accepté l'idée qu'il faut lire des livres sur le cinéma au même titre que des livres sur l'art ». Laurent Creton, auteur d'*Economie du cinéma* (Nathan Cinéma), juge indispensable « une formation du spectateur dès l'école ».

Ici ou là, éditeurs privés ou institutions subventionnées sont attentifs au plan de cinq ans mis en place à la rentrée 2001 pour le développement des arts et de la culture à l'école – par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, et Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Aussi les uns et les autres tentent-ils de s'engouffrer dans la brèche, tout en se réjouissant déjà, pour certains, de figurer au catalogue du Centre national de la documentation pédagogique (CNDP), bon moyen de diffusion. C'est le cas des *Petits Cahiers*, collection conjointe du CNDP et des *Cahiers du cinéma* avec leurs premiers numéros consacrés au plan, au point de vue, au montage. De son côté, l'association Les enfants de cinéma propose une petite anthologie pour jeune public intitulée *Allons z'enfants au cinéma*. Ce recueil, qui évoque 200 films du patrimoine cinématographique mondial, a pu voir le jour grâce au soutien du Centre national de la cinématographie.

Catarina Mercuri

A L'ETRANGER

● ESPAGNE : un salon ibéro-américain sans prix

Pour sa quatrième édition, le Salon du livre ibéro-américain de Gijón (Espagne), qui a eu lieu du 23 au 27 octobre, avait pour thème l'émigration et l'exil. Au cours du débat inaugurant cette rencontre entre auteurs de langues espagnole et portugaise, l'écrivain chilien Luis Sepúlveda, organisateur de l'événement, a mis l'accent sur le racisme et la xénophobie engendrés par les pays de la Communauté européenne à travers leurs lois sur l'émigration. C'est donc sur les souffrances et les violences subies mais aussi sur les enrichissements mutuels générés par les différentes vagues d'émigration politique ou économique, notamment entre l'Espagne et l'Amérique du Sud, que témoignaient les intervenants, parmi lesquels l'Argentin Mempo Giardinelli, l'Uruguayen Mario Delgado Aparain, le Chilien Hernan Rivera Letelier, le Guinéen Donato Ndongo, l'Espagnol José Manuel Fajardo, le Portugais Tomas Vasques ou l'Angolais Manuel Rui.

En marge des tables rondes, notamment sur « la cuisine de l'écrivain », et des présentations de livres, différentes manifestations étaient organisées dans cette ville asturienne de 300 000 habitants particulièrement gâtés puisque la municipalité socialiste consacre 8 % de son budget à la culture. Ateliers d'écriture et interventions dans des prisons, des lycées et des centres culturels donnaient l'occasion à une cinquantaine d'écrivains de s'exprimer sur leur rôle de témoins et de résistants.

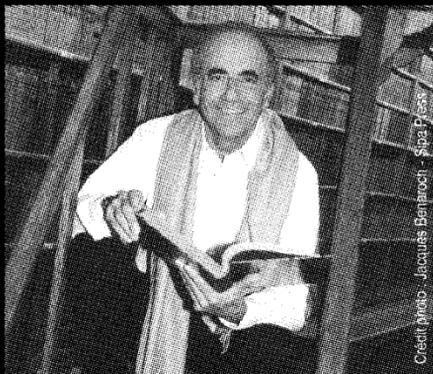
Seule ombre au tableau, le prix Las dos orillas (les deux rives), qui était décerné depuis deux ans, n'a pas trouvé preneur. Attribué par un groupe d'éditeurs espagnol (Seix Barral), portugais (Asa), français (Métailié), italien (Guanta) et grec (Opera) à un ouvrage écrit en espagnol ou en portugais n'ayant jamais été publié en Europe, ce prix avait récompensé en 1999 le péruvien Alfredo Pita pour *Le Chasseur absent* et, en 2000, le Chilien Ramon Diaz Eterovic pour *Les Sept Fils de Simeon* : leurs romans avaient été publiés quasi simultanément par ces cinq maisons d'édition. Expriment leurs regrets de n'avoir trouvé cette année aucune œuvre répondant aux critères d'exigence qu'ils se sont fixés, les cinq éditeurs faisaient part de leur intention d'étendre les candidatures à des livres édités en Europe.

J.-L. Ar.

Bibliothèque Médicis

tous les vendredis à 18h30 sur Public Sénat

"des entretiens, des débats, inspirés par des livres publiés sur des problèmes de notre temps..."



Vendredi 2 novembre - 18h30

La Bible hébraïque, le Nouveau Testament, le Coran, face à l'actualité

avec

René Girard, Théo Klein, Frédéric Boyer, Malek Chebel, Esther Benbassa, Jean-Claude Attias

Rediffusions samedi 3 nov. à 16h30, dimanche 4 nov. à 11h et lundi 5 nov. à 22h30

Une émission de Jean-Pierre Elkabbach avec la philosophe Monique Canto-Sperber



La chaîne parlementaire est présente sur les deux bouquets satellites et sur le câble en numérique

AGENDA

● **LE 6 NOVEMBRE. PRIX LE MONDE.** A Paris, à l'occasion de la publication aux PUF des thèses de la IV^e édition du prix *Le Monde* de la recherche universitaire, deux tables rondes sont organisées au Collège de France, autour des thèmes « Les biotechnologies confrontées au réel » et « La recherche appliquée au social » avec, entre autres, Dominique Lecourt, Dominique Schnapper et les lauréats du Prix 2001 (de 16 h 30 à 19 h 30, Collège de France, amphi Guillaume-Budé, 11, place

Marcelin-Berthelot, 75005 Paris ; rens. : 01-44-97-54-80).

● **LES 8 ET 9 NOVEMBRE. ROBBE-GRILLET.** A Paris, l'IMEC et le Centre Georges-Pompidou proposent deux soirées sur Robbe-Grillet (à 19 h 30 le 8, 18 heures le 9, petite salle, entrée libre, rens. : 01-44-78-43-87).

● **LES 9, 10 ET 11 NOVEMBRE. TRADUCTION.** A Arles (13), les 18^e Assises de la traduction littéraire sont inaugurées par une conférence de Michel Deguy (CITL, espace Van-Gogh, 13200 Arles ; rens. : 04-90-52-05-50).

FRANÇOIS VALLEJO

MADAME ANGELOSO

« Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher. »

Josyane Savigneau
Le Monde

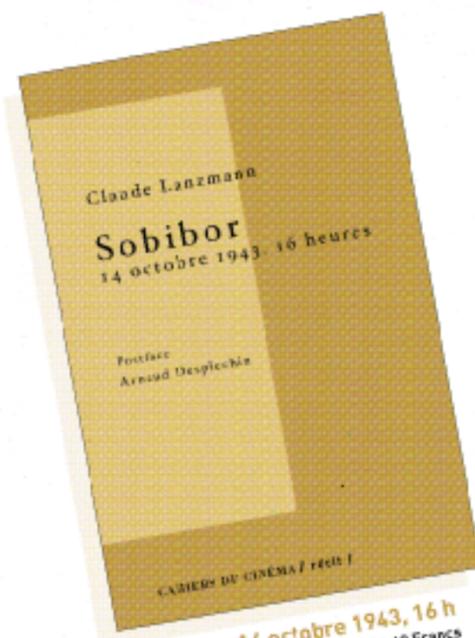
ÉDITIONS Viviane Hamy

LA BIBLE :
VERITE
et LEGENDES
avec
Pierre BORDREUIL
Mireille HADAS-LEBEL
André LEMAIRE et
Catherine SALLES

MERCREDI 7
NOVEMBRE à 18H
à
LA LIBRAIRIE DES
puf

49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA



→ Sobibor, 14 octobre 1943, 16 h
80 pages / Format : 12x19,5 / 8 € / 52,48 Francs

En vente chez votre libraire